TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 582 — 38 PAGES — MERCREDI 7 FÉVRIER 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 165 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 80 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,60 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 18 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

A quatre mois de la retraite prévue de Mgr Marty

Mgr Poupard est nommé évêque auxiliaire de Paris

LIRE PAGE 11

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La potence pour M. Bhutto ?

La Cour suprême du Pakistan a confirmé mardi 6 *février* la condamnation à mort de M. Ali Bhutto, accusé d'avoir tenté de faire assassiner un adversaire politique en 1974. L'ancien premier ministre avait fait appel d'un jugement de la Haute Cour de Lahore en date du 18 mars 1978. *La complexité de l'affaire* et de la procédure pakistanaise mais aussi des considérations d'opportunité politique expliquent que les juges aient mis tant de mois pour se prononcer.

Selon l'accusation, M. Bhutto a commis un « crime de droit commun » — effectivement jugé comme *tel au cours* de la procédure qui vient de s'achever — en ordonnant à des hommes de sa police, alors qu'il était premier ministre, de commettre un *attentat contre* un des *critiques* particulièrement sévères de son action, M. Kasuri. Une tentative d'assassinat eut bien lieu, mais ce *fut le* père de M. Kasuri qui *en fut* la victime. La défense fait valoir que le procès repose sur les déclarations tardives d'un ancien commandant des *forces* de *sécurité*. Arrêté en vertu de la loi martiale, après le coup d'Etat militaire qui renversa M. Bhutto en juillet 1977, il fut relâché après avoir « spontanément » *adressé aux nouvelles* autorités un mémoire accusant l'ancien premier ministre.

Légalement, M. Bhutto peut demander sa grâce au général *Zia-Ul-Haq*, *administrateur* de la loi martiale. Sa femme, assignée à résidence en même temps que plusieurs dizaines de ses partisans *connus*, avait indiqué, *quelques heures* avant l'annonce de la décision de la Cour, que l'ex-chef du gouvernement « ne s'abaisserait jamais » à une telle *démarche* auprès de celui qu'il considère comme un usurpateur. Il semble, bien que cela ne soit pas très clair, tant est formaliste la procédure pakistanaise, que *le général* Zia puisse prendre lui-même l'initiative de gracier son adversaire. Le fera-t-il ? Rien n'est moins sûr.

Selon *les autorités militaires*, la justice n'a fait que suivre son cours dans cette affaire. Les partisans de M. Bhutto estiment au contraire que le pouvoir est à l'origine d'un procès « *monté de* toutes pièces ». S'il en est ainsi, on voit mal comment le général Zia reculerait maintenant, après avoir pris le risque de susciter la révolte des partisans de l'ancien premier ministre.

Seules les pressions des gouvernements avec lesquels M. Bhutto entretint de bons rapports, et *dont* son successeur veut, lui aussi, s'assurer la bienveillance, pourraient sauver l'ancien premier ministre de la potence.

***Il est peu probable que* Washington intervienne avec vigueur. De sa prison, M. Bhutto avait accusé les Etats-Unis d'avoir indirectement *travaillé* à sa *chute parce* qu'ils étaient hostiles à sa politique visant à doter le Pakistan de l'énergie nucléaire. La France, à laquelle il avait commandé une *usine de retraitement* de déchets d'uranium, est-elle intervenue pour un homme qui n'a été son hôte officiel et qui se tournait volontiers vers *elle pour passer des commandes* de matériel militaire ? Si elle l'a fait, le moins qu'on puisse dire est que ce fut avec discrétion.**

***Le délai accordé* mardi en fin de matinée aux défenseurs de M. Bhutto pour demander une révision du verdict signifie que l'ancien premier ministre ne peut être *exécuté* avant un mois. Mais la demande de révision ne peut concerner que la forme du jugement. La majorité des juges de la plus haute juridiction du pays ayant décidé que, *sur* le fond, l'homme *qui* avait dirigé le pays de 1971 à 1977 s'était conduit en assassin. Il faut s'attendre à une vive réaction des membres du Parti du peuple pakistanais, qu'il avait fondé.**

***L'agitation qu'on peut redouter* à Islamabad risque de s'étendre, pour des raisons indépendantes de l'affaire Bhutto, à l'ensemble de la région. C'est au Pakistan aussi que sont réfugiées et même *entraînées militairement* des tribus *afghanes* hostiles au régime pro-soviétique installé à Kaboul.**

(Lire nos informations page 38.)

LA CRISE IRANIENNE ET SES RÉPERCUSSIONS

Face à M. Bakhtiar et à l'armée le « gouvernement provisoire islamique » recherche l'appui populaire

Plus de cent mille personnes ont défilé, ce mardi 6 février, dans les rues de Téhéran, pour manifester, à la demande de l'ayatollah Khomeiny, leur soutien à M. Bazargan, chargé la veille de former un « gouvernement provisoire » *islamique. Les forces de l'ordre ne sont pas intervenues, mais l'aviation s'est livrée à une démonstration de force, faisant survoler le centre de la capitale à basse altitude par de nombreux hélicoptères et une dizaine de chasseurs F-14.*

De son côté, le Front national, présidé par M. Sandjabi, a proclamé son appui à M. Bazargan.

La radio iranienne a confirmé, d'autre part, l'arrestation, lundi, de l'écrivain iranien M. Djavadi, connu pour ses prises de position en faveur des droits de l'homme. Selon le gouverneur militaire de Téhéran, le général Rahimi, M. Djavadi est accusé d'avoir publié des articles « provocateurs et injurieux envers l'armée » *dans le quotidien iranien* Etalaat.

M. Mir-Fendereski, ministre des affaires étrangères du gouvernement Bakhtiar, a laissé entendre, dans une interview, que l'Iran se proposait de quitter l'organisation du traité central (CENTO). La presse soviétique a commenté, mardi, en termes favorables, la nomination de M. Bazargan.

La longue attente de Qom, la « ville sainte »

De notre envoyé spécial

Qom. — L'Iran d'hier a disparu. Qom l'a chassé comme un cauchemar et l'a brûlé pour mieux se purifier. *Tout vit selon un nouvel ordre.* A quoi bon la proclamer, cette République régentée par le Coran ? Ici elle est instaurée. Et faudrait-il, pour la victoire promise au « parti de *Dieu* », *se résoudre demain* au Djihad (guerre sainte), que la « guérilla des fils d'Ali » aurait tôt fait de transformer ce saint lieu en place *forte de ses « territoires libérés »... Illusion ?* L'armée, vous dit-on, reste cloîtrée dans ses casernes, au pourtour de la ville, et les quelques soldats qui viennent flâner du côté *du grand sanctuaire sont sans arme.* De police point, sinon celle du peuple. Le commissariat est ouvert, pour la forme. Mais la rue appartient à ces jeunes gens à brassard vert, mili*ciens volontaires de la « police islamique »*.

Dans la cour de la grande mosquée, à l'ombre de la coupole dorée où repose la « chaste Fatima », une cohorte de mollahs et d'étudiants tournent, inlassables, autour d'un *bassin en psalmodiant des slogans* vengeurs contre le chah et « sa créature » M. Chapour Bakhtiar. Les femmes suivent en rangs, voilées *comme il se doit du tchador noir.* Dehors, des gosses vendent en hurlant des chromos criards, des posters, des écussions et des autocollants à l'affigie de l'ayatollah *Khomeiny.*

Tous disent répondre de l'homme choisi un jour pour sa sagesse et son savoir, par l'exilé de Neauphle-le-Château. *Il est théologien et a subi, lui aussi, la répression érigée* en système par la Savak de « l'ancien chah ». Arrêté et emprisonné deux fois, chassé à trois reprises de Qom, l'ayatollah Yazdi *est aujourd'hui le maître* incontesté de la ville sainte.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 3.)

La hausse du prix du pétrole pourrait être plus forte que prévu

Augmentation générale des cours des matières premières

***Alors que la situation ne cesse de se tendre sur le marché* pétrolier (où il est courant de voir les prix dépasser de 4 à 5 dollars par baril le cours officiel de l'OPEP), les compagnies pétrolières américaines viennent de laisser entendre que la production saoudienne pourrait être réduite. *C'est ainsi que les* quatre sociétés membres de l'Aramco — Exxon, Socal, Texaco et Mobil — qui opèrent en Arabie Saoudite ont prévenu leurs filiales et leurs clients d'une prochaine réduction de leurs *livraisons* et d'une augmentation des prix.**

La hausse du pétrole s'est étendue à d'autres matières premières, comme en *témoigne* la nouvelle progression de l'indice Moody's, qui a atteint, le 5 février, le niveau record de 1 027,4. L'or n'est pas en reste : le cours de l'once du métal précieux, qui avait progressé de près de 13 dollars ce même 5 février, pour *s'inscrire* à 243,10 dollars, restait très ferme ce mardi, le *dollar s'affirmant de son côté plus résistant après sa forte baisse* de la veille.

***C'est dans cette atmosphère tendue que se réunit le 6 février,* à l'Elysée, un conseil resteint *qui* examinera l'approvisionnement pétrolier de la France. A l'issue du conseil des ministres du 7 février devraient être annoncées des hausses de prix des produits pétroliers qui pourraient être plus importantes que *prévu en raison des événements* d'Iran.**

Lorsque débuta la crise iranienne, les milieux gouvernementaux *et pétroliers faisaient tous* la même analyse : quel que soit le pouvoir mis en place à Téhéran, il ne pourra se passer longtemps des recettes du pétrole ; une interruption des livraisons de brut ne saurait donc être de longue durée.

Il y a maintenant trois mois que la production de pétrole est *désorganisée et bientôt quarante-*cinq jours que les exportations ont cessé à Abadan. Les experts *se sont, une fois de plus, trompés.*

Nul ne saurait prétendre que la crise est aussi grave que celle de 1973. L'Iran fournit seulement 9 % des approvisionnements mondiaux. Les stocks de réserve des *pays industrialisés — fortement* gonflés depuis 1973 — représentent en moyenne soixante-dix *jours de consommation*, donc près de deux ans d'exportations iraniennes, et plusieurs pays — l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak — ont augmenté leur production pour réduire le déficit quotidien de *5 millions de barils provoqué* par le tarissement actuel.

Les experts pétroliers craignent cependant que les difficultés ne se *prolongent : deux gouverne*ments à Téhéran, une armée bien silencieuse et des travailleurs du pétrole dont on ne sait à qui ils obéissent, voilà qui ne leur dit rien qui vaille. Et les nouvelles de ces derniers jours ne sont pas bonnes.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 36.)

Lire page 9 :

L'U.D.F. UN AN APRÈS
par MICHEL PINTON

La réforme des études médicales

- **Sélection renforcée**
- **Formation unique des spécialistes**

Une réforme des études médicales, préparée depuis des années par de nombreuses commissions, dont la dernière en date fut celle de M. Louis Fougère il y a deux ans, sera proposée au Parlement, au printemps prochain, sous la forme d'un projet de loi par le ministère des universités et le ministère de la santé et de la famille.

Cette réforme comprend trois volets principaux : le renforcement accéléré de la sélection portant, *dans un délai de deux ans*, le nombre annuel d'étudiants en médecine à six mille contre huit *mille actuellement*; la *refonte* des cycles terminaux des études médicales allongeant d'un an la durée des études du généraliste et assurant à tous les spécialistes une formation unique, comportant des stages pratiques de qualité ; la diminution autoritaire de la proportion des spécialistes au profit des praticiens de médecine *générale.*

Si le texte était adopté, il s'agirait d'une réforme aussi importante que *l'institution* du plein temps hospitalier en 1958 ou la création, dix ans après, par la suppression de l'externat, de stages hospitaliers pour tous lors du deuxième cycle. Les étudiants qui entreront en troisième année d'études (D.C.E.M.-1) *en octobre* prochain devraient déjà être concernés par cette réforme.

Le Conseil national de l'ordre des médecins et le conseil d'administration de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), la principale organisation de praticiens de ville, soulignent leur accord avec les grandes lignes du projet, tout en réservant leurs positions sur les textes ultérieurs d'application.

(LIRE PAGE 12 l'article de Nicolas Beau.)

Pékin, ou la démocratie élitiste

***M. Deng Xiaoping* est arrivé mardi 6 février à Tokyo, où il doit effectuer une visite de deux jours et rencontrer notamment le premier ministre, M. Ohira, avant de regagner Pékin. *Le* vice-premier *ministre chinois*, qui semblait *souffrant*, avait quitté lundi Seattle (Etat de Washington).**

M. Deng s'était à nouveau, lundi, dit satisfait de son voyage aux Etats-Unis. Dans un message lu à l'aéroport de Seattle, il a déclaré que « le peuple chinois agira pour s'opposer à l'hégémonisme global et régional ».

M. Deng a indiqué d'autre part que M. Carter, qui a accepté une invitation à se rendre en Chine (à une date non précisée) « peut être assuré d'un accueil chaleureux ».

De notre correspondant
ALAIN JACOB

Pékin. — *La* Chine vient de faire en sens inverse, et en quelques mois, les trois quarts au moins du chemin politique parcouru depuis la révolution culturelle. Comme une partie du même chemin avait déjà été accomplie dans les deux années qui suivirent la mort de Mao (*c'est-à-dire de l'automne 1976 à* l'automne 1978), les survivances des « *nouvelles réalités* » apparues *il y a une douzaine d'années* sont devenues extrêmement rares. Les « *médecins aux pieds nus* » peut-être, dont on a encore peu parlé... *C'est* une exception et, pour le reste, qu'il *s'agisse* de l'idéologie, de la politique économique, des relations sociales, de l'éducation, de l'organisation du parti, de tout ce qui a une importance réelle dans la vie du pays, la table est à peu près rase.

Encore serait-il très insuffisant de dire qu'on en revient aux idées et aux méthodes qui avaient cours à la veille de la révolution culturelle, au début des années 60. *Le* point historique de référence est de plus en plus souvent reporté près de dix ans plus tôt, au milieu *des années 50. Ainsi une série* d'éditoriaux du *Quotidien du peuple* sur la politique agricole concluait-elle, le 28 janvier, que « *par rapport à l'époque antérieure à la libération, le niveau de vie des paysans était bien meilleur pendant la période d'instauration des coopératives agricoles* », mais que « *dans les années qui suivirent, la production agricole ne progressa que lentement* ». Autrement dit, c'est à partir des années 1957-1958, époque de la création des communes populaires, que l'on s'est trompé. Tout ce qui s'est fait depuis cette époque, ou presque, est à reprendre sur de nouvelles bases.

Comme il est en même temps beaucoup question de démocratie, de droits de l'homme, dans la presse pékinoise autant que dans les *dazibaos*, et que M. Deng Xiaoping a offert à Washington, après Tokyo, l'image d'un homme d'Etat qui a enfin compris les vertus du libéralisme, d'excellents esprits, sinologues avertis, saluent l'époque nouvelle comme l'« *aube de la liberté* » et reconnaissent enfin dans la République populaire post-maoïste une Chine à la fois regrettée et espérée.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

La planète grise

Les images qui traversent l'hiver sidérurgique dans le Nord ou en Lorraine, ce sont dans la brume, devant les bureaux de chômage, des rues noyées de silence, des alignements de cheminées aux feux éteints, des regards voyant l'avenir au ralenti : il y a vingt-cinq mille hommes des files d'ombre pressées immobilisés et, avec eux, tous ceux auxquels leur travail donnait du travail.

Des pans entiers de la France semblent ainsi détachés sur une planète en pénurie d'espoir, surgie d'un roman de science-fiction au chapitre intitulé : crise sociale. Et il y a actuellement vingt-cinq mille personnages du roman décidés à ce que ce ne soit pas le dernier chapitre.

BERNARD CHAPUIS.

« DEMAIN, LES AUTRES... », DU PROFESSEUR HAMBURGER

La défense de l'homme seul

par RENÉ HUYGHE, de l'Académie française

Il est assurément devenu banal, aujourd'hui, de constater la crise profonde, et *même exceptionnelle, qu'affrontent non seulement notre* société, mais la civilisation tout entière, dont elle a ouvert le dernier chapitre. *Et pourtant, la diagnostiquer, il y a peu d'années encore*, était aussitôt taxé de pessimisme. Il faut croire que les choses vont vite : c'est désormais un lieu commun. Ce n'est encore qu'une notion vague, *mal analysée et qui provoque surtout* des *réactions élémentaires*, quand ce n'est pas une panique presque animale, comme celle de la jeunesse en 1968. Le débat reste *confus ; les prises de position simplistes; on rejette la « société »*, cette entité commode et fictive qui n'est, au fond, que le total de ceux qui la contestent, partiellement ou globalement ; on entre en guerre avec elle plus ou moins radica*lement : cela va du « casseur », qui* brise les vitrines et incendie les autos, à l'intellectuel ou aspirant intellectuel qui rejette systématiquement toutes les valeurs reçues. La table rase que préconisait Descartes, afin d'édifier plus solide, se *ramènerait volontiers à une politique* de la terre brûlée.

Et la science elle-même, créatrice et idole des temps modernes, est souvent remise en cause : mère de *la technique, ne nous a-t-elle pas promis, voici un siècle, le progrès* perpétuel et illimité, pour finalement nous mettre en face de ses contrecoups imprévus et nocifs, *dont les pollutions physique et psychologique, voire les menaces nucléaires*, sont les manifestations les plus évidentes ? Et l'homme s'affole, s'insurge : il s'abandonne à la fièvre écologique, il se dresse avec *passion contre l'énergie atomique*, il s'élance aussi bien vers les *mystiques* frauduleuses que vers la foi astrologique. Dans les esprits comme dans les cœurs s'instaure peu à peu une anarchie impuissante *et confuse.*

(Lire la suite page 13.)



Le Monde

idées

CONFLITS

UN ENTRETIEN AVEC M. MAX ESCALON DE FONTON

Ainsi naquit la guerre

IL n'est probablement pas de civilisation qui ne garde en mémoire comme la nostalgie d'un lointain âge d'or dont la règle de vie aurait été perdue ; d'une harmonie universelle à laquelle l'homme participait et dont il s'est trouvé exclu à la suite de quelque faute grave, ou d'un « péché », pour lequel il expie, sans fin...

« *Si la paix régnait dans le paradis,* précise ironiquement M. Max Escalon de Fonton, préhistorien, directeur de recherches au C.N.R.S. et directeur des Antiquités préhistoriques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, *c'est sans doute parce qu'il n'y avait encore qu'un seul homme...* »

Une certitude, pour M. Escalon de Fonton, fondée sur plus de trente années d'expérience acquise lors des fouilles, notamment sur les principaux gisements préhistoriques français, et singulièrement sur ceux du midi de la France : de la plus lointaine origine connue de l'homme jusqu'à l'aurore du néolithique (environ 5000 avant Jésus-Christ), l'homme préhistorique, malgré la précarité de son existence et la brutalité de ses mœurs, n'a jamais connu la guerre. Pas même celle dite « du feu » chère à Rosny aîné. Qu'en conclure ? Que cet être primaire et fruste était en définitive meilleur que nous ?

« *Certainement pas*, répond le préhistorien. *Si l'homme de la préhistoire vit en paix avec ses semblables, c'est que les causes qui ont fait naître la guerre n'existaient pas encore.*

» *Bien qu'armé jusqu'aux dents, le chasseur de la préhistoire ne tournait pratiquement jamais sa hache ou son épieu contre son frère de race. Il réservait son énergie à la poursuite du gibier auquel il devait sa survie.* »

Depuis les temps immémoriaux, où il s'est peu à peu distingué de l'animal, jusqu'à la période « atlantique » (en Europe), soit quatre mille ans avant Jésus-Christ, l'homme a vécu de chasse, de pêche et du ramassage de plantes ou de rares baies sauvages qu'autorisaient de brefs répits dans un climat rigoureux, quasi boréal. Sa force, il l'employait à résister à un environnement hostile, lui qui est la plus faible des créatures.

« *Depuis plus de quarante mille ans,* explique M. Escalon de Fonton, *il nous ressemble comme un frère. Même front large et bombé, même volume encéphalique. Son squelette est un peu plus robuste que le nôtre, mais c'est nous qui sommes décadents. Disons qu'il ressemble, du point de vue morphologique, à ce qu'était un paysan d'Auvergne ou de Haute-Provence voici deux cents ans, lorsque la sélection naturelle jouait encore.* »

Cet homme vit en harmonie avec la nature. Car son idéal — et son intérêt, — c'est la stabilité. Bien intégré au milieu, il a soin de n'y prélever que ce dont il a strictement besoin. Il est vrai qu'il n'a guère le choix, sous un climat rigoureux, brièvement entrecoupé de périodes de faible réchauffement. Il chasse essentiellement le renne, qui lui fournit viande, peaux et outils.

Une alimentation presque exclusivement carnée et une sévère sélection naturelle sont deux freins puissants à la fécondité et à la prolifération de l'espèce. « *Sur un territoire grand comme la France,* estime M. Escalon de Fonton, *au magdalénien (10 000 ans avant Jésus-Christ), la « population » ne devait guère excéder cinquante mille individus.* »

Contre qui ferait-on la guerre ? Certainement pas contre un ennemi cherchant à établir une hégémonie territoriale ! Les espaces sont infinis, le gibier uniformément répandu. Il n'est que de le traquer en faisant en sorte que le chasseur ne devienne proie à son tour, face à l'ours, aux hordes de loups, aux grands carnassiers. Des centaines de sépultures l'attestent. Les seules blessures récoltées l'ont été à la chasse : fractures consolidées, empreintes de griffes puissantes qui ont entamé la substance osseuse, arraché la mâchoire ou un membre. Mais aucune « blessure de guerre », en dépit du maniement d'un impressionnant arsenal destiné à percuter, transpercer, saigner un gibier que l'on tente de pousser vers des pièges où le poignard aigu de silex, la lance, l'épieu, donneront l'estocade qui permettra d'achever la bête. La grotte de la Bouverie, près de Bagnols (Var), nous en fournit la panoplie (15 000 av. J.-C.).

La paix des chasseurs

Pendant des dizaines de millénaires, il en sera ainsi. C'est la « paix armée » de la préhistoire. Les chasseurs sont paisibles. Dans leurs habitats, on retrouve, par milliers, des armes gisant près des foyers. Mais les tombes ne fournissent jamais de traces d'un quelconque conflit de quelque envergure.

Mais cela viendra. Parce que quelque chose va peu à peu modifier l'équilibre et mettre en péril l'harmonie sociale et écologique.

Ce « quelque chose » est un phénomène nature : le lent, mais continu et notable réchauffement du climat, qui trouve son origine aux environs de 8 000 av. J.-C. Les travaux de sédimento-climatologie de M. Escalon de Fonton montrent la persistance du processus de réchauffement. Du froid rigoureux qui règne sur le magdalénien (13 000 à 10 000 av. J.-C.), où la moyenne annuelle ne dépasse pas 6° (avec des « hivers » à — 30°), on passe progressivement à un climat « tempéré frais » (à partir de 8 000 av. J.-C.) où la moyenne annuelle s'établit autour de 11,5°, avec des maxima à 20°.

Dès le néolithique ancien (5000 av. J.-C.) s'ouvre une période de « disharmonie » écologique qui va provoquer la fin du monde des chasseurs et enfanter celui des guerriers. *L'environnement de l'homme préhistorique va connaître une mutation sans précédent.* Sur des sédiments amassés durant des millénaires au fond des vallées et abandonnés par les glaciers en recul général et les cours d'eau en crue, des graminées et de l'herbe vont pousser, la chaleur aidant. Une herbe « toute neuve » dont le chasseur ne connaissait pas la tendre couleur. Elle va servir de nourriture à de nouvelles espèces herbivores. Parmi elles, l'une, particulièrement prolifique et facile à domestiquer : le mouton.

L'homme « invente » pragmatiquement l'agriculture. Il apprend à sélectionner les graminées à meilleur rendement. La présence de grains de blé dès le néolithique cardial ancien le prouve. La poterie progresse aussi. Et un jour, en plaçant sa viande de mouton dans une poterie remplie de cendre, l'homme commencera à résoudre certains problèmes de conservation des aliments. Dans sa « cuisine » auprès du foyer on relève les traces visibles de cette économie mixte qui voit se côtoyer la viande de gibier rapportée par le chasseur et la production « végétale » ou animale de l'agriculteur-pasteur. En outre, ces changements n'ont encore que peu de conséquences sur le mode de vie des hommes. La population demeure très clairsemée.

Il n'en sera plus de même à partir du néolithique moyen. Alors l'équilibre millénaire va se rompre. En Provence, comme ailleurs, le développement de l'agriculture entraîne un phénomène de sédentarisation. Il faut demeurer près des champs. Fini, le temps de l'errance au gré de chasses risquées mais fructueuses. Il faut surveiller la récolte. Il faut tirer de la terre de nouvelles nourritures, qui, plus riches en sels minéraux, vont développer la fécondité de l'espèce. Celle-ci va connaître une véritable explosion démographique, en même temps qu'elle se fixe sur un territoire plus restreint. Les grottes sont abandonnées. C'est la période où s'édifient de très nombreux « villages » dans le Midi, d'abord, puis, par expansion progressive, vers le Nord. Ils sont bâtis à proximité immédiate des cultures. Certains, tel celui de la Couronne, à l'est de Marseille, atteindront des dimensions considérables : 3 hectares, où sont groupées huit « fermes » entourées de cultures (2600 av. J.-C.).

Pour l'instant, l'homme est en train d'inventer la propriété. Il apprend à engranger ses richesses en prévision des mauvais jours. Il va aussi apprendre à défendre son bien contre celui qui le convoite. Car ces biens qu'il a su faire fructifier vont devenir — promiscuité aidant — objet de convoitises pour celui qui, moins habile ou moins chanceux, n'a pas su mener à terme sa récolte, ou l'a vue détruite par une harde de sangliers. La tentation va être grande de s'emparer des richesses du voisin plutôt que d'aller affronter les bêtes sauvages.

Entre 4000 et 3000 av. J.-C., le climat subit un nouveau réchauffement et devient plus humide, ce qui favorise encore la croissance des végétaux. Alors, la démographie humaine suit une courbe exponentielle, ainsi que l'attestent la multiplication spectaculaire du nombre d'habitants, de leur concentration... et le nombre croissant de leurs nécropoles. C'est là que les préhistoriens constateront que l'on est entré à plein dans l'« âge sombre » du néolithique et que, du passage du monde des chasseurs à la vie agro-pastorale, découle celui de l'état de paix à l'état de guerre...

« *Dès le néolithique moyen,* précise M. Escalon de Fonton, *nous commençons à rencontrer des tombes renfermant un squelette comportant une ou plusieurs pointes de flèches profondément plantées dans les os. Et, à partir du néolithique final et surtout du chalcolithique (2000 avant J.-C.), le contenu des tombes révèle qu'ont eu lieu de véritables génocides.*

» *Non seulement les restes des guerriers morts au combat comportent, souvent, quatre ou cinq pointes de silex profondément implantées dans la substance osseuse, indice d'un acharnement à détruire (sans parler de celles qui, enfoncées dans la chair, auront provoqué la mort par gangrène et que nous ne retrouverons pas), mais encore découvre-t-on, à leurs côtés, les restes de femmes et d'enfants visiblement massacrés au cours d'expéditions punitives. De même, trouverons-nous les traces de villages incendiés, vidés de leur population. C'est un combat organisé, prémédité. L'homme est devenu un loup pour l'homme.* »

« *Le chasseur nomade était paradoxalement stable,* précise M. Escalon de Fonton, *en ce sens qu'il avait une « activité non agissante » sur le milieu. Le producteur, lui, bien que sédentaire, est instable dans ses activités, ses réactions, et écologiquement « plus agité ». Chaque progrès s'accompagne de destructions, de conquêtes de terres nouvelles, par la guerre, le meurtre des hommes, des animaux, des plantes.* »

Voici venu le temps de l'affrontement fratricide. Qui n'est plus celui qui — chez les peuples chasseurs — pouvait se manifester au niveau des relations individuelles, mais qui est bien celui qui se produit à l'échelle de deux antagonistes dont l'un exterminera l'autre, parce qu'ils ne peuvent plus cohabiter. Il en sera ainsi chaque fois qu'une espèce proliférera excessivement. Le symbole de cet antagonisme fondamental se trouve dans le récit biblique, où l'on voit s'affronter Abel, le pasteur, et Caïn, l'agriculteur (récit contemporain de l'âge du cuivre). Plus près de nous, le génocide dont a été victime le peuple peau-rouge de la part des conquérants de l'Ouest américain nous permet de mieux comprendre ce qui a pu se passer au cours de la préhistoire. Cet antagonisme est « naturel », et la nature ne fait pas de sentiment...

« *Les vastes nécropoles aux fosses collectives, où sont hâtivement ensevelis des corps criblés de flèches, témoignent de la violence et de l'ampleur de cette lutte exterminatrice* », commente M. Escalon de Fonton.

Ainsi naquit la guerre. Du débordement de l'espèce humaine sur un territoire non extensible. La notion de propriété ne laisse plus de place à l'individu nomade. Et chaque augmentation de la « pression humaine » renforce l'agressivité. L'homme du vingtième siècle traîne après lui un lourd contentieux venu du fond des âges. Et il ressemble comme un frère, dans son comportement social, à un lointain ancêtre...

« *Toute la suite de l'histoire de l'humanité,* explique le préhistorien, *n'est que la poursuite logique et inéluctable des conséquences de la première rupture d'équilibre entre l'espèce humaine et le milieu qui la supportait.* »

La guerre est née voici près de six millénaires, alors que l'homme a commencé à se conduire en « locataire abusif » de la planète. Certes, des « progrès » lui restaient encore à accomplir. Mais, en ce domaine, comme dans tant d'autres, on allait, hélas ! pouvoir compter sur son génie...

Propos recueillis par
JEAN CONTRUCCI.

DÉSARMEMENT :

LA PART DU RÊVE ?

par ROGER MAYER (*)

CONCLUANT son bulletin du jour, au premier numéro de 1979, *le Monde* opposait à une année de diplomatie réaliste le retour de la France à la négociation du désarmement, se demandant s'il ne fallait pas y voir « *la part du rêve* ».

En ce domaine le scepticisme, certes, est compréhensible ; mais convient-il d'y contribuer en posant ainsi la question ? Car si la marche au désarmement est impossible, il faut bien adopter une politique, être réaliste : la logique impose donc d'aller jusqu'au bout, c'est-à-dire d'avoir une diplomatie, une politique militaire, une stratégie des ventes d'armes, qui concourent à la course aux armements.

C'est un fait : même depuis la fin de la guerre froide et ce que l'on est convenu d'appeler la « détente », parallèlement à la poursuite de laborieuses conversations sur le désarmement, la course aux armements s'est maintenue. Les chiffres essentiels en font foi (1). Depuis 1963, les dépenses mondiales d'armements ont crû de 40 %, atteignant aujourd'hui 400 milliards de dollars. Les effectifs des forces armées ont crû de 30 % et dépassent vingt-six millions d'hommes. Le commerce des armements dans le monde s'est multiplié par cinq. Plus de cinquante pays produisent des armes lourdes. Il y avait en 1963 à peu près quatre mille ogives nucléaires, quantité déjà capable d'anéantir bien des millions d'hommes. Aujourd'hui, il y a plusieurs dizaines de milliers d'ogives nucléaires, embarquées à bord de fusées plus précises et de plus longue portée ; cet arsenal représente la puissance d'environ un million de fois la bombe d'Hiroshima (un Hiroshima pour chaque cinq mille habitants de la planète). Le nombre des sous-marins nucléaires est passé de douze à deux cent cinquante.

Ces chiffres vertigineux (ou démentiels plutôt), qu'il faut rappeler sans cesse, posent bien des problèmes. Malgré leur surabondance, on continue de produire de plus en plus d'armements de plus en plus meurtriers et subtils. Il y a équilibre d'armements entre l'Est et l'Ouest, entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Mais un équilibre maintenu par une fuite en avant à peine entravée par les contraintes budgétaires et par les négociations SALT. Autrefois, il y a peu d'années, seules les nations industrielles avaient des armemenst notables ; maintenant, et c'était inévitable, les pays du tiers-monde sont engagés dans ce processus que seules de véritables mesures de désarmement pouvaient empêcher. La part des pays du tiers-monde dans les dépenses d'armements est passée, en quinze ans, de 4 % à 15 %. Il en résulte de nouveaux déséquilibres, notamment aux yeux de quiconque voit dans les armes le symbole de la contrainte et de la domination, le moyen de s'assurer ou de maintenir des avantages géopolitiques.

Les risques de déflagration mondiale paraissent aujourd'hui faibles ou nuls, c'est vrai. Mais qu'en sera-t-il demain avec la poursuite de l'accumulation des armements, alors que d'aucuns prêchent aujourd'hui non pas des doctrines de dissuasion, mais des doctrines d'emploi des armements ? Cette accumulation d'armements a par conséquent créé non pas un supplément de sécurité mais une illusion de sécurité. Sans tomber dans des simplifications génératrices d'illusions, sur le coût des armements et les possibilités de développement qui résulteraient de leur réduction, force est de constater que la course aux armements joue son rôle dans la crise et dans l'inflation mondiale, et peut-être un rôle plus important que la description qu'en apportent des analyses *sommaires et* passéistes.

Projets lointains

Une politique de désarmement doit être définie autrement, sans doute, que dans les pratiques des quinze dernières années : le contrôle des armements qui en est résulté, et qui était peut-être le maximum qu'on pouvait en attendre, n'a pas empêché la course aux armements. Dans le même temps, on a présenté des projets de construction complète et achevée de désarmement : il s'agit là de projets lointains qui ne semblent guère pouvoir démarrer avant longtemps. Entre ces deux démarches — les accords de contrôle des armements ou les constructions achevées de désarmement, — n'y a-t-il pas une voie nouvelle à explorer et mettre en œuvre pour la décennie à venir ? Une telle voie pourrait consister en une suite de démarches concrètes visant, comme les accords du type SALT, de faibles mesures de désarmement, des aspects partiels, mais en liant simultanément divers domaines des armements : armes nucléaires, armes classiques, bases militaires, déplacements de troupes *ou* de navires, budgets, moyens de contrôle... En somme, ne pas abandonner la pratique des petits pas, mais les accompagner de petits paquets de mesures conjointes, qui pourraient concerner à la fois les puissances nucléaires, y compris l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, mais aussi les autres puissances militaires.

Certes, cela est difficile, puisqu'il faut maintenir l'équilibre et la sécurité appréciée de chaque Etat. Mais ce pourrait être, dans l'esprit de la constitution du nouveau comité du désarmement, sur la base d'une égalité des parties et non sur la coprésidence exclusive des deux puissances ayant la panoplie nucléaire la plus complète.

La construction réaliste du désarmement, terme d'une longue patience, n'impose pas seulement et pas principalement une volonté persévérante et une imagination lucide des politiques et des hommes d'Etat : il nécessite une information de l'opinion publique et un soutien, voire une exigence, de celle-ci. Développer le scepticisme ne contribue certainement pas à substituer à l'illusion de la sécurité basée sur la course aux armements, une autre politique internationale qui seule correspond aux possibilités et aux exigences politiques et techniques de ce temps.

(*) Auteur de *Vers le désarmement*, secrétaire national du Mouvement français de la paix.

(1) Données extraites des annuaires du SIPRI (Stockholm International Peac Research Institute) et du document remis à la session spéciale de l'ONU.

VUES ET REVUES

par YVES FLORENNE

6 février, guerre et paix

LE 6 février 1934 a donné lieu à quantité de récits, Mémoires, témoignages et même romans, mais son histoire reste sans doute à écrire. Pour les plus jeunes générations, c'est, au mieux, une date trouble dans une préhistoire vague. Elle marque pourtant un point culminant dans la période de germination féconde à l'intérieur, et, à l'extérieur, de confusion paralysante qui permit à Hitler de préparer tranquillement son entreprise. Le 6 février, ce fut, pour les uns, l'explosion de la colère populaire contre une série de scandales politiques, policiers, financiers qui révélaient la dégradation de l'Etat ; pour les autres, un complot fasciste contre la République. Six jours après, une seconde manifestation, organisée par les partis de gauche et les syndicats, venait apporter une impressionnante réponse à la première, tout en lui donnant délibérément une figure qui n'était pas tout à fait la sienne : la suite le montrerait. En tout cas, le 6 et le 12 février sont les dates de naissance du Front populaire.

Ce qui ne fut certes pas populaire, c'est le malheureux gouvernement, et surtout ses jeunes ministres les plus résolus, et naturellement son chef, qui l'était peut-être un peu moins : Edouard Daladier partagea avec son ministre de l'intérieur Eugène Frot, la violente épithète de « fusilleur », qu'ils ne méritaient aucunement. Or, tous s'en relevèrent le mieux du monde, à commencer par le président du conseil qui devait connaître à son retour de Munich une popularité consternante. Tous : à la seule exception d'Eugène Frot, justement. Ou plutôt : injustement, car il méritait mieux.

Un procès qu'il intenta trente-deux ans après réveilla discrètement pour un instant le souvenir de son nom. Dans ses *Mémoires*, Jacques Duclos venait d'écrire : « *Daladier et Frot qui avaient donné l'ordre de tirer sur les manifestants...* » Ce qui n'eût été que le devoir d'un gouvernement de la République, s'il s'était agi d'un coup de force fasciste. Mais on sent que le mémorialiste s'est retenu d'écrire — peut-être a-t-il biffé le mot de premier jet — « sur le peuple ». Car il y avait tout le monde place de la Concorde, ce soir-là, y compris des communistes — *l'Humanité* n'avait-elle pas appelé à participer à la manifestation : celle du 6 ? — et, si longtemps après, il n'était que juste de leur donner ce souvenir. Pour se justifier d'avoir parlé librement, « *en historien* », Jacques Duclos allégua qu'il croyait qu'Eugène Frot était mort. Celui-ci apportait la preuve d'une vitalité qu'il manifeste toujours.

Les légendes aussi ont la vie dure. Celle-ci, en dépit du jugement rendu, était récemment reprise par les *Cahiers des amis de Robert Brasillach*, ce qui attira la protestation de l'avocat d'Eugène Frot, Mᵉ Louis Guitard. Très honnêtement, les *Cahiers* ont publié la plus efficace des mises au point « *pour l'honneur d'Eugène Frot* » : la belle plaidoirie prononcée en 1971, et qui est d'un historien autant que d'un juriste (1).

La critique que fait Louis Guitard des autres historiens du 6 février porte sur divers points, mais celui auquel il est le plus sensible, c'est qu'aucun d'eux n'a songé à recueillir le témoignage du ministre de l'intérieur : peut-être était-il plus commode de le tenir pour mort. Louis Guitard, bien entendu, l'a étudié à fond. Ainsi que celui des autres témoins directs, notamment les membres de la commission d'enquête. Il est acquis pour tout esprit de bonne foi que jamais, à aucun moment, l'ordre ne fut donné de tirer.

Contrairement aux rumeurs dont Jacques Duclos se faisait le lointain écho, et qui aggravent la légende par une autre, le ministre de l'intérieur n'avait cessé de garder la pleine maîtrise de soi, comme celle des événements. Mᵉ Guitard rappelle qu'Eugène Frot comptait parmi les dauphins du régime et que le président de la République songeait à lui pour « *dénouer la crise* ». Il avait retiré son acceptation de participer au ministère Daladier, certains engagements politiques n'ayant pas été tenus. C'est parce que le président du conseil lui demanda si cette décision était motivée par le désir de « *tenter lui-même sa chance* » qu'il accepta ce ministère de l'intérieur pour lequel il n'avait aucun goût. Tel fut le coup de dés où se joua un destin politique, et peut-être un peu plus. Louis Guitard rapporte ce mot d'Eugène Frot, au lendemain du 6 février : « *Les trois jours qui viennent de s'écouler m'ont plus appris sur la lâcheté humaine que les quarante années qui les ont précédés.* »

« La garde sur le Rhin »

Au long des mois, M. Emile Roche égrène dans *la Revue des Deux Mondes* des « souvenirs » qui sont des mémoires, combien précieux venant d'un tel témoin, et qui a été lié et a collaboré avec des hommes comme Caillaux et Briand. Dans les pages dernièrement parues, il évoque ces deux tempéraments si opposés qui avaient en commun la passion de la paix. « *Il faut vous rapprocher de Briand* » : conseil impérieux au journaliste qu'est alors Emile Roche ; et, plus impérativement encore : « *Il faut la paix.* » Il raconte comment, à Genève, « *le vieux Briand qui va mourir* » (c'est Briand lui-même qui parle) le convertit à la S.D.N., lui, sceptique, qui découvre soudain « *un monde mystique* ». Et Caillaux, peu sensible au mysticisme comme à la magie, se laissant aller à l'émotion et parlant du « *vieux sorcier celte* ».

De Caillaux, Emile Roche publie des textes importants : sur un entretien avec Briand, justement, où Poincaré est mis en cause ; et surtout, le « testament politique » de son maître. Dans l'un de ces écrits, il est curieux de voir Caillaux, après Foch, et à peu près en même temps que de Gaulle, presque dans les mêmes termes, réclamer « la garde sur le Rhin », le « *limes romanus* » (2).

Briand, Genève encore — mais sept années plus tôt. *Cadmos* (3) publie un extrait inédit du *Journal* de Romain Rolland : le dramaturge y découvre une verve ironique et satirique comme spectateur de la grande première de la Société des nations, le 1ᵉʳ septembre 1924. « *Malhonnête comédie (...), farce jouée par des acteurs peu consciencieux...* » Les traits sont aussi cruels pour ces acteurs-là que pour la pièce : « hypocrisie de l'institution », « presse qui ment », parce que « stipendiée par la finance américaine ».

Entouré de Salvador de Madariaga, pour qui les Etats-Unis sont « *un corps immense avec un tout petit cerveau* », et de H.-G. Wells, anticipateur optimiste, plein d'espoir... pour dans trois cents ans, Romain Rolland ressentait avec une vivacité particulière cette « hypocrisie » dans une autre comédie : celle du désarmement. Le général Gallois pense de même dans *l'Appel* (4). L'imposture est déjà dans le mot. Elle ne disparaît pas, si même on parle, plus modestement, de limitation des armements. Dans cet exposé, qui mériterait d'être largement diffusé, son auteur montre qu'il s'agit tout au plus d'une perspective, sans commencement de réalisation, pour le ralentissement éventuel d'un surarmement délirant. Mais 1924 était encore, pour l'art de la guerre, une période « classique », et même lyrique. Madariaga, justement, présidait la commission du désarmement. « *Un poète !* » se récriait Romain Rolland. La réponse fut : « *Et qui, sinon un poète ?* »

Ce sera le mot de la fin : plus vrai encore aujourd'hui. A cela près qu'on n'aperçoit rien qui ressemble à un poète dans les lieux où continue de se tenir le même discours, jusqu'ici, sans conséquences.

(1) Nᵒ 23, C.P. 2755 ; 1002 Lausanne, Suisse.

(2) Numéros d'octobre, novembre, décembre.

(3) Hiver 78, directeur Denis de Rougemont, villa Moynier, 122, rue de Lausanne, 1211 Genève 21.

(4) Numéros septembre-octobre et novembre, 89, rue de Lille (7ᵉ).

Le Monde

étranger

LA RÉVOLUTION EN IRAN

L'ayatollah Khomeiny menace de la « punition d'Allah » ceux qui agiraient contre son gouvernement provisoire

De notre envoyé spécial

Téhéran. — L'ayatollah Khomeiny a tourné une nouvelle page de l'histoire de l'Iran. Il l'a fait, le lundi 5 février, en chargeant M. Mehdi Bazargan de *former* un gouvernement provisoire qui aura pour tâche principale de remettre le pays *en marche* et d'organiser le référendum visant à instaurer la République islamique. Ignorant le premier ministre déjà en place, M. Chapour Bakhtiar, il a appelé « *le peuple tout entier à manifester pacifiquement à travers tout le pays pour exprimer son soutien à ce gouvernement islamique légitime* » et menacé de la « *punition d'Allah* » et des rigueurs des lois religieuses et civiles ceux qui agiraient contre lui.

Contrastant avec la solennité ampoulée du régime impérial, la cérémonie s'est déroulée en présence de quelque trois cents journalistes de la presse internationale et iranienne dans la petite salle de cinéma de l'école Alavi, près du Majlis (Parlement), en plein cœur de Téhéran, pendant que des milliers d'hommes et de femmes défilaient dans la cour en scandant « *Doroud Bar Khomeiny* » (« Vive Khomeiny »).

D'une voix monocorde, l'ayatollah a fait une nouvelle fois le procès de la dynastie et du régime dont il s'est attaché à démontrer l'illégalité. Il a rappelé qu'en 1925 Reza Khan avait, sous la menace de baïonnettes, réuni une assemblée qui l'avait proclamé roi.

Manifestant à plusieurs reprises son souci du légalisme, il a souligné que, par ses *manifestations* et par le nombre de ses martyrs, le peuple l'a désigné comme chef.

« *De plus,* a-t-il dit, *du point de vue religieux, je suis habilité à agir comme je le fais.* » Par la suite, en réponse à une question, il a affirmé que son initiative n'était pas en contradiction avec la Constitution de 1906, qui stipule que le peuple est la source du pouvoir. Son argumentation vise entre autres à couper l'herbe sous les pieds à M. Bakthiar, qui défend également le respect de la Constitution.

Après avoir souligné que le peuple s'était déjà prononcé dans la rue pour une république islamique, il a indiqué que le gouvernement provisoire organisera néanmoins un référendum à ce sujet pour que les formes soient respectées et qu'il ne puisse y avoir aucune contestation. Les étapes suivantes seront l'élection d'une Assemblée constituante qui approuvera la Constitution, puis l'élection d'un parlement. « *Les fonctionnaires, l'armée et tous les citoyens,* a-t-il dit, *devront obéir à ce gouvernement provisoire* », faute de quoi ils s'exposeront aux rigueurs de la loi.

Répondant aux questions des journalistes, l'ayatollah a estimé que l'armée n'interviendrait pas parce qu'elle a le sens de l'intérêt national et que, si elle le faisait, il en appellerait au peuple et, qu'en tout état de cause, elle s'exposerait au « *châtiment de Dieu et de la loi* ».

De son côté, M. Bazargan, après avoir remercié l'ayatollah et le conseil de la révolution de la confiance qu'ils lui ont faite, a également répondu aux questions. M. Bakhtiar ayant dit qu'il ne prendrait pas ombrage d'un « *cabinet fantôme* » mais qu'en revanche il ferait arrêter les ministres d'un gouvernement qui prétendrait agir comme tel, M. Bazargan a déclaré : « *Mon cabinet sera réel, sérieux et décidé. Si on veut nous arrêter, nous y sommes prêts tout comme la grande foule des combattants, quitte à affronter les balles. De toute façon, ce n'est pas une menace qui changera la volonté du peuple... le gouvernement islamique sera un des meilleurs du monde.* »

Interrogé sur ce qui venait de se passer, M. Bakhtiar — qui doit tenir une conférence de presse jeudi matin — a déclaré qu'il ne se laisserait pas faire, mais il a également précisé qu'en nommant M. Bazargan l'ayatollah Khomeiny a fait un geste de conciliation. Les religieux soulignent pour leur part que M. Bazargan est « *le meilleur trait d'union possible* » entre eux et les autres dirigeants politiques en raison « *de sa foi et de son militantisme* », et entre eux et l'université parce qu'il est un « *scientifique moderniste* ».

Choix habile également, car MM. Bakhtiar et Bazargan étant des amis de longue date, on imagine mal qu'ils s'affrontent violemment ; en revanche, on ne voit pas sur quel terrain ils pourront trouver un compromis pour faire sortir le pays de la situation insolite dans laquelle il se trouve, avec un double pouvoir. On précise cependant que les deux hommes sont toujours en contact.

La grande inconnue demeure l'armée. Le bruit a couru que le général Badrehi, commandant en chef de l'armée de terre et ancien commandant de la garde impériale, aurait mis en état d'alerte les troupes de la base de Lavizan, au nord de la capitale. Mais on note dans le même temps que pour la première fois depuis l'accession du chah au trône, en 1941, les élèves officiers qui ont reçu leur diplôme lundi ont omis de se référer au souverain en prêtant serment. Ils se sont bornés à jurer fidélité à Dieu, au Coran, à l'indépendance de l'Iran et au drapeau national.

Selon le journal *Kayhan*, l'ayatollah Khomeiny bénéficierait du soutien de quelque cinq mille officiers à la retraite, soit qu'ils aient été limogés, soit qu'ils aient démissionné en raison de leur hostilité à la politique du chah. Ces militaires ont conservé des groupes d'amis toujours en activité. L'existence de ce réseau ne suffirait pas à donner au chef religieux le contrôle sur une quelconque unité de l'armée, mais il pourrait contribuer à faire évoluer la situation dans le sens de l'apaisement.

En outre, toujours selon le quotidien, qui ne révèle pas ses sources, certains chefs militaires de premier plan auraient déjà fait savoir qu'ils souhaitaient jouer un rôle dans l'administration prévue par l'ayatollah Khomeiny, qui marquerait ainsi un point important.

La composition du gouvernement provisoire devrait être connue très rapidement. Déjà le bruit court que M. Bani Sadr aurait l'économie, Mᵉ Nazih, l'actuel bâtonnier, la justice, l'écrivain Asghar Sayed Djavadi, l'enseignement, et le colonel Nazimi la défense. Ces choix paraissent probables, mais ne sont pas encore certains.

PAUL BALTA.

Le « firman » de l'ayatollah

Voici le texte, ressemblant à un firman impérial, par lequel l'ayatollah Khomeiny a nommé M. Bazargan premier ministre du gouvernement provisoire :

« *Tenant compte de la recommandation du conseil de la révolution et suivant le droit légitime et légal découlant du vote de la majorité croissante de la presque totalité du peuple iranien, qui s'est exprimée au cours des marches et des manifestations amples et nombreuses en faveur de la direction du Mouvement, tenant compte de notre propre confiance en votre foi profonde dans la saine idéologie de l'Islam et de la connaissance que nous avons de votre lutte dans l'intérêt de l'Islam et de la nation, et sans tenir compte de votre appartenance à un parti ou à un groupe particulier, je vous charge de constituer le gouvernement provisoire afin que vous puissiez diriger les affaires du pays et plus particulièrement organiser le référendum, faire appel au suffrage universel pour passer du régime politique actuel à une République islamique, préparer l'élection de l'Assemblée constituante qui approuvera la constitution du nouveau régime et organisera l'élection des membres du gouvernement selon la nouvelle Constitution.*

» *Il est impératif que vous choisissiez et présentiez le plus tôt possible les membres du gouvernement provisoire conformément aux conditions prévues.*

» *Les fonctionnaires, l'armée et tous les citoyens collaboreront entièrement à votre gouvernement provisoire pour atteindre le but sacré de la révolution et restaurer l'ordre dans le pays : ils observeront la discipline nécessaire.*

» *Je prie Dieu tout puissant pour votre succès et celui du gouvernement provisoire en cette étape délicate et historique du pays.* »

Washington adopte un « profil bas »

De notre correspondant

Washington. — Le gouvernement américain semble avoir tiré les conséquences de son impuissance devant la situation en Iran. Suivant une partie des conseils contradictoires qui lui ont été prodigués de tous côtés depuis le début de la crise, il a adopté un « *profil bas* », évitant tout jugement tranché, même sur l'attitude de l'ayatollah Khomeiny malgré les vives critiques de ce dernier à l'endroit des Etats-Unis. La nomination du gouvernement « *de transition* » annoncée par le dirigeant musulman n'a donné lieu à aucun nouveau commentaire en faveur de M. Bakhtia : le porte-parole du département d'Etat s'est borné à renvoyer à la déclaration par laquelle Washington s'était dit prêt, le 4 janvier, à « *coopérer pleinement* » avec le gouvernement constitutionnel.

Pour le reste, les Etats-Unis se sont surtout bornés à garder le contact avec les milieux où leurs positions sont les plus fortes, ceux du haut commandement militaire. La mission à Téhéran du général Huyser, commandant adjoint des forces américaines en Europe, aurait, dit-on, permis d'éviter un putsch, donc probablement une guerre civile aux conséquences incalculables. Mais cette situation — ni cette volonté américaine — ne saurait tre considérée comme définitive dans les conditions chaotiques du moment.

Une autre délégation du Pentagone a réglé avec le gouvernement Bakhtiar le problème de la liquidation des commandes militaires excessives du chah. Le manque à gagner — 7 milliards de dollars, — est important, mais l'on ne pouvait guère s'attendre à moins. Enfin, les militaires américains ont obtenu de leurs amis iraniens que les équipements les plus perfectionnés livrés à Téhéran ne tombent pas dans des mains « *ennemis* ». Il s'agit notamment de 78 chasseurs F-14 et de 500 missiles air-air Phenix, dont le général Jones, président du comité des chefs d'état-major, a dit, lundi, qu'ils étaient « *en lieu sûr* », grâce à « *l'intégrité des militaires iraniens* ». Il s'est livré à un vif éloge de ces derniers, qui ont « *soutenu dans des conditions très difficiles le gouvernement légalement constitué* », cela bien que certaines unités aient connu des « *problèmes temporaires* » de discipline.

C'est aussi sur le plan militaire qu'une réaction s'organise à un niveau plus élevé, en direction non plus de l'Iran, mais des pays voisins. La mission que M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, entreprendra du 9 au 19 février dans quatre pays de la région — Arabie Saoudite, Jordanie, Israël et Egypte — est importante à plus d'un titre : c'est la première fois qu'un tel responsable fait un tel voyage, et les événements d'Iran en ont modifié à la fois le programme et l'accent.

La tournée avait été préparée dès le printemps de 1978, essentiellement pour examiner les besoins de défense d'Israël et de l'Egypte à la lumière des négociations de paix entre les deux pays. Le projet fut reconfirmé après Camp David, mais ce n'est que récemment que l'escale de Ryad y a été ajoutée. La révolution en Iran a suscité, indique-t-on ici, une intense anxiété chez les dirigeants saoudiens. Ceux-ci ont demandé une manifestation de soutien américain et n'entendent pas se contenter de la visite que leur a faite récemment une escadrille américaine de F-15 non armés.

Conscients de l'importance de l'enjeu, des difficultés que cette crise a créées dans les relations américano-saoudiennes et des toutes récentes « *ouvertures* » de Moscou en direction de Ryad, les dirigeants américains auraient décidé de hausser la mise. M. Brown, indique-t-on de bonne source, aurait pour mission d'explorer la possibilité d'un accord de défense régional englobant l'Arabie Saoudite, l'Egypte et les Etats-Unis, avec l'accord tacite d'Israël. Une organisation faisant intervenir les trois atouts propres à ces pays — la technologie américaine, la puissance financière de l'Arabie Saoudite et celle de l'Egypte en hommes — serait de nature, pense-t-on ici, à apaiser les craintes de ces pays devant les menaces d'encerclement par l'influence soviétique.

Accessoirement, ce projet permettrait de ramener l'Arabie dans le « camp de la paix » en la rapprochant de l'Egypte. Un des problèmes triangulaires sur lesquels la mission Brown aura à se pencher est la conclusion de l'affaire des ventes d'avions décidée par M. Carter il y a un an : Ryad rechigne à payer le prix — en hausse par rapport aux prévisions initiales — demandé par Washington pour les F-5 à livrer à l'Egypte. Ces difficultés, pense-t-on ici, ont aussi des causes politiques. Elles devraient s'aplanir si les Etats-Unis aident l'Arabie Saoudite à surmonter son « complexe d'abandon » actuel. Une étape importante à cet égard sera la visite que le prince Fahd, principal responsable de la diplomatie saoudienne, doit faire à Washington début mars.

MICHEL TATU.

PORTRAIT

M. Bazargan : un scientifique profondément religieux

Amis de longue date, M. Mehdi Bazargan, premier ministre choisi par l'ayatollah Khomeiny, et M. Chapour Bakhtiar, premier ministre désigné par le souverain, ont en commun d'avoir étudié en France, d'être des hommes de caractère et des démocrates, et d'avoir fait de nombreux séjours dans les prisons du chah pour avoir lutté contre son régime. Deux points fondamentaux les séparent cependant : le premier est un scientifique profondément religieux, le second un littéraire farouchement anticlérical.

Mince, sec, chauve, visage buriné et sévère qu'éclaire parfois un sourire malicieux, regard perçant, barbiche blanche, M. Bazargan accuse d'autant moins ses soixante-treize ans qu'il est d'une débordante activité et continue à pratiquer l'alpinisme. Né, en 1905, à Téhéran dans une famille de commerçants, il fait ses études dans une des premières écoles modernes du pays, où dominait alors l'enseignement coranique, avant d'entrer à l'Ecole centrale de Paris.

De retour en Iran en 1936, il devient chef du département de construction de la banque Melli. Professeur de thermodynamique (machines thermiques) à la faculté d'ingénieurs de l'université de Téhéran, il sera un des proches collaborateurs de Mossadegh. Celui-ci le nomme à la tête de la commission chargée de la liquidation de l'Anglo Persian Oil Company, qui vient d'être nationalisée. Il sera le premier P.-D.G. de la National Iranian Oil Company, qui lui succède.

Après la chute de Mossadegh en 1953, il adhère au Mouvement de résistance nationale, clandestin, créé par M. Zandjani, et y milite avec M. Bakhtiar. Il fait partie du groupe qui, autour de M. Hassan Nazih (l'actuel bâtonnier de Téhéran), décide, le 21 juillet 1960, la reprise des Marxisme est-il scientifique ?. la *Mossadegh. Un an plus tard cependant, il quitte le Front et fonde, en mai 1961, avec l'ayatollah Taleghani, Mᵉ Nazih, et un professeur de géologie, M. Yadollah Sahabi, le Mouvement de libération de l'Iran (M.L.I.).*

Considérant l'islam comme une « religion politique » *capable de faire face aux exigences du monde moderne, le M.L.I., qui est favorable au non-alignement sur le plan international, attire les étudiants, les professeurs, les médecins, les ingénieurs et d'autres catégories sociales qui en font, jusqu'à son interdiction quelques années plus tard, le parti le plus puissant du pays. C'est d'ailleurs à la suite de cette interdiction que des ingénieurs, anciens membres du M.L.I., créeront l'Organisation des combattants du peuple (Moudjahidine), mouvement de guérilla urbaine et rurale.*

M. Bazargan a toujours refusé d'être un « permanent » *appointé par son parti. Il vit de son travail dans la société de construction qu'il a créée il y a quelques années. Homme simple, modeste, intègre, ses amis disent de lui qu'*« il est si pur qu'il n'y a pas de mot pour qualifier sa pureté ».

Au cours de sa carrière, il a publié une centaine d'ouvrages, d'opuscules et d'articles consacrés à la religion, à la politique et aux problèmes scientifiques : la Libération de l'Inde, le Marxisme est-il scientifique ? la Thermodynamique humaine et Résurrection et Idéologie, *qui traite plus particulièrement du gouvernement islamique.*

Au cours de l'année écoulée, il a créé, avec Mᵉ Lahidji, l'Association iranienne pour la défense des libertés et des droits de l'homme, dont il préside le comité exécutif en même temps que le comité pour la défense des prisonniers politiques.

Nommé premier ministre par l'ayatollah, il l'a remercié en ces termes, qui reflètent son tempérament : « Vu ma faiblesse et mes défauts, je ne devrais pas accepter une telle charge. Mais je veux suivre le même chemin que vous avez tracé dès le début, confiant, résolu et plein de foi... C'est pourquoi j'accepte cette mission et suis prêt à en affronter les dangers, les peines et les difficultés. » — P. B.

La longue attente de Qom

(Suite de la première page.)

Enveloppé dans une longue cape brune, la barbe à peine blanchie, les yeux éternellement mi-clos, il murmure plus qu'il ne parle : « *Je suis là pour aider le peuple, lui dire la bonne voie et résoudre ses problèmes. Notre révolution progressant, les gens ont perdu confiance dans les représentants de l'autorité officielle. Ils se sont organisés et ont prouvé qu'ils savaient être efficaces : ils assurent leur sécurité, nuit et jour, ils ont supprimé les paperasses inutiles. Je ne suis là que pour coordonner leurs activités et veiller à ce qu'ils ne transgressent point la loi islamique...* »

Un modèle, Qom ? Une image de l'Iran de demain ? Lieu saint des chiites, comme Méched, à la lisière orientale du pays, la ville, située, elle, au sud-ouest de Téhéran, n'a en fait guère été ébranlée par le modernisme souvent aveugle et dévorant qui a bouleversé le pays. Téhéran n'est qu'à trois heures de route, mais elle paraît déjà lointaine, cette capitale sans âme ni forme, symbole monstrueux d'un régime qui fit religion — et profit — du béton. Qom, c'est déjà la province. Une province — sainteté oblige — que l'islam militant a préservée des perversions du siècle. Rien ne semble lui échapper, il dicte, imprime, rythme les gestes quotidiens, autorise ou interdit. Et aujourd'hui gouverne.

Qom, susurre un étudiant qu'un long séjour en Occident a habitué à l'irrespect, « *c'est un vol de tchadors sur un nid de mollahs* ». Audace à peine chuchotée (le jeune homme n'en est pas moins « *pour Khomeiny* » : « *Lui seul pouvait faire tomber le chah* »). On ne voit, il est vrai, dans ces ruelles de la vieille ville, où flotte un nuage de poussière, que femmes voilées et religieux enturbannés. Il y avait un cinéma : on l'a brûlé, « *ce qu'on y montrait était totalement étranger à la culture du peuple...* ».

Rien d'étonnant, finalement, que tout ou presque ait commencé là. C'était il y a quinze ans : une première fois arrêté et éloigné de Qom, l'ayatollah Ruhollah Khomeiny y était revenu... pour dire — plus haut et plus fort — ce qui lui avait déjà valu les fureurs du régime : que l'Iran vivait sous la botte d'un dictateur à la solde de l'étranger... Cette fois on l'exila. Etait-il donc plus dangereux encore au-delà des frontières ? Début janvier 1978, un quotidien de Téhéran, dûment inspiré par le gouvernement, crut bon de le traîner dans la boue : le chef vénéré de la communauté chiite n'était qu'un « *homosexuel financé par les Anglais* ». L'injure mit le feu aux poudres. Et c'est à Qom, de nouveau, que tout explosa : les étudiants de l'université coranique manifestent, l'armée tire et tue. Il faudra, pour avoir le droit d'enterrer les victimes, payer à prix d'or... les balles qui les ont tuées.

L'ayatollah veut retrouver sa ville sainte et sa maison d'ascète, une ruelle comme une autre, à deux pas d'un terrain vague. La porte, qui devait être bleue, ouvre sur une courette pavée plantée de quatre arbres rabougris autour d'un minuscule bassin. Les trois pièces sont nues, murs blancs et tapis au sol. Quelques vieux livres poussiéreux sont restés sur la cheminée, comme si, depuis quinze ans, nul n'avait osé y toucher. Au milieu trône un vieux poêle à charbon, comme une relique de la « *communale* » d'avant-guerre... « *Nous avons des palais, mais notre chef est un homme simple qui vit en pauvre et se nourrit de pain, de soupe et de fromage* », explique fièrement un jeune qui sert de guide. Là, près de la fenêtre, en surplomb sur la cour intérieure, « *il* » s'asseyait et écoutait, des heures, les fidèles qui venaient lui parler.

Qom l'attend, sans faste ni fièvre. « *Il arrivera sûrement dans les jours qui viennent,* assure l'ayatollah Yazdi. *Je l'ai vu ce matin, il ne m'en a rien dit, mais je sais qu'il ne prie que deux fois dans la journée, comme tout musulman qui voyage moins de dix jours.* » Il en est pourtant que le retour du « *grand prêtre* » ne semble pas trop émouvoir. Parmi eux, peut-être, l'un de ses propres pairs, l'ayatollah Shariat Madari. Leurs photos, çà et là, sont jointes sur les murs de Qom. Mais qui ignore encore ce qui les sépare ? L'un prêche la modération et incline au compromis, quand l'autre a fait vœu d'intransigeance.

Qu'importe, paraît répondre l'ayatollah Madari dans un demi-sourire. « *Maintenant qu'il est revenu, il va pouvoir constater, de l'intérieur, ce qui se passe vraiment dans le pays.* » Façon de dire, non sans élégance, que l'éloignement le trompait... Sur le fond pourtant, rien à première vue n'oppose les deux plus grandes figures du chiisme iranien. Tous deux se déclarent aussi farouchement hostiles aux *concessions sur les principes* de la révolution et la nature du régime qu'elle prépare. L'un et l'autre s'affirment partisans d'une « *voie pacifique* » sans pour autant exclure — tous moyens étant épuisés, — le recours aux armes de la « guerre sainte ».

La République de demain ? L'ayatollah Madari élargit son sourire. A sa droite, un scribe scrupuleux note sans rien perdre. A gauche, un jeune Anglais converti à l'islam, tignasse rousse et costume de velours sous une longue cape noire, un air à sortir d'Eton plutôt que de l'école coranique, boit les paroles du maître. « *L'islam s'oppose aux dictateurs et au totalitarisme,* dit-il. *La République qui se conforme à ses lois respectera la volonté de la majorité...* » Et l'opinion des autres ? « *Tout autant,* conclut-il. *Les marxistes eux-mêmes seront libres de penser selon leurs convictions. Mais non de propager leur idéologie : leur propagande suscite des turbulences néfastes au sein du corps social...* »

DOMINIQUE POUCHIN.

● *Trois bombes ont explosé* dans l'immeuble où sont situés les locaux de l'agence de presse américaine United Press International (U.P.I.) dimanche soir 5 février, à Téhéran, a annoncé lundi Radio-Téhéran. Un groupe d'extrémistes musulmans a revendiqué la responsabilité de l'attentat. — (A.F.P.)

PROCHE-ORIENT

Egypte

LES AUTORITÉS DÉMENTENT AVOIR ROMPU LEUR CONTRAT AVEC LE CLUB MÉDITERRANÉE

(De notre correspondant.)

Le Caire. — « *Le gouvernement égyptien n'a pas résilié le contrat qui le lie au Club Méditerranée pour la location du palais Manyal au Caire, mais il ne le renouvellera pas lorsqu'il sera venu à échéance le 30 novembre prochain* », a déclaré le lundi 5 février M. Amine Abdel Hafez, ministre du tourisme. Il a ensuite précisé que la gestion du Manyal serait mise en adjudication à la fin de cette année, « *sur la base du partage des revenus* » entre la société adjudicataire et l'Etat égyptien, le système de la location à tarif fixe n'étant plus profitable pour ce dernier.

Le ministre n'a pas précisé si le Club Méditerranée serait admis à poser sa candidature à cette adjudication. Il a, au contraire, laissé implicitement entendre que cela serait possible puisque « *le Club Méditerranée n'est pas sur la liste noire du bureau arabe de boycottage d'Israël* ».

Ces déclarations ont fait sensation au Caire, où les milieux économiques étrangers considèrent que les responsables du tourisme égyptien sont revenus sur leur décision, annoncée la veille, de résilier le contrat de location du Manyal avec le Club, sous prétexte que ce dernier — installé en Egypte depuis 1968 — se trouve sur la liste du boycottage arabe, ce que Le Caire n'aurait appris que « tout récemment » (*le Monde* du 6 février).

La « liste noire »

Le ministre égyptien du tourisme a démenti le 5 février les propos que l'agence gouvernementale de presse MENA et deux quotidiens officieux cairotes lui avaient prêtés la veille, et selon lesquels l'Egypte « *avait décidé de résilier le contrat conclu avec le Club Méditerranée (...) en raison de la présence de cette société sur la liste noire du boycottage d'Israël* ».

L'agence MENA indiquait encore que le ministre du tourisme avait fait part de cette mesure au cours d'une séance à huis clos du Parlement, mais que le compte rendu officiel de la séance n'avait pas encore été entériné officiellement, ni le décret de résiliation du contrat signé.

La nouvelle avait suscité une vive émotion dans la capitale égyptienne, mais cependant l'opinion publique avait été préparée à une éventuelle éviction du Club sinon d'Egypte, du moins du palais Manyal, par une très violente campagne de presse utilisant contre l'organisation française de vacances des arguments politiques, moraux et même raciaux.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

LES NÉGOCIATIONS SUR LE TRAITÉ DE PAIX VONT SE POURSUIVRE ENTRE LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES AMÉRICAIN, ISRAÉLIEN ET ÉGYPTIEN.

La prochaine étape des négociations sur le projet de traité de paix israélo-égyptien sera une rencontre des ministres des affaires étrangères américain, israélien et égyptien, a déclaré, lundi 5 février, le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, devant la commission des relations internationales de la Chambre des représentants, à Washington. Le secrétaire d'Etat n'a indiqué ni la date ni le lieu de cette future rencontre.

« *L'interprétation du projet de traité de paix et les questions concernant la façon dont les habitants de la rive occidentale du Jourdain se gouverneront doivent être résolues en même temps* », a déclaré M. Vance devant les membres de la commission. M. Vance a confirmé qu'aucun progrès n'avait été réalisé au cours de la mission au Proche-Orient de l'ambassadeur spécial des Etats-Unis, M. Alfred Atherton, mais que celle-ci avait permis de poser les bases d'une rencontre ministérielle, en clarifiant les positions des parties.

De son côté, M. Ytzhaak Rabin, chef de l'opposition travailliste israélienne, a déclaré, lundi 5 février, à Genève que l'Egypte et Israël signeront un traité de paix à la fin d'avril, mais qu'un sommet entre les Etats-Unis, l'Egypte et Israël sera encore nécessaire. — *(A.F.P.)*

● *Le ministre libanais de l'intérieur*, M. Salah Salman, a demandé, lundi 5 février, au service de l'état civil de supprimer sur les nouvelles cartes d'identité la mention de la confession, annonce l'agence nationale d'information. De nombreuses personnes ont été enlevées et exécutées durant la guerre civile au Liban pour le simple fait que leur religion, chrétienne ou musulmane, était précisée sur leur carte d'identité. — *(A.F.P.)*

ASIE

Pékin ou la démocratie élitiste

(Suite de la première page.)

La nouvelle démocratie chinoise, si l'on veut bien garder son sang-froid, appelle pourtant des jugements plus nuancés. Il faut d'abord, en y regardant de plus près, la débarrasser de diverses scories pour identifier ce qu'il y a d'authentique, de réellement « *démocratique* », dans le foisonnement d'idées, les remises en cause, les revendications de ces derniers mois.

Libertés et « disco »

Laissons de côté d'abord les « *appels au président Carter* » et autres autorités étrangères ou internationales qui résultent de contagions sinon de collusions accidentelles avec des événements ou des personnalités n'ayant rien de chinois. L'écho de telles manifestations à l'étranger est en tout cas hors de proportion avec leur signification en Chine même, les observateurs américains les plus qualifiés sont les premiers à l'admettre.

Scories également les textes, *dazibaos* ou articles de toute évidence inspirés pour exercer des pressions sur des personnages déterminés alors que ceux-ci étaient l'objet d'attaques précises dans les réunions à huis clos des plus hautes instances du régime. Voici un exemple : la presse communiste de Hongkong a révélé que, lors de la « *conférence de travail* » qui a précédé le plénum de décembre, le général Xu Shiyu, membre du bureau politique et commandant de la région militaire de Canton, s'est référé au nom de Khrouchtchev pour accuser M. Wang Dongxing, vice-président du comité central, de noirs desseins dans la succession à terme de Mao. Au même moment (*le Monde* du 21 novembre 1978) le *Quotidien du peuple* rappelait comment l' « *arriviste et comploteur Khrouchtchev* (1) » avait profité du fait que les erreurs de Staline avaient été insuffisamment mises au jour pour usurper le pouvoir. Après les décisions consécutives au plénum de décembre, la relecture de certains textes est édifiante : leurs auteurs bénéficiaient de liaisons directes avec quelques-uns des acteurs principaux de la confrontation en cours au sommet du régime. Le peuple a peu à voir dans ces manœuvres de palais. Dans d'autres pays, cela s'appelle des « fuites », et personne ne prétend y voir des manifestations de démocratie.

Il reste, quand on a ainsi fait la part des choses, qu'un climat politique nouveau est apparu. Cela est particulièrement sensible pour les résidents étrangers, qui commencent enfin à pouvoir nouer des relations amicales en milieu chinois. Surtout un débat d'idées s'est ouvert non seulement à travers les *dazibaos* mais aussi dans la presse sur les transformations futures du système politique. Le journal *Clarté*, après avoir parlé d'élections au scrutin secret, n'a-t-il pas été jusqu'à prôner l'existence « *d'une opposition au sein de la démocratie socialiste* » ? Le débat sur le « *critère de la vérité* », lancé en juin par M. Deng Xiaoping lui-même, dans un but politique précis — obliger les dirigeants à tous les échelons à se compter sur le terrain de la fidélité à l'héritage maoïste et, finalement, à rallier en masse le courant incarné par le vice-premier ministre, — a dépassé ses objectifs et ouvert la voie à une nouvelle liberté d'expression. Liberté mesurée, certes, et dont chacun se demande si elle n'est pas menacée, mais génératrice d'une animation incontestable des esprits, explicitement souhaitée d'ailleurs par le président Hua Guofeng.

Liberté d'expression accrue, liberté de mœurs également plus étendue. On danse désormais tous les mercredis soir à Pékin dans les salons du Palais des minorités, sur une musique type « *disco* » que de jeunes Chinoises en pull et pantalons collants ont très vite appris à suivre. Les spectacles, la télévision, ont montré fort peu d'œuvres originales jusqu'à présent mais s'ouvrent de plus en plus à des productions étrangères. On attend encore une création littéraire nouvelle, mais les peintres de toutes générations s'en donnent à cœur joie, et il faut s'attendre à d'étonnantes découvertes sur un art moderne en pleine éclosion.

Il est rassurant enfin de voir remettre à l'honneur des notions de légalité, de respect des droits du citoyen, d'égalité devant la loi, de condamnation de l'arbitraire qui s'étaient fortement estompées depuis les luttes de la révolution culturelle au nom de la « *dictature intégrale du prolétariat* ». Ce serait faire un mauvais procès à la direction de lui reprocher des développements souvent ambigus sur les relations entre « *démocratie socialiste* » et « *dictature du prolétariat* », sur le contenu pratique du « *centralisme démocratique* ». Le régime après tout part de ce qu'il est et ne saurait se transformer qu'à partir des bases politiques et sociologiques sur lesquelles il repose encore.

Comment se fait-il que cette tentative de transformation, de rénovation, laisse un arrière-goût de doute quant à ses véritables intentions ? Si démocratie il y a, tout d'abord elle conserve un caractère platonicien qui représente certainement un progrès par rapport au régime impérial, mais ne saurait satisfaire dans un système en principe socialiste. Tous les observateurs, chinois ou étrangers, admettent que les débats en cours concernent essentiellement une couche très mince de la population, qui a loisir de s'y intéresser. « *La pauvreté du niveau de vie n'est qu'un problème secondaire*, écrivait à la mi-janvier l'auteur d'un *dazibao*, *le plus grave est l'ignorance intellectuelle.* » Il y a quelque chose de choquant à lire ces lignes au moment même où *le Quotidien du peuple* évoque le cas, qui n'a rien d'exceptionnel, de paysans dont le revenu quotidien est de l'ordre de 8 fens (22 centimes environ). Le coût de la vie a beau être bas, c'est tout de même très peu, et il y a fort à parier que les gens disposant de ces ressources considèrent l' « *ignorance intellectuelle* » comme un mal moins grave que leur pauvreté.

Au nom de qui parlent les défenseurs de la démocratie ? Paradoxalement, les jeunes gens avec qui l'on peut discuter devant le « *mur de la démocratie* » sont conscients du décalage entre leurs revendications et la condition réelle de sept cents millions de paysans. *Mais* l'accession de ces derniers à une vie démocratique, disent-ils, ne pourra résulter que de la modernisation de l'agriculture. Ce qui vaut pour le monde rural s'applique aussi dans une large mesure au monde ouvrier, et l'on arrive à l'idée d'une démocratie pour ainsi dire prise en charge par les classes dirigeantes : le parti, d'une part (au sein duquel fonctionne le centralisme démocratique avec critique et autocritique), les intellectuels, d'autre part, dont *le Quotidien du peuple* assurait, le 4 janvier, qu'ils constituent désormais « *un contingent de la classe ouvrière qui travaille intellectuellement* ». Vu de près, l'amalgame paraît osé.

Des groupes restreints de privilégiés

La nouvelle démocratie, d'autre part, s'exerce presque exclusivement à sens unique. Sous prétexte que la vie politique des douze sinon des vingt dernières années a été « anormale », la référence à cette période de la révolution ne peut être que négative. Il est un peu trop facile de faire porter à Lin Biao et à la « bande des quatre », voire à Mao, en y mettant les formes, la responsabilité exclusive des décisions prises depuis 1966. La persistance d'un courant qui demeure attaché à certaines au moins des opérations des dix dernières années est attestée par l'inlassable campagne contre les « survivances d'influences néfastes » et l'invitation répétée adressée aux cadres de « réformer leur mode de pensée ». Simple poids des habitudes ? Lorsqu'il s'est agi de l'éducation, par exemple, les points de vue que *le Quotidien du peuple* a cités pour les réfuter ont donné l'impression qu'il s'agissait d'autre chose et que certains responsables ne sont pas d'accord avec les choix « élitistes » qui dominent la politique actuelle. Ceux-là toutefois n'ont pas droit à la parole et ne sont invités qu'à faire leur autocritique pour se conformer au courant dominant. Les commentaires de presse sont édifiants sur ce point lorsqu'ils expliquent que les erreurs de gauche sont en définitive plus dangereuses que celles de droite et que l'expression d'opinions différentes est acceptable dans la mesure où elle contribue « *à la réalisation des quatre modernisations dans la stabilité et l'unité* ». Estimer, par exemple, ce qui est pourtant tentant, qu'il existe toujours « *une bourgeoisie au sein du parti* » n'est pas une opinion que l'on a le droit d'exprimer. Peut-on croire qu'elle était seulement celle de M. Zhang Chunqiao, membre de la « bande des quatre » ?

Sur le plan des faits, enfin, on ne peut qu'être frappé par les faveurs que le nouveau régime accorde à des groupes plus ou moins restreints de privilégiés. Les mesures annoncées au profit des « *anciens capitalistes* » en sont l'exemple le plus étonnant. Mais elles relèvent d'un courant qui tend d'une manière générale à accorder des avantages aux éléments déjà les plus favorisés de la population. On dira que ceux-ci — intellectuels, propriétaires, cadres — ont beaucoup souffert pendant la révolution culturelle et qu'ils ont droit à des compensations. Il reste que la politique actuelle, sous prétexte de lutter contre l' « égalitarisme », est génératrice d'inégalités peu conformes à l'esprit de la démocratie socialiste. Il arrive que des auteurs de *dazibaos* ou des orateurs dénoncent ces inégalités, par exemple les privilèges exorbitants de logement accordés à certains personnages par rapport aux conditions dans lesquelles vit l'ouvrier moyen. Dans l'ensemble, il s'agit là cependant de voix isolées, et, si la presse invite les cadres à ne pas se comporter en « *poussahs* », *à s'intéresser à la vie du peuple* » et à bannir le « *bureaucratisme* », elle se garde de procéder à des rapprochements dangereux entre leur mode de vie et celui de leurs administrés.

Comment M. Deng l'a-t-il emporté ?

Les orientations nouvelles du régime se sont précisées progressivement depuis le retour au pouvoir de M. Deng Xiaoping, en juillet 1977. Mais l'accélération des événements au cours des derniers mois laisse perplexes les observateurs. En gros, la chronologie des faits a été à peu près la suivante : aux environs du 1er octobre s'est tenue une réunion élargie du bureau politique qui a déjà arrêté un certain nombre de décisions, dans le domaine économique notamment, mais a surtout préparé la « *conférence de travail* » de la mi-novembre, au cours de laquelle ont eu lieu les discussions les plus animées. Le plénum du comité central qui s'est réuni du 18 au 22 décembre a entériné les nouvelles décisions. A travers ce processus de quelques semaines, M. Deng, qui pendant l'été se heurtait à d'évidentes résistances, l'a emporté sur toute la ligne, obtenant satisfaction sur tous les points. Ses adversaires ont perdu le plus clair de leurs fonctions et ont été contraints de faire leur autocritique. Des personnages qui lui sont proches ont été nommés aux postes-clés du parti.

On se perd en conjectures sur la manière dont s'est opéré ce renversement de majorité. Sous quelles pressions des hommes comme M. Wang Dongxing et une demi-douzaine au moins d'autres membres du bureau politique ont-ils dû s'incliner ? Cela aussi concerne la démocratie. Le communiqué publié à l'issue du plénum, qui s'étend longtemps sur ce thème, ne répond pas à ces questions. Se pourrait-il que, suivant une pratique expérimentée en d'autres temps avec succès par Khrouchtchev, la « *conférence de travail* » ait été composée de telle manière que M. Deng Xiaoping y ait été assuré d'une majorité dont il ne disposait pas de façon certaine au sein du comité central proprement dit ?

ALAIN JACOB.

(1) Lors de la révolution culturelle, le président Liu Shaoqi, dont M. Deng Xiaoping était le plus proche collaborateur, avait été traité de « *Khrouchtchev chinois* » (N.D.L.R.).

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les tribulations d'un Chinois en Amérique

Au-delà de l'étonnement, le voyage de M. Deng Xiaoping aux Etats-Unis suscite une certaine inquiétude.

Ainsi Evelyne Darbois affirme, dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, que « *la Chine devra payer très cher la règle capitaliste selon laquelle on ne prête vraiment qu'aux riches* ».

Elle ajoute : « *Car la Chine est un pays pauvre. Et n'importe quel travailleur français qui achète sa voiture à crédit sait qu'il la paie deux fois. Eh bien, la Chine, c'est-à-dire le peuple chinois, devra payer ainsi plusieurs fois l'aide financière américaine ; et elle devra s'endetter pour payer ses dettes. L'hypothétique industrialisation de la Chine signifiera une dette immense et sans fin à l'égard des pays créditeurs. Pour l'honorer, le gouvernement chinois développera la productivité... et l'exploitation des ouvriers et des paysans chinois.* »

C'est une autre préoccupation que signale *L'HUMANITÉ DIMANCHE*, où l'on peut lire : « *Que Washington ait mis fin à trente ans d'ostracisme vis-à-vis de la Chine populaire, nous ne pouvons que nous en féliciter mais... à condition que ces retrouvailles ne se fassent pas au détriment de la détente. Or certaines déclarations de Deng Xiaoping — en particulier celles au* Time *— ne sont pas sans soulever des inquiétudes* : « Le rapprochement sino-américain, *dit entre autres le responsable chinois*, doit déboucher sur une alliance des Etats-Unis, de la Chine, et d'autres pays contre l'Union soviétique » ! *Souhaitons, au contraire, que ces entretiens amènent à une vision plus réaliste et plus constructive des problèmes mondiaux de la nécessaire coexistence.* »

La réserve dont fait montre Claude Estier, dans *L'UNITÉ*, hebdomadaire du P.S., n'est guère moindre. Il explique : « *Nous avons applaudi à la reconnaissance diplomatique de Pékin par Washington (...). Mais nous ne saurions suivre les nouveaux dirigeants chinois — pas plus que les anciens — dans leur obsession antisoviétique. Lorsque, par exemple, ils encouragent la construction de l'Europe occidentale en y voyant, d'abord, une machine de guerre contre Moscou, nous devons bien souligner que notre conception est toute différente : le renforcement de la Communauté européenne est pour nous un moyen de mieux assurer l'indépendance de chacun des pays de l'Europe occidentale et de les mettre en meilleure position de dialoguer avec chacun des deux Grands, c'est-à-dire aussi bien avec les Etats-Unis qu'avec l'U.R.S.S.* » (...)

Après avoir relevé que l'antisoviétisme constitue une sorte de « continuité » entre « *le Mao des dernières années* » et « *le Deng d'aujourd'hui* », Raymond Aron, dans *L'EXPRESS*, interroge : « *Comment répliquera l'Union soviétique à des réconciliations trop ostentatoires pour ne pas dissimuler une autre hostilité ?* » Il poursuit : « *Leonid Brejnev ne pouvait critiquer la reconnaissance officielle du régime de Pékin, puisqu'il reprochait depuis trente ans à Washington de ne pas le faire. Mais la pompe et le langage qui accompagnent ce rite diplomatique, longuement retardé, en transfigurent la portée. (...)*

L'Union soviétique, en Extrême-Orient comme en Europe, s'est assuré une supériorité militaire quantitative, au moins sur le papier. Les Etats-Unis ont maintes fois fait l'expérience de l'impuissance de la force. A moins de se lancer dans des aventures peu conformes avec leurs habitudes, les Soviétiques devraient plutôt s'interroger sur les réactions que provoqueraient peut-être les bruits de sabre. Le Japon aussi envisage de moderniser ses moyens d'autodéfense. »

Pour Michel Colomès et Léo Michel, dans *le Point*, « *il faut un sésame à la Chine* » pour que s'ouvre « *la caverne américaine* ». Ils expliquent : « *Et ce n'est plus la Maison Blanche mais le Congrès qui en détient le secret. Les élus de la nation américaine, c'est moins sur le bien-fondé du commerce avec Pékin qu'il faut les rassurer que sur le sort réservé à leur vieil allié, Formose, dans la* « normalisation ». *C'est là que Deng a sorti de sa manche* [un] *mot code :* « réunification ». *Un terme pacifique, qui remplace avantageusement ceux de « libération » ou de « reconquête ». Le vice-premier ministre a passé une journée au Capitole, comme un vulgaire* lobbyist, *pour l'expliquer aux parlementaires américains.* »

Evoquant la présence de M. Nixon à la Maison Blanche, lors d'un dîner offert par M. Carter au vice-premier ministre chinois, Camille-Marie Galic, dans *RIVAROL*, écrit : « *De plus en plus nombreux sont les sénateurs et représentants* [républicains] *à se déclarer choqués par la désinvolture avec laquelle la Maison Blanche a « réglé » la question de Formose, où l'ambassade doit être fermée pour faire place à un « institut américain », dont les fonctions, bien que vastes, seront d'ordre privé. Or la création de cet institut est suspendue à l'acceptation par le Congrès, et Carter redoute fort, à cette occasion, une offensive républicaine qui pourrait être d'autant plus vive que les armements à destination de Formose sont déjà soumis à contingentement, au mépris de toutes les promesses faites. Dans cette perspective, la présence officielle de Nixon et de Ford à la Maison Blanche ne peut manquer d'apparaître comme une caution donnée à Carter.* »

Dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, K.S. Karol constate : « *L'événement est énorme, n'en doutons pas, mais il se produit dans un moment très délicat, pour ne pas dire tragique, alors que les armées qui se guettent en Extrême-Orient — soviétique, vietnamienne, chinoise — s'appellent ou se sont appelées « rouges » et prétendent défendre sinon la même doctrine, du moins une histoire commune des communistes. Et le moins paradoxal n'est pas que les Américains, qui n'aiment les communistes d'aucune tendance, apparaissent aujourd'hui comme les arbitres de cette dangereuse bataille.* »

Peut-on d'ailleurs imaginer que, dans une telle bataille, les Etats-Unis resteraient neutres ?

A. Ch.

« QUESTION DE TEMPS » SUR A 2

Sihanouk en liberté

Fou ou comédien génial ? On se posait la question en regardant, lundi soir 5 février, l'ancien chef de l'Etat cambodgien exposer ses vues avec véhémence aux trois journalistes sceptiques d'Antenne 2. Et l'on se disait surtout qu'un tel homme — même s'il estime aujourd'hui n'être « plus rien » *et même s'il souhaite qu'on lui* « fiche la paix » *— n'a pas dit son dernier mot.*

Mais le prince Sihanouk n'en est pas à une contradiction (apparente) près. Bien sûr, il veut être « libre comme l'oiseau... sans chasseur », *mais il ne renonce pas à la lutte non plus : dans une dizaine de jours, a-t-il confirmé, il se rendra à Pékin. M. Deng Xiaoping, qu'il vient de rencontrer pendant la visite du vice-premier ministre chinois aux Etats-Unis, le lui a* « instamment demandé ».

« Deng, mon plus proche ami chinois après Chou En-lai, m'a fait des promesses, *explique Sihanouk*. Ce qui clochait jusque-là avec les Chinois, c'est qu'ils voulaient bien Sihanouk, mais avec les polpotiens. Moi, je veux bien défendre mon pays, mais après je ne veux plus entendre parler des polpotiens. A présent, les Chinois ont capitulé (...). Je dis non pour toujours à Pol Pot. »

Mais les Chinois ont-ils réellement « capitulé » *sur la question du soutien à Pol Pot ? A écouter Sihanouk, quelques instants plus tard, affirmer sans sourciller que* « la Chine continue à soutenir Pol Pot », *ce* « super-bouddha », *on peut en douter. En doute-t-il lui-même ? Impossible de le savoir.*

Impossible aussi de choisir, entre ces multiples masques dont le prince va s'affubler en moins d'une heure : colère (fausse ?), lorsqu'il se sent soupçonné de complicité avec les Kmers rouges ; émotion, lorsqu'il évoque le génocide de son peuple (« mes enfants » *) ; farceur, pour annoncer qu'il ne donnera à personne* « le plaisir » *de son suicide ; révolté, pour dénoncer* « cette lutte hégémonique que se livreront jusqu'au dernier Cambodgien » *les Soviétiques, les Chinois et les Vietnamiens ; amusé, quand il se souvient du beurre, de la confiture et du foie gras que lui procuraient les Kmers rouges lorsqu'il était leur prisonnier à Phom-Penh.*

Est-il trop tard ?

Non, décidément, ce ne sont pas là les derniers soubresauts d'un homme politique qui va mourir. Cet homme qui paraît jouer est sans doute l'un des derniers espoirs du Cambodge, si ce pays martyr a encore un avenir et si les grandes puissances — Chine et U.R.S.S. en particulier — ont encore un peu de bon sens.

« Je dénonce, *dit-il*, tous les assassins de mon peuple. » *Et après l'avoir fait — sans oublier Nixon et Kissinger, — il esquisse entre deux pirouettes une solution : que les Vietnamiens se retirent, qu'une consultation soit organisée et alors,* « s'il le faut, j'entrerai dans la bataille ». *Des paroles en l'air ? Il ne le semble pas. Ce* « guéri » *de tous les totalitarismes et de toutes les réactions, qui évoque avec nostalgie le pluripartisme de la IIIe République, constitue peut-être la seule possibilité de survie du peuple khmer. Encore faut-il que tous les responsables de ce* « gâchis » *veuillent faire quelque chose et cessent de faire mourir les Cambodgiens sur l'autel des idéologies et des nationalismes confondus. Est-il vraiment trop tard ?*

JACQUES AMALRIC.

CAMEROUN

II.

Les « missionnaires du Hunan »

Coopération et non-alignement

AFRIQUE

CAMEROUN : le culte de la continuité

II. — Des amis partout

Après avoir, dans un premier article (« le Monde » du 6 février), analysé l'évolution *interne* au Cameroun, notre envoyé spécial traite de la politique extérieure des dirigeants de Yaoundé.

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Lagdo. — A Lagdo, dans le nord du Cameroun, plusieurs centaines d'hommes en bleu de chauffe effectuent des travaux de terrassement destinés à la construction d'un *barrage* hydroélectrique. Cette scène — dont les acteurs *sont chinois et qui* a *pour* cadre les rives de la Bénoué — a longtemps *été* aussi inconcevable que la présence de M. Deng Xiaoping sur les bords du Potomac. En effet, la Chine et le Cameroun *sont restés longtemps résolument* hostiles. Les dirigeants de Pékin dénonçaient avec véhémence « *le gouvernement fantoche de Yaoundé* » et traitaient le président Ahidjo et ses ministres de « *valets à la solde de l'impérialisme français* ». Ils accordaient aux rebelles de l'Union des populations du Cameroun (U.P.C.) un soutien diplomatique et militaire important dans leur lutte contre le pouvoir central. Au cours des années 1960-1961 notamment, de nombreux opposants furent entraînés à la guérilla dans des camps situés en territoire chinois, tandis que des armes de fabrication chinoise affluaient dans les zones contrôlées par la rébellion « *upéciste* ».

Aujourd'hui, la Chine a opté pour la politique de la main tendue. Ses représentants s'interdisent toute propagande idéologique. C'est exclusivement par la présence et par l'exemple qu'elle veut se faire des amis. Elle entretient au Cameroun plusieurs missions médicales, où l'on pratique l'acupuncture, notamment à Mbalmayo et à Guider. Ces Chinois ont aussi ouvert de nombreux chantiers de travaux publics, celui de Lagdo n'étant qu'un parmi d'autres. Tout en achevant la construction d'une Maison de la *culture sur l'une des plus hautes* collines de Yaoundé, ils s'apprêtent à lancer un *pont qui* franchira le lit du Chari et reliera la ville *camerounaise* de *Kousseri* à N'Djamena, capitale du Tchad.

A Lagdo, comme partout où ils se sont installés à travers l'Afrique, les Chinois mènent une existence austère. Logés en chambrées d'une douzaine de lits, ils occupent des baraquements dont les fenêtres sont protégées par un grillage qui sert de moustiquaire. Tous portent le même uniforme bleu foncé, les mêmes chemisettes blanches et souliers noirs. La plupart d'entre eux sont mariés, mais vivent ici en célibataires pendant les deux années *de leur séjour*.

Les « missionnaires du Hunan »

Dans la salle commune qui sert à accueillir les visiteurs, sous les portraits des présidents Hua Guofeng et Ahidjo, le chef de la mission chinoise, l'ingénieur en chef et plusieurs interprètes, dont seul le plus jeune s'exprime dans un français correct, acceptent de répondre à nos questions, en un style fleuri et très officiel : « *Nous sommes investis de cette grande mission que représente la construction du barrage. Nous l'assumons sous les ordres et avec le concours précieux du gouvernement du Cameroun, et notamment du gouvernement provincial du Nord. Nous ne connaissons aucune difficulté, parce qu'il existe une coopération très étroite entre le peuple chinois et le peuple camerounais.* »

Modestes, les Chinois ne consentent qu'avec réticence à parler d'eux-mêmes. On finit tout de même par apprendre qu'ils sont, pour la plupart, originaires de la province de Hunan, que beaucoup parlent couramment le *foulfouladé*, langue véhiculaire du nord du Cameroun, et qu'ils s'efforcent de mettre leur séjour à Lagdo à profit pour perfectionner leur connaissance du français que tous comprennent déjà. Ils ne formulent ni critique, ni plainte, si ce n'est pour admettre, presque en s'excusant : « *Nous, Chinois, sommes facilement impaludés.* » Il semble d'ailleurs que les sept médecins chinois qui gèrent l'hôpital local ne « chôment » pas.

Un car Toyota nous amène sur l'emplacement du chantier. Un pont de bateaux barre le lit de la Bénoué, sur les rives de laquelle travaillent engins lourds et excavateurs de fabrication chinoise ou japonaise. « *Le site rappelle certains paysages de l'île de Haïnan* », commente un des guides. Entre deux collines, d'imposants travaux de terrassement devraient permettre de consolider un sol sablonneux et d'y couler des fondations de béton. L'ingénieur en chef explique qu'il faudra encore cinq années de travail acharné pour que soit achevé l'ouvrage principal, mais qu'il restera ensuite à *construire* deux digues. Emmenant ses hôtes au pied d'un *abrupt*, il les fait pénétrer à l'intérieur d'un canal de dérivation qui amènera les eaux du fleuve vers les conduites forcées conduisant à la centrale productrice d'électricité, et indique : « *Il a fallu trois mois de travail ininterrompu pour percer ces 350 mètres de galerie dans le granit...* »

Les adieux, très protocolaires, offrent l'occasion d'un nouvel éloge du Cameroun, de ses habitants et de son président, puis de la France et du... général de Gaulle. « *Nous sommes citoyens d'un pays sous-développé qui a beaucoup à apprendre de l'Afrique et des Africains...* » Congratulations, échanges de vœux réciproques et de poignées de main, des casquettes qui s'agitent puis, momentanément distraits de leurs activités, les « missionnaires du Hunan » retournent à leurs tâches respectives.

La longue marche du président Ahidjo en direction de Pékin a *été prudente*. Ce n'est, en effet, que le 26 mars 1971 que les dirigeants de Yaoundé reconnurent la République populaire de Chine. Cependant, dès septembre 1962, le chef de l'Etat camerounais avait déclaré : « *Si nous avions la preuve que la Chine communiste cesse de s'ingérer dans nos affaires intérieures, nous pourrions la reconnaître et voter pour son admission aux Nations unies...* » Les succès militaires remportés par les troupes camerounaises contre les guérilleros de l'U.P.C., auxquels la Chine avait progressivement cessé ses livraisons d'armes, facilitèrent la normalisation.

Une importante série d'accords de coopération était signée dès août 1972 et, du 25 mars au 2 avril, le président Ahidjo se rendait en visite officielle à Pékin, concluant à son tour de nouveaux accords, dont l'un prévoyant une aide de 18 milliards (1 franc C.F.A. = 0,02 F.F.). Une des conséquences de cette récente *amitié sino-camerounaise* est l'afflux de produits *asiatiques* sur le marché camerounais — afflux qui suscite des commentaires louangeurs. Ainsi, l'officieux *Cameroun-Tribune*, quotidien national, évoquait récemment « *cette invasion bienfaisante, car ces marchandises se vendent à des prix incontestablement démocratiques...* ».

La politique à l'égard de la Chine ne contrarie en rien les bonnes relations que le Cameroun continue d'entretenir avec l'Union soviétique, dont l'aide est pourtant inexistante, et avec les puissances occidentales, dont les Etats-Unis, chiches dans leurs libéralités, et les pays de la Communauté économique européenne, qui absorbent 70 % des exportations camerounaises.

Coopération et non-alignement

M. Jean Keutcha, ministre des affaires étrangères, rappelant que : « *Constitutionnellement, c'est le chef de l'Etat qui conduit la politique extérieure du pays* », indique : « *Nous sommes réellement non-alignés, dans le plein sens de ce terme, dans la mesure où la protection de nos intérêts réels nous incite à rejeter toute forme d'exclusive idéologique...* ».

Le chef de l'Etat camerounais caractérise ainsi la politique extérieure qu'il entend mener : « *Nous avons continué à consolider notre indépendance, à affirmer notre personnalité nationale dans le cadre de notre politique de non-alignement, et à renforcer et diversifier les relations de coopération dans tous les domaines que le Cameroun entretient avec les pays de bonne volonté de tous les continents...* »

Bien que dans les instances internationales, le Cameroun hausse rarement le ton et évite les véhémentes philippiques anticolonialistes chères à certains Etats progressistes, *il n'en est pas* moins catégoriquement hostile aux « pouvoirs blancs » d'Afrique australe. C'est par une méprise peu appréciée qu'un certain hôtel international de Douala diffusait il y a quelques semaines, par l'intermédiaire des radios installées dans les chambres, les bulletins d'information en langue française de *la Voix de l'Afrique du Sud*. Ni la presse écrite ni la presse parlée ne ménagent les « régimes racistes » de Pretoria ou de Salisbury. Le chef de l'Etat camerounais est en complet désaccord avec le président Félix Houphouët-Boigny, qui juge opportun d'engager un « dialogue » avec les dirigeants sud-africains.

Toujours dans le souci de diversifier le nombre de ses partenaires internationaux, le Cameroun a tissé un réseau de relations étroites avec des Etats aussi différents que les pays arabes, l'Argentine, le Canada ou la Suisse.

Le président Ahidjo, qui a fait le pèlerinage de La Mecque, a visité de nombreuses capitales arabes — il s'est rendu notamment à Alger et à Tripoli, — a participé en mars 1977 au sommet arabo-africain du Caire, et s'est efforcé de stimuler les investissements de pétrodollars dans son pays. C'est ainsi que le Qatar, le Koweït et l'Arabie Saoudite contribuent au financement de la construction du futur barrage hydro-électrique de *Songloulou, situé près d'Edéa*. En décembre dernier, une *mission saoudienne a séjourné* à Yaoundé pour mettre au point, avec les autorités camerounaises, une participation au financement de divers travaux d'infrastructure routière et de mise en valeur agricole.

De son côté, l'Argentine apporte au Cameroun une certaine assistance dans le domaine du développement industriel et de la modernisation du secteur pastoral. D'autre part, les Camerounais importent, depuis 1977, un contingent non négligeable de *viande argentine*.

L'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) a marqué son intérêt pour le financement de l'extension du port de Douala et pour celui des études relatives à la *construction* d'un port en eau profonde à Kribi. Les Canadiens *financent* déjà la modernisation du réseau ferré du Transcamerounais, celle du réseau national de télécommunications et du programme d'électrification rurale. Actuellement, on estime à environ 18 milliards de francs C.F.A. l'ensemble des engagements financiers canadiens au Cameroun, dont la majeure partie souscrits par l'intermédiaire de l'ACDI.

Inexistante en 1961, l'aide suisse a doublé de 1975 à 1976, passant *de 100 à 200 millions de francs* C.F.A. Ce chiffre reste modeste, mais, *de 1961 à 1975, on estime* que la Suisse a dépensé environ 2 milliards et demi de francs C.F.A. en divers projets.

Les Français, « tribu d'équilibre »

Bien que les Camerounais marquent constamment leur désir de ne pas privilégier leurs relations avec l'ancienne puissance tutrice, les rapports franco-camerounais restent très importants. Mais, en dépit d'un récent accroissement dû à certains départs du Gabon, les effectifs des ressortissants français ne dépassent pas 13 000 personnes. Ce chiffre, qui est sensiblement égal au quart de celui de la minorité française en Côte-d'Ivoire, « *correspond*, indique-t-on ici avec insistance, *à un type de développement plus conforme aux normes africaines* ».

A ce sujet, nos interlocuteurs camerounais tiennent à souligner que « *l'africanisation a été beaucoup plus rapide que dans d'autres Etats et qu'on ne compte plus aucun conseiller technique européen ni à la présidence de la République ni dans la majorité des ministères européens...* »

Du côté des « expatriés » — c'est le terme qui a désormais droit de cité comme dans tous les Etats africains francophones — on s'applique à se faire discret et à ne pas tenir le haut du pavé comme à Dakar, à Abidjan ou à Libreville.

Les Français se voient volontiers dans le rôle de « *tribu d'équilibre* ». Destiné à faire contrepoids à certaines esthnies dont le dynamisme économique inquiète les autres éléments de la population.

Le nombre des assistants techniques est stable depuis plusieurs années : 720 personnes dont une centaine de professeurs dans l'enseignement supérieur, auxquels il faut ajouter 78 coopérants militaires et 200 chercheurs, techniciens et experts divers. Les Français appartenant au *secteur* privé semblent en revanche en *accroissement. L'un d'entre eux* en explique les raisons : « *Les Camerounais viennent d'éprouver une série de déboires avec des partenaires allemands et italiens. A Douala, un société fabriquant des engrais a livré un produit deux fois plus coûteux que prévu et absorbé des investissements triples de ceux initialement arrêtés. L'usine a cessé ses activités, et c'est un groupe financier français qui va en assurer la remise en route. Une entreprise italienne installée à Mbalmayo se trouve dans la même situation pour des raisons sensiblement analogues.* »

On apprécie d'autant plus la coopération avec la France que celle-ci n'est assortie d'aucune contrainte politique. La signature, en février 1974, de nouveaux accords de coopération a créé une atmosphère faborable, comme l'a longuement souligné le président Ahidjo lors de sa visite officielle en France, en juillet 1976. Le chef de l'Etat camerounais a toujours refusé de faire entrer son pays dans un cadre institutionnel, qu'il s'agisse de la défunte communauté franco-africaine ou même simplement des conférences franco-africaines *qui réunissent* annuellement autour de la *France un nombre* croissant de chefs d'Etat d'Afrique.

Des voisins turbulents

Tout en participant à divers organismes de caractère technique tels que la commission pour l'aménagement du bassin du lac Tchad ou l'Union douanière des Etats de l'Afrique centrale (UDFAC), dont les présidents se sont réunis en décembre dernier à Yaoundé, les dirigeants camerounais mettent l'accent sur leur appartenance à l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) et sur la coopération régionale, notamment avec leurs voisins immédiats. C'est le cas pour l'Empire centrafricain et le Tchad, auxquels le port camerounais de Douala sert de porte océane. C'est aussi le cas pour deux autres voisins, plus turbulents encore : le Nigéria et la Guinée équatoriale.

A l'égard du gouvernement de Lagos, le président Ahidjo n'a cessé de multiplier les gestes de bonne volonté : refus de reconnaître l'Etat *séparatiste biafrais* durant la guerre civile, abandon des revendications territoriales sur le Cameroun septentrional, *autrefois sous* administration britannique, annexé au Nigéria après l'*indépendance*. Il est vrai que, en dépit de la fragilité de ses structures politiques, la fédération nigériane pèse considérablement sur le Cameroun. Certaines ethnies sont installées de part et d'autre des frontières communes. Toutes les élites anglophones du Cameroun occidental ont été formées dans les universités nigérianes ou britanniques. La contrebande est très active entre les deux pays. Et même si l'on s'efforce de part et d'autre de maintenir de bons rapports, les incidents frontaliers sont nombreux, notamment du fait de l'installation illégale de pêcheurs *ou* commerçants nigérians en territoire camerounais. Cependant, comme nous l'indiquait avec réalisme un banquier de Douala, « *le Nigéria est la chance du Cameroun. Nous ne pouvons pas y travailler, mais les quelque quatre-vingts millions de Nigérians constituent pour nous autant d'acheteurs potentiels...* »

Vis-à-vis de la Guinée équatoriale, la position du gouvernement camerounais est particulièrement inconfortable.

Il ne veut être accusé ni de s'ingérer dans les affaires intérieures de cette *sanglante dictature*, ni de manquer au devoir élémentaire *d'aide humanitaire* aux victimes du « *goulag* » guinéen. Aussi, l'un des collaborateurs du président Ahidjo nous *indique-t-il à ce sujet* : « *Les réfugiés qui renoncent à toute activité politique peuvent s'installer librement ici. Quant aux autres, ils peuvent, à partir du Cameroun, gagner sans aucune entrave, le pays de leur choix...* » Au demeurant, on attache apparemment moins de prix à Yaoundé à la diplomatie, considérée en elle-même, qu'en fonction du concours qu'elle apporte au développement du pays dans le cadre d'une expérience de libéralisme planifié.

Prochain article :

PAS DE MIRACLE, MAIS...

Maroc

● LE ROI HASSAN II doit faire, le 10 février, le point de la situation dans la région de Tan-Tan à la suite de l'attaque dirigée contre cette localité le 28 janvier par le Front Polisario. Le souverain prendra la parole devant la commission des affaires étrangères, des frontières et de la défense nationale, de la commission de l'intérieur, réunies conjointement à la demande des députés de l'Istiqlal et de l'Union socialiste des forces populaires (*le Monde* du 6 février). Cette réunion aura lieu à huis clos à Marrakech. Il est sans précédent que le roi, qui, d'après la Constitution, doit présider l'ouverture chaque année de la *première* session du Parlement et peut adresser à *ce dernier* des messages, assiste à une réunion de commissions parlementaires. — *(Corresp.)*

Rhodésie

FIN DE LA DISCRIMINATION RACIALE DANS LES ÉCOLES

Salisbury (*A.F.P.*). — Les *écoles publiques anciennement réservées aux Blancs ont ouvert leurs portes à des enfants noirs, lundi 5 février, pour la première fois dans l'histoire de la Rhodésie.*

Huit nouvelles lois abolissant toute forme de discrimination raciale ont été promulguées. Elles ont notamment pour effet d'ouvrir les écoles blanches aux enfants noirs, dont les parents résident dans les quartiers blancs. Les nouveaux écoliers de ces établissements ont dû subir un court examen de contrôle de leurs connaissances avant d'être admis à suivre les cours d'être admis à suivre les cours. Aucun d'entre eux n'a essuyé de refus.

Les effets de l'abolition de la discrimination raciale dans les écoles ont été particulièrement sensibles dans les banlieues ouvrières blanches de Salisbury. On s'attend que le nombre d'élèves noirs augmente sensiblement dans la mesure où de plus en plus d'Africains louent ou achètent des maisons situées dans les quartiers blancs.

Ouganda

LE CALME EST REVENU A KAMPALA

Nairobi (*A.F.P., A.P.*). — Le calme est revenu, lundi après-midi 5 février, à Kampala après les incidents du week-end, rapportent des témoins contactés à partir de Nairobi.

Les barrages et contrôles militaires mis en place dans les rues de la capitale ougandaise à la suite des explosions de samedi et des fusillades des nuits de samedi et dimanche ont disparu.

Plusieurs quartiers de la ville sont cependant encore privés d'eau et d'électricité à la suite des explosions, qui ont, par ailleurs, détruit partiellement un dépôt de carburant de la compagnie française Total.

Radio-Kampala répète ses accusations lancées samedi contre l'ancien président Milton Obote, qui aurait envoyé « une force d'invasion armée » en Ouganda pour éliminer les dirigeants du régime.

Cette nouvelle crise intervient alors que le pays connaît depuis plusieurs mois une situation troublée marquée par une guerre sporadique avec la Tanzanie, de sérieuses difficultés économiques, des mutineries dans plusieurs casernes et des rumeurs de tentatives *de coup d'Etat*.

Un porte-parole du Mouvement pour sauver l'Ouganda, organisation clandestine dont le siège est à Nairobi, a revendiqué, *lundi*, la responsabilité des attentats.

EUROPE

Grande-Bretagne

UN OUVRAGE DU SECRÉTAIRE AU FOREIGN OFFICE

Ce que croit M. David Owen

Il n'est pas fréquent qu'un ministre des affaires étrangères en exercice consacre un livre à sa conception des relations internationales. Encore moins quand ce ministre est en fonctions depuis moins de deux ans.

C'est à ce périlleux exercice que se livre le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, dans un ouvrage dont la traduction française vient d'être publiée (1). Exercice d'autant plus périlleux que M. Owen n'a pas que des amis. Un peu trop jeune — trente-huit ans quand il a été nommé, — un peu trop photogénique et surtout un peu trop direct, le plus jeune ministre des affaires étrangères britannique depuis Anthony Eden consterne souvent les diplomates chevronnés.

Neurologue de formation, marié à une Américaine, ami de Peter Jay, le gendre de M. Callaghan, dont la nomination au poste d'ambassadeur à Washington a provoqué quelques remous il y a deux ans, M. Owen apprécie aussi la compagnie de M. Andrew Young, le bouillant ambassadeur américain aux Nations unies, avec lequel il a pourtant souvent des « mots ». Bref, M. Owen est un diplomate peu conformiste. Ce qui explique peut-être la tranquillité avec laquelle il livre sa pensée.

Les Droits de l'homme est un titre ambitieux pour un livre modeste, plus politique, économique et social qu'idéologique.

L'auteur se réclame d'un socialisme humanitaire bien tempéré, délibérément pragmatique, et bien souvent c'est le médecin, travailliste et chrétien, plus que le diplomate, qui parle. Pour M. Owen, les droits de l'homme sont mal formulés dans le discours politique moderne « *qui emprunte un langage quasi rituel dans son agressivité*. » : les droits de l'homme sont autant économiques et sociaux que politiques.

Le plus grave problème pour un chef de la diplomatie, admet modestement M. Owen, est « *d'intégrer de façon cohérente et suivie la défense des droits de l'homme dans la conduite de la politique étrangère (...). Encore faut-il réaliser un juste équilibre entre la nécessité de défendre une position morale cohérente et le non moins nécessaire souci de l'intérêt national froidement compris* ».

Les malentendus européens

Le chef du Foreign Office défend ensuite la conception européenne de ses compatriotes. « *Une source de malentendus constants entre nous-mêmes et la plupart de nos partenaires de la communauté*, explique-t-il, *provient du caractère inconciliable des traditions philosophiques et politiques anglo-saxonnes et napoléoniennes.* (La tradition napoléonienne) *enracinée dans le droit romain et l'histoire de la Révolution française fait tout et prévoit tout dans un cadre juridique très strict. Notre tradition anglo-saxonne, en revanche, est fondée sur l'empirisme et la construction progressive de l'édifice.* »

M. Owen croit à la détente, la juge aussi indispensable qu'indivisible, mais « *l'Occident doit-il, pour endiguer la menace mutuelle que comporte la lutte idéologique à un niveau raisonnable, renoncer à porter totalement le défi de la libre concurrence des idées dans le camp des pays de l'Est ?* ». Un coup de patte, en passant, au « lobby juif », dont « *l'impact serait beaucoup plus efficace s'il choisissait consciemment et ouvertement de travailler en faveur d'autres groupes ethniques ou religieux et dans d'autres pays que l'Union soviétique* ».

Le chef de la diplomatie britannique ne croit pas, en revanche, à l'eurocommunisme. Tout au plus y voit-il un espoir maintenant que les P.C. d'Europe occidentale s'adressent à un vaste éventail électoral... dont « *une partie, au moins, peut être récupéré par les sociaux-démocrates* ».

L'un des plus grands problèmes auxquels la Grande-Bretagne est confrontée est la montée du racisme née d'une politique extrêmement libérale d'accueil des immigrants du Commonwealth. « *Mais nous devons accepter notre société multiraciale comme un fait et nous résoudre à tirer partie de cette diversité.* »

A l'égard de l'Afrique du Sud, M. Owen se montre sévère, mais pense que la Grande-Bretagne doit utiliser les importants intérêts économiques qu'elle y possède pour obtenir un assouplissement de l'*apartheid* et éviter les sanctions trop sévères, difficilement applicables et génératrices de violence.

M. Owen consacre le dernier chapitre des *Droits de l'homme* à la prolifération nucléaire, « *dilemme sans précédent dans l'histoire de l'humanité* ». Pionnière dans cette branche, signataire du traité de non-prolifération, la Grande-Bretagne doit jouer un rôle actif dans les instances internationales de discussions. Citoyen du monde avant tout, le Dr Owen compte sur les Nations unies pour trouver une solution à cet « *enjeu terrifiant* ».

Une conclusion peut-être naïve, mais qui clot logiquement un ouvrage dont le bon sens, la sincérité et la dignité font le prix.

NICOLE BERNHEIM.

(1) « *Les droits de l'homme* », collection Libertés 2000, éditeur Robert Laffont. Prix : 49 francs.

La cote personnelle de M. Callaghan est au plus bas

De notre correspondant

Londres. — Malgré une nouvelle victoire aux Communes, lors du débat d'urgence de lundi soir 5 février sur la crise sociale, le premier ministre britannique, M. James Callaghan, a connu mardi une déconvenue. Le *Daily Express* publie un sondage qui modifie considérablement le paysage politique : pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir, en 1976, la cote personnelle de M. Callaghan, traditionnellement forte, est tombée en dessous de celle de Mme Thatcher, sa rivale conservatrice.

La popularité du premier ministre travailliste est tombée de 54 % en novembre dernier à 31 %, tandis que celle du leader des tories est passée de 38 % à 45 %. Le sondage du *Daily Express* a été effectué sur un échantillon de mille trente personnes interrogées entre le 23 et le 25 janvier.

Devant l'offensive syndicale, l'assurance bonhomme et familière qu'affiche contre vents et marées M. Callaghan — son fameux charme avunculaire — a donc fini par jouer contre lui. Sans forcer son talent, mais en prônant la fermeté, Mme Thatcher a, au contraire, effectué une percée sans précédent pour le camp conservateur.

Selon le même sondage, 55 % des Britanniques voteraient pour les tories en cas d'élections générales immédiates, contre 36 % pour les travaillistes. L'avance des conservateurs sur les travaillistes n'était que de 1 % en novembre dernier.

Ces chiffres devraient inciter M. Callaghan à tenter de retarder le plus possible la consultation électorale et à presser l'élaboration d'un nouveau concordat avec les syndicats. Après quatre heures d'entretiens, l'état-major de la confédération syndicale a quitté Downing Street lundi soir en faisant état pour la première fois de « progrès notables ». Les négociations doivent se poursuivre cette semaine. Un accord pourrait être signé le 14 *février*, affirme l'entourage du premier ministre.

Cependant, les employés des eaux ont refusé lundi soir une nouvelle offre de 16 % d'augmentation et l'appel à la reprise du travail dans les hôpitaux semble être resté sans écho. Seuls les fossoyeurs de Liverpool, qui réclament 40 % d'augmentation, ont accepté de reprendre le travail en attendant, d'ici tros semaines, une nouvelle proposition. Enfin, les délégués de cent mille employés de British Leyland ont menacé lundi d'une grève leur direction, qui entend supprimer des primes de productivité, selon elle, injustifiées.

(Intérim.)

Irlande du Nord

LES CATHOLIQUES MODÉRÉS DEMANDENT A LEUR TOUR LE RETRAIT DES BRITANNIQUES D'ULSTER

(De notre correspondant.)

Belfast. — Le principal parti catholique modéré d'Irlande du Nord, le S.D.L.P. (travailliste social-démocrate), a annoncé lundi 5 février qu'il cessait toute relation avec le gouvernement britannique à la suite de remarques faites par M. Mason, le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, dans une interview télévisée. M. Mason avait parlé du principal adversaire protestant du S.D.L.P., le parti unioniste officiel, comme d'une formation « modérée ». Le S.D.L.P. accuse M. Mason d'avoir, par contraste, présenté ses partisans comme des extrémistes qui bloquent toute recherche de solution politique à la crise d'Ulster.

Les responsables du S.D.L.P., qui considèrent les unionistes comme le véritable obstacle à tout règlement, se déclarent « scandalisés » par les propos de M. Mason.

Cet incident, estiment les dirigeants du S.D.L.P., constitue le coup de grâce porté à leurs relations avec Londres. Une majorité des membres du parti pensent que la paix ne sera possible dans la province qu'avec le retrait graduel de la présence britannique et la constitution d'une Irlande unie offrant des garanties aux protestants.

Le S.D.L.P. va lancer une campagne internationale pour le retrait des Britanniques. Son vice-président, M. Hume, respecté dans de nombreux milieux européens et américains, a trouvé, pour ce projet, de nouveaux appuis aux États-Unis, notamment ceux du sénateur Kennedy et du président de la Chambre des représentants, M. O'Neill.

M. Hume et ses amis pressent aussi le premier ministre de la République d'Irlande, M. Lynch, d'intervenir dans ce sens auprès de Londres. On croit savoir de bonne source que M. Lynch s'apprête à prendre des initiatives dans cette direction et qu'il pourrait, d'ici quelques semaines, consacrer un important discours à ce problème. — D. M.

Espagne

REMOUS AU PAYS BASQUE ESPAGNOL APRÈS LES MESURES PRISES EN FRANCE CONTRE L'ETA

(De notre correspondant.)

Madrid. — Deux dirigeants de l'extrême gauche nationaliste basque, M. Telesforo Monzon et M. Francisco Letamendia, sont en prison depuis le samedi 3 février, à Vitoria. Ils ont été arrêtés en même temps qu'une quinzaine de militants de la coalition Herri Batasuna (unité populaire), après avoir refusé de quitter les locaux de la députation (conseil général) d'Alava, où ils s'étaient enfermés en signe de protestation contre les mesures prises en France à l'égard d'une vingtaine de militants de l'ETA.

Les protestataires s'étaient déjà enfermés dans les bureaux des députations de Biscaye et de Guipuzcoa d'où ils avaient été expulsés par la police. Six d'entre eux ont été relâchés, mais douze autres ont été mis à la disposition de la justice. Ces derniers ont refusé de répondre en espagnol aux questions qui leur étaient posées. Ils n'ont voulu utiliser que l'euskera, la langue basque.

M. Telesforo Monzon a été ministre de l'intérieur dans l'éphémère gouvernement autonome d'Euskadi, formé pendant la guerre civile. Il est actuellement tête de liste de la coalition Herri Batasuna pour les élections législatives du 1er mars, dans la province de Guipuzcoa. M. Francisco Letamendia, historien, député de la coalition Euskadiko Eskerra (gauche basque), sous la précédente législature, avait démissionné de son siège avec fracas quelques semaines avant la dissolution des Cortès. Il se présente en tête de liste de Herri Batasuna dans la province de Biscaye. Cette coalition est constituée de formations proches de l'ETA militaire, donc favorables à la lutte armée pour la conquête de l'indépendance basque. Elle a annoncé que si certains de ses candidats étaient élus, ceux-ci ne siégeraient pas au Parlement. Parmi les détenus se trouve M. Santi Brouard, médecin de Bilbao, président de Hasi (parti populaire socialiste révolutionaire), l'un des partis intégrés à la coalition.

Les dirigeants de l'extrême gauche séparatiste ont lancé un appel à la désobéissance civile et à la grève générale en réponse aux mesures prises par les gouvernements français et espagnol contre l'ETA. Les arrêts de travail ont été nombreux lundi 5 février dans la province de Guipuzcoa. La plupart des écoles sont fermées. La route entre Irun et la frontière française a été barrée. La police a procédé à une vingtaine d'arrestations à Saint-Sébastien après avoir dispersé une manifestation. Des incidents ont eu lieu dans d'autres localités de la province.

D'autre part, l'organisation politico-militaire de l'Etat — qui se distingue de la branche militaire en ne cemmettant pas d'assassinats, — a revendiqué l'enlèvement, lundi matin, de M. Georges Rouzier, directeur de l'usine Michelin de Lasarte, qu'elle a abandonné une heure et demie plus tard après lui avoir tiré une balle dans une jambe.

CHARLES VANHECKE.

République fédérale d'Allemagne

Après la non-diffusion de l'interview de Mme Heydrich

Naïve Antenne 2 ?

Soucieuse autant que d'autres de faire connaître les réactions allemandes à Holocauste, Antenne 2 avait choisi de recueillir les sentiments de Mme Lina Heydrich, qui aurait dû ainsi paraître et parler au Journal de 20 heures du lundi 5 février.

Belle carte de visite en vérité. Mme Heydrich est la veuve de Reinhard Heydrich, général SS, devenu « protecteur » de Bohême-Moravie et assassiné le 27 mai 1942 à Prague par un commando de patriotes tchèques venu de Londres. Avant cette fin prématurée, Heydrich avait été, avec Heinrich Himmler, l'un des pionniers du nazisme, l'organisateur principal de sa police. Il joua son rôle dans la « Nuit des longs couteaux » du 30 juin 1934, lorsque furent éliminés les SA au profit de la SS. Il fut l'un des organisateurs de la « Nuit de cristal » du 9 novembre 1938 contre les biens juifs. Il fut, enfin et surtout, le créateur, en septembre 1939, du R.S.H.A. (service central de la sécurité du Reich), grâce auquel la persécution raciale allait pouvoir donner toute sa mesure dans l'Europe occupée.

Le 20 janvier 1942, à la conférence dite de Wansee, où furent fixées définitivement les modalités de la « solution finale de la question juive » *Heydrich annonçait le programme :* « Dans le cadre de la solution finale du problème, les juifs doivent être transférés sous bonne escorte à l'Est et y être affectés au service du travail. Formés en colonne de travail, les juifs valides, hommes d'un côté, femmes de l'autre, seront ramenés dans ces territoires pour construire des routes : il va sans dire qu'une grande partie d'entre eux s'éliminera par décroissance naturelle. Le résidu qui subsisterait en fin de compte — et qu'il faut considérer comme la partie la plus résistante, — devra être traité en conséquence. »

Quarante ans plus tard, qu'allait bien pouvoir dire Mme Heydrich ?

Madame n'a point paru. M. Patrick Poivre d'Arvor nous a expliqué pourquoi en quelques mots : ce qu'elle avait déclaré à Michel Meyer, correspondant d'Antenne 2 en Allemagne fédérale, ne constituait qu' « une apologie du passé de son mari ».

Voilà qui est bel et bon. Mais qu'attendait-on de Mme Lina Heydrich ? Dans l'Allemagne de 1978, ce n'est pas de ce côté-là qu'il faut espérer découvrir l'humilité et l'aveu. — J.-M. Th.

Plusieurs associations de résistants et de déportés avaient réagi dès l'annonce de cet « interview exclusive ».

Une délégation avait été reçue dans l'après-midi du lundi 5 février par M. Elkabach, directeur de l'information.

Elle y avait répété ce qu'avait *dit différents communiqués :* « Il n'est pas possible de laisser parler à la télévision française au nom de ce criminel. » *(M. Marcel Paul, ancien ministre, président de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes).* « Il serait parfaitement scandaleux que l'avis de ce personnage soit présenté d'une façon qui tende à nier les crimes et disculper les criminels. » *(Association nationale des anciens combattants de la Résistance.)*

L'amicale des anciens d'Auschwitz, le M.R.A.P., l'Amicale des juifs anciens résistants, l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide avaient manifesté les mêmes émois.

Italie

Un commando « composé de femmes » blesse une surveillante de prison

De notre correspondant

Rome. — L'escalade des terroristes italiens continue. Pour la première fois, le lundi 5 février, un groupe clandestin se réclamant de l'extrême gauche a tiré des coups de feu sur une femme. Seuls des néo-fascistes avaient osé franchir ce pas le mois dernier en dévastant les locaux de Radio-Citta-Futura.

Grâce à la maladresse de ses agresseurs, Mme Raffaella Napolitano, trente-cinq ans, surveillante de la prison des Nuove, à Turin, n'a reçu qu'une seule balle à la jambe. Elle pourra retrouver assez rapidement l'usage de la marche, ce qui n'est pas le cas de la plupart des victimes de ce type d'agression.

L'attentat est revendiqué par Prima Linea, organisation très active qui ne se distingue quasiment plus des Brigades rouges. Elle blesse et assassine sans hésiter dans plusieurs villes en présentant ses faits d'armes comme les prémices de la révolution à venir.

Le dernier communiqué de Prima Linea est instructif. On y apprend d'abord que le « *commando de feu* » du 5 février était « *composé uniquement de femmes* ». Cela aussi représente une « première ». Il y a toujours eu des représentantes du sexe faible parmi les terroristes ; certaines, comme Margherita Cagol, ont même occupé des postes de premier plan dans la clandestinité. Mais c'est la première fois que des femmes seules organisent une fusillade. L'Italie n'avait pas besoin de ce nouvel exploit pour constater que ses mœurs sociales s'étaient métamorphosées en dix ou quinze ans.

La mise en scène de « Prima Linea » est révélatrice d'un certain symbolisme. Seules des femmes pouvaient incarner la première action de libération féminine « *au sein d'un groupe communiste* ». Les terroristes révèlent aussi leurs craintes et leur myopie : sans doute ont-ils imaginé qu'il était moins lâche de faire tirer sur une femme par d'autres femmes.

« Prima Linea » reproche à Mme Napolitano de « *s'être particulièrement distinguée dans l'accomplissement de son sale métier d'espionne et de gardienne* ». Elle ne participait cependant pas aux « *tortures* » et appartenait même à cette catégorie de « *dames de charité, bigotes et réformistes qui cherchent à adoucir les prisons* ». En d'autres termes, la surveillante des Nuove était coupable de réformisme. C'est une faute que les « *révolutionnaires armés* » ne pardonnent pas.

« Prima Linea » laisse entendre que des attentats similaires pourraient suivre : « *Les surveillantes, les religieuses et les assistantes sociales qui gèrent les sections féminines des prisons (...) doivent commencer à faire attention.* » Les victimes potentielles du terrorisme se comptent par centaines de milliers

ROBERT SOLÉ.

Belgique

QUAND LES FLAMANDS LACHENT LEURS CHIENS ET TIENNENT LEUR LANGUE...

Bruxelles. — *Le ministre néerlandais de l'éducation nationale belge, M. Ramaekers (socialiste), vient de demander aux sportifs flamands de ne plus s'exprimer en français à la radio et à la télévision francophones du pays,* écrit le Soir de Bruxelles.

Cette invitation fait suite à la polémique qui a opposé, au cours du conseil des ministres du 2 février, le premier ministre francophone, M. Van den Boeynants, au ministre de l'intérieur néerlandophone, M. Boel (socialiste).

Les deux hommes auraient échangé des propos aigres-doux à propos des incidents du week-end précédent dans la région des Fourons, au nord de Liège, région contestée entre les deux communautés linguistiques. Des gendarmes flamands avaient alors lâché leurs chiens contre des manifestants francophones, dont un était gravement mordu. Par la suite, le ministre de l'intérieur a justifié cette intervention des gendarmes en indiquant que le « chien était en état de légitime défense ». Le lendemain de cette déclaration, plusieurs membres de son cabinet démissionnaient, alors que M. Van den Boeynants demandait sans succès des excuses au ministre de l'intérieur.

Le ministre flamand de l'intérieur a été soutenu par son collègue de l'éducation nationale qui, selon le Soir, aurait déclaré : « Dorénavant, j'ai l'intention de ne plus dire un mot de français à la télévision et à la radio francophones » *et appelle les sportifs à l'imiter.* — (A.F.P.)

Suisse

Spécialisé dans l'évasion de ressortissants de l'Est

Un important « passeur » professionnel est assassiné à Zurich

De notre correspondant

Genève — Bien qu'il ait été accusé de séquestration, de faux et même de proxénétisme, M. Hans Lenzlinger, cinquante ans, homme d'affaires zurichois, trouvé mort criblé de balles, lundi 5 février, dans son appartement, était considéré par certains milieux conservateurs de sa ville comme un bienfaiteur, et comme un homme de grand courage. Il avait pignon sur rue, possédait une société, l'Aramco, spécialisée officiellement dans la « transaction commerciale », et légalement déclarée, dont il était l'unique administrateur. Son activité principale consistait en fait à faire quitter clandestinement leur pays à des citoyens des pays de l'Est, principalement de la R.D.A. et parfois de la Tchécoslovaquie, et à les faire passer à l'Ouest.

Il aurait ainsi organisé, depuis 1964, une centaine d'évasions ; certains parlent même de plus de deux cents. La police helvétique demeure très discrète sur ce point. Cette activité n'avait rien de bénévole. M. Lenzlinger réclamait à ses clients des sommes pouvant aller jusqu'à 50 000 francs suisses (1). Mais il faisait valoir, en leur demandant de telles sommes, que son entreprise avait d'énormes frais, résultant notamment des importants pots-de-vin versés à des gardes frontières et à des douaniers est-allemands et tchécoslovaques. Ainsi, selon lui, ses bénéfices personnels étaient minces. Mais les bavures n'ont pu être évitées : deux candidats à l'évasion ont été abattus par des policiers de leur propre pays.

M. Lenzlinger s'était déjà distingué, en avril 1973, par un exploit qui lui avait valu une condamnation à quinze mois de détention. Estimant déloyal un de ses collaborateurs, il avait attaché sur le dos de sa victime une pancarte sur laquelle on pouvait lire : « *Je suis un agent est-allemand* », puis l'avait enfermé dans une caisse qu'il avait abandonnée devant le palais de justice de Zurich.

La plus grande discrétion ne semble pas avoir été la caractéristique de ce personnage. On comprend d'autant moins que des activités illégales, nécessitant vraisemblablement un bon nombre de complicités, aient pu s'exercer durant tant d'années au grand jour.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Le franc suisse vaut actuellement 2,50 francs français environ.

● *Les services de sécurité de la R.D.A.* ont appréhendé dimanche 4 février quatre « passeurs » qui aidaient des Allemands de l'Est à gagner la R.F.A. Les quatre hommes étaient domiciliés à Berlin-Ouest. — *(A.F.P.)*

● *L'Airbus entre Paris et Genève.* — Air France et Swissair viennent de signer un protocole d'accord aux termes duquel les deux compagnies vont s'efforcer d'assurer une meilleure complémentarité de leurs vols. Cela se traduira notamment par l'introduction progressive, dès l'été 1979, de l'Airbus d'Air France entre Paris et Genève, par le transfert de certains vols Air France de Roissy-Charles-de-Gaulle à Orly, et de certains vols Swissair d'Orly à Roissy-Charles-de-Gaulle.

هكذا من الأصل

EUROPE

Union soviétique

Des dirigeants locaux du P.C. sont sanctionnés pour « abus de pouvoir »

De notre correspondant

Moscou. — Les dirigeants locaux du parti communiste soviétique ont été sanctionnés. Après le plénum du comité central de novembre dernier des secrétaires de région avaient été touchés. Maintenant ce sont des dirigeants des échelons inférieurs. La Pravda a annoncé dans son éditorial du lundi 5 février que quatre secrétaires de district avaient perdu leur poste. Deux ans dans la région d'Orel (à 350 kilomètres au sud de Moscou) ont été libérés de leurs fonctions ; un autre dans le territoire de Krasnolark, en Sibérie, n'a pas été réélu. Enfin le cas le plus grave : le premier secrétaire d'un district de la région de Rostov-sur-le-Don a été exclu du parti. La Pravda indique qu'il avait « violé grossièrement les normes éthiques du parti, abusé de ses prérogatives dans des buts personnels, notamment en se faisant construire une luxueuse maison aux frais des kolkhozes ».

Le journal du P.C. soviétique remarque que cette décision est « *juste* ». Mais il reproche aux dirigeants locaux du parti d'avoir attendu une intervention des services du comité central pour prendre des sanctions. Non seulement ils avaient fermé les yeux sur les agissements du premier secrétaire de district, mais ils l'avaient proposé pour de plus hautes fonctions à la direction de la région.

Les raisons pour lesquelles les trois autres secrétaires ont perdu leur poste ne sont pas explicitement indiquées, mais la *Pravda* écrit que des lettres venant d'autres régions signalent « *le comportement indigne de quelques dirigeants de district, leur suffisance, leur esprit de clocher, leur attitude fausse envers la critique, leur abus de pouvoir* ». En affirmant que « *de tels cas doivent faire l'objet, en temps opportun, d'une appréciation fondée sur les principes* », le journal semble annoncer de nouvelles sanctions.

Ces limogeages en chaîne constituent un phénomène relativement nouveau, car, jusqu'à une date récente, M. Leonid Brejnev paraissait avoir fondé son pouvoir sur la stabilité des cadres locaux du parti. Au plénum de novembre 1978, il avait toutefois affirmé qu'il convenait de tirer à temps les « conséquences personnelles » des erreurs et des insuffisances constatées dans de nombreuses régions, et notamment en Sibérie où il s'était rendu au printemps. « Dans la majorité des districts, la liste des secrétaires reste stable, et c'est bien ainsi, écrit la *Pravda. Cependant, l'orientation vers la stabilité ne veut pas dire du tout que l'on doive maintenir n'importe qui à son poste, coûte que coûte, fût-ce en acceptant des défauts très importants.* »

DANIEL VERNET.

Suède

UN HAUT FONCTIONNAIRE DE LA POLICE RENSEIGNAIT L'IRAK SUR LES RÉFUGIÉS

De notre correspondant

Stockholm. — *Le chef par intérim de la section des étrangers de la police de Stockholm et cinq autres personnes, dont un fonctionnaire du ministère iranien des affaires étrangères, « de passage » dans la capitale suédoise et ne jouissant pas de l'immunité diplomatique, ont été arrêtés dimanche 4 et lundi 5 février. Le commissaire est soupçonné d'avoir fourni des renseignements sur certains réfugiés politiques kurdes ou palestiniens résidant en Suède. La police est intervenue dans l'appartement du haut fonctionnaire au moment où celui-ci échangeait ses informations contre une importante somme d'argent. Trois des cinq diplomates en poste à Stockholm, dont l'attaché militaire, ont été déclarés *personae non gratae*.

De par ses fonctions, le commissaire avait accès à quelque 15 000 dossiers confidentiels concernant les étrangers en Suède, et les demandes d'asile politique, de permis de séjour et de travail, adressées à son service. Cette affaire suscite une grande inquiétude parmi les réfugiés et les quelque 150 Kurdes irakiens, qui sont tous des militants. Leur représentant est persuadé que les personnes arrêtées ont fourni des renseignements sur eux. On n'exclut pas cependant que les services de sécurité irakiens aient voulu recueillir des informations sur les Palestiniens et les Egyptiens réfugiés en Suède.

ALAIN DEBOVE.

Yougoslavie

DÉMENTI A PROPOS DU MARIAGE DU PRÉSIDENT TITO

Koweït (*A.F.P.*). — Le porte-parole de l'ambassade de Yougoslavie à Koweït, a démenti catégoriquement, mardi 6 février, les informations selon lesquelles le président Tito se serait remarié avec une chanteuse d'opéra (*le Monde* du 6 février). « *Ce sont là,* a-t-il déclaré, *des ragots dénués de tout fondement* ».

AMÉRIQUES

États-Unis

DANS UNE INTERVIEW A « L'ECONOMIST »

M. Kissinger se prononce pour la ratification conditionnelle des accords SALT 2

Dans une longue interview à l'hebdomadaire britannique *The Economist* daté du 3 au 9 février, M. Henry Kissinger peint un tableau d'ensemble des rapports de force mondiaux et examine la position américaine à la lumière de l'évolution de ses propres conceptions stratégiques. Il reconnaît d'emblée que, au milieu des années 60, il a partagé la doctrine officielle selon laquelle l'arsenal nucléaire américain était assez fourni et diversifié pour infliger en toutes circonstances une « *punition imparable* » à un éventuel agresseur. Comme M. McNamara à l'époque, il en déduisait qu'il était inutile d'augmenter et de perfectionner au-delà des ajustements prévus ce potentiel écrasant — ou d'écrasement, — puisque le point d'« *équilibre de la terreur* » était atteint.

Rétrospectivement, M. Kissinger serait prêt à penser que c'était là retomber dans l'illusion des « *représailles massives* », chères — *oralement* — à M. Foster Dulles. Car, dit-il, si l'on prend pour cible les populations et l'appareil de production d'un pays, un « *échange nucléaire* » se solderait, d'après le calcul des experts, par une centaine de millions de cadavres et « *ce chiffre ne relève plus des spéculations stratégiques. Envisager une telle hécatombe revient à abdiquer tout sens de ses responsabilités morales et politiques. Aucun système de gouvernement ne survivrait à pareil ravage* ».

La supériorité militaire virtuelle de l'U.R.S.S.

Le problème, c'est que, pour s'être fié à la vision de cette apocalypse comme moyen radical de « *dissuasion* » mutuelle, les Etats-Unis ont renoncé à considérer les fusées pour ce qu'elles sont aussi : des armes de guerre. Parce qu'ils n'ont jamais perdu de vue cet aspect, les Soviétiques n'ont cessé d'étendre et d'améliorer leur panoplie nucléaire. Au même moment, l'immobilisme inhérent à la doctrine américaine, conjugué aux effets psychologiques de la guerre du Vietnam, amena le Congrès à rogner les crédits de « recherche et développement », ce qui permit à l'Union soviétique de se lancer en toute quiétude dans un effort gigantesque de rattrapage quantitatif et qualitatif du retard qu'elle avait au départ sur la puissance américaine.

Le premier accord SALT était destiné à freiner pendant cinq ans la dynamique de ce mouvement — le temps nécessaire aux Etats-Unis pour commencer à moderniser leur force de frappe, dont les principaux éléments remontaient aux années 50. Les critiques qu'on lui adressa « *témoignaient de la détérioration du sérieux de la discussion politique entre Américains* ». Loin de s'endormir dans une fausse sécurité, les Etats-Unis profitèrent de cette pause pour accélérer la mise au point d'un nouveau type de sous-marin atomique (le *Trident*), du bombardier B-1, et pousser les essais des missiles Cruise et MX.

Mais le temps perdu n'est pas encore retrouvé. « *Il est généralement admis par les spécialistes,* dit M. Kissinger, *qu'au début des années 80, les Soviétiques auront les moyens de détruire presque à coup sûr la plupart des missiles que nous avons en silos, tandis que nous n'aurons pas la capacité de faire subir le même sort à leurs I.C.B.M.* (missiles intercontinentaux). *Il en résultera une disparité dans le but accessible aux deux puissances, qui aura fatalement des conséquences géopolitiques, d'autant plus que nous serons en état d'infériorité manifeste quant aux forces dont nous disposons en cas d'intervention au sol... La politique américaine en période de crise s'en ressentira. Elle est condamnée à se montrer extrêmement prudente.* »

Donc, pour M. Kissinger, dans les cinq ou sept années à venir, « l'Union soviétique pourrait être en mesure de posséder un avantage stratégique qui serve aux fins de sa politique ». Sa « *supériorité militaire virtuelle* » dominera la scène internationale, mais au bout de cette période, les Etats-Unis seront sans doute parvenus à redresser la situation en leur faveur, si bien que la tentation sera forte pour Moscou de « *battre le fer pendant qu'il est chaud* » et qu'il faut s'attendre à ce que la prochaine décennie soit marquée par « *un haut degré d'instabilité* ».

Dans ces perspectives, sombres à court terme, que signifie l'accord SALT 2 en voie de rédaction finale ? « *Il me semble,* répond M. Kissinger, *qu'il est extrêmement dangereux d'avancer l'argument selon lequel SALT 2 est si important qu'il faut le juger hors de tout contexte politique... Je ne veux pas dire qu'il faille le juger par rapport à chaque action soviétique, mais nous devons insister pour qu'il soit accompagné d'une modération générale.* »

Cecommandera-t-il la ratification du Sénat ? « *Je pense,* dit M. Kissinger, *que la procédure de ratification et le débat qu'elle provoquera doivent servir à notifier aux Soviétiques que le Congrès ne saurait accepter la constante remise en cause de l'ordre international... Pour ma part, je me refuse à croire que SALT 2 écartera de nous les périls les plus probables.* » — A.C.

Le Monde le débat européen

La campagne électorale de M. Jacques Chirac se développera en quatre mois sur plusieurs plans

M. Chirac ne compte pas répondre aux attaques dont lui-même et le R.P.R. ont été la cible de la part des dirigeants des autres formations de la majorité. Le maire de Paris prendra la parole à huis clos samedi 11 février devant le comité central du R.P.R. auquel il demandera de se prononcer sur la politique européenne par un vote qui conclura un débat.

Les critiques adressées aux gaullistes par des responsables centristes, comme M. Diligent, et « giscardiens », comme MM. Poniatowski et surtout Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain (« le Monde » du 5 février) ont provoqué parmi les dirigeants du R.P.R. une paradoxale satisfaction. Tant d'opprobre et d'invectives seraient-elles en effet justifiées si les positions prises par M. Chirac étaient sans importance et ne provoquaient aucun écho dans l'opinion ?

Ne seraient-elles pas plutôt motivées par le souci des giscardiens de réaliser une opération de diversion qui détournerait l'attention des dissensions qui existent au sein de l'U.D.F. ? Ne s'agirait-il pas, au prix d'un amalgame factice, de dénoncer à l'opinion la collusion « objective » des gaullistes et des communistes ? A ces questions que l'on se pose au R.P.R. on a pour le moment décidé de répondre par l'ironie ou tout au plus par quelques petites phrases.

On y est également résolu à ne pas accepter un débat du type « pour ou contre l'Europe », les gaullistes affirmant une fois pour toutes qu'ils sont « pour l'Europe, même si ce n'est pas pour n'importe quelle Europe ».

Décidés à repousser toute discussion juridique ou idéologique, ils préfèrent utiliser des arguments simples qu'ils énoncent ainsi : la défense des intérêts de chacun, de chaque catégorie, constitue une somme qui représente l'intérêt de la France ; celui-ci doit être garanti en Europe et dans le monde par une volonté politique ; l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel n'est qu'un simple élément de cet ensemble.

La campagne électorale de M. Chirac, en vue des élections européennes du 10 juin, se déroulera pendant quatre mois à deux niveaux et en deux temps.

La liste pour « la défense des intérêts de la France en Europe » (DIFE) est une initiative personnelle du maire de Paris, qui la conduira. Il choisira lui-même les quatre-vingts personnalités qui la composeront. Des contacts discrets sont déjà noués dans divers milieux de Paris et de province. Parallèlement, M. Chirac va mobiliser la force électorale que constituent les fédérations du R.P.R. Tous les cadres élus du mouvement vont être renouvelés et leur nombre accru. Le 31 mars, lors d'assises nationales, M. Chirac sera réélu pour deux ans président du R.P.R. — bien que la durée de son mandat ne soit pas limitée par les statuts — par quelque trois mille délégués et il leur demandera un vote de confiance pour constituer sa liste et défendre sa conception européenne. Il entend combiner ainsi initiative individuelle et procédure démocratique.

Déjà le maire de Paris a reçu une cinquantaine de parlementaires gaullistes qui tous ont accepté de créer dans leurs circonscriptions des comités de soutien. L'adhésion à ces comités, a-t-il précisé, n'entraine pas affiliation au R.P.R. Bien qu'il n'ait pas encore reçu les plus réticents parmi les élus, M. Chirac prévoit qu'il y aura peu de défections.

Dans chaque circonscription, en effet, les résultats du scrutin du 10 juin seront comparés à ceux des législatives de mars dernier et l'audience personnelle de chaque député sera mesurée en conséquence. Ce score servira aussi de baromètre pour les élections futures et pour les investitures qui seront ultérieurement accordées.

Bien peu de députés R.P.R. oseront ainsi aller à contre-courant de l'électorat gaulliste en s'opposant ouvertement à la liste du président de leur mouvement. Quelques-uns parmi les plus réservés, comme MM. Chaban-Delmas ou Guichard, ou parmi les plus embarrassés, comme les membres du gouvernement, pourraient se réfugier dans une prudente mais inconfortable neutralité, pour ne pas avoir à soutenir la liste inspirée par le chef de l'Etat. M. Michel Debré, enfin, s'entretiendra dans les prochains jours avec M. Chirac, qui fera preuve pour lui d'égards particuliers. Quant à M. Edgar Faure, il est le seul élu R.P.R. à s'être désolidarisé de M. Chirac et à souhaiter une extension des compétences de l'Assemblée européenne.

La campagne de M. Chirac se déroulera en deux temps successifs, celui de la sensibilisation et celui de l'élection. La « précampagne » consacrée à l'explication des positions européennes sera marquée au niveau national par plusieurs déclarations de l'ancien premier ministre. Mais c'est surtout dans les régions, sur le terrain, auprès des professions, que les thèmes devraient être développés de façon « réaliste, concrète, populaire », afin de forcer l'attention des électeurs encore peu sensibilisés à l'échéance du 10 juin.

Une priorité sera donnée aux conséquences qu'aurait un renforcement de l'Europe sur la vie de chacun, plutôt qu'à l'exposé des théories et idéologies en présence. Ainsi, une trentaine de fiches techniques concernant les professions et les régions seront distribuées aux élus et aux orateurs. Plusieurs réunions publiques seront organisées dans chacune des quatre cent quatre-vingt-onze circonscriptions.

Le groupe des quatre-vingt-un

Ce n'est qu'au mois d'avril que commencera la campagne proprement dite avec la présentation de la liste et les appels à voter pour ses membres plutôt que pour les autres. M. Chirac, qui sera alors complètement rétabli, présidera un grand meeting dans chacune des vingt et une régions. La phase partisane suivra ainsi la campagne de sensibilisation et M. Chirac, sans le vouloir, respectera le souhait du président de la République, qui estimait qu'une campagne de deux mois était suffisante.

Il reste au maire de Paris à préciser certaines modalités et surtout à expliquer ses positions.

Il met actuellement au point le système de liste tournante dont il a annoncé la création dans sa conférence de presse du 23 janvier. Les réactions qu'il a recueillies des députés R.P.R. ou de l'électorat sont dans l'ensemble favorables à cette procédure. Chacun des quatre-vingt-un candidats étant assuré de siéger plusieurs mois à l'Assemblée de Strasbourg pourra, durant la campagne électorale, se présenter comme le défenseur de ses électeurs avec plus de chance d'être cru que les candidats des autres listes qui, en raison de leur rang, n'auront aucune possibilité d'être élus. C'est un simple engagement sur l'honneur, solennel mais oral, de démissionner au bout d'un certain temps que M. Chirac demandera aux élus de sa liste afin de ne pas leur imposer un « mandat impératif » contraire à la Constitution.

Tous les membres de la liste — le groupe des quatre-vingt-un — se réuniront une fois par mois, à Paris, afin d'être tenus au courant des débats par ceux d'entre eux qui, alors, siégeront à l'Assemblée européenne pour préparer des études et adopter des solutions concertées. Un secrétariat permanent sera installé dans un local loué place du Palais-Bourbon. Des cotisations volontaires seront versées par ceux qui percevront leur indemnité européenne pour assumer les frais de ce secrétariat commun auquel collaboreront plusieurs spécialistes.

Dans la campagne électorale qu'il va conduire, M. Chirac veut à la fois éviter les pièges qui lui sont tendus et lancer lui-même des défis.

Les pièges dans lesquels ses adversaires et certains de ses alliés de la majorité voudraient, selon lui, enfermer M. Chirac sont essentiellement ceux du nationalisme, de la germanophobie et de la politique intérieure. Il voit dans de telles accusations des procès d'intention et des arguments de polémique électorale. Selon lui, en effet, l'idée de nation ne doit pas être assimilée aux concepts de repliement sur soi ou d'agressivité à l'égard des autres.

Quant à la germanophobie, le président du R.P.R. s'en défend avec indignation, rappelant l'action du général de Gaulle pour le rapprochement franco-allemand, mais soulignant que l'Allemagne ne saurait avoir dans la politique mondiale un rôle de même nature que celui de la France. C'est pourquoi il s'étonne que les bonnes relations entre l'Elysée et Bonn apparaissent trop souvent comme un alignement de la France sur son voisin donné en modèle. Il s'indigne que M. Schmidt ait siégé à la Guadeloupe aux côtés des trois puissances nucléaires sans qu'on ait exigé de lui un « droit d'entrée » et sans qu'on ait obtenu qu'il règle aussitôt le problème des montants compensatoires agricoles, comme M. Giscard d'Estaing avait semblé l'espérer.

En ce qui concerne le reproche de faire de l'Europe un problème de politique intérieure, M. Chirac y répond en constatant que ce n'est pas lui qui a pris la décision de procéder à de telles élections, ni qui a créé le climat actuel de tension dans l'Hexagone. Il n'ignore cependant pas que beaucoup d'électeurs se détermineront en fonction de considérations de politique intérieure.

La priorité de l'indépendance

La contestation de l'action gouvernementale est, selon le député de la Corrèze, la simple expression d'une volonté de faire pression sur le pouvoir afin qu'il modifie ses orientations. Il s'agirait du jeu normal du système parlementaire dont la finalité serait détournée par le gouvernement lui-même, qui transforme tout souhait de la part du R.P.R. en épreuve de force, en menace de crise, en risque de conflit ouvert. Or la trêve observée par le R.P.R. à l'égard de M. Barre est en réalité imposée par l'état de l'opinion, qui n'attend pas du groupe gaulliste qu'il ouvre actuellement une crise. Si, en revanche, une évolution décisive se produisait, la contestation jusqu'alors pratiquée par le R.P.R. lui permettrait d'adopter plus facilement une attitude d'opposition plus nette. La menace demeure donc toujours brandie.

M. Chirac précisera aussi ses positions de fond pour répondre à certaines critiques et pour lancer à son tour plusieurs défis.

Le défi européen tout d'abord. Aux citations du général de Gaulle en faveur de l'Europe qui lui seront opposées, M. Chirac pourra tout d'abord faire remarquer que, dans les quelque sept mille pages de l'œuvre écrite de l'ancien chef de l'Etat, le choix est vaste. Mais il compte surtout affirmer que s'il est favorable au renforcement de l'Europe, s'il ne répugne même pas à certains abandons de compétence, il y met une condition expresse et préalable : que l'Europe soit réellement indépendante des deux hégémonies, ainsi que le général de Gaulle l'a maintes fois souhaité.

M. Chirac — le général l'avait, lui aussi indiqué — accepterait une défense européenne intégrée, mais toujours à condition qu'aucune influence extérieure ne s'exerce sur elle. C'est la fameuse formule de « l'Europe européenne » utilisée par de Gaulle dans sa conférence de presse du 29 juillet 1963. Or, selon le chef du R.P.R. l'imprégnation américaine en Europe est acceptée par la plupart des pays. Elle est trop forte pour que ces Etats — hormis la France — envisagent une hypothétique politique de défense commune indépendante des Etats-Unis. Aussi M. Chirac redoute-t-il que M. Giscard d'Estaing ne puisse longtemps résister à la séduction américaine et atlantiste.

Malgré la mise en chantier du sixième sous-marin nucléaire — due à la pression du groupe R.P.R., — la rencontre de la Guadeloupe, à ce sujet aussi, a avivé les craintes des gaullistes. Ainsi, pour M. Chirac, tant que l'Europe sera dominée par les influences politique, militaire et économique des Etats-Unis, la France devra, d'une part, se renforcer elle-même, et, d'autre part, manifester à chaque occasion sa volonté propre. Pour éviter les concessions excessives, la France ne devrait donc pas hésiter, en cas de besoin, à quitter la table des négociations, comme l'avait fait de Gaulle pour s'opposer à l'abandon de la règle de l'unanimité.

Un contre-plan

Selon les gaullistes, puisqu'il ne peut y avoir d'Europe véritable sans la France, celle-ci doit poser ses conditions. M. Chirac souhaite ainsi que des accords soient conclus entre pays européens dans des domaines précis. Il souhaite aussi que des gestes soient effectués à l'initiative de la France. Pourquoi celle-ci ne proposerait-elle pas que la négociation de Genève sur le tarif extérieur commun s'étende aux taxes diverses que les Américains mettent à l'entrée sur leur territoire des produits européens, alors que les discussions ne concernent que les droits de douane au sens strict ? Pourquoi la France ne proposerait-elle pas, en faveur des industries européennes essentielles (acier, textiles, etc.), une protection communautaire comparable à celle du Marché commun agricole ?

Par cette attitude, M. Chirac veut aussi minimiser le rôle de l'assemblée parlementaire et l'importance du scrutin du 10 juin dans la construction de l'Europe.

Enfin le président du R.P.R. sera conduit à relever le défi de la politique économique nationale. Ses critiques de l'action du gouvernement vont s'accompagner de propositions : libération totale des prix, suppression de l'encadrement du crédit, relance de la consommation, développement des investissements, protection des secteurs sensibles, accroissement des exportations agricoles, aide aux industries de pointe et aux dérivés du nucléaire. Il prend le contre-pied de M. Barre, pour qui les équilibres économiques doivent être rétablis en priorité, le chômage constituant seulement un « point noir ».

Selon M. Chirac, le chômage est un « drame » qui doit avant tout être résorbé, les équilibres économiques s'adaptant, ensuite, en conséquence. Ainsi, au total, selon le mot à la mode, M. Chirac, s'apprête à présenter le « contre-plan » d'une sorte de contre-gouvernement, c'est-à-dire une politique de rechange.

Si, dans l'entourage du maire de Paris, on se refuse à tout pronostic pour le scrutin du 10 juin et si on se contente de sourire de ceux de M. Barre, selon lesquels la liste pour la « défense des intérêts » de la France en Europe » ne recueillera que 14 % à 15 % des voix et selon lesquels M. Jacques Chirac sera alors « hors de course pour les présidentielles de 1981 », on sait également que l'objectif recherché est beaucoup plus politique qu'arithmétique.

ANDRÉ PASSERON.

LE DIFFÉREND AGRO-MONÉTAIRE

Le gouvernement français a réduit ses exigences

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture des Neuf, réunis les 5 et 6 février à Bruxelles, examinent l'ensemble des propositions que leur a récemment transmises la Commission européenne sur les prix de campagne, les mesures contre les excédents de lait et de sucre et celles destinées à restaurer progressivement l'unité des prix dans la Communauté et par là même à résorber les montants compensatoires monétaires (M.C.M.).

Le problème des M.C.M., c'est-à-dire l'affaire qui bloque l'entrée en vigueur du système monétaire européen (S.M.E.), se trouve au centre du débat. La Commission propose que les M.C.M. futurs, ceux qui seront éventuellement créés à la suite de modifications des parités au sein du S.M.E., soient éliminés dans un délai de deux ans, pouvant être porté, après décision du conseil des ministres, à un maximum de trois ans. Elle suggère que les M.C.M. existants soient supprimés au plus tard quatre ans après l'entrée en vigueur du S.M.E.

L'attention des ministres s'est surtout portée sur les M.C.M. futurs. C'est à leur sujet en effet que les Français estiment absolument nécessaire d'obtenir des engagements précis, voulant surtout éviter que les distorsions de concurrence, qui existent actuellement au profit des agriculteurs des pays à monnaie forte, ne s'accentuent. Les avis différaient, lundi soir, quant aux résultats de la première phase des discussions.

M. Gundelach, le vice-président de la Commission chargé des affaires agricoles, dressait un bilan négatif : « *Nous n'avons pas progressé du tout. Le ton n'est pas dramatique, mais on tourne en rond. Les Allemands et les Néerlandais soulignent que toute mesure susceptible d'entraîner une baisse du revenu de leurs agriculteurs est inacceptable.* » M. Méhaignerie se montrait, quant à lui, plus optimiste, constatant que « *les oppositions des pays partenaires sont moins fermes qu'en décembre* ». Selon lui « *les solutions peuvent apparaître à court terme* ». L'attention du ministre français est principalement retenue par le chemin parcouru au cours des semaines passées, alors que M. Gundelach voit surtout les difficultés à surmonter, qui sont loin d'être négligeables.

Le chemin parcouru

Le chemin parcouru est d'abord le fait de la France. M. Méhaignerie accepte les propositions de la Commission, même s'il précise — c'est le moins qu'il puisse faire — qu'« *elles méritent des inflexions sur certains points* ». On accepte désormais, à Paris, de raisonner sur la base d'un délai de deux ans, voire de trois ans, pour éliminer les nouveaux M.C.M. En d'autres termes, les Français ont passablement réduit leurs exigences.

M. Ertl, le ministre allemand, accepte de son côté l'idée d'un délai au bout duquel les nouveaux M.C.M. devront être supprimés. C'est un progrès ; mais — et on en vient aux difficultés qui subsistent — il refuse d'en tirer les conséquences. « *L'automatisme,* explique-t-il, *ne peut pas être complet ; il ne doit en aucun cas conduire à une diminution du revenu des agriculteurs allemands.* » M. Gundelach réplique : « *Nous ne pouvons pas lui donner une garantie absolue à ce sujet. Le problème est de trouver une formule conciliant deux idées contradictoires. Il y a un automatisme, mais auparavant un maximum d'efforts sera fait pour éviter une baisse de revenus des agriculteurs.* »

Les Neuf cherchent désormais comment exprimer cette notion d'automatisme atténué. Les Français semblent décidément disposés à faire preuve de souplesse : M. Méhaignerie explique que le souci de M. Ertl est dans la ligne de ce qu'ont indiqué les chefs de gouvernement lors du Conseil européen de décembre. Finalement, le seul problème n'est-il pas de savoir si M. Ertl et au-dessus de lui le gouvernement fédéral sont disposés ou non à prendre un engagement limité, mais contraignant, auquel ils ne pourront ensuite pas se dérober ?

Il faut dire que la perspective d'un « gel » prolongé des prix agricoles, afin de restaurer durablement l'équilibre entre l'offre et la demande, n'est pas de nature à faciliter les décisions du cabinet fédéral. M. Silkin, le ministre britannique, s'est prononcé en faveur d'une telle politique. La proposition de la Commission, qui écarte pour 1979-1980 une augmentation des prix en unités de compte, si elle ne soulève pas l'enthousiasme unanime, a été considérée par tous comme une base de travail raisonnable. Même réaction de la part du ministre britannique à l'égard de la proposition visant à faire passer de 0,5 % à 2 % du prix indicatif la taxe de coresponsabilité à laquelle son tassujettis les producteurs de lait.

Les Anglais, les Danois et les Néerlandais ont toutefois écarté l'idée de la Commission de dispenser de la taxe les petits exploitants (selon les calculs de Bruxelles, 30 % des producteurs de lait de la C.E.E. remplissent les conditions énumérées pour bénéficier de cette dispense). « *Une telle politique aurait pour conséquence de pénaliser les producteurs efficaces* », ont-ils fait valoir.

M. Gundelach a coupé court à cette argumentation : « *Les exploitants que nous proposons d'exonérer ne représentent que 12 % de la production,* a-t-il fait valoir ; *ce ne sont pas eux qui sont à l'origine des excédents.* » Le vice-président de la Commission a fait part de son intention de chercher les moyens administratifs permettant de « personnaliser » la taxe, ce qui voudrait dire, par exemple, que le fermier qui prendrait l'engagement de stabiliser sa production pourrait en être dispensé.

Les ministres de l'agriculture n'ont pas encore parlé de la proposition de la Commission visant à autoriser la France, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Irlande à procéder à une dévaluation de leur « monnaie verte » avec effet immédiat. Dans le cas français, la libération projetée entraînerait, à partir du 19 février, une augmentation des prix garantis de 3,7 % (sauf pour le sucre et les céréales). M. Méhaignerie, qui avait fait une demande en ce sens en décembre, est maintenant, pour des raisons tactiques, beaucoup plus réticent. La priorité absolue du gouvernement français, selon lui, est de régler l'ensemble du problème agro-monétaire. Il ne veut donc pas risquer d'affaiblir sa position de négociation sur le problème des céréales, en se précipitant sur un avantage partiel à très court terme, et qu'au reste les agriculteurs français sont certains d'obtenir dans quelques semaines, comme élément de l'accord global qui est en cours de négociation.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Les auteurs du manifeste « contre l'Europe du capital »* et pour « *un pouvoir autonome* » en Occitanie (*le Monde* du 22 novembre 1978), notamment MM. Robert Lafont, professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier, Jean-Pierre Chabrol, écrivain, et Emmanuel Maffre-Baugé, ancien président de la Fédération nationale des producteurs de vins de table, organisent le samedi 10 février, au Palais des congrès de Béziers (Hérault), une « Journée contre l'Europe des trusts, pour l'autonomie », qui comprendra successivement un colloque sur l'élargissement de la Communauté européenne, un meeting et une soirée animée par des chanteurs. Les organisations professionnelles et les formations politiques de la région ont été conviées à cette manifestation.

OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS OFFICIELLES SUR L'ENTRÉE DE L'ESPAGNE DANS LA C.E.E.

Bruxelles (C.E.E.) (*A.F.P.*). — La C.E.E. et l'Espagne ont ouvert, lundi 5 février à Bruxelles, les négociations qui doivent permettre à ce pays, le plus important économiquement des trois candidats à l'adhésion (les deux autres étant le Portugal et la Grèce), d'entrer dans la Communauté européenne d'ici à 1983.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par un discours de M. François-Poncet, président en exercice de la C.E.E., qui a notamment déclaré que la Communauté « *entend mener ces négociations en posant le principe que l'Espagne accepte les traités et leurs finalités politiques ainsi que les décisions de toute nature intervenues depuis l'entrée en vigueur des traités, en un mot ce que nous appelons l'« acquis communautaire* ». « *Les obligations qui en résultent pour l'Espagne,* a-t-il poursuivi, *couvrent un champ qui est devenu très vaste.* »

M. François-Poncet a ajouté que « *la solution des problèmes d'adaptation qui pourraient se poser des deux côtés doit être recherchée par l'établissement de mesures transitoires et non par des modifications des règles communautaires* ». Il a précisé que « *les mesures de transition devront comporter des calendriers précis et avoir, si cela est souhaitable, des durées variables selon les matières* ».

هكذا من الاصل

Le Monde

politique

LA SITUATION AU SEIN DU P.S.

M. Mitterrand : on ne peut clore un débat juste quand il va s'ouvrir

M. François Mitterrand a participé lundi 5 février à Boulogne-Billancourt à une réunion de la section socialiste de la régie Renault. A cette occasion, il est revenu sur la rupture de l'union de la gauche. Parlant du rapport secret présenté par M. Marchais en 1972 devant le comité central de son parti et publié en 1975 dans l'ouvrage de M. Etienne Fajon, *L'union est un combat*, le premier secrétaire du P.S. a noté : « *Le parti communiste hésitait sur sa stratégie au moment même où il signait.* »

M. Mitterrand ajoute : « *Les socialistes respecteront, eux, la discipline de la gauche. Il n'est pas question pour nous d'accepter la complicité de la droite comme l'a fait Georges Marchais. (...)*

» *Il est difficile au P.C.F. de s'entêter sur une position désastreuse. Il aura du mal à entraîner 20 % de Français dans son isolement. Il faut que les socialistes engagent la discussion sans complexe et saisissent toutes les occasions d'action commune.* »

Interrogé sur la situation au sein du P.S., le premier secrétaire a rappelé que, le 8 juillet, devant le comité directeur de son parti, il avait dit : « *Je ne souhaite pas qeu la majorité se réduise, je ne souhaite pas qu'elle se maintienne, je souhaite qu'elle s'élargisse.* » Toutefois, il a estimé que, lors de la confrontation entre les textes, le 11 février, « *il y a des points sur lesquels il faudra aller au fond. Et pas seulement avec le CERES. Je n'ai engagé, à l'heure actuelle, de négociation avec personne, même si je suis ouvert aux conversations* ».

Répondant, sans le nommer, à M. Pierre Mauroy, le premier secrétaire a ajouté : « *Il faut parler clairement. On ne peut pas avoir demandé un débat pendant des mois et le clore juste quand il va s'ouvrir.* »

LES SOCIALISTES DE PARIS DEMANDENT DES EXPLICATIONS AU BUREAU EXÉCUTIF

A l'occasion d'une conférence de presse, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au *Conseil* de Paris, avait expliqué que la fédération socialiste de la capitale « *restera dans les mains du CERES* », car, selon lui, si un courant n'atteint pas 5 % des *mandats au niveau national*, ses voix ne sont pas décomptées localement (*le Monde* du 26 janvier). M. Sarre pensait aux partisans de MM. Pierret, député des Vosges, et Wolf, maire de Mons-en-Barœul, qui ont quitté le CERES pour fonder le courant « union pour l'autogestion » et qui, à Paris, menacent les positions du CERES « historique ».

Cette conception des statuts du P.S. a été contestée lundi 5 février lors de la réunion de la commission exécutive de la fédération de Paris. Les représentants du courant « union pour l'autogestion » ont fait valoir que tout courant qui obtient dans un département 5 % ou plus des mandats doit être représenté dans les organes de direction.

En dépit du vote hostile des membres du CERES, une majorité s'est constituée au sein de la commission exécutive pour saisir de cette question le bureau exécutif du P.S. et lui demander d'éclaircir ce point de droit interne au P.S. Outre les membres du courant « union pour l'autogestion », les partisans de M. Rocard et ceux de M. Mitterrand (dont M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national) ont voté le texte faisant appel à l'arbitrage du bureau exécutif.

Dans les Vosges

LA POLÉMIQUE ENTRE LE PRÉFET ET M. PIERRET (P.S.) S'ENVENIME

(De notre correspondant.)

Epinal. — La polémique qui oppose M. Christian Pierret, député socialiste, et M. Prioux, préfet des Vosges (*le Monde* daté 24-25 décembre) s'est aggravée. Vendredi 2 février, le cabinet du préfet faisait savoir à M. Pierret que sa présence au banquet préfectoral organisé en l'honneur du ministre de l'agriculture, en visite le 9 février à Epinal, était inopportune. Motif invoqué : les déclarations faites devant le conseil régional, le 26 janvier, par M. Pierret, qui s'était étonné de l'absence du préfet des Vosges.

M. Pierret s'est aussitôt déclaré « *stupéfait de ce renvoi aux cuisines, manque de courtoisie à l'égard du suffrage universel* ». Il a ajouté : « *L'absence du préfet à Metz est la confirmation de l'orientation politicienne de son action dans les Vosges, qui répond avant tout à des considérations subalternes dictées par des personnes étrangères au département.* »

La réponse du préfet à ces propos a été donnée en termes fort vifs, lundi 5 février, au cours d'une conférence de presse. « *L'attitude de M. Pierret est stérile et naïve ; elle est celle d'un député novice en mal de notoriété* », a-t-il déclaré. Quant à son absence au conseil régional, M. Prioux a estimé que « *c'est* [son] *affaire* ». Après avoir précisé : « *Si c'est pour y entendre M. Pierret, ça ne vaut pas la peine* », le préfet a conclu par un appel « *à la raison* ». « *Que M. Pierret*, a-t-il dit, *mûrisse.* »

Y. C.

RAPATRIÉS

LA GRÈVE DE LA FAIM DES FRANÇAIS MUSULMANS DE LA CHARENTE

« Nous voulons notre dû »

(De notre correspondante)

Angoulême. — Les Français musulmans de la Charente sont en colère. Ils ne se contentent pas de le dire, comme ils l'ont fait lors de l'assemblée générale *qu'ils ont tenue samedi après*-midi 3 février à Angoulême. La grève de la faim que quatre d'entre eux (1) ont commencé dimanche matin dans l'église *Saint-André est l'expression de* leur révolte (*le Monde* du 6 février). Une *révolte* qui, selon M. Mohamed Laradji, président de la confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie, pourrait s'étendre au reste du pays.

Il y a, en Charente, quatre cent cinquante familles françaises de confession islamique, déracinées depuis dix-sept ans et vivant, dans leur majorité, près des agglomérations les plus importantes, principalement à Angoulême, dans les quartiers les moins favorisés, mais aussi à Cognac, Jarnac et Barbezieux. Depuis 1962, quatre-vingts familles *demeurent* logées au camp de Dignac, à une vingtaine de kilomètres d'Angoulême, dans des conditions d'hygiène et d'environnement difficiles et peu favorables à leur insertion dans la collectivité locale.

La municipalité de gauche élue en 1977 à Angoulême s'est penchée sur les problèmes des anciens harkis. Elle doit notamment attribuer prochainement à la communauté *musulmane* un local où celle-ci pourra pratiquer son culte. M. Jean-Michel Boucheron (*P.S.*), *député et* maire, a assuré les Français musulmans de son total soutien, mais ceux-ci n'ignorent pas que leurs principales revendications ne peuvent être satisfaites qu'au plan national.

« *Nous voulons notre dû, rien que notre dû* » : cette affiche, *placée* à l'entrée de l'église Saint-André, exprime l'essentiel de leurs demandes : l'indemnisation « *au même titre que les rapatriés chrétiens* » et des aides à l'emploi et au logement. — H. R.

(1) Deux autres personnes, MM. Saab, trente-neuf ans, et Bridja, trente-six ans, se sont jointes, lundi 5 février, aux quatre premiers grévistes.

DANS LES CONSEILS RÉGIONAUX

● *M. Raymond Marcellin (P.R.)*, sénateur et président du conseil général du Morbihan, *ancien ministre, a été réélu*, lundi 5 janvier, président du conseil régional de Bretagne par 53 voix contre 11 à M. Charles Josselin (P.S.), ancien député, président du *conseil général* des Côtes-du-Nord, 4 à M. Félix Leyzour, conseiller *général communiste des* Côtes-du-Nord, et 1 bulletin blanc.

M. Marcellin avait été élu pour la première fois le 18 septembre 1978 après le décès d'André Colin (C.D.S.).

Les conseillers régionaux de l'opposition (P.C., P.S. et U.D.B.) n'ont pas participé à l'élection des quatre vice-présidents ni des quatre secrétaires pour protester contre le refus des conseillers de la majorité de respecter la règle *proportionnelle dans la composi*tion de la commission déléguée.

● *M. Olivier Guichard*, député R.P.R. de Loire-Atlantique, maire de La Baule, ancien ministre, a été réélu lundi 5 février président du *conseil régional* des Pays de la Loire par 57 voix sur 64 suffrages exprimés. M. Michel Pouet, candidat communiste, a obtenu 5 voix. Il y a eu deux bulletins blancs.

● *M. Raymond Barre* a reçu lundi matin 5 février, à l'hôtel Matignon, M. *Robert-André* Vivien (R.P.R.), président de la commission des finances de l'Assemblée *nationale*, avec lequel il s'est entretenu de l'organisation de la prochaine session parlementaire. Le premier ministre doit avoir à ce sujet, le jeudi 22 février, au cours d'un déjeuner à l'hôtel de Lassay, un échange de vues avec M. Jacques Chaban-Delmas, *président de l'Assemblée*, et les présidents des commissions permanentes.

POINT DE VUE

L'U.D.F. un an après

par MICHEL PINTON (*)

IL y a un an, le 1er février 1978, *en écho au discours du prési*dent de la République à Verdun-sur-le-Doubs, quatre partis : le parti *républicain*, *le Centre des démocra*tes sociaux, le parti radical socialiste et le Mouvement démocrate *socialiste de France, bientôt rejoints* par les clubs Perspectives et Réalités, décidaient de se regrouper pour former ensemble la quatrième « grande tendance » politique *française. L'Union* pour la démocratie française était née.

L'événement — *c'était bien un événement — est alors* paradoxalement passé inaperçu de la plupart des observateurs. L'U.D.F. ? Un gadget, *entendait-on. Un sursaut tardif et* dérisoire pour tenter de renverser le cours de l'histoire, qui semblait avoir *définitivement pris un virage vers* l'opposition. Les commentateurs hésitaient (ils hésitent toujours) : « *nébuleuse* », « *cartel électoral* », « conglomérat »... La classe politique ne cachait pas son ironie : Jacques Chirac *parlait de* « *pâté qui allait* réduire à la cuisson ». Certains, dans nos propres rangs, se laissaient im*pressionner au point de dissimuler* cette étiquette gênante.

Comme tous les phénomènes trop *nouveaux, l'U.D.F. avait du mal à* entrer dans les schémas de pensée. Visiblement, on ne comprenait pas *(beaucoup ne comprennent pas en*core). Pourtant, en dépit de ceux qui prophétisent périodiquement sa dis*parition prochaine, ce grand mouve*ment est plus vivant que jamais. Il est implanté et organisé partout dans *le pays. Ceux qui l'observent* honnêtement sur le terrain parlent de « phénomène U.D.F. », de « miracle *U.D.F.* ».

Désormais, il faut compter avec cet étrange mouvement politique. Mieux ! *Nulle coalition* gouvernementale ou parlementaire ne peut se faire sans lui. Il est, et pour longtemps, l'axe *de la vie politique française.*

Comment expliquer cette éclosion inattendue ? Elle a été le résultat de *plusieurs choix et s'est faite en trois* grandes étapes.

Il a d'abord fallu affirmer l'existence de *l'U.D.F.* dans le pays. Ce résultat fut atteint avec une rapidité foudroyante : en six semaines, avant *les élections législatives de* mars 1978.

La raison de ce succès tient à ce *que l'U.D.F. correspondait à un* besoin profond des Français. Dès son apparition, elle fut un des fac*teurs essentiels de la victoire de* mars dernier. Grâce à elle, un électorat centriste, rebuté par les extra*vagances du P.S., mais qui hésitait à* rallier une majorité qui lui paraissait à bout de souffle, écrasée par un R.P.R. *aussi dominateur que* conservateur, eut enfin le sentiment d'ouverture politique et de renouvellement.

Certes, ne nous dissimulons pas que ce tour de force prit un peu *pour nous l'aspect d'un miracle.* L'accent mis sur le changement permit de faire lever un souffle nou*veau là où il n'y avait encore parfois* qu'improvisation. Mais, tout comme en 1974, les électeurs se sont *engouffrés dans cette voie réformiste* pour éviter le double piège de la conservation et du bouleversement. Grâce à l'U.D.F., *le président peut*, mieux qu'il y a quatre ans, répondre à « l'immense *rumeur* du peuple français qui nous a demandé le changement ».

Une deuxième étape a commencé dès après les élections. La *victoire* étant assurée, la question était de savoir comment faire vivre et prospérer la jeune union. Comment lui donner une âme, une chair et des racines.

L'âme vint d'une décision prise irrévocablement durant les mois de *réflexion bouillonnante qui suivirent* les élections. Il eût été catastrophique de retomber dans les erreurs *des trois autres grandes formations* et de faire de l'U.D.F. une nouvelle machine à élections, obéissant aux *impulsions d'un chef* tout-puissant, entouré d'un état-major à sa dévotion. C'est pourquoi l'U.D.F. nais*sante prit le parti de respecter* scrupuleusement la démocratie interne et le pluralisme de ses adhérents. *L'organisation en* tendances fut statutairement protégée. C'est l'un des secrets de la réussite *de l'U.D.F.*

La chair, elle l'a trouvée dans les partis constituants qui, à tour de *rôle*, trois mois après les élections, ont approuvé ses statuts et son organisation nationale.

La mise en place de ses racines a été plus longue. Elle a demandé près d'un an de travail acharné, département après *département. C'est* que souvent, depuis des années, centristes, républicains et radicaux, pour ne citer que ceux-là, ne s'étaient pas ménagés sur le terrain. Certains même, avant 1974, s'étaient durement *combattus à l'occasion de telle ou* telle élection. Aujourd'hui, les vieilles rancœurs sont effacées, les blessures cicatrisées. *C'est probablement* là que le « miracle U.D.F. » a été le plus éclatant : la « dynamique *U.D.F.* » s'est propagée *largement et* profondément. Le ciment a pris.

Tout cela, bien sûr, ne s'est pas *fait avec un coup de baguette ma*gique. Mais le respect absolu du pluralisme au sein de l'U.D.F. nous a permis d'éviter *les écueils les plus* redoutables. Le *premier aurait été* de faire fusionner immédiatement les mouvements constituants. Le choc en retour n'aurait pas tardé, ouvrant de nouvelles plaies. Comment aurions-nous pu *exalter la* démocratie interne si nous avions commencé par détruire les tendances exis*tantes ? Aujourd'hui, on le sait dans* nos partis, tout le monde a sa place dans l'U.D.F. Les réticents, les *sceptiques d'hier, sont aujourd'hui* à bord. Personne n'est resté sur le quai.

La *seconde erreur, à l'autre* extrême, eût été de *faire* de l'U.D.F. un simple comité de liaison qui se *serait réuni une fois par mois pour* entériner les affaires courantes, dans l'attente des prochaines échéances. *Comment aurions-nous pu animer un* vaste mouvement populaire si l'U.D.F. avait été seulement une *combinaison d'état-major ?* Aujourd'hui, il existe une discipline commune à laquelle chacun se plie et *qui se manifestera de façon éclatante* aux élections cantonales.

La voie raisonnable et audacieuse *qui a été choisie, la fédération, fait* aujourd'hui l'unanimité. Les partis et mouvements constituants gardent *leur richesse et leur sensibilité.* Mais l'U.D.F. les dépasse grâce à ses adhérents directs qui commencent *à nous rejoindre et grâce à des struc*tures décentralisées et ouvertes qui sont autant de lieux de dialogue.

Mais cela ne saurait suffire. Nous avons le sentiment de n'être qu'au milieu du gué. L'U.D.F. a besoin *d'affirmer sa présence dans la vie* politique. Le temps est venu pour elle de répondre aux attentes des *Français.*

On a *parfois* reproché à l'U.D.F. de ne pas avoir de programme concret, prolongeant *le projet* de société défini par le président de la République dans *Démocratie française*. Cette *critique* est encore en partie justifiée. Mais, il faut le savoir, elle est la conséquence d'un choix réfléchi.

Il eût été facile de réunir, dès avril dernier, quelques technocrates pour griffonner un programme. Facile, mais illusoire. Ce qui se passe aujourd'hui pour le programme européen de *l'U.D.F.* est une remarquable illustration des dangers que nous évitons. Au lieu de faire adopter à la va vite un texte concocté par un comité restreint, nous avons préféré le soumettre à la réflexion, au jugement et à la critique de tous nos membres. Nos partis en ont dis*cuté. Certains avec passion.* Nos unions départementales s'en sont emparé pour l'enrichir, l'amender. *Nous leur en laissons le temps. Le* programme européen, qui sera voté lors de notre congrès des 16, 17 et *18 février, sera ainsi l'œuvre de tout* l'U.D.F., et accepté par tous, sans réticence. Qui peut en dire autant ? Cela ne valait-il pas la peine d'attendre ?

La France, comme les autres pays du monde, connaît une mutation sans *précédent*, au *moins depuis la der*nière guerre. Un vieux *monde se fis*sure sous la poussée d'un monde nouveau. Le marxisme et le libéra*lisme agonisent. Personne à droite* ni à gauche n'a plus de réponse à apporter aux défis qui sont lancés *de toutes parts à notre société.* Les signes de déséquilibre sont pourtant évidents et nombreux. Regardons ce que *deviennent les plus grandes* « conquêtes » du passé : la sécurité sociale chancelle, le système des *retraites est menacé*, le plein *emploi* est, pour un temps, indéfini. Tout le monde le sait. Mais lequel des *grands partis ose en parler* avec vérité et franchise ? Lequel propose les réformes neuves, audacieuses *qu'exigent la situation ?* Le P.C., enfermé dans ses certitudes et son autoritarisme, est paralysé. Le P.S. s'englue dans ses querelles de personnes et ses interminables débats. Le R.P.R. s'accroche aux recettes de la décennie passée. A *croire* que tout ce monde n'a plus rien à dire. L'U.D.F., elle, a l'ambition d'apporter de vraies *réponses*. Nous y travaillons. Cela demande du temps ; qu'on nous l'accorde. Il en faudra encore plus pour transformer la France.

L'U.D.F. a eu la chance de naître *alors que les premiers* soubresauts de cette révolution se faisaient sentir. Son erreur — fatale — eût été de faire comme les autres grands partis de ce pays. Puisque tout, ou presque, est à rebâtir, autant cons*truire sur du neuf. D'où notre démar*che, déroutante souvent pour ceux qui nous observent. D'où notre orga*nisation pluraliste et démocratique.* D'où surtout notre volonté d'avancer comme les géants, lentement pour *ne rien casser, mais sans hésitation*, sur la vraie voie : celle des réformes radicales et progressives.

Oui, nous avons conscience d'avoir raison. L'histoire de la fin de ce siècle, que nous voulons écrire avec tous les Français, le prouvera.

(*) Délégué général de l'U.D.F.

LE P.C.F. ET L'U.R.S.S.

« France nouvelle » répond à la revue soviétique « Kommounist »

L'hebdomadaire central du P.C.F., *France nouvelle*, publie dans son numéro du 5 février une longue réponse, anonyme, à l'article de *Kommounist*, revue du comité central du P.C. d'Union soviétique, *critiquant* l'ouvrage *l'U.R.S.S et nous*, écrit par cinq intellectuels communistes et approuvé par le bureau politique du P.C.F. (*le Monde* daté 24-25 décembre). *France nouvelle* juge « *tout à fait naturel que des auteurs soviétiques aient des objections à faire* » à ce livre, mais regrette que les quatre auteurs de l'article de *Kommounist*, MM. Ambartsoumov, Bourlatski, Krassine et Pletnev, aient choisi de polémiquer. L'hebdomadaire du P.C.F. ajoute : « *Au lieu d'apporter au débat, sur des questions importantes, parfois angoissantes, leur expérience des problèmes et le fruit des discussions qui ont lieu en U.R.S.S., ils nient les problèmes (sauf par quelques expressions fugitives), ils invoquent ce qu'ils présentent comme des principes, comme s'il importait de dresser un mur devant le débat, et ils indiquent ce que, à leur avis, le livre aurait dû contenir.* »

« *On peut noter à ce propos*, poursuit *France nouvelle*, *que l'article de* Kommounist *est la seule chose que les lecteurs soviétiques savent et sauront sur* l'U.R.S.S. et nous. *Cela ne crée pas les conditions les plus favorables au débat.* »

A propos de la nature socialiste de l'Union soviétique, l'hebdomadaire français s'interroge : « *Une réflexion à ce sujet paraîtrait-elle outrecuidante et, finalement, susceptible de mettre en cause une théorie du modèle ainsi subrepticement réintroduite ?* »

En ce qui concerne la démocratie en U.R.S.S. et le stalinisme, *France nouvelle précise* :

« *Il faut noter que les quatre auteurs soviétiques ne contestent ni l'ampleur des répressions, le nombre effrayant des victimes, et notamment des victimes communistes, ni les déformations de la pensée (et donc de l'action) marxiste à cette époque. Ils ne contestent d'ailleurs pas non plus les phénomènes qui persistent encore, infiniment moins graves certes, mais d'autant plus préjudiciables, inquiétants, que le temps s'écoule depuis la dénonciation courageuse faite par le P.C.U.S. à son vingtième congrès en 1956. (...)*

» *Pour les communistes français, la vérité historique est un élément obligatoire de leur politique.*

» *En vertu de quoi les auteurs de* l'U.R.S.S. et nous *ont voulu justement contribuer à corriger l'erreur commise en ne plaçant pas, dès 1956, le parti devant une vérité qui aurait pu stimuler la réflexion sur les rapports de la démocratie et du socialisme.*

» *Comment se satisfaire de l'idée : c'est du passé, n'en parlons plus ? Comment penser que les défauts n'ont pas laissé, comme les succès et les progrès, des traces profondes ? Comment peut-on continuer à biffer tranquillement de l'histoire des hommes, des faits, des idées qui ont marqué la période de formation de l'U.R.S.S. et du mouvement communiste international ?* »

● *Le Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite)*, qui organise mardi 6 février à Lyon un meeting de l'Eurodroite, a précisé que, « *malgré les menaces, les calomnies et les attentats, la droite parlera à Lyon comme elle l'a fait à Paris et à Marseille* ».

L'annonce de la tenue du meeting de l'Eurodroite à Lyon a entraîné de multiples réactions. Le siège local du P.F.N. a été plastiqué, tandis qu'une manifestation de protestation était organisée mardi après-midi par les partis et organisations de gauche. Un contre-meeting *devait se tenir*, à la même heure que le meeting de l'Eurodroite, sous la présidence de Serge et Beate Klarsfeld pour dénoncer « *la résurgence inquiétante du racisme, du fascisme et de l'antisémitisme* ».

PORTRAIT

Celui qui fait parler les ordinateurs

M. Michel Pinton, quarante et un ans, polytechnicien, proche conseiller de M. Giscard d'Estaing pendant la campagne présidentielle de 1974, cheville ouvrière de l'opération qui aboutit, en février 1978, à la création de l'U.D.F., actuellement délégué général de cette formation, est un peu un cas parmi ses pairs. C'est aux Etats-Unis, et devant un ordinateur IBM 360, que lui est venue, pourrait-on dire, la vocation. Point de cheminement dans les cabinets ministériels, point de progression dans la haute administration à proximité du pouvoir. Encore moins de cursus honorum entamé au bas de l'échelle dans quelque canton ou circonscription de province. Non : la science, l'informatique, les grandes universités américaines dans les années 1965-1968, la recherche avancée dans le domaine du traitement des données économiques et sociales. Et une rencontre, à Princeton en 1968: celle d'un homme politique français en tournée de conférence aux Etats-Unis, Valéry Giscard d'Estaing.

Naissance le 23 décembre 1937 à Felletin (Creuse), scolarité primaire à l'école communale du village natal, études secondaires au lycée Condorcet à Paris, entrée à l'Ecole polytechnique en 1958, sortie en 1960 à un « bon rang » : c'est là le cheminement classique des très bons élèves de la communale. La suite l'est aussi : Saumur et l'Ecole d'application, l'Algérie dans les blindés comme lieutenant, l'année de l'indépendance. En 1962, retour à Paris et entrée à l'Ecole nationale des statistiques et de l'administration économique, option choisie trois ans auparavant à l'« X ». C'est le contact avec la statistique opérationnelle ; une voie s'ouvre.

C'est elle qui mènera à la politique pour y appliquer ces moyens, cette technique et cette science.

Après la rencontre avec M. Giscard d'Estaing à Princeton, le futur président de la République et le chercheur ont effectivement sympathisé : estime réciproque, intérêt commun pour les sujets scientifiques et orientation politique identique. Ils sont aussi tous deux polytechniciens. Rentré en France, Michel Pinton prend la direction générale de Mathematica SNECMA, société d'étude et de conseil de gestion, qui deviendra bientôt la société Mathematica. C'est son « job » privé. Toujours dans l'informatique. Mais, parallèlement, son engagement politique se précise: il travaille pour le chef des républicains indépendants. De quelques études « ponctuelles » — notamment sur la réaction de l'électorat R.I. après le « non » de M. Giscard d'Estaing au référendum de 1969 — à la préparation des élections législatives de 1978, il devient peu à peu un des conseillers écoutés, celui qui fait parler les ordinateurs.

Son bagage et ses moyens s'accroissent progressivement (au début il ne disposait que d'un IBM 360 et des « miettes » des instituts de sondage). Pendant la campagne présidentielle de 1974, il joue un rôle important, indiquant à l'état-major giscardien les tendances de l'opinion, les corrections nécessaires. Entre les deux tours, toutes les quarante-huit heures, il transmet notes et recommandations. Il est de ceux qui poussent M. Giscard d'Estaing à un face-à-face télévisé avec M. Mitterrand.

M. Michel Pinton n'est apparu publiquement qu'au cours de la préparation des élections législatives de 1978. Pour ceux — centristes et radicaux — qui négociaient alors avec le P.R. la formation de l'U.D.F., il était celui qui exprimait directement les souhaits du chef de l'Etat.

Le délégué général de l'U.D.F. n'est pas un libéral : « Rien ne m'irrite davantage que ces partisans de V.G.E. qui veulent faire de lui un chantre du « libéralisme », *dit-il*. Je hais les idéologies. » — N.-J. B.

Le Monde

société

LA FAMILLE AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Les pères divorcés revendiquent la reconnaissance de leur rôle éducatif

Les relations parents-enfants sont le thème des « Dossiers de l'écran » diffusés mardi 6 février, par Antenne 2. « Comment nos enfants nous jugent-ils ? » : cette question sera débattue notamment par Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine.

Le défaut de communication entre les générations est une des carctéristiques de nos sociétés et est à l'origine de bien des déviances. Depuis quelques années, avec la montée du divorce, un problème social qui prend de plus en plus d'ampleur, met aux prises, entre eux, les époux divorcés, au sujet de la garde de leurs enfants. L'évolution des mentalités conduit un nombre grandissant de pères à revendiquer — parfois par des méthodes directes — la garde de leurs enfants.

Ces accrocs de la vie familiale, dont la justice a de plus en plus souvent à trancher, ont un aspect positif : ils révèlent une prise de conscience de nombreux pères de leur rôle éducatif. Paradoxalement, le développement des thèses féministes a favorisé cette évolution.

La fillette partagée

De notre correspondant

Marseille. — Un commerçant de Marseille, M. Jean-Pierre Lesme, poursuivi pour non représentation d'enfant, a été condamné récemment par le tribunal de grande instance de Marseille, à 3 000 francs d'amende et 1 franc de dommages et intérêts.

M. Lesme avait été incarcéré pendant dix jours à la prison des Baumettes, du 12 au 22 décembre 1978, avant d'être remis en liberté sous promesse de révéler l'endroit où il avait caché sa fille, Anne-Christelle, sept ans, qu'il avait entraînée hors de France, en novembre 1977, et dont on était sans nouvelles.

Aujourd'hui, la fillette est placée dans un pensionnat de Marseille.

M. Lesme risquait un an de prison ferme pour avoir, estimant que sa fille était en danger, choisi de la soustraire à sa mère, puis refusé pendant de longs mois, en dépit de l'action intentée contre lui par son épouse, Claudine, trente-sept ans, de révéler à la police et aux magistrats la cachette où il l'avait placée.

Au milieu de l'année 1977, Mme Lesme avait présenté des manifestations pathologiques imposant un placement en clinique psychiatrique, d'abord du 21 juin au 4 août, puis du 28 novembre 1977 au 8 janvier 1978. Durant cette période, Mme Lesme tentera plusieurs fois de se suicider. Le professeur Jean Sutter, psychiatre, expert près des tribunaux, retiendra six tentatives. La première remonte à 1972.

Durant plusieurs années, la vie conjugale des époux n'a cessé de se dégrader. Une première fois, en octobre 1977, M. Lesme, de sa propre autorité, éloigne sa fille pendant plusieurs semaines. Puis, le 4 novembre 1977, il apprend à son épouse qu'il a définitivement éloigné Anne-Christelle et qu'elle ne la reverra jamais. Mme Lesme absorbe une forte dose de barbituriques, ce qui nécessitera une hospitalisation. C'est à cette époque que l'affaire passe du plan médical au plan judiciaire. M. Lesme justifie son intransigeance par la nécessité d'assurer la sécurité de sa fille. *« Me femme avait eu l'idée d'entraîner Anne-Christelle avec elle. Même si elle ne l'a pas fait, il y avait un risque de récidive que je ne voulais pas faire courir à ma fille »*, explique-t-il. De son côté, rétablie, Mme Lesme dépose plainte pour abandon de famille.

Durant quatorze mois, en dépit de toutes les sollicitations et procédures, M. Lesme refusera de révéler l'endroit où il a caché Anne-Christelle, à l'étranger, où il ira la voir à maintes reprises. Le défenseur de Mme Lesme obtient, par référé du 31 mars 1978, que défense soit faite au commerçant de quitter le territoire national. Un jugement du tribunal de Marseille du 8 août 1978 va bientôt accorder un droit de visite aux grands-parents maternels. Jugement sans effet puisque Anne-Christelle est toujours introuvable.

Les sommations restant lettre morte, Mme Lesme décide alors de déposer plainte avec constitution de partie civile. M. Michel Maestroni, juge d'instruction, ordonne alors à M. Lesme de restituer son passeport, tandis que le juge des enfants, Mlle Muriel Favier, saisi à son tour, ordonne qu'Anne-Christelle soit placée dans une institution privée marseillaise. M. Lesme s'obstine à ne rien révéler. Alors, devant ce qu'il juge être un défi, le parquet emploie les grands moyens. Le 12 décembre 1978, M. Lesme est arrêté dans son magasin d'opticien de Marseille et placé sous mandat de dépôt. Huit jours plus tard, à l'audience, on assiste à une véritable « transaction » entre le président et l'accusé. M. Jan-Pierre Somnier propose une solution d'apaisement. L'enfant sera placé dans un pensionnat et le père comme la mère auront le droit de visite, à condition que cette dernière soit assistée d'un tiers. M. Lesme accepte. Du bureau même du président, il téléphone à Miami, en Floride, où se trouve sa fille, placée chez son oncle. Deux jours après, la fillette arrivait à Marignane.

Pour expliquer la brutalité et la fermeté de sa décision, M. Lesme explique : *« Je ne pouvais pas respecter des décisions de justice qui mettaient la vie de ma fille en danger.*

Pour sa part, Mme Lesme affirme par la bouche de son défenseur que c'est le conflit conjugal qui est à l'origine de sa dépression et non l'inverse. En la privant de la présence de son enfant, on l'a privée des moyens de guérir plus vite.

JEAN CONTRUCCI.

LA LUTTE DU MOUVEMENT DE LA CONDITION PATERNELLE

Rompre l'isolement

Des enfants que leur père cache et refuse de ramener chez leur mère, on pourrait en citer des dizaines ; *« et cela ne fera que continuer*, indique le Mouvement de la condition paternelle (M.C.P.) (1), *si l'on persiste, en cas de divorce, dans cet archaïsme qui consiste à presque toujours confier la garde des enfants à la mère »*. Les pères qui viennent au M.C.P., en majorité de condition assez modeste, sont ceux qui, s'étant occupés de leurs enfants à part égale avec la mère, ne supportent pas d'être brutalement séparés d'eux. Ayant le sentiment de n'être pas écoutés, d'être niés, certains ont recours à des solutions extrêmes, d'où une augmentation des meurtres et suicides nés de la séparation. D'autres vont de décision de justice en décision de justice, n'hésitant pas à courir le risque de l'emprisonnement comme M. Debenedetti, cet artisan maçon condamné à un an d'emprisonnement ferme, en novembre dernier, pour non-représentation d'enfant. Sa peine a, depuis, été ramenée à trois mois d'emprisonnement avec sursis par la cour d'appel de Rouen.

Le M.C.P. ne veut pas dresser les pères contre les mères. *« Simplement, nous refusons tout systématisme en matière de garde d'enfant*, explique M[e] Jean-Luc Schmerber, membre du conseil de direction de cette association. *Ce que nous défendons, avant tout, c'est l'idée que les enfants ont besoin de leurs deux parents. »* Ce mouvement ne veut pas être constitué uniquement d'hommes et fonctionner au seul profit des hommes. Selon ses dirigeants, cette image est *« une survivance du passé qu'il faut définitivement corriger »*. Le M.C.P. est issu de la scission du Mouvement de la condition masculine et paternelle, créé en 1975, qui souhaitait dénoncer les *« excès du féminisme »*. Le président d'alors, M[e] Antoine Leenhardt, dirige maintenant le Mouvement de la condition masculine, qui continue de combattre le *« déclin des hommes »*, les luttes des femmes et leur *« terrorisme intellectuel »*.

Au contraire, le Mouvement de la condition paternelle — dont la devise est : *« Pour une responsabilit' parentale égale en cas de divorce »* — se dit favorable aux luttes menées par les femmes pour être reconnues, pour se libérer des rôles traditionnels d'épouse et de mère. *« Ces problèmes de garde d'enfant*, dit M[e] Schmerber, *sont le dernier bastion des phallocrates. Confier systématiquement la garde de l'enfant à la femme, c'est la duper en la maintenant dans son rôle de mère. »*

Il n'y a pas de solutions idéales et indolores en cas de divorce. Au moins le M.C.P. juge-t-il ce qui est mauvais : *« Donner à l'un des parents tous les droits et aucun à l'autre. »* Il faut, sinon modifier la loi, du moins en changer l'application. La garde alternée — l'enfant passant un an avec son père, puis un an avec sa mère — est rarement pratiquée. L'autorité parentale conjointe — garde conjointe, hébergement alterné — l'est encore moins. *« Ces deux mesures, si rares*, dit M[e] Schmerber, *ne sont prises que quand les parents en sont absolument d'accord. Je n'ai connaissance que d'une garde alternée décidée en cas de conflit. Encore a-t-elle été infirmée en appel. Pourtant, ce sont des facteurs de dédramatisation des problèmes de la séparation. Le plus souvent, si les conflits s'enveniment, c'est que les parents sont, de fait, placés en situation d'adversaires. »*

Si les pères divorcés sont souvent, individuellement, pessimistes, le M.C.P. fait, lui, le compte des progrès enregistrés : les demandes de garde faites par les pères sont désormais prises au sérieux. Elles ne sot plus considérées comme un moyen de ne pas payer de pension alimentaire. L'association, qui a plus de deux mille adhérents, estime avoir *« rompu l'isolement des pères et le silence fait sur leurs demandes »*. Elle ne souhaite pas *« remplacer un système par un autre »*, mais poser des questions et faire pression, comme les féministes l'ont fait à propos de l'avortement, sur une justice trop souvent figée.

Devant les tribunaux, de nombreux pères viennent soutenir celui d'entre eux qui comparaît. Le M.C.P. demande que l'on *« cesse de raisonner en termes de prééminence de l'un des parents et que tous comprennent que dans l'intérêt de l'enfant, au-delà de la famille conjugale, la famille parentale doit continuer d'exister. »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

TÉMOIGNAGES D'INCROYANTS

Non à la pensée magique

par ALFRED GROSSER

Nous continuons, ici, la publication d'une série de témoignages d'incroyants (le Monde *des 3, 12 et 24 janvier).*

QUAND, depuis plus de trente ans, on est constamment plongé en milieu chrétien, surtout catholique, quand on a pu mesurer et éprouver la qualité de l'inspiration, la valeur agissante de tant d'hommes et de femmes, quand l'effort commun l'emporte le plus souvent sur l'affirmation des divergences, on n'a pas envie d'attaquer. Mais, au nom même de la densité de rapports fraternels fondés sur la franchise, on se doit de dire nettement, lorsqu'il le faut, la vision qu'on a des limites et des limitations de l'autre.

Et d'abord que cette fraternité n'est possible que parce que l'Eglise a profondément changé dans son comportement et aussi dans sa doctrine. *« Le Pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne » :* c'était l'erreur capitale qu'un pape dénonçait encore voici un siècle. Et l'action commune n'est possible que parce que la liberté du croyant et celle de l'incroyant sont enfin affirmées, parce que la croix ne prend plus la forme de la poignée de l'épée qui fracasse les crânes des hérétiques et des infidèles.

L'éthique nous est à peu près commune. Pour moi, c'est l'essentiel. Pour eux, c'est la divergence qui porte sur l'essentiel, à savoir sur ce qui est, pour eux, la source de la morale, alors que, selon moi, il convient d'inverser l'ordre causal : leur morale n'est pas déduite de leur métaphysique ; c'est leur image de Dieu qui se modifie en fonction des changements de leur morale. Le Dieu des armées, le Dieu vengeur, le Dieu protecteur de la seule collectivité à laquelle on appartient a fait place au Dieu de l'humanité, au Dieu des déshérités même non chrétiens qu'il s'agit de sauver des diverses oppressions avant même de leur annoncer qu'ils seront consolés, à condition de croire, après leur mort.

La source supposée de la morale des chrétiens, le contenu de leur foi, relève pour moi d'un reste de pensée magique. Des notions comme Création, Incarnation, Résurrection constituent, selon moi, des mythes dont les fruits ont été de qualité variable au cours des siècles. Et mon goût pour la logique m'a toujours rendu perplexe devant l'étrange raisonnement chrétien qui accepte les Ecritures comme vraies parce que la Vérité s'y exprime et admet que la Vérité s'y exprime parce qu'elles sont vraies.

Les pas à faire

Bref, l'opposition essentielle entre un chrétien croyant et moi, c'est qu'il croit que je devrais faire un saut pour le rejoindre, alors que je pense que c'est lui qui a encore quelques pas à faire pour me rejoindre dans une zone de liberté plus vaste que la sienne. Je pense aussi que l'orgueilleux, c'est lui. Lui qui place l'homme au centre de la Création, lui qui s'est donné un Dieu comme réponse aux questions que l'esprit humain se pose sur lui-même et qui ne comportent pas du tout de réponses assurées. Lui qui croit à des majuscules réalisées, alors que la Vérité, la Justice, l'Amour, la Liberté sont des références : il existe simplement des choses plus vraies que d'autres, des situations plus injustes que d'autres, des rapports humains plus forts que d'autres. Et on peut toujours accroître le degré de liberté — de soi ou des autres — par rapport aux déterminations et aux contraintes subies.

Assez étrangement, le point d'articulation de la divergence et de la convergence est le même : c'est la pensée de la mort. Divergence parce que, pour moi, ma mort est ma fin absolue, sauf un minimum de survie dans la mémoire des autres. Convergence parce que cette pensée devrait, selon moi, être centrale pour tous : il reste peu de temps, donc il vaut mieux conduire sa vie que de subir, que de se faire ballotter par des influences et des désirs changeants.

La conduire en fonction de la relation aux autres — pendant longtemps les chrétiens ont cru qu'une telle préoccupation était leur monopole. Paul VI disait encore : *« Si l'on ne rattache pas l'homme à Dieu, il est impossible que les hommes s'aiment entre eux. »* A quoi un théologien français fort orthodoxe a répondu : *« La justice et l'amour ne sont pas, en tant que valeurs, le privilège des chrétiens. »*

Reste évidemment à justifier mes valeurs, notamment la relation à autrui. La réponse n'est pas aisée. D'où une irritation sans cesse renouvelée devant l'athéisme à la M. Homais et aussi devant l'illogisme d'un Jacques Monod ne sentant pas que son raisonnement est sans lien avec l'éthique qui sous-tend ses engagements d'homme et de citoyen, que la science n'explique pas la dimension spirituelle dont témoigne déjà l'échange d'un regard. Et que d'agacement de ne pas voir Jean-Paul Sartre plus modeste, lui qui a été jusqu'ici incapable de dégager les fondements de sa morale, de ne pas voir tant de marxistes plus interrogatifs, alors que leurs indignations et leurs aspirations sont enracinées dans une éthique présentée à tort comme une évidence scientifique et rationnelle !

Pour ma part, je n'ai pas de réponse assurée sur la façon dont se sont construites les valeurs qui servent de référence à ma conduite et à mes jugements (1). Simplement, je considérerais toujours que la réponse chrétienne consistant à donner la notion de mystère comme réponse à une question logique n'est pas recevable. Mes certitudes me permettent la sérénité et l'engagement. Mes incertitudes me contraignent à l'interrogation permanente et à la tolérance, au respect pour autrui. Je ne me plains certes pas de mon sort !

(1) Pour des développements de ces indications sommaires, je me permets de renvoyer à la dernière partie *les Justifications ultimes* de mon *Au nom de quoi ? Fondements d'une morale politique*, Le Seuil, 1969, et à la première partie, *Un non-croyant interroge les croyants*, de *la Passion de comprendre*, Le Centurion, 1977.

JUSTICE

Faits et jugements

Procès des pyramides : « Le Monde » relaxé.

Poursuivis en diffamation par M. Peter Munk, président de la société Southern Pacific Properties (S.P.P.), MM. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, et Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, correspondant au Caire, ont été relaxés lundi 5 février par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris (nos dernières éditions du 6 février). M. Hunk estimait que trois passages d'un article, paru le 25 mars 1978, à propos du projet de construction de villages de vacances, au pied des Pyramides d'Egypte, portaient *« atteinte à son honneur »* (*le Monde* du 10 janvier). Le tribunal a admis l'argumentation de M[e] Yves Baudelot, défenseur des deux prévenus, à propos de leur bonne foi ; il a prononcé la relaxe sur ce motif.

En ce qui concerne l'éventuelle bonne foi, indique notamment le jugement, *il n'apparaît pas possible, dans l'appréciation de celle-ci, d'isoler l'article litigieux du contexte où il se situe. (...) L'opinion publique mondiale s'était émue de ce que certains considéraient comme une injure à l'œuvre des pharaons. L'enjeu du combat mené par les détracteurs de l'opération était de nature à susciter des réactions passionnées. Dans cette polémique, hors de commun, Jean-Pierre Peroncel-Hugoz a pu légitimement ressentir le besoin de s'engager et d'apporter son soutien et celui de son journal à une sorte de croisade de la dernière chance. Sa sincérité, son désintéressement dans cette démarche, ne peuvent être mises e ndoute. »*

Nominations au conseil supérieur de la magistrature.

Le *Journal officiel* du 6 février publie la liste des membres du Conseil supérieur de la magistrature, qui entreront en fonctions, le 22 février 1979, pour quatre ans. Il s'agit de MM. Jacques Chardeau, président-adjoint de la section du contentieux du Conseil d'Etat ; Albert Daussy, président du tribunal de grande instance de Caen ; Bertrand Dauvergne, conseiller à la Cour de cassation ; Marcel Fautz, conseiller à la Cour de cassation, ancien directeur des affaires civiles ; Mmes Thérèse Guilhem, vice-présidente au tribunal de grande instance de Paris ; Yvonne Lambert-Faivre, professeur de droit privé à l'université de Lyon-III ; MM. Jacques Simon, avocat général à la Cour de cassation ; Jean-Claude Soyer, professeur de droit pénal à l'université de Paris-II, représentant la France à la commission des droits de l'homme de l'ONU ; Jean Wagner, premier président de la cour d'appel de Colmar. C'est la première fois que deux femmes siègent au Conseil supérieur de la magistrature.

Aux termes de l'article 65 de la Constitution, le Conseil supérieur de la magistrature, dont les membres sont désignés pour quatre ans par le président de la République, *« fait des propositions pour les nominations de magistrats du siège à la Cour de cassation et pour celles de premier président de cour d'appel. Il donne son avis dans les conditions fixées par la loi organique sur les propositions du ministre de la justice relatives aux nominations des autres magistrats du siège. Il est consulté sur les grâces dans les conditions fixées par une loi organique*

» Le Conseil supérieur de la magistrature statue comme conseil de discipline des magistrats du siège.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

L'agresseur du ministre autrichien des affaires étrangères laissé en liberté.

M. Ali Mezaache, le jeune homme de dix-huit ans qui avait attaqué, à Strasbourg, dans la nuit du 1[er] au 2 février, M. Willibald Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères, en compagnie d'un mineur de seize ans, et qui avait été interpellé le 4 février, a été laissé en liberté (*le Monde* du 6 février).

Comparaissant lundi 5 février à l'audience des flagrants délits du tribunal correctionnel de Strasbourg, présidée par Mme Suzanne Lebrou, Ali Mezaache a présenté une version de sa rencontre avec M. Pahr différente de celle du ministre : celui-ci, selon le garçon, les aurait abordés et suivis sur le chemin de leur domicile, près de la place de Hagueneau, à une bonne distance du centre de la ville. *« Il nous a pris par la taille »*, a raconté M. Mezaache. Les deux garçons auraient alors frappé M. Pahr avant de lui prendre de l'argent, une montre et un stylo en or.

Sans contester la version du jeune homme, le représentant du ministère public, M. Jean-Louis Gallet, a dénoncé la violence de l'agression. Le tribunal a cependant — semble-t-il contre toute attente — ordonné la mise en liberté de M. Mezaache jusqu'au 13 février, date de l'audience sur le fond de l'affaire. M. Pahr ne sera pas entendu : il avait quitté Strasbourg pour l'Autriche le lendemain même de l'agression, malgré l'avis du médecin. Ce n'est pas lui qui avait prévenu la police de sa mésaventure, mais le portier de son hôtel.

Le ministre autrichien des affaires étrangères n'a pas porté plainte jusqu'ici. De son côté, M[e] Joseph Renemann, défenseur des deux garçons, nous a déclaré, ce mardi 6 février, que le plus jeune de ses deux clients envisageait de déposer une plainte contre M. Pahr.

Le président du tribunal de grande instance de Marseille justifie l'incarcération d'une adolescente de quatorze ans.

Après l'incarcération par un juge des enfants de Marseille de Monique, une jeune fille de quatorze ans, coupable de fugues répétées, à la prison des femmes des Baumettes (*le Monde* du 3 février), M. André Robert, président du tribunal de grande instance, a donné dans une lettre aux journaux les précisions suivantes : *« La jeune mineure ne voulait pas habiter chez son père après le décès de sa mère et refusait de rester dans les centres de placement où le juge des enfants, à la demande de son père, la faisait garder par ordonnances de placement provisoire. Après quatre essais infructueux, toujours suivis de fugues, la dernière étant à Chambéry dans un centre spécialisé, la mineure s'est réfugiée chez une personne qui ne présente pas toutes les garanties voulues. Elle avait commis plusieurs délits au domicile de son père qui a, à nouveau, demandé au juge des enfants de la placer.*

C'est en l'attente d'une *« autre solution »* et parce qu'il *« n'existe pas à Marseille de centre de placement fermé »* qu'elle fut placée aux Baumettes. *« Il était en effet à craindre*, poursuit le communiqué, *que cette mineure devienne la proie d'individus décidés à l'exploiter et elle ne voulait plus rester chez son père. Aux Baumettes, elle a été placée sous la surveillance de l'institutrice et des éducatrices pendant le délai nécessaire à lui trouver un nouveau placement qui n'a pu être découvert que cinq jours plus tard. »* (Corresp.)

[Ce communiqué confirme qu'une adolescente de quatorze ans a été incarcérée aux Baumettes alors qu'elle avait commis des « délits » qui ne justifiaient guère pareil traitements. Les raisons « techniques » que le président du tribunal de grande instance de Marseille avance pour justifier cette décision montrent les obstacles qui subsistent pour que soit réellement appliquée la circulaire du 2 novembre 1978 du garde des sceaux rappelant que l'incarcération des mineurs de moins de seize ans doit demeurer exceptionnelle.]

● *Nomination à la Cour de cassation.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 24 janvier, M. Jean Robin, avocat général à la Cour de cassation, est nommé premier avocat général à ladite cour, en remplacement de M. Robert Schmelck.

● *Les deux « autonomes » interpellés vendredi 2 février* et dont la garde à vue avait été prolongée ont été remis en liberté, dimanche 4 février au matin. Leur interpellation avait fait suite à l'agression chez M. Michel Berger, magistrat (*le Monde* daté 4-6 février).

هكذا من الاصل

JUSTICE

Jacques Robert répond devant la cour d'assises de Paris du détournement d'une Caravelle

Le 30 septembre 1977, une caravelle d'Air Inter assurant la liaison Paris-Lyon, qui venait de quitter Orly avec cents passagers et un équipage de sept membres, était détournée à la verticale de Pithiviers (Loiret) *par un homme* armé d'un revolver et d'une grenade dégoupillée *qui* entendait obtenir vingt minutes d'antenne en direct sur les ondes des postes périphériques avant de laisser l'avion atterrir. Il *réclamait aussi la diffusion* ultérieure, *confusément* formulée, de « messages ».

***Le pirate** n'était* autre que Jacques Robert, qui s'était fait connaître par plusieurs autres actions spectaculaires, la plus notoire étant l'occupation des studios de *R.T.L. dans la soirée* du 8 février 1974 menée avec des intentions similaires (« le Monde » du 10 février 1974). L'avion se posait peu avant 13 heures à son point de départ. Jacques Robert avait, dès le début de l'opération, blessé au coude gauche d'un coup de revolver une hôtesse qui tentait de le maîtriser.

Après sept heures trente de négociations tendues et de péripéties dramatiques, les membres du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale recevaient l'ordre de donner l'assaut. Qu'il l'ai lancée ou qu'elle lui ait *échappé au cours de la mêlée finale*, la grenade explosait et provoquait la mort d'une personne, en *blessant* gravement une autre et *trois* légèrement (« le Monde » daté 2-3 octobre et du 4 octobre 1977). Le premier détournement d'un avion d'Air Inter avait *pris fin. Une nouvelle* page de la vie étrange de Jacques Robert était tournée. Page hantée, comme les précédentes, par l'ombre de la folie, grevée par le poids d'un malheur initial à jamais présent.

La cour d'assises de Paris devant laquelle comparaît le pirate de l'air depuis le lundi 5 février a pour tâche de signer cette page. Jacques Robert y répond des inculpations de « *détournement d'aéronef, homicide volontaire*, tentatives d'homicides volontaires notamment sur agent de la force publique, séquestration de personnes avec prise d'otages ».

Détenteur torturé d'un message indicible

Retracer la biographie des accusés est une pratique courante devant les cours d'assises. Cette description en long et en large et, quand on peut, en profondeur, de tous les faits et gestes de ceux qu'on va juger, se *comprend. Un vrai souci d'expli*cations exhaustives, de recherche des causalités apparentes ou cachées du crime, de description du paysage dans lequel il prend place y préside. L'idée de circonstances atténuantes peut s'y enraciner. En pratique, la chose tourne trop souvent au catalogue obligé, plat et incomplet. Ou dérisoire quand des silences significatifs laissent pressentir, dans un échec au certificat d'études ou un service militaire contourné, le germe d'assassinats ultérieurs.

Dans le cas de Jacques Robert, on est bien obligé de le reconnaître : la biographie envahit tout. Elle noie le fait. A tout le moins, le fait y puise l'apparence et le mystère de son non-sens et non un savoir dérisoire : « *Attention ! Ne vendez pas de billet pour le vol Paris-Lyon de 11 h. 30 du vendredi 30 septembre 1977 à cet homme ; il pourrait commettre l'irréparable.* »

Trop tard. N'a-t-il pas, d'ailleurs, toujours été trop tard depuis le début de cette spirale de tourments qu'est la vie de Jacques Robert ? Axe brisé, fondement qui se dérobe : que bâtir là-dessus ? Jacques Robert est né en 1934. Le cliché « *famille désunie* » ne vaut rien pour ses parents. Une violence terrible plutôt, des passions redoutables circulent dans les « scènes » qu'engendre la vie volage du père voyageur de commerce, les protestations d'une mère possessive et mal équilibrée. Les relents de l'argent ne sont pas absents de ces disputes.

« J'aime mieux ne pas parler de mon enfance »

Quatorze ans, quinze ans, dix-huit ans : trois tentatives de suicide, le quart d'heure rimbaldien du commerce en Afrique noire avec un oncle propriétaire de comptoirs et une myélite coloniale au bout du compte. La besace biographique de Jacques Robert s'emplit vite de pierres lourdes. Au retour, c'est pire. Le père tué à coups de revolver. La *prison* à dix-huit ans pour Jacques Robert. Les assises à dix-neuf. *Il s'est accusé de meurtre.* Le cas paraît douteux. Il est acquitté. La fêlure est peut-être là. « *Monsieur le président, j'aime mieux ne pas parler de mon enfance.* » Un peu plus tard, au cours du triste récit : « *Vous ne dites rien* » — « *C'est une période que je veux oublier.* » Ce fut le premier cercle, le premier dérapage.

Tant d'autres suivront. Le tourment se fait encore voyage : en Amazonie, à la recherche de l'explorateur perdu Raymond Maufrais (1) ; en Côte-d'Ivoire, pour d'éphémères travaux de bâtisseur et de camionneur.

1964 : à partir de cette date, le tourment cherchera des boucs émissaires, des porte-voix. Pour dénoncer qui ou quoi, pour faire passer quel message ? Jacques Robert est arrêté au volant d'une voiture volée, porteur d'une arme et de menottes. Il voulait « *arraisonner* » Johnny Hallyday, affirme-t-il. Dès lors, il est « *l'oie du Capitole qui réveille la garnison* », qui essaie de faire savoir que « *les barbouzes ont carte blanche en France* », où ils font la loi après avoir sévi en Algérie. Alors, l'idole avec *son culte « de la bagarre et de la fesse »*, qui aveuglait la jeunesse pendant que tout allait mal, « *nous pensions qu'il était bon de la démythifier* ». Et ainsi de suite selon la même circularité et les mêmes glissements.

Sortir de la marginalité

Internements psychiatriques, évasions, procès, relaxe : le maëlstrom se gonfle d'une identité volée, d'une « *accablante condamnation psychiatrique* ». La vie, c'est courir et glisser de complots intérieurs en complots extérieurs. A l'intérieur, la folie et l'accusation *illégitime* de meurtre sont gravées sur un « *fichier de police* » ineffaçable, qui, sans cesse, sert à vous mettre « *hors la vie* ». A l'extérieur, « *barbouzes, faillis et politiciens pourris règnent en maîtres* » et fomentent en toute *impunité* le malheur des hommes.

Logique dès lors, le message à Louis de Funès *en 1968* : « *Mai est déjà loin (...) pour nous la lutte continue (...). Les Français ne sont pas des veaux (...). Nous réclamons 150 000 F. Delta 4* » : « *C'était pour imposer l'idée d'un Ombudsman* (2), *je suis formel.* » Logiques sont les vols de papiers à la recherche « *d'une situation stable qui m'était interdite par l'erreur du fichier* ». Logique l'intrusion dans le studio de Max Meynier, à R.T.L., « *pour sortir de la marginalité qui m'était imposée* ». D'une pierre deux coups, comme toujours : attirer l'attention sur la corruption de la « *hiérarchie* » et en finir avec « *cette erreur de fiche qui me mettait hors la vie* ».

Le kaléidoscope des complots s'enrichit à l'infini : l'affaire de Vathaire, l'affaire de Broglie, l'attaque contre Kolwezi, une opération « *danseuse* », qui aurait dû amener « *l'éviction du président de la République* ». C'est un peu tout cela à la fois qu'il s'agissait de dénoncer ou de prévenir avec le détournement de la Caravelle.

Trop, c'est trop. On ne sourit plus. On s'énerve. C'est oublier qu'au fond de la spirale, au plus près de la blessure de l'esprit dont tous ces récits ne sont que le travestissement, il n'y a plus qu'à jouer avec les mots qui, bientôt, se jouent de vous. « *Faites du remue-ménage, apportez une bonne histoire de gendarme et de voleur et on s'intéressera à votre histoire de médiateur* », lui lance un journaliste goguenard. Il s'en prend à de Funès. Se persuade-t-il du devoir de « prendre la parole », il « s'empare » de R.T.L. Jugé, il entend un substitut du procureur de la République comparer ce « *détournement d'antenne* » à un « *détournement d'avion* ». Patience, ce sera bientôt chose faite.

MICHEL KAJMAN.

(1) Explorateur disparu en 1950 alors qu'il remontait l'Amazonie à la recherche de tribus mal connues.
(2) Médiateur.

Un arrêt du Conseil d'État sur le sport scolaire

Les accidents survenus dans le cadre des compétitions sportives scolaires ne peuvent engager la responsabilité de l'Etat qu'en cas de faute

Le 1er *février* 1968, le jeune Jack Gauthier, alors âgé de dix-*huit ans, avait été très* grièvement blessé au cours d'un match de rugby *opposant* l'équipe de son lycée à celle d'un autre lycée dans le cadre d'une compétition organisée par l'Association du sport scolaire et universitaire. Sur recours de la victime, le tribunal administratif de Lyon avait, par un jugement du 1er juillet 1976, déclaré l'Etat *entièrement responsable* des conséquences dommageables de cet *accident*. Si aucune faute ne pouvait, en l'espèce, être reprochée à l'Etat, le tribunal administratif avait estimé que « *la participation aux championnats de rugby comporte des risques d'accidents anormalement graves pour les joueurs et que les dommages qui résultent de tels accidents excèdent les charges que doivent normalement supporter les élèves des établissements d'enseignement en contrepartie des avantages tirés du service public de l'enseignement* ». Le tribunal administratif en avait *déduit* que la responsabilité de l'Etat était engagée, sur le fondement du risque, à raison des dommages d'une exceptionnelle gravité subis par les jeunes gens sélectionnés pour prendre part à ce type d'épreuves.

Saisi *en appel*, le Conseil d'Etat a été amené à se prononcer, par une *décision du 2 février 1978*, rendue sur le rapport de M. Biancarelli après observations de Mes Lyon-Caen, Fabiani et Liard et de Me Lesourd, sur le bien-fondé de cette audacieuse solution.

Comme le soulignait, en effet, dans ses conclusions le commissaire du gouvernement, *M. Dondoux*, cette solution était contraire à la jurisprudence tant des tribu*naux judiciaires* que du Conseil d'Etat. Comme les activités scolaires proprement *dites*, les *activités* sportives pratiquées volontairement par les élèves en dehors des horaires réglementaires dans le cadre de l'organisation du sport scolaire et universitaire *n'*engagent en principe la responsabilité de l'Etat qu'en cas de *faute* de surveillance du personnel enseignant ou de faute commise dans l'organisation et *le fonctionnement* du service. Ni le caractère exceptionnel du préjudice subi par la victime restée entièrement paralysée, ni la nature de l'activité en *cause*, qui ne peut être regardée comme exceptionnellement dangereuse et que les intéressés pratiquent volontairement, *ne sauraient*, d'autre part, justifier au regard de la jurisprudence *une responsabilité sans* faute de l'Etat.

M. Dondoux estimait cependant *qu'il existait en l'espèce un « climat général de responsabilité sans faute »* résultant de la réunion de divers éléments dont aucun n'était suffisant à lui seul mais dont le cumul justifiait la solution du tribunal administratif : l'originalité de ces compétitions, dont les finalités dépassent le seul intérêt des participants, les risques anormaux qu'elles font courir aux élèves, et surtout la difficulté, en l'absence de faute, d'indemniser les préjudices qu'ils peuvent subir (l'indemnisation forfaitaire prévue au titre des assurances scolaires obligatoires était, dans le cas particulier, de 40 000 francs).

La section du contentieux n'a pas suivi M. Dondoux dans ses conclusions. Confirmant sa jurisprudence traditionnelle, elle a jugé que « *la responsabilité de l'Etat ne pourrait être engagée à l'occasion de cet accident que si une faute pouvait lui être imputée dans l'organisation ou le fonctionnement du service public* ». Aucune faute de cette nature ne pouvant, en l'espèce, être reprochée à l'administration, le Conseil d'Etat a annulé le jugement du tribunal administratif de Lyon et déchargé l'Etat des condamnations prononcées à son encontre.

● *M. Jean Guidoni*, ancien P.-D. G. du casino de Bandol (Var) a été, à son tour, inculpé *d'escroquerie et* abus de biens sociaux par M. Michel Cabaret, juge d'instruction à *Toulon*, lundi 5 février, après s'être présenté à la police judiciaire de cette ville. L'actuel P.-D. G. et certains de ses collaborateurs ont déjà été *inquiétés (le Monde* daté 4-5 février) après la découverte d'irrégularités de gestion de ce casino.

● *Attentat à Ajaccio.* — Une charge explosive déposée le 5 février dans la soirée devant la *porte de l'appartement* de M. André Mougeot, directeur des ventes de Renault à *Ajaccio*, a *provoqué* d'imposrtants dégâts matériels mais n'a pas fait de victimes.

RELIGION

Mgr Poupard est nommé évêque auxiliaire de Paris

Jean Paul II a nommé Mgr Paul Poupard évêque auxiliaire de Paris. Dans une note publiée par l'archevêché de Paris, le cardinal François Marty déclare notamment : « Il exercera le ministère épiscopal dans sa charge de recteur de l'Institut catho*lique de Paris. Par cette nomination*, le Saint-Père veut signifier l'importance qu'il accorde aux travaux de l'Institut catholique de Paris et l'enjeu pour notre temps d'une « pastorale de l'intelligence » (...). Mgr Paul Poupard *poursuivra sa tâche* à titre d'évêque auxiliaire du chancelier de l'Institut catholique de Paris. *Il se tiendra en lien avec le gouvernement pastoral de ce diocèse* et avec les évêques d'Ile-de-France où l'Institut catholique exerce pour une part importante son rayonnement spirituel et intellectuel. Nous l'accueillons avec beaucoup de joie. »

L'ordination épiscopale de Mgr Poupard aura lieu le vendredi 6 avril, *à 15 heures, en la chapelle Saint-Joseph-des-Carmes*, à l'Institut catholique.

Un homme d'appareil

Toujours accueillant et de bon *conseil au Français de passage* à Rome pendant les douze années qu'il était attaché à la secrétairerie d'Etat, sous Jean XXIII puis Paul VI, Mgr Paul Poupard *a acquis de son séjour romain* la patine — et la prudence — du diplomate.

Homme d'appareil, intelligent et efficace, ce fils de paysans angevins âgé de quarante-neuf ans a eu besoin de tout son sens politique et d'un courage *certain pour assumer l'héritage*, au début de 1972, de Mgr Pierre Haubtmann, mort accidentellement l'année précédente, comme recteur de l'Institut catholique de Paris : la « Catho ».

Face aux divers problèmes — financiers, organisationnels, *humains*, — *Mgr Poupard s'est* efforcé de suivre la politique tracée par son prédécesseur, qui *consistait à mettre* l'accent sur l'enseignement théologique et philosophique de *l'Institut*, même s'il fallait sacrifier certaines disciplines profanes.

Dans le rapport moral qu'il présenta en 1978 sous forme d'un bilan des six années de son premier mandat, Mgr Poupard a répondu à la question : « Une université catholique pour quoi faire ? » en ces termes : « *Continuer d'inscrire notre effort, dans le prolongement du concile, au cœur de l'Eglise et de la cité. De Mgr d'Hulst, le fondateur, à Mgr Haubtmann, le rénovateur, l'idée directrice n'a pas changé: jeter dans le monde qui pense un ferment chrétien.* » Et il a résumé sa politique en *trois mots : « Priorité à la théologie et aux sciences religieuses; complémentarité pour les disciplines profanes ; autonomie pour les écoles professionnelles.* »

Son succès sans doute le plus marquant aura été de faire reconnaître la Catho, grâce à son *rayonnement intellectuel international* (1), par les pouvoirs publics. En effet, ayant transformé la section « A » en U.E.R. (unité d'enseignement et de recherche) *de théologie et de sciences religieuses* en 1973, selon le modèle fourni par l'université française, le recteur a signé une convention, avec la Sorbonne (Paris-IV), *il y a deux ans, selon laquelle* les étudiants de la Catho peuvent obtenir, à l'issue d'une unique soutenance, un doctorat de troisième cycle reconnu en même temps par la Catho et par Paris-IV.

Cette victoire, qui fait grincer *des dents dans certains instituts* catholiques de province, notamment à Strasbourg, est due surtout à l'habileté et à la ténacité de Mgr Poupard. De telles qua*lités sont le signe d'une ambition* à peine dissimulée, et les proches du recteur de la Catho *l'auraient bien vu finir* sa carrière comme nonce apostolique, préfet d'une congrégation romaine ou, du moins, membre de l'Académie française.

Le voilà évêque auxiliaire de Paris, et les commentaires vont déjà bon train. Ses capacités intellectuelles ne font aucun doute; sans être un théologien original, *Mgr Poupard a mis sa curiosité* à profit pour écrire de nombreuses études historiques, un livre fort utile pour le pèlerin romain, *Connaissance du Vatican*, et, surtout, *il fut* un des rédacteurs anonymes de l'encyclique de Paul VI, *Populorum progressio*, publiée en 1967 à partir des travaux du Père Lebret.

Mais pourquoi évêque, tout en restant recteur de la Catho ? En 1975, lors du centenaire de *celle-ci, il avait déjà été question* de nommer Mgr Poupard évêque, sans lui retirer son rec*torat : à l'époque*, des théologiens en avaient dissuadé les autorités romaines, en soulignant l'incohérence théologique d'un évêque sans peuple (2).

L'épiscopat n'est pas une récompense ou un honneur, comme le cardinalat. Il n'était donc pas *nécessaire de nommer Mgr Poupard* évêque pour être recteur de la Catho, poste auquel il a été reconduit l'année dat de six ans. Aussi, les obser*vateurs se demandent-ils si cette* nomination ne serait pas une simple étape vers un poste plus élevé. *Ils font remarquer* que Mgr Poupard jouit des faveurs aussi bien du Vatican que du gouvernement français, et rappellent que l'archevêque de Pa*ris atteindra l'âge de la retraite* (soixante-quinze ans) en mai prochain.

ALAIN WOODROW.

(1) Durant l'année universitaire 1977-1978, l'Institut catholique de Paris a accueilli 13 551 étudiants, dont 4 495 étrangers dont 4 495 étrangers représentants 116 pays. Son corps professoral est constitué de 1 062 professeurs.

(2) Rappelons que, lors de la *consécration épiscopale du* cardinal Daniélou, des contestataires *avaient lâché des tracts* avec l'inscription : « *Evêque, où est ton peuple ?* ».

[Né le 30 août 1930 à Bouzillé *(Maine-et-Loire), Paul Poupard* est diplômé de l'Ecole des hautes *études après avoir obtenu* des doctorats en théologie et en histoire. Ordonné en 1954, il fut professeur de lettres dans un collège libre d'Angers, puis aumônier d'étudiants en 1957. Attaché en 1958 au Centre national de la recherche scientifique, il fut ensuite attaché à la *secrétairerie d'Etat de 1959* à 1971, date à laquelle il fut *nommé recteur de l'Institut* catholique de Paris. Prélat d'honneur de Paul VI, il est l'auteur de nombreux ouvrages historiques d'un guide du Vatican et d'une *Initiation à la foi catholique*.]

Liberté et magistère

« *Tant qu'il y aura des hommes libres, il y aura nécessairement des conflits entre l'autorité du magistère et celle des universitaires.* » En prononçant ces paroles en 1978, Mgr Poupard savait de quoi il parlait. En tant que recteur de la Catho, il a été amené, à *plusieurs reprises*, à *servir de* « tampon » entre les « autorités supérieures » et ses propres subordonnés.

Peu autoritaire par tempérament, Mgr Poupard, malgré sa diplomatie romaine, n'a pas toujours su résoudre les conflits. Il y eut le cas du Père Giulio *Girardi, professeur de philosophie* marxiste, écarté de la Catho en 1973 ; puis celui du Père René Simon, professeur de morale, connu pour ses positions avancées, qui a dû accepter le compromis d'une retraite anticipée ; enfin, l'affaire *Duquoc*.

Le Père Christian Duquoc, professeur dominicain à l'Institut catholique de Lyon et auteur d'un article controversé sur « *Théologie de l'Eglise et crise du* ministère », paru dans *les Etudes* de janvier 1979 *(le Monde* du 6 janvier) (1), avait été invité à participer au colloque annuel *de la Catho*, qui a eu lieu, cette année, du 24 au 28 janvier sur le thème de l'Eucharistie.

Le Père Gérard Defois, secrétaire général de l'épiscopat français, également invité, a fait savoir, à la suite de la publication de l'article incriminé, qu'il ne saurait assister au colloque si le Père Duquoc *était présent*. Mgr Poupard ayant transmis le « *souhait* » de l'archevêché que le Père Duquoc soit écarté du *colloque* au profit du Père Liégé, doyen de la faculté de théologie, celui-ci a courageusement refusé d'obtempérer, et c'est finalement le Père Defois qui s'est porté absent.

Quant à Mgr Poupard, il s'est *contenté de s'absenter* le *jour* où le Père Duquoc devait prendre la parole. Le passage de l'autorité universitaire à celle du magistère épiscopal implique, sans doute, une perte de liberté...

A. W.

(1) L'article du Père Duquoc, qui estimait que « *refuser le sacerdoce aux laïcs mariés et aux femmes procédait d'une théologie pré-conciliaire* » et mettait en cause la politique *des vocations prônées* par l'épiscopat, lui a valu une mise en garde de *Mgr Puech, évêque de Carcassonne*. D'autre part, le Père André Masse, le directeur jésuite *des Etudes*, est actuellement en pourparlers avec l'archevêché de *Paris* à la suite des remous provoqués par l'article.

JEAN PAUL II SE RENDRA EN POLOGNE DU 11 MAI AU 13 MAI

Vatican *(A.F.P.)*. — Jean *Paul II* se rendra en Pologne du 11 au 13 mai, selon des sources polonaises à Rome. Les sources précisent que le pape aurait maintenu fermement cette date, en dépit de certains dirigeants du parti communiste polonais, qui auraient voulu qu'il ne vînt pas pour le neuvième centenaire de la mort de *saint Stanislas, peu* apprécié des autorités pour des *raisons* politico-historiques.

Mgr Bronislas Dabrowski, secrétaire de l'épiscopat, est attendu à la fin de la semaine à Rome, selon les mêmes sources, pour mettre au point les détails du voyage. Il rendra compte personnellement au chef de l'Eglise de la réunion des évêques de Pologne qui doit avoir lieu le 7 et le 8 février à Varsovie et du long entretien *que* le cardinal Stefan Wyszynski a eu avec le *premier ministre Gierek*, le mois dernier, alors que le même jour *Jean Paul II* recevait au Vatican M. Andréei Gromyko.

LA CONFÉRENCE DE PUEBLA EST ENTRÉE DANS SA PHASE DÉCISIVE

(De notre envoyé spécial.)

Puebla. — Le premier et le deuxième brouillon du document final de l'assemblée de Puebla, adoptés par les commissions et par les inter-commissions, semblent *pour une bonne* part satisfaisants aux observateurs, même à ceux qui ne sont pas porté à l'indulgence. Ainsi, les textes sur les pauvres qui ont été mis en forme par deux évêques du Mexique et de Bolivie ; sur les religieux, sur les laïcs. En revanche, les textes sur « Evangile et politique » et sur la *promotion* humaine — thèmes particulièrement *difficiles* — auraient cependant, dit-on, besoin d'être améliorés. D'autre part, celui sur la christologie serait encore beaucoup trop abstrait.

Le schéma sur la politique a explicité des *positions* assez classiques qui ne satisferont sans *doute pas tout* le monde : critique de l'idéologie libérale et de la doctrine de la sécurité nationale ; revalorisation du concept de la politique ; reconnaissance de l'autonomie des gouvernements mais droit strict de l'Eglise à porter un jugement moral sur la politique : abstention habituelle *des prêtres et des religieux* dans le domaine politique, mais droit de l'Eglise « réunie » de se prononcer dans les cas graves : condamnation du « politique d'abord » de type maurrassien et inversement, méfiance à l'égard du marxisme.

A propos de la théologie de la libération, reconnaissance du lien intrinsèque entre évangélisation et *promotion humaine* (ni identification ni dissociation) ; fidélité à la doctrine sociale de l'Eglise tant décriée en Europe mais ici, semble-t-il, assez communément admise à titre de médiation. Ce critère permet de discerner la qualité des théologies de la libération et de prendre ses distances à l'égard de l'« idolâtrie » de la richesse collective à laquelle *aboutit pratiquement* le *marxisme*.

La conférence est donc sur le *point d'entrer dans sa phase* décisive et peut-être d'étaler au grand jour des dissensions jusqu'ici relativement feutrées. On n'entend plus exprimer cependant, comme naguère, la crainte que Puebla soit en retrait par rapport à la conférence précédente de Medellin. L'assemblée pourrait insister notamment sur les mouvements ouvriers ; sur les différences *raciales et culturelles* ; sur le respect des minorités (Indiens, Noirs, *etc.*) ; *sur* le problème de la femme ; sur la notion de *libération*, qui demande à être approfondie ; sur les nouvelles formes de répression surgies depuis dix ans ; sur la nocivité des multinationales ; sur les valeurs évangéliques et la défense de la dignité humaine ; sur l'Eglise populaire, etc.

De toute manière, la conférence ne semble guère s'orienter vers une condamnation de la théologie de la libération, si ce n'est dans ses excès sporadiques. Les évêques qui défendent cette théologie se sentent ici relativement à l'aise, car ceux de leurs collègues qui sont en arrière de la *main n'ont, en général, contrairement* à eux, qu'une connaissance *pastorale* médiocre du peuple, et la théologie de la libération est avant tout une théologie du peuple élaborée à partir de l'opprimé auquel le *Christ s'est identifié*.

Notons enfin que Mgr Lopez Trujillo a admis l'authenticité de la lettre publiée par indiscrétion dans un journal local *(le Monde* du 6 février). Il s'en montre fort affecté, bien que par *délicatesse les évêques* s'interdisent ce sujet de conversation. Il paraît en tout cas évident que pour les élections du bureau du CELAM (Conseil épiscopal latino-américain) en avril, les chances de l'actuel secrétaire *général* ont fortement diminué.

HENRI FESQUET.

ÉDUCATION

La réforme des études médicales

La cause était entendue depuis longtemps : personne ne conteste plus aujourd'hui que la septième année d'études des généralistes, le stage interné, est le plus souvent dénuée de responsabilités réelles. Personne ne défend plus les certificats d'études spéciales (CES), qui permettent, parallèlement aux internats de C.H.U., d'acquérir une spécialité après plusieurs années de formation trop exclusivement théorique, sans ancrage réel à l'hôpital (1).

En outre, les directives européennes établissant la libre circulation des médecins et harmonisant les cursus universitaires rendaient obligatoires une réforme des CES, qui ne répondaient plus aux normes établies en commun. Mais la création de cycles terminaux pour tous comprenant des stages d'une qualité aussi bonne que ceux dont bénéficient actuellement les internes des centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) se heurtait à un obstacle de taille : le nombre des postes formateurs dans les hôpitaux. On ne peut actuellement, d'après un avis presque unanime, compte tenu des promotions d'étudiants, donner des stages réellement de qualité à tous les futurs spécialistes, ainsi qu'aux généralistes, notamment si l'on crée pour ces derniers un troisième cycle de deux ans, comme le demandent depuis des années leurs représentants (2).

Certains, notamment parmi les hospitalo - universitaires, craignaient donc que l'internat unique pour tous les spécialistes, créé conjointement avec une revalorisation des études de médecine générale, ne répartisse entre tous les étudiants un nombre de stages globalement insuffisant. L'éventuelle réintégration dans cet « internat qualifiant » des psychiatres et des anesthésistes du cadre hospitalier temporaire, qui bénéficient aujourd'hui de formation parallèle augmentait encore leurs craintes. On parlait ici ou là de *« nivellement par le bas »* et même de *« la fin de la médecine française »* incarnée par les internes des C.H.U.

Le ministère des universités s'était fait, ces derniers mois, l'écho de ces appréhensions souvent légitimes lorsqu'elles s'apparentaient plus à la préservation d'un outil de travail qu'à la défense d'une caste.

Un « résidanat » de deux ans pour les généralistes

La réforme proposée aujourd'hui porte sur l'ensemble des cycles terminaux des études médicales et concerne les généralistes et les spécialistes. Tout d'abord, un « résidanat » de deux ans est créé pour la très grande majorité des étudiants se destinant à la médecine générale, qui voient ainsi allonger d'un an la durée de leurs études. les résidents effectueront des stages hospitaliers, choisis en fonction d'un classement effectué à partir des notes obtenues tout au long du deuxième cycle.

D'autre part, la réforme crée un internat unique pour tous les spécialistes, y compris les psychiatres et les anesthésistes. Les certificats d'études spéciales seraient donc supprimés, sauf dans quelques disciplines comme la médecine du travail ou la médecine légale ; ne pourront être spécialistes que ceux des étudiants qui auront passé avec succès le concours de l'internat.

Le texte de cette réforme n'a pas provoqué, semble-t-il, la méfiance des hospitalo-universitaires. Les premières consultations, notamment celle de la conférence des doyens, se sont révélées très positives. En effet, l'internat nouvelle manière serait plus sélectif que l'internat actuel puisqu'il comportera, déduction faite des psychiatres et des anesthésistes, moins d'étudiants que le concours d'aujourd'hui. Ainsi les 5 500 stages très formateurs des C.H.U. ne seront pas répartis entre des étudiants plus nombreux. Comment a-t-on ainsi résolu la quadrature du cercle ? Au prix de trois mesures qui ne feront pas l'unanimité :

● LE RENFORCEMENT DE LA SELECTION. — L'institution d'un « numérus clausus » en médecine, en 1971, n'est devenu vraiment effectif que depuis trois ans puisque le nombre d'étudiants en deuxième année (8 000 en 1978) a diminué de 5 % par an depuis 1976. L'intention du gouvernement est de faire baisser ce chiffre à 6 000 dans un délai de deux ans par une diminution moyenne de 12 % du nombre d'admis en deuxième année. Les différentes U.E.R. médicales devraient être affectées de façon inégale par cette politique, selon leur capacité de formation.

Cette mesure, proposée déjà par la commission Fougère et même lors de la préparation du VIIe Plan, est donc le préalable à toute réforme des études. Elle sert également un autre objectif du gouvernement : celui de diminuer le nombre de médecins, prescripteurs de dépenses médicales.

● LA DIMINUTION DE LA PROPORTION DES SPECIALISTES. — Si en prolongeant les tendances actuelles, près de 45 % des étudiants continuaient à choisir une spécialité, le nombre d'internes augmenterait malgré l'accentuation de la sélection. La réforme proposée prévoit donc que le nombre de postes mis au concours de l'internat ne dépasserait pas 1 800 par an — soit 30 % de l'ensemble des 6 000 étudiants, — et serait fixé désormais nationalement et non plus par les différents C.H.U. Cette modification suppose une révision de la loi hospitalière de 1970 sur les attributions de droit des conseils d'administration des C.H.U.

● LA DIMINUTION BRUTALE DES EFFECTIFS DE CERTAINES DISCIPLINES. — La diminution globale du nombre des spécialistes touchera diversement les différentes disciplines. La psychiatrie, la chirurgie, la pédiatrie seront, semble-t-il, particulièrement affectées ; en revanche, les effectifs actuels d'internes en dermatologie et en ophtalmologie seront augmentés pour tenir compte de la suppression des C.E.S. dans ces disciplines. Ces modifications relatives posent des problèmes pour l'affectation des étudiants : on ne peut, en effet, attribuer des stages en chirurgie ou en psychiatrie à des internes en dermatologie ou en rhumatologie. Le recours aux services des hôpitaux généraux reste donc nécessaire.

Cette politique de régulation autoritaire des effectifs des spécialistes se heurte à un obstacle de taille. L'absence de recensement précis du nombre de praticiens par discipline, dont témoignent les appréciations divergents de l'ordre des médecins, de la sécurité sociale et des spécialités elles-mêmes, pose des problèmes.

Cette limitation du nombre de spécialistes permettra d'attribuer au résidanat près de 7 300 stages formateurs appartenant actuellement à l'internat des régions sanitaires (c'est-à-dire dans les hôpitaux de deuxième catégorie) qui serait supprimé par cette réforme. Quelques centaines de stages internés actuels seront également retenus.

Sept mille trois cents postes, près de quatre mille étudiants se destinant à la médecine générale : l'arithmétique est têtue : 25 % des nouveaux résidents ne pourront pas bénéficier d'une deuxième année de stage hospitalier. Le droit à un résidanat de deux ans ne pourra donc être affirmé que sous cette réserve.

Pourtant, la reconnaissance du caractère formateur de certains stages dans des maisons de vieillards ou de centres d'hygiène alimentaire pourrait constituer une solution, à condition qu'ils soient conçus comme la voie à des compétences nouvelles pour le généraliste de demain et non comme des stages de deuxième ordre. En revanche, les stages chez le praticien seront organisés, dans le cadre de cette réforme, comme un simple complément — un ou deux après-midi par semaine — du stage hospitalier et non comme des fonctions à temps plein.

Les résidents ainsi affrontés à des responsabilités réelles percevront une rémunération proche de celle des internes d'aujourd'hui.

Sept ou huit super-régions pour les concours d'internat

Durant ces deux cycles terminaux, une formation théorique sera dispensée aux étudiants ; le principe de la participation des praticiens de ville à l'enseignement des futurs généralistes sera affirmé par ces textes.

La procédure de choix entre l'internat et le résidanat, au terme de la sixième anée d'études, est assez complexe. Le concours de l'internat, auquel tiennent beaucoup d'anciens internes, est maintenu. Mais ne sont admis à le présenter qu'un nombre limité de candidats, à concurrence de 120 à 150 % des places disponibles. Une procédure de classement établi à partir des résultats du deuxième cycle (de la troisième à la sixième année) laisse aux étudiants les mieux placés la possibilité d'opter soit pour la liste d'aptitude à l'internat, soit pour le résidanat. Comme on peut supposer que les mieux classés choisiront encore pendant longtemps de présenter l'internat, le classement institué constituera un véritable pré-concours. En revanche, aucun étudiant ne sera obligé, à cause de son rang, de redoubler sa sixième année d'études, contrairement à ce qui avait été prévu dans le rapport Fougère.

Les candidats admis à passer le concours de l'internat mais recalés auront le droit de le représenter une seule fois. Obligation leur sera faite sans doute de choisir en dernier les stages de la première année de résidanat qu'ils effectueront en attendant de pouvoir repasser le concours. On pense éviter ainsi que les futurs internes ne bénéficient également des meilleurs stages du résidanat.

Enfin, le concours de l'internat ne sera plus organisé dans chaque C.H.U., mais dans sept ou huit super-régions. Trop souvent, en effet, aujourd'hui, de futurs spécialistes ne peuvent apprendre leur métier que dans un ou deux services de leur discipline. Le regroupement des C.H.U. devrait permettre de diversifier les stages dans une spécialité donnée.

N. B.

(1) Il faut néanmoins faire une exception pour certains qui trouvent dans l'internat des régions sanitaires, c'est-à-dire dans les hôpitaux de deuxième catégorie, un moyen souvent excellent de parfaire leur formation pratique.

(2) Ce fait n'est vraiment contesté que par le Syndicat national de l'enseignement supérieur, pour lequel le nombre de postes formateurs dépend moins du nombre de lits que de l'encadrement médical, jugé actuellement très insuffisant.

AUJOURD'HUI...

1. Internat des C.H.U. (quatre ans) ; 2. Internat de psychiatrie (quatre ans) ; 3. Cadre hospitalier temporaire d'anesthésie (trois ans) ; 4. Certificats d'études spéciales (C.E.S.) (pour toutes les spécialités de l'internat des C.H.U. sauf la chirurgie) ;	Médecine de spécialité
5. Stage interné (un an). N.B. — Les généralistes, après leur stage interné, et les spécialistes, parallèlement aux C.E.S., peuvent faire l'internat des régions sanitaires (hôpitaux généraux d'une durée de trois ans, qui leur permet d'acquérir une formation pratique.	Médecine générale

...DEMAIN (selon le projet)

1. Internat seul qualifiant pour toutes les spécialites sauf la médecine du travail et la médecine légale (quatre ans, sauf pour la chirurgie : cinq ans) ;	Médecine de spécialiste
2. Résidanat (deux ans).	Médecine générale

Adapter les études aux besoins de la nation

Cette réforme des études médicales toujours différée a souffert, en définitive, d'avoir eu trop de fées à son berceau. Chacun désirait, en effet, l'enfant, à condition toutefois qu'il fût le sien. Le mérite du professeur Claude Got, conseiller médical de Mme Simone Veil, fut de prouver en quatre mois qu'il s'agissait d'un enfant collectif. En d'autres termes : il a mis d'accord les parties prenantes, qui l'étaient en fait déjà, à l'exception toutefois des organisations étudiantes hostiles, pour la plupart, par principe au renforcement de la sélection.

D'un côté, en schématisant, le projet de la commission Fougère, déposé en mars 1977, où les praticiens de ville étaient largement représentés, avait reçu surtout l'approbation du ministère de la santé, même si sa création avait été également le fait du ministère de l'éducation. De l'autre, les médecins hospitalo-universitaires se reconnaissaient plus volontiers dans le ministère des universités qui avait ressuscité à leur intention un comité interministériel très silencieux depuis de nombreuses années.

Les atouts du professeur Got furent doubles : le déficit de la Sécurité sociale et la machine à calculer. Le premier fit de la réduction du nombre de médecins une nécessité économique, voulue par l'ensemble du gouvernement. A Matignon, on souhaitait même que la diminution du nombre d'étudiants de huit à six mille s'effectue en une seule année, et non en deux comme cela a été finalement retenu. A partir de cette hypothèse de travail, le professeur Got, machine à calculer en main, prouva aux parties prenantes que les refontes des deux cycles terminaux n'étaient pas contradictoires : le nombre de postes formateurs disponibles permettait la double réforme.

On a ainsi évité, avec beaucoup de diplomatie, une solution dangereuse qui aurait augmenté encore l'écart entre les généralistes et les spécialistes, mais qui apparaissait pourtant à beaucoup comme la seule possible : un simple replâtrage du « stage interné » (septième année d'études) du généraliste limité à un an, qui permettrait seul, pensait-on, de ne pas hypothéquer le nombre des stages réellement formateurs et de créer un internat de qualité. Cette hypothèse de travail était encore celle du gouvernement en octobre dernier.

Un enjeu de taille

Cette réforme n'entraînera, si elle est adoptée, aucune dépense supplémentaire pour les pouvoirs publics, en raison notamment de la diminution du nombre d'étudiants. L'allongement des études pour près de quatre mille généralistes diminuera même d'autant le nombre de médecins de ville et donc de prescripteurs de dépenses médicales. Dans la conjoncture actuelle, il s'agit là certainement d'un des atouts de ce projet.

L'enjeu est de taille : il ne s'agit ni plus ni moins de faire de la médecine un véritable service public, dont le recrutement et le mode de formation dépendront désormais, non seulement des capacités de formation des facultés comme cela était décidé par la loi de 1971, mais également des besoins de la population, tels qu'ils pourront être recensés au niveau national par l'administration. La loi Delong, adoptée au début de l'année pour les études de pharmacie, contient cette même référence, aux besoins de la nation pour la sélection des étudiants.

Cette réforme des études médicales tend aussi à réhabiliter l'enseignement des années du deuxième cycle, négligé souvent aujourd'hui par les meilleurs qui consacrent l'essentiel de leur temps à la préparation ; à côté de la faculté des questions d'internat : désormais le concours à la fin de la sixième année obligera tous les étudiants à suivre assidûment les cours et les stages de la faculté s'ils veulent être à même d'opter entre le résidanat et l'internat, et dans un deuxième temps de choisir les meilleurs stages formateurs. Pourtant, en privilégiant ainsi le contrôle continu sur l'anonymat d'un concours, on prend le risque, au premier stade de la carrière hospitalière, d'introduire des mécanismes peu ou prou de cooptation.

Cette réforme, enfin, est susceptible d'améliorer les relations entre spécialistes et généralistes. Les omnipraticiens, mieux formés par des études plus longues, seront affrontés à des spécialistes proportionnellement moins nombreux, ramenés, par la force du nombre, à un rôle de consultants. Un nouvel équilibre, plus satisfaisant, pourrait en résulter.

Il reste que l'hypothèse retenue d'une sélection de six mille étudiants par an en laisse plus de trente mille à la fin de la première année avec le seul goût amer de l'échec. Les pouvoirs publics ont, il y a quelques jours, renoncé à instaurer une présélection, de peur de faire échouer la réforme : une tradition profonde veut, en effet, qu'en France le baccalauréat donne un droit automatique à l'entrée en faculté.

Pourquoi alors ne pas généraliser les expériences menées à Bobigny ou à Marseille qui permettent aux étudiants de suivre durant la première année de médecine un enseignement parallèle et d'acquérir ainsi des équivalences ? Sinon des étudiants de plus en plus nombreux verront leur existence fortement hypothéquée par une année d'échec ou plusieurs même lorsqu'ils redoublent la première ou la seconde année ou lorsqu'ils ont auparavant effectué des classes préparatoires.

NICOLAS BEAU.

« LES INTÉRÊTS DES ENSEIGNANTS ET DES AUTRES « TRAVAILLEURS » NE SONT PAS CONTRADICTOIRES » affirme le SGEN-C.F.D.T.

« Fermetures d'usines et fermetures de classes relèvent de la même politique » : pour les responsables du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), il n'y a pas deux politiques gouvernementales, l'une appliquée à l'économie, l'autre à l'enseignement. *« L'éducation, les universités et la recherche,* ont-ils affirmé lundi 5 février au cours d'une conférence de presse, *sont des terrains stratégiques pour la restructuration de l'économie qu'il s'agit d'adapter au capitalisme et pour le « redéploiement », c'est-à-dire pour effectuer cette opération au moindre coût. »*

Le SGEN-C.F.D.T. estime donc que les enseignants et les personnels de l'éducation doivent, pour lutter contre le redéploiement, s'insérer dans les luttes des travailleurs et ne pas *« juxtaposer des intérêts catégoriels contradictoires »*. D'autre part, le SGEN-C.F.D.T. a critiqué l'attitude du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) et de la Fédération de l'éducation nationale, qui *« mettent en avant une revalorisation du métier d'enseignant sans la replacer dans son contexte »*.

Ce qui n'empêche pas des militants du SGEN, du SNI, ou du Syndicat national des professeurs d'écoles normales (S.N.P.E.N.-FEN) de mener des actions communes localement, à l'occasion des grèves tournantes dans les écoles normales ou des manifestations, ce 6 février, contre la suppression de postes de professeur d'école normale.

La fermeture du lycée de Mirepoix

LA RÉVOLTE DES INTERNES

(De notre correspondant.)

Toulouse. — *Un vent de révolte souffle au lycée de Mirepoix (Ariège), où des élèves ont occupé jeudi 1er février le bureau du proviseur après avoir coupé les fils de son téléphone. Les lycéens demandent* « la présence en étude facultative, la permission pour les internes de rester en ville jusqu'à 19 heures, l'accès au dortoir à toute heure et le droit pour les garçons d'avoir accès à celui des filles ainsi que la libre communication entre tous les dortoirs le samedi et le dimanche ».

Le recteur de Toulouse prévenu par le proviseur a ordonné la fermeture des classes du second cycle. Depuis, les lycéens de Mirepoix, en grève, ont invité leurs camarades des autres établissements scolaires ariégeois à se joindre à leur mouvement. De son côté, le proviseur a adressé une lettre d'explication aux parents. Les enseignants et les maîtres d'internats du SGEN-C.F.D.T. se sont à leur tour mis en grève, mais pour des motifs d'ordre professionnel.

A Lavelanet (Ariège), d'autre part, M. Ortet, principal du collège Victor-Hugo, a été insulté et molesté par un commerçant de la ville dont la fille avait été punie pour manquement à la discipline. Une plainte a été déposée auprès du chef de la gendarmerie. — L. P.

SPORTS

ÉQUITATION

Le premier championnat de France des jeux équestres

Redonner vie au cheval

De notre envoyé spécial

Poitiers. — Disputé les 3 et 4 février au centre hippique municipal de Poitiers, le premier championnat de France des jeux équestres a marqué, grâce au tenace effort d'une poignée d'hommes, un pas important sur le chemin de l'équitation populaire.

L'amateur, un peu chahuté, il faut l'avouer, dans ses habitudes et son attachement aux rigueurs de la haute école ou du jumping, s'est senti troublé dans l'ancienne cité des troubadours, les tribunes lui fournissant, à elles seules, moult sujets de réflexion.

Là, c'était à qui tapagerait le plus dans le petit monde divisé des supporters, coups de clairon (oh ! ces canards) et bordées de sifflets alternant comme... à l'Etrier du Bois de Boulogne, un jour de grand prix.

Sur la piste, pour notre délectation, nous découvrions des jeunes gens — moyenne d'âge vingt ans, — venus, outre follement s'amuser, affirmer, au moyen d'activités peu onéreuses, leur droit à l'existence dans un univers de somptueux comptes en banque. Cela, M. Christian Legrez, président de la Fédération équestre française, l'a parfaitement admis et compris, d'où sa présence effective à Poitiers, son état-major au grand complet à ses côtés. Il faut reconnaître qu'au terme de deux années d'exercice de son mandat, M. Legrez apparaît, dans ce monde du cheval si lent, si difficile à convaincre et si dénigreur, comme un homme-orchestre d'une singulière carrure. Et ce n'est sans doute pas le fait du hasard si ses familiers, tout en le chinant de ci, de là, l'ont surnommé « la Tornade ».

Voilà donc les jeux équestres lancés, ou plutôt relancés, leur histoire étant très ancienne et liée à l'instruction élémentaire du cavalier. Voilà, corrélativement, l'équitation des vieilles perruques quelque peu bousculée, et les partisans irréductibles des diplômes (la plupart des concurrents en sont démunis) battus en brèche, la preuve étant administrée que l'on peut plus qu'honorablement tenir en selle sans recourir à l'encre des parchemins.

La fin des rengaines

Quant aux grandes usines à chevaux, elles feront bien, à la lumière de l'événement, de considérer ou de reconsidérer les étonnantes possibilités offertes par les jeux équestres, en vue d'en faire bénéficier une clientèle qui ne se laisse plus, comme autrefois, diriger docilement.

L'équitation d'ennui, l'équitation d'église, telle qu'elle est encore pratiquée en 1979, n'intéresse, en effet, plus personne. En pratiquant des exercices virils mais à la portée des plus modestes, tout le monde y trouvera son profit, à commencer par le cheval. Le manège, ou un bout de carrière, ruine le cheval condamné au rabâchage de séculaires rengaines, sept heures de tourniquet par jour pour les plus résistants et les plus philosophes.

Le cheval correctement alimenté, net et sain dans ses membres, fût-il d'une obscure origine et fût-il d'un prix voisinant les cours du boucher, mérite un sort meilleur. Né avec dans le sang d'énergiques passions, son destin est le mouvement, c'est-à-dire le galop, son allure reine, non l'inaction ou ce qui lui ressemble, c'est-à-dire un morne et raide déhanchement limité aux pare-bottes du manège. Ses pieds en veulent davantage, et la caboche donc ! Les jeux équestres, autrefois en faveur à l'armée, offrent à l'ampleur de ces moyens un champ d'action idéal.

La Ligue de l'Aquitaine sort victorieuse de ce premier championnat de France auquel auront participé sept régions du vieux terroir, la Provence talonnant sans relâche son plus intime adversaire. Parmi les épreuves les plus spectaculaires et qui donnèrent lieu à des empoignades homériques (avec redoublement de coups de trompette dans les gradins), citons le paddock-polo qui se différencie du polo classique par la réduction des dimensions du terrain et l'utilisation d'un ballon en cuir, enfin le relais de cavalettis, deux lignes de huit obstacles à franchir à cheval, puis à pied avec passage de témoin.

ROLAND MERLIN.

SKI. — *L'Américain Phil Mahre a gagné, le 5 février à Jasna (Tchécoslovaquie), le septième slalom spécial de la Coupe du monde. Il a devancé de 78/100e l'Italien Leonardo David et de 1 sec. 62 le Suédois Ingmar Stenmark qui a évité de justesse la chute dans la seconde manche.*

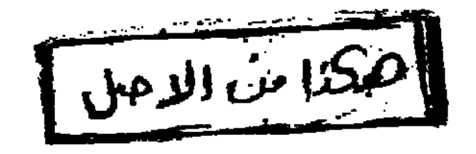


LE TABAG

EN FRANCE

Sept milliards, ou le prix d'u

Une légère baisse en 197



Le Monde DE LA MÉDECINE

LE TABAGISME, FLÉAU CULTUREL ET SOCIAL

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

« Les connaissances scientifiques sont-elles à l'origine des décisions, aident-elles à les prendre, ou servent-elles à les justifier ? » Cette interrogation s'applique à merveille à la lutte engagée par les pouvoirs publics occidentaux contre le tabac et aux contestations, parfois violentes, qu'elle continue de susciter chez ceux qui vivent de son commerce et de sa production.

C'est pourquoi le tabagisme et l'analyse des actions de prévention, de leurs aspects économiques, de leur gestion, du processus de prise des décisions dont elles découlent, avaient été choisis comme thème exemplaire de réflexion dans le domaine de la santé par les participants du colloque Science et décision qui s'est tenu à l'UNESCO les 1er et 2 février, à l'initiative conjointe du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et du célèbre Massachusetts Institute of Technology (MIT) américain.

Dédié à la mémoire de Bernard Gregory, alors directeur du C.N.R.S., ce débat fondamental, concernant l'influence éventuelle de la connaissance scientifique sur la prise de décision, a été préparé depuis deux ans par des travaux approfondis, menés par des groupes de travail franco - américains interdisciplinaires, comportant aussi bien des médecins que des économistes, des sociologues, des industriels ou des épidémiologistes.

Une politique de prévention sanitaire rationnelle, quelle qu'elle soit, ne peut être fondée que sur des recherches qui *en fournissent les principes et la justification.* Les conclusions résultant du colloque Bernard Gregory permettent de dégager ces principes, pour guider l'action tant des responsables de la politique scientifique que des décideurs publics ou privés dont les actes organisent et orientent la société.

Les progrès des connaissances et l'évolution technologique ont été, dans le domaine de la santé, aussi rapides que le changement social et culturel : le tabagisme en est un parfait exemple. La consommation individuelle de cigarettes a quadruplé en France, en quarante ans, et les cancers des bronches, qui ont fait en 1950 seulement leur première apparition, « *explosive, meurtrière et spectaculaire* », sont devenus les premiers tueurs, en constante augmentation, de la cancérologie moderne.

Le dernier rapport démographique américain montre qu'en vingt ans (1950-1970) la mortalité par cancer du poumon et celle due aux bronchites, à l'emphysème et à l'asthme ont doublé (1).

En France, les hommes vivent en moyenne huit ans de moins que les femmes : cet écart, qui a quintuplé de 1961 à 1974, est dû entièrement aux deux fléaux sociaux que sont l'alcool et le tabac (« le Monde » du 27 décembre 1978).

Le bilan de douze cents pages rendu public le 15 janvier par le département *américain de la santé, et qui résume* trente mille études scientifiques, est lui aussi accablant pour le tabac, en passe *de devenir l'un des éléments les plus* meurtriers des sociétés modernes. Les Etats producteurs du sud des Etats-Unis ont ressenti durement sa divulgation et réagi à leur manière en lapidant bruyamment l'effigie du ministre de la santé, de l'éducation et des affaires sociales, M. Califano, affublé pour l'occasion du sobriquet de « Caligula » ou « Califumiste ».

De leur côté, les industriels concernés se cherchent une issue de secours, en donnant un retentissement exceptionnel au travail publié par le docteur Gori, *directeur de la prévention du cancer au* National Cancer Institute de Washington, et dans lequel il compare la toxicité des cigarettes à taux élevé de goudron et de nicotine et celle, bien moindre, des nouvelles marques épurées.

La polémique bat son plein outre-Atlantique : mais si les arguments que se jettent à la tête les tenants des thèses opposées sont en partie d'ordre scientifique (*existe-t-il ou non un seuil au-dessous duquel le tabac n'est pas nocif ?*), leur véritable enjeu relève non de la science mais de données beaucoup plus complexes, d'ordre économique d'une part et socio-culturel de l'autre. Ce sont des *difficultés du même ordre, et un semblable enjeu,* que doivent affronter ceux qui s'efforcent en vain, depuis tant d'années, *mais avec si peu d'énergie, de lutter* contre cet autre fléau sanitaire majeur qu'est en France l'alcoolisme.

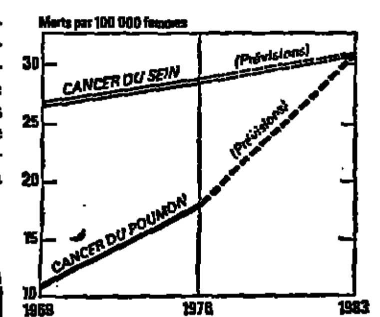
Sans doute la bataille du tabac est-elle, à ce titre, exemplaire : elle constitue, au même titre que celle menée contre l'alcool ou contre les drogues, le premier des problèmes de santé et l'un des plus importants parmi les problèmes de société qui se posent aux scientifiques comme aux pouvoirs publics, à la veille du troisième millénaire.

(1) *Mortality trends for leading causes of death.* U.S. Department of health, education and welfare. Série 20, n° 16.

LA lutte engagée outre-Atlantique contre le tabagisme semble porter ses fruits ; pour la première fois depuis dix ans, une baisse notable de la consommation de cigarettes a été enregistrée en 1978. Mais cette consommation (615 milliards de cigarettes, soit 3 365 par adulte au lieu de 4 050 en 1977) dépasse encore de 100 milliards celle de 1964, date du premier grand rapport américain sur les dangers du tabac.

Ces indications, qui figurent dans le volumineux bilan (1 200 pages) que vient de publier le gouvernement américain, devraient encourager le Congrès à stimuler la campagne d'information sanitaire entreprise, et cela d'autant plus que le bilan en *question est, sur divers points,* consternant.

Les décès par cancer du poumon ont quintuplé chez les femmes depuis 1958, et l'augmentation de leur fréquence est telle qu'ils constitueront, prédisent les spécialistes, la première cause de mort par cancer d'ici à 1983, dépassant alors en fréquence et en gravité le cancer du sein. La croissance exponentielle de ces cancers du poumon correspond, avec la latence habituelle d'une vingtaine d'années, au changement d'attitudes socio-culturelles *en vertu desquelles* très peu de femmes fumaient avant les années 50.



Le problème que pose le tabagisme féminin est particulièrement préoccupant pour leur descendance. 14 % des naissances prématurées sont dues, indique le rapport américain, au fait que la mère a fumé pendant sa grossesse. *Les enfants des fumeuses* pèsent en moyenne moins que les autres à leur naissance, et leur développement physique et mental est plus lent. Le fait que le bébé d'une fumeuse reçoive un sang moins oxygéné que les autres et chargé en nicotine explique vraisemblablement ces inégalités.

L'une des constatations les plus inquiétantes du bilan américain concerne les jeunes : le nombre des fillettes de douze à *quatorze* ans qui fument a été multiplié par huit entre 1968 et 1974. Six millions de garçons et de filles agés de treize à dix-neuf ans fument, et plus de cent mille en*fants de moins de douze* ans.

Les risques de décès d'un fumeur sont, s'il fume deux paquets de *cigarettes par jour, de 100 %* supérieurs à ceux d'un non-fumeur ; ces risques sont liés à la fréquence *considérablement* accrue des crises cardiaques, des maladies cardio-vasculaires (artérite notamment), des affections broncho - pulmonaires (bronchites graves, emphysème).

Certains environnements aggravent les effets du tabac, notamment chez les travailleurs du textile, des industries chimiques, et de toutes les entreprises impliquant une pollution chimique ou physique de l'air. Il semble que certains cancérogènes présents dans la fumée du tabac agissent en synergie avec d'autres substances pour augmenter considérablement les risques de cancérisation pulmonaire.

L'augmentation préoccupante des affections pulmonaires chez les jeunes, affections laissant des séquelles durables, incite les spécialistes américains à penser que les lésions que provoque la fumée du tabac sur la muqueuse bronchique des enfants et des adolescents sont particulièrement graves et peuvent devenir irréversibles.

Il n'en est pas de même pour les adultes, et les études épidémiologiques indiquent que les *fumeurs qui ont cessé complète*ment de fumer ont, après quinze ans, un taux de mortalité identique à celui des non-fumeurs.

L'extension du tabagisme chez les jeunes est un phénomène tout aussi préoccupant en France. *Des données récentes (octobre 1978)* indiquent que, dès quinze ans, plus d'un jeune sur deux fume, les filles autant que les garçons, alors que les proportions sont d'une femme pour deux hommes chez les adultes ; 51 % des adultes français fument, et 29 % des Françaises. Mais ce taux est de 45 % envi*ront tant chez les garçons que* chez les filles entre douze et dix-huit ans.

La seule lueur d'espoir qu'apporte le rapport américain, fruit de quinze années d'études, est le constat selon lequel la consommation de tabac commence à baisser légèrement. « *Le nombre des fumeurs adultes (soixante-dix-huit millions) est le plus faible enregistré dans notre pays depuis 1955* », a dit M. Califano, *ministre de* la santé, de l'éducation et des affaires sociales, avant d'annoncer le lancement de nouvelles campagnes d'information, et l'adoption de décrets protégeant rigoureusement les non-fumeurs dans tous les lieux publics et leur accordant des tarifs d'assurance préférentiels.

Le bilan américain, catastrophique en ce qui concerne l'augmentation de la mortalité par cancer pulmonaire, bronchites et emphysèmes, prend en compte les dégâts commis depuis vingt à trente ans par des cigarettes contenant considérablement plus de goudron et de nicotine que *celles aujourd'hui disponibles sur* les marchés occidentaux. Le taux moyen de goudron que contiennent les *cigarettes* a diminué de 29 % depuis 1974 et celui de la nicotine de 21 %.

Il paraissait donc logique de se demander si les populations de fumeurs disposant de cette « deuxième génération » de tabac moins toxique ne soumettaient pas leur santé à des risques moindres que ceux dont *on constate aujourd'hui* les désastreux effets.

Les docteurs Gori, microbio*logiste, directeur de* la prévention du cancer au National Cancer Institute de Bethesda, et *Lynch, spécialiste des problèmes* d'environnement, ne se doutaient certes pas que la recher*che qu'ils avaient conduite à ce* sujet, et la publication pourtant infiniment prudente de ses résultats déclencheraient une tempête politico-sociale comme les Américains en ont rarement connue.

(Lire la suite page 14.)

EN FRANCE

Sept milliards, ou le prix d'une fumée

LES cigarettes le plus faiblement concentrées en goudron et nicotine (« Carlton » et « Now », et leurs formes mentholées) n'ont repré*senté que 2 % des cigarettes* vendues aux Etats-Unis en 1978.

Les vingt-deux marques qui, sans aller jusqu'au niveau des « Carlton », sont *faiblement chargées* en goudron et nicotine représentent 18 % de ce même marché.

Le remous et les polémiques *provoqués par* le *rapport* du docteur Gori, et amplifiés par une campagne de presse consi*dérable, ont incité les firmes* américaines à décupler leur production dite « de faible toxicité » et à accélérer *considérablement* la mise sur le marché des produits de cette sorte.

Les *cigarettes* munies de filtres lancées depuis quinze ans par le SEITA ont représenté, en 1978, *58,4 % du marché fran*çais (14,4 % en 1961). Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, *plus de 88 % des cigarettes* vendues portent un filtre (97,1 % au Japon).

83,9 milliards de cigarettes *ont été vendues en France en* 1977, ce qui ferait 2 068 par personne de plus de quinze ans, *en réalité plus du double,* car une enquête, conduite en 1978, indique que la France compte *40 % de fumeurs parmi les plus* de quinze ans (33 % si l'on ne compte que les fumeurs régu*liers de cigarettes*).

Une légère baisse en 1978

La consommation de cigarettes n'a cessé d'augmenter en France, passant de 18,2 milliards en 1938 (soit *579 cigarettes par adulte de plus de quinze ans*), à *83,9 milliards* en 1977. Elle a légèrement baissé en 1976 (2 017 par personne), après la *campagne d'éducation sanitaire,* pour remonter en 1977 et baisser à nouveau légèrement en *1978 (82,5 milliards).*

Le chiffre de 2 000 cigarettes par Français et par an est à comparer avec *celui de 4 110 pour* les Américains, et de 3 037 pour les Britanniques. Le problème sanitaire que *pose* la *consommation* du tabac est donc plus sérieux encore dans ces deux pays.

L'industrie française du tabac emploie environ cent mille personnes auxquelles elle distribue annuellement *3 milliards de francs* à titre de salaires ; elle apporte, en outre, 6 milliards de francs de recettes à l'Etat. Cet « apport » de 6 milliards est à comparer avec un coût de 7,2 milliards, calculé par M. Fa*gnani, maître de recherches* à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale *(INSERM), en additionnant* le montant des soins exigés par les malades (1,2 milliard), leur « *production* » *perdue* (3 milliards), et la production inutile de tabac que leur habitude a *exigée (3 milliards).*

Le bilan des 92 470 tonnes de *tabac qui se sont évanouies en* fumée en France, en 1978, serait donc doublement négatif.

Une «Gallia» = trois «Gauloises»?

DEPUIS six mois, et en application *de la loi du 9 juillet 1976,* les paquets de cigarettes vendus en France doivent, comme c'est le cas *depuis longtemps* à *l'étranger,* porter la mention « *abus dangereux* » et le taux de goudron et de nicotine exprimé en milligrammes *par cigarette fumée* (1). Le SEITA (2) a dû, pour se conformer à ces dispositions, changer 204 conditionne*ments de tabacs divers, dont 48 pour* les cigarettes.

La discrétion avec laquelle ce changement s'est opéré, et le carac*tère quasi microscopique des indi*cations ainsi fournies expliquent peut-être que le public n'y ait guère *porté attention.*

*Les taux ainsi indiqués ne man*quent pourtant pas d'intérêt, en ce qu'ils permettent aux consomma*teurs munis d'une loupe de savoir,* par exemple, que les traditionnelles « Gauloises » contiennent trois fois *plus de goudron et de nicotine que* les « Gallia »... Ou encore que la fumée d'une seule « Boyard maïs » apporte autant de goudron et de nicotine à l'organisme que six « Rich and light »... Autrement dit que celui qui fume un paquet entier de « Rich and light », ou de « Gallia », ou trois paquets de « Carlton » américaines, n'inflige à son orga*nisme pas plus de ces deux toxiques* que sont le goudron et la nicotine que s'il « grillait » trois « Boyard *maïs* »...

Le rôle du papier

Les taux ainsi mentionnés ont été obtenus dans le monde entier par les mêmes méthodes, qui les ren*dent comparables. Ces méthodes* consistent en l'utilisation d'une « *machine à fumer* » qui tire, une fois par minute, et pendant deux secondes, une *bouffée de cigarette;* elle laisse un « mégot » de 23 mm (3 mm avant le filtre lorsqu'il est long) *; ce comportement* correspond à celui de la moyenne des fumeurs.

Toutes les particules contenues dans la fumée de cette machine sont recueillies et analysées, et notamment *la nicotine, l'eau* et *le* goudron. Les filtres retiennent 40 % du goudron, et le papier entourant *le tabac n'est pas sans influer sur* les concentrations toxiques ; moins il est combustible (c'est le cas du papier maïs) et plus ces taux sont élevés.

La moitié des cigarettes que le SEITA met actuellement sur le mar*ché ne dépasse pas* le seuil de 15 mg de goudron, considéré comme *critique : mais un certain nombre* de marques américaines (et notamment les « Carlton » et les « Peter Stuyvesant extra *mild* ») *ou* canadiennes » (« Viscount ») présentent des taux de nicotine et de goudron considérablement inférieurs aux meilleures cigarettes françaises.

L'évolution vers une moindre toxicité des tabacs a été importante et continue depuis vingt ans ; dans les années 60, toutes les cigarettes françaises et étrangères avaient des taux de goudron supé*rieurs à 30, parfois à 40 mg, et des* taux de nicotine dépassant largement 2,5 mg.

Une nouvelle marque de cigarettes *françaises brunes au taux plus bas* encore que celui de la « Gallia » devrait apparaître dans les pro*chains mois sur le marché français.*

Les Canadiens vendent, quant à eux, des cigarettes portant le doux nom de « Honeyrose » et qui ne *contiennent plus de tabac du tout...* mais des « *herbes odoriférantes* ». Ce qui n'en pose pas moins le pro*blème de l'irritation pulmonaire* permanente par une fumée plus ou moins âcre, et par les résidus de la combustion du papier...

	(En mg par cigarette)	
	Goudron	Nicotine
SEITA		
Rich and light	8	0,45
Rich and light menthol	8	0,45
Gallia	8,5	0,45
Gallia menthol	8,5	0,60
Royale extra mild	8,5	0,60
Gauloises « doux »	11	0,45
Disque bleu	13,5	0,90
Gitanes	14	1,20
Gauloises	15	1
Disque bleu S F *	23	1,45
Gitanes S F	23	1,60
Gauloises S F	25	1,50
Boyard maïs S F	45	2,95
ETATS-UNIS		
Merit	8,8	0,60
Kent golden light	8,9	0,71
Peter Stuyvesant, extra mild	5,5	0,42
Carlton (**)	1,5	0,15
Carlton menthol	1,2	0,14
Now	1,9	0,19
Marlboro	16,8	1,09
Winston	14,9	0,94
CANADA		
Viscount 1 ultra light	0,7	0,007

(*) Toutes les cigarettes mentionnées par ce tableau comportent un filtre, à l'exception des quatre marques d'usage très courant en France, dont la dénomination est suivie de la mention SF (sans filtre), et que nous avons indiquées à titre de référence.

(**) Il s'agit des « Carlton ultra light » et non de celles que l'on trouve actuellement sur le marché français.

(1) La même loi prévoit que la composition intégrale des cigarettes, et non seulement le goudron et la nicotine, devra être également mentionnée sur les paquets. Les textes d'application de cette disposition n'ont pas encore été publiés.

(2) Un service particulier du SEITA répond directement aux questions du public du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures. Téléphone 355-45-33.

LE TABAGISME

Fléau culturel et fléau social

Pour se désintoxiquer

PASSANT en revue, au congrès de l'UNESCO, les méthodes de désintoxication tabagique, le docteur F. Chicou (médecin chef du Centre de pneumologie de Menton) a énuméré avec un certain scepticisme :

- L'ACUPUNCTURE, pratiquée à l'oreille, dans près de cinquante hôpitaux français, remboursée par la Sécurité sociale, et dont l'efficacité n'est pas supérieure à celle (très faible) des autres méthodes ;
- L'HOMEOPATHIE, remboursée également, et de très faible résultat ;
- L'HYPNOSE, qui donne des résultats intéressants chez les sujets hypnotisables ;
- LA THALASSOTHÉRAPIE, hors de prix, mais d'effet bénéfique ;
- LES MÉDICAMENTS qui ne se vendent qu'au moment des campagnes publicitaires et ne peuvent constituer que des adjuvants ;
- LE « PLAN DE CINQ JOURS », qui constitue la modalité la plus saine et la plus honnête de lutte contre le tabagisme et dont l'efficacité, bien que très inférieure à celle affirmée par ses initiateurs, la Ligue Vie et Santé (1), n'est pas négligeable.

Il n'existe, au fond, qu'une méthode pour cesser de fumer ; c'est de le vouloir vraiment, et les moyens ainsi énumérés n'ont d'autre objet que de soutenir cette volonté.

(1) 63, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris, téléphone 824-95-27.

(Suite de la page 13.)

Ayant fait analyser au laboratoire national d'Oakridge les taux de goudron, de nicotine et de divers autres toxiques (oxyde de carbone, acroléine, nitrites, HCN), le docteur Gori a comparé ces taux à ceux des cigarettes fumées dans les années 50 et 60, et a indiqué que les réductions de concentrations toxiques atteignaient de 24 % à 98 %...

Il a rappelé ensuite que les enquêtes épidémiologiques montraient que, en dessous d'un certain seuil critique (quatre cigarettes fortes par jour par exemple), il était impossible de détecter le risque de mortalité excédentaire du fumeur par rapport au non-fumeur. La moindre toxicité des nouvelles cigarettes implique qu'il en faut plus pour atteindre ce seuil critique (par exemple, dix « Merit » ou cinquante-sept « Carlton »).

« Cela ne signifie en aucun cas qu'il existe un seuil de sécurité absolue, écrit-il, *mais qu'une différence de mortalité épidémiologiquement significative ne pourra plus être discernée chez ces fumeurs s'ils restent, avec ces cigarettes moins concentrées, en dessous du niveau critique. L'impossibilité de vérifier ce risque réduit incitera peut-être à le tenir pour socialement acceptable. »*

Cette remarque a provoqué une vive satisfaction chez les industriels du tabac, et une violente réaction de colère chez les cancérologues.

Pour ces derniers, il n'existe pas de seuil critique en cancérologie, et un cancérogène (c'est le cas du tabac, nul ne le nie plus) peut engendrer le processus malin à dose infime, et notamment sur des terrains prédisposés ou dans un environnement défavorable.

Ceux qui tirent profit de la vente du tabac ont, tout au contraire, vu s'ouvrir devant eux la voie royale d'un « tabagisme de sécurité », et c'est avec une vigueur accrue qu'ils ont décuplé en quelques jours la production de leurs « Carlton » ou autres cigarettes « *ne contenant que de l'air* » et qu'ils ont fixé à leurs équipes de recherche un objectif rapproché de cigarettes moins toxiques encore, par le jeu combiné de toutes les technologies disponibles.

L'idée du docteur Gori, comme il l'indique clairement dans sa conclusion, était de fournir aux responsables sanitaires un support psychologique à la lutte contre le tabac qui soit plus efficace que l'ordre d'abstention pur et simple. « *Persuader les fumeurs qu'ils doivent se limiter strictement à des cigarettes moins dangereuses est sans doute un objectif plus facile à atteindre*, estimait-il, *que l'interdit actuel, qui se heurte à des obstacles socio-culturels importants.* »

La violence des polémiques ainsi déclenchées montre, s'il en était besoin, que les faits scientifiques comptent moins que les passions et les habitudes socio-culturelles pour la conduite des grandes campagnes de prévention sanitaire. Plus que toute autre, celle que le gouvernement français entend conduire contre l'alcoolisme devra en tenir compte. — Dr E.-L.

Révolution technologique et cigarettes du futur

LES méthodes utilisées pour abaisser les taux de goudron et de nicotine des cigarettes reposent, depuis dix ans, pour l'essentiel sur une double action menée non pas tellement sur le tabac lui-même, mais sur la nature de sa combustion et le filtrage des fumées inhalées. L'utilisation de papier poreux provoque une combustion plus rapide de la cigarette et une diminution de la concentration de goudron ; le recours à des filtres plus efficaces, plus denses et plus longs, et à des filtres « ventilés » contribue à cet effet.

Les feuilles provenant de la partie inférieure de la plante sont moins concentrées en goudron et en nicotine que les autres. Elles sont utilisées pour des cigarettes à très faible taux de nicotine et de goudron, et leur moindre saveur est compensée par le menthol.

Des investissements considérables

D'autre part, de nouveaux papiers à cigarettes constitués de déchets de feuilles de tabac, sont à l'étude. La « cigarette de l'avenir » pourrait ainsi se composer de substituts de tabac, enveloppés dans un papier fabriqué à l'aide de cellulose comprimée avec des déchets de tabac.

Ces technologies nouvelles, engagées largement aux Etats-Unis, impliquent des équipements spéciaux et une mécanisation de tout le processus de récolte et de traitement du tabac.

Cette transformation « révolutionnaire » et dans laquelle s'engage l'Occident depuis cinq ans, risque d'avoir de graves conséquences pour les producteurs du tiers-monde qui ne sont pas préparés à cette production nouvelle et pourraient difficilement assumer les investissements considérables qu'elle implique (1).

Le public occidental se préoccupe de manière croissante de la préservation de sa santé ; la nocivité du tabac est largement admise, et ces faits irréversibles n'ont pas échappé à la puissante industrie du tabac qui s'est donc engagée, de manière elle aussi irréversible, dans l' « adaptation technologique » qui, pense-t-elle, lui permettra de survivre, par la fabrication de produits moins toxiques, aux campagnes sanitaires entreprises.

Ces campagnes visent à convaincre les populations de ce que l'on peut tenir aujourd'hui pour une évidence, à savoir que la fumée du tabac est dangereuse, quel que soit son mode d'absorption et de filtration. Le pari de l'industrie repose sur un postulat d'échec concernant l'importance de leur impact.

Sachant qu'il est impossible de nier plus longtemps une toxicité amplement démontrée, l'industrie conduit donc une offensive nouvelle visant à fournir des produits moins toxiques et dont elle s'efforce de faire croire qu'ils ne sont plus toxiques du tout...

(1) Une étude sur ce problème technologique et sur les conséquences pour le tiers-monde des orientations actuelles a été publiée par le *New Scientist* du 18 mai 1978.

La France ne compte plus que deux cent cinquante herboristes

Des marchands d'illusion ?

Le journal « Rustica » (1) spécialisé pour un vaste public dans les questions de jardinage, quatre députés (2) sensibles aux « vertus non contestées des plantes médicinales » et un comité de soutien encore assez vague malgré la présence officielle d'un professeur et, officieuse, d'un kinésithérapeute, se sont retrouvés pour défendre une cause : celle de l'herboriste.

Aujourd'hui, ce métier n'occupe plus que deux cent cinquante hommes et femmes qui ont dépassé l'âge de la retraite, alors que la France comptait, avant la dernière guerre, quatre mille cinq cents herboristes. En 1941, ce diplôme délivré par les facultés de pharmacie fut, en effet, supprimé par le régime de Vichy. Il s'agissait, affirme le président des herboristes de la région parisienne (vingt membres), d'un ministre de la santé pharmacien, du moins il croit s'en souvenir...

VOILA l'ennemi, le concurrent : le pharmacien. Autrefois, pour les objets d'hygiène vendus aujourd'hui dans les grandes surfaces, les clients les plus défavorisés préféraient quelquefois à l'officine le « pharmacien du pauvre » qu'était l'herboriste. Aujourd'hui, le pharmacien est celui à qui revient, du moins en théorie, le droit de vendre les plantes médicinales. Le fait-il ? Rarement, à en juger par l'intense activité de l' « Herboriste de la place de Clichy », rue d'Amsterdam, et par les quelque vingt colis que son propriétaire envoie quotidiennement à travers la France. M. Laruelle — à soixante-sept ans, il est le plus jeune herboriste de France — est catégorique : « *Très peu de pharmaciens vendent ces plantes et celui qui travaille à deux cents mètres d'ici me les sous-traite.* »

La préparation, à partir de cinq cents plantes de doses individuelles d'une dizaine d'espèces chacune, est, en effet, longue et fastidieuse ; chaque ordonnance nécessite une heure de travail. Mais l'herboriste utilise, en fait, les services de deux employées payées 2 600 F par mois, qui préparent les sachets dans une arrière-boutique sans fenêtre. Les effluves, là, rappellent au mieux le souk ou la grange à foin, au pire certains parfums âcres et bon marché.

« La plante est la chair de l'homme »

Loin de la poussière des préparations, M. Laruelle officie côté boutique au milieu des bocaux sagement rangés. Sa clientèle est pour le moins composite. Il y a là le dévot : « *Les tisanes régularisent le diabète, y'a pas d'histoires* », mais aussi le poète : « *La plante est la chair de l'homme, et c'est l'orgueil de celui-ci qui explique qu'on ait négligé les remèdes naturels.* » Entre dans la boutique un autodidacte : « *Moi, les plantes, c'est comme la philatélie pour d'autres, c'est un job* », puis un malin : « *Je vais chez le médecin pour le diagnostic et ici pour guérir.* » Enfin, un philosophe, habitué, semble-t-il, assis sur un des trois sièges de paille, élève le débat : « *Il appartient à l'homme de changer à l'échelle individuelle, et c'est dur de conseiller quatre milliards d'individus : je porte tout cela à bout de bras.* »

Nombreux sont aussi venus, le mardi 30 janvier, des auditeurs de R.T.L. qui avaient écouté le matin même M. Maurice Mességué. « *Chaque émission de ce type-là provoque un afflux de clientèle pendant un mois, mais après ça s'estompe* », remarque une des deux employées en souriant.

A tous, M. Laruelle apporte son calme, son teint rose, ses cheveux blancs bien peignés : une présence en somme. Il donne aussi quelques conseils pour ceux, nombreux, venus sans ordonnance pour une constipation, une insomnie ou un foie malade, mais M. Laruelle, qui renvoie au médecin pour les « choses graves », n'est pas un adepte de la consultation longue : ses conseils durent quelques dizaines de secondes. « *Faut y croire, c'est tout* », dit cette jeune femme venue de Neuilly tout exprès sur les conseils d'un médecin naturopathe.

Sur une table traînent des livres aux titres révélateurs : *Guérir et rajeunir*, *Vivre sain*, *Maigrir sans carences*, *Vivre en harmonie*... M. Laruelle s'est même mis à la diététique, puisque, dit-il, « *les gens en demandent* ». Autant que des plantes, M. Laruelle vend en fait de l'espoir, celui de la santé. Entre un médecin qui se montre souvent inapte à soigner les troubles fonctionnels, et les pharmaciens qui ne veulent pas manipuler les plantes, les herboristes, quelle que soit la validité de leurs remèdes, répondent à une demande évidente. Pourquoi tarir cette fontaine de jouvence qui prétend donner harmonie, jeunesse et équilibre pour quelques brins d'aubépine, de cassis ou de lavande ?

Des lettres d'or en pleins et déliés gravées comme sur un cahier d'écolier sur les vitres du magasin indiquent que l'herboristerie est aussi une parfumerie : belle alliance entre le parfum qui donne un instant l'illusion de la beauté et la plante qui donne quelquefois l'illusion de la jeunesse. Pourquoi ne pas laisser vivre les marchands d'illusion ?

NICOLAS BEAU.

(1) Numéro 475 de *Rustica*, du 31 janvier au 6 février.

(2) Il s'agit d'une proposition de loi déposée par quatre députés U.D.F. : MM. Jean-Marie Dailliet, Loïc Bouvard, Jean Briane et Jean-Pierre Abelin.

« Demain les autres... »

(Suite de la première page.)

Un savant s'est ému : le professeur Jean Hamburger. On se souvient des titres significatifs qu'il avait donnés à ses précédents ouvrages : en 1972, *la Puissance et la Fragilité*, qui condense le drame de notre époque ; en 1976, *l'Homme et les Hommes*, qui résonne comme un rappel. Cette fois, il nous met en face d'une affirmation qui se double d'une interrogation : *Demain, les autres* (1). Oui, ils sont là, ils prendront notre suite, et que leur aurons-nous légué en dehors de notre confusion ? Le savant n'entend se livrer ni aux extrapolations, ni aux imaginations. Il lui faut un terrain expérimental, sûr, et exploré, sur lequel fonder ses questions et ses réponses. Il le trouve dans la médecine (son sous-titre est explicite : « *L'aventure médicale en contrepoint de l'aventure humaine* »), et plus particulièrement dans le domaine où il a puissamment imprimé sa marque : celui du rein, enrichi des apports considérables qu'il a apportés au rein artificiel et à la greffe du rein. Volontairement, pour mieux coller aux données réelles, son livre est construit sur une alternance, où les cas particuliers, les faits vécus et les idées s'appuient et s'éclairent mutuellement. A l'exposé des uns et des autres, il apporte la même association d'une intelligence lucide et rigoureuse, avec une sensibilité vibrante, émue, qui est déjà la meilleure image de cet équilibre humain, plénier, auquel il nous convie.

Armé ainsi de l'expérience d'une science liée à la connaissance de la vie : la biologie, et d'un « art » appliqué à la protection de l'homme : la médecine, le professeur Hamburger ne peut que s'élever contre cette remise en doute actuelle, quand elle en vient à s'attaquer à la science. Il souligne que celle-ci, seule, a fait accomplir à l'humanité un bond immense, en opérant « *un nettoyage inespéré de la pensée humaine* », en la libérant des « *pensées passionnelles* », incontrôlées et pourtant intolérantes : elle a exigé « *la probité et la modestie* » de se soumettre au contrôle expérimental, au lieu de laisser proliférer les informations gratuites. Claude Bernard domine cette ère nouvelle, où le « doute méthodique », énoncé par Descartes, a pu entrer en exercice constant et fécond. Et c'est là, sans doute, un des legs les plus précieux que l'avenir recueillera, transmis par nous.

Le respect de l'individu

Jean Hamburger s'élève, à juste titre encore, contre la remise en doute, appliquée à la médecine en particulier. Que pèsent, en effet, quelques contrecoups intempestifs dus aux médications chimiques et, d'ailleurs, objets d'un réglage constant, en face de ses victoires acquises sur la mort, dont les évocations bouleversantes parsèment ces pages !

Il y a bien plus important : la médecine est fondée sur ce « *respect de l'individu* » qu'oublient les sociétés rendues totalitaires par la politique ou même la bureaucratie. Elle protège, elle défend l' « *homme seul* » et, par-là, elle contribue à l'équilibre voulu par la nature, puisque celle-ci, dans l'échelle des espèces vivantes, a dévolu à l'homme seul cette capacité de concilier le groupe, la société, régulateurs et stabilisateurs, et l'individu, source de création et d'innovation.

En réalité, j'en suis persuadé, pour ma part, le triomphe foudroyant de la science au dix-neuvième siècle a créé un déséquilibre périlleux. Grisé par elle, on a « *tenté de soumettre à la nouvelle déesse tout l'univers de la pensée* ». Hamburger est le premier à le reconnaître et à le dénoncer. Mais, c'est que la science du dix-neuvième siècle était, au fond, presque réduite à la physique, donc à l'étude obsessive du monde de la matière ; *elle ne pouvait nécessairement engendrer que le matérialisme, dont l'excès aveugle, négateur de la complexité et de la richesse du réel, pèse de nos jours aussi lourd sur les sociétés capitalistes que sur les sociétés marxistes.*

Et j'ajouterai que c'est cela qu'il va falloir dépasser, si on ne veut pas que la marche en avant de l'humanité bute dans une impasse. La physique elle-même a été obligée de s'en évader, depuis le début de ce siècle, avec Einstein, de Broglie ou Heisenberg, en faisant éclater le concept borné de matière sous la poussée de l'énergie et des notions nouvelles qu'elle exige. Mais l'heure est venue, « *une méthode n'étant valable que par rapport aux coordonnées et à l'échelle d'observations pour laquelle elle a été définie* », ainsi que l'énonce excellemment Hamburger, de s'ouvrir aux leçons de la biologie, qui nous confronte avec des réalités plus complexes, plus mouvantes, plus contradictoires : celle de la vie. La biologie ouvre nécessairement à la science une nouvelle dimension, en même temps qu'une nouvelle aventure. En physique, tout peut se ramener à une équation, en chimie à une formule. La connaissance de la vie peut se fonder sur ces sécurités, elle ne peut plus s'y laisser enfermer.

Et on peut déjà entrevoir qu'un jour, derrière elle, la psychologie, sortie des égarements sordides du behaviourisme, réclamera et trouvera, elle aussi, à son tour, son niveau propre et sa compréhension encore plus complexe et subtile. Alors, sans doute, continuant l'élan qui a permis à des hommes comme Hamburger de passer de la matière inerte à l'être vivant et à ses problèmes propres, saura-t-on affronter, élucider, cultiver cette « *miraculeuse existence spirituelle* » en présence de quoi la médecine place notre auteur. Alors, aux tâtonnantes et problématiques « sciences humaines » se substituera une science vraiment humaine, qui rendra « demain, aux autres », à ceux qui viendront après nous, l'évidence et les espérances d'une finalité et qui, leur rendant une raison d'être, les libérera de l'angoisse présente. Peut-être est-ce là, au fond, le véritable « avenir de la science ».

RENÉ HUYGHE

(1) *Demain les autres*, par Jean Hamburger ; Flammarion, 260 p., 40 F.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



ACTUALITE SCIENTIFIQ
UNE EXPO
L'art préhistoriqu
Du « temps de
Chefs comptables

UNE EXPOSITION AU GRAND PALAIS

L'art préhistorique en U.R.S.S. avant les Scythes

Cinquante-deux mois après l'éblouissement de l'« Or des Scythes », les galeries nationales d'exposition du Grand Palais présentent l'art qui s'est épanoui en U.R.S.S. pendant les deux cent cinquante siècles qui ont précédé la civilisation scythe. Profitant de la réfection *de ses salles de préhistoire*, le musée de l'Ermitage de Leningrad a prêté à la France, pour près de trois mois, cent *cinquante-quatre pièces qui permettent* de brosser un large tableau des cultures préhistoriques de l'U.R.S.S. et dont certaines, découvertes récemment, ont montré des relations encore insoupçonnées entre l'Asie centrale et l'Iran, entre le Caucase et le monde grec. A ce prêt exceptionnel, le Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye a ajouté, pour l'exposition du Grand Palais, cent un des objets rapportés du Caucase à la fin du dix-neuvième siècle par Ernest Chantre *et Jacques de Morgan.*

Du « temps des mammouths » à l'âge du fer

Comme en Europe occidentale, l'art est né, dans ce qui est aujourd'hui l'U.R.S.S., il y a une trentaine de milliers d'années. Et là comme ici, cette naissance a *suivi* de quelque cent siècles l'apparition de l'homme moderne (*Homo sapiens sapiens*). Cela ne veut pas dire, évidemment, que les immensités soviétiques soient restées, jusqu'alors, totalement *inhabitées. Nos ancêtres* — des Pithécanthropes (ou *Homo erectus*) très probablement, bien qu'on n'ait encore trouvé aucun reste « humain » de cette période — ont vécu d'environ — 500 000 ans à — 80 000 ans dans les territoires *soviétiques*, européens et asiatiques où ils ont laissé de très nombreux outils de pierre. Ensuite est venu, au moins dans le sud-ouest de l'U.R.S.S., l'homme de Neandertal auquel on doit les premiers rites funéraires. Mais ni le Pithécanthrope, ni l'homme de Neandertal n'ont laissé d'œuvre d'art. *Et c'est* volontairement que l'exposition des galeries *nationales du* Grand Palais ne couvre pas toute la pré*histoire soviétique mais seule*ment la période s'étendant du Paléolithique supérieur au début de l'âge du fer (de 30 000 ans à 500 ans avant Jésus-Christ).

Il ne faut pas oublier que dans un pays aussi vaste que l'U.R.S.S. s'étirant sur 160° de longitude et sur 45° de latitude, les climats et les ressources naturelles sont extrêmements variés. Les cinq phases culturelles divisant la période couverte par l'exposition (paléolithique supérieur, néolithique, *énéolithique ou* âge du cuivre, âge du bronze, transition âge du *bronze - âge du fer*) se sont donc épanouies avec — selon les régions — des *décalages* dans le temps. Le Sud, au climat plus clément et plus proche des grands foyers d'innovation du Proche-Orient, ayant précédé le Nord dans l'apparition des nouvelles techniques, et celles-ci — l'agriculture notamment — n'étant pas adaptables partout. Chacune des cinq étapes du progrès humain n'est pas évoquée pour l'ensemble du territoire soviétique : on a choisi l'adapta*tion régionale* la plus *nouvelle*ment découverte ou la plus originale.

Les organisateurs de cette très belle exposition (en tout premier lieu, M. Jean-Pierre Mohen, conservateur au musée de Saint-Germain, qui en est le commissaire) ont surnommé le paléolithique supérieur le « temps des mammouths ». A juste titre, car les hommes qui vivaient sur la bordure méridionale de la ca*lotte glaciaire, couvrant alors* de vastes régions d'Europe et d'Asie, *étaient des chasseurs* de mammouths, de rennes et de chevaux *sauvages*. Les mammouths étaient, bien évidemment, un gibier de choix et une source d'inspiration pour les artistes. Et, en plus, leurs énormes défenses fournissaient une matière première pour les statuettes humaines ou animales tandis que leurs os gigantesques (os longs et mandibules en particulier) étaient utilisés comme charpentes des huttes d'habitation. Des os de rhinocéros et des *bois de rennes étaient, eux aussi*, utilisés comme matériaux de *construction*.

Contrairement à leurs contemporains d'Europe *occidentale*, les artistes du paléolithique supérieur d'U.R.S.S. ont fait très peu de peintures et de gravures rupestres. En revanche, les uns et les autres ont sculpté dans l'ivoire ou dans le bois de rennes des figurines féminines et animales. A noter que les statuettes de *femme trouvées en Sibérie* (à Malta, non loin d'Irkoutsk) ont un peu *moins tendance à la stéa*topygie que les « vénus » des sites français. Elles ont même parfois une silhouette mince et gracieuse. L'une d'entre elles, minuscule (4,2 centimètres de hauteur), semble habillée d'une sorte de longue robe à capuchon — de fourrure ? — assez semblable aux vêtements encore en usage récemment dans la région, alors que les figurines *féminines* d'Europe occidentale sont toujours nues.

Zibelines et skis

Autre sujet caractéristique propre à Malta, les statuettes représentant des oiseaux en vol. Sculptés dans des défenses de mammouth, ces oiseaux avec leur cou démesurément étiré évoquent des oies sauvages, tandis que leurs ailes, déployées certes, mais réduites à l'état de moi*gnons font* penser irrésistiblement à des avions de chasse *supersoniques*...

Le réchauffement général entre les huitième et *cinquième* millénaires bouleverse les conditions naturelles. Plus de mammouths, mais des rennes (chassés à skis, en Carélie), des élans, des animaux à fourrure (castors, zibelines, renards), des ours et toujours des oiseaux migrateurs, qui élargissent le champ de l'inspiration des artistes néolithiques des troisième et deuxième millénaires. Près de Pskov (à 250 ki*lomètres au sud-ouest de Lenin*grad), une minuscule tête de zibeline a *été sculptée dans une* omoplate... de zibeline. En Carélie, une *hache de schiste* poli a été façonnée en tête d'ours. Près de Sverdlovsk (Oural), une tête d'élan, avec son museau très long et pendant, a été faite dans un bois d'élan.

La pêche est, elle aussi, illustrée, *par des harpons*, des hameçons d'os ou de bois d'élan et *par une scène piquetée sur ro*cher représentant des hommes montés *sur un canot (Carélie)*. Des poissons de pierre très réalistes ont également été trouvés dans la région d'Irkoutsk ; suspendus dans l'eau avec une ficelle, ils devaient servir de leurres. Déjà existent des courants commerciaux : on trouve de l'ambre de la Baltique ouvragé en perles et pendeloques jusqu'à la Modlona (à 200 kilo*mètres au nord-est de Moscou*) et à Saktych (à 200 kilomètres *à l'est de Moscou*).

L'énigme du nickel

A la même époque, et parfois *même dès le cinquième millé*naire avant Jésus-Christ, des populations se sont *sédentarisées* en acquérant les techniques de la céramique et surtout de l'élevage, puis de l'agriculture, mais en Turkménie, en Transcaucasie et en Ukraine, c'est-à-dire beaucoup plus au sud. Certains types de maisons sont connus, grâce à des petits modèles réduits faits en *terre cuite*. En terre cuite aussi ont été faites des statuettes *féminines, stéatopyges ou non*, chauves ou dotées de très lon*gues boucles de cheveux. Comme* dans toutes les civilisations très anciennes, les statuettes *semblent* liées à un culte d'une déesse-mère de la fécondité, si bien que les représentations masculines sont rares. Les décors des vases sont géométriques ou zoomorphes. Et le cuivre apparaît : poignards, sceaux cruciformes ou épingles déjà ornés de motifs en creux ou de tête de bouquetin.

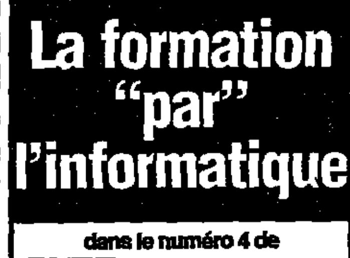
Dès le troisième millénaire, l'âge du bronze *commence dans* le Caucase, d'où il gagnera peu à peu le reste du territoire soviétique actuel.

Et, très vite, il s'épanouit pour produire la culture de Maïkop. En 1897 fut découvert, au *carrefour* de deux rues de la ville de Maïkop (à 100 kilomètres au sud-est de Krasnodar) un grand tumulus funéraire — un *kourgane*. Ornements, diadèmes, colliers, vases et perles en or, *tubes et décorations* en argent, pioche, couteau, hache, coupe, seau et cruche en cuivre, vase en bronze, vases en céramique — mais encore pointes de flèche et couteaux en silex, — tout témoigne de l'importance des défunts. Ce matériel pose une énigme aux archéologues : les objets en cuivre ont une teneur non négligeable en nickel « naturel ». Or le cuivre des *gisements caucasiens ne contient* pas de nickel. Etait-ce le métal *ou étaient-ce les objets qui* étaient importés ? Et d'où ? De *même, il n'y a pas d'étain dans* le Caucase, et pourtant ce métal *(mélangé au cuivre)* entre obligatoirement dans la composition du bronze.

C'est encore au *Caucase* que le fer fait son apparition sur le territoire soviétique, vers 1000 avant Jésus-Christ. Mais avant de se servir du fer, d'abord pour la décoration puis comme métal utilitaire, la culture de Koban (en Ossétie, c'est-à-dire dans le Caucase du Nord) avait acquis une maîtrise extraordinaire du bronze : statuettes anthropo*morphes ou zoomorphes, rhyton*, épingles gigantesques, haches, bracelets, *torques, fibules (de* vraies « *épingles de nourrice* », *mais longues parfois de 20 ou* 30 centimètres), cerf aux bois énormes garnis de clochettes, armes, vaisselle, ornements d'oreilles ou de tête, dont quelques-uns décorés de fines gravures, sont toujours d'une beauté et d'une élégance exceptionnelles. La plus cocasse de ces pièces est sans doute un fermoir de ceinture de 10 sur 11,3 centimètres *qui a la forme exacte* d'une de nos agrafes vestimen*taires. Les plus belles sont peut*-être des têtes de mouflon très stylisées, qui *feraient* actuellement des pendentifs... très modernes.

YVONNE REBEYROL.

★ Grand Palais, porte A, 1, rue d... Général-Eisenhower, Paris-8e, jusqu'au 30 avril. Ouvert tous les *jours (sauf le mardi), de 10 h.* à 20 h. et jusqu'à 22 h. le mercredi. Prix d'entrée : 9 F (6 F le samedi). L'entrée sera gratuite le 6 avril.



Pendant deux jours, dans un appartement privé

Des « exclus de la science » soviétiques et des étrangers se sont réunis en congrès à Moscou

Pour la troisième fois, un congrès scientifique international sur la « physique des processus collectifs » *a eu lieu à Moscou, fin décembre* 1978, dans l'appartement d'un de ces « *exclus de la science* » que deviennent certains scientifiques soviétiques, juifs en particulier, lorsqu'ils *demandent à émigrer* pour Israël. Il a réuni une cinquantaine *de personnes, parmi lesquelles onze* étrangers, dont sept Français.

Ceux-ci ont rendu compte de cette manifestation scientifique pluridisciplinaire, au cours d'une réunion organisée vendredi 2 février à Paris *par le comité scientifique* du Conseil national français pour la protection des *droits des juifs d'U.R.S.S. Ils* ont, en outre, témoigné de leur admiration pour le travail intellectuel *accompli par ces scientifiques* soviétiques qui, pour la plupart, ont *perdu leur travail et sont soumis à* des conditions de vie très difficiles et très précaires, auxquelles s'ajou*tent* les brimades du K.G.B. Les participants au congrès ont pu *suivre, dans une pièce de 25 mètres* carrés environ équipée d'un minuscule tableau noir, vingt-six communications de haut niveau en mathématiques, mathématiques appliquées, *physique théorique et sciences* expérimentales.

En dépit des efforts déployés, notamment par des scientifiques français, la Société européenne de physique — que préside pour l'ins*tant M. Kapitza, fils du prix Nobel* soviétique — avait, tout comme la Société française de physique, refusé d'accordé son patronage à ce congrès ; ce dernier avait, en re*vanche, reçu celui de la Société* française de chimie physique.

Un isolement dramatique

Les participants, en particulier les Soviétiques, avaient craint, jusqu'à *la fin, que leur réunion ne soit* empêchée. Certains d'entre eux furent d'ailleurs accompagnés jusqu'à l'appartement de M. et Mme Brailovski, lui-même sous *étroite surveillance policière*, par une imposante escorte d'agents du K.G.B. Trois jours auparavant, l'appartement des Brailovski avait été perquisitionné, et des documents, *notamment scientifiques, emportés*. Plusieurs scientifiques soviétiques s'étaient vu « *conseiller* » de ne pas participer au congrès. Et si tous les conférenciers moscovites purent *venir, un seul provincial*, de Leningrad, réussit à faire le voyage.

Les travaux commencèrent le 26 décembre après l'arrivée du physicien Andrei Sakharov ; sa présence, soulignèrent les scientifiques *français, illustre les liens qui peu*vent exister entre dissidents proprement *dits* et « *refusniks* », tous désireux de faire respecter les droits de l'homme dans leur pays, et en outre les accords d'Helsinki.

Les participants français ont témoigné de l'isolement dramatique des « exclus de la science » qui ne *vivent pas à Moscou. En particulier* de ceux de Leningrad, qui, tout comme ceux de Moscou, organisent des séminaires scientifiques hebdomadaires (auxquels ont pu parti*ciper, après avoir été au congrès de* Moscou, trois scientifiques français) : *ainsi, MM. Aba Taratura et Arnold* Kazan, qui avait été empêché de se rendre à Moscou. Et plus encore de la solitude de ceux qui vivent à Gorki (M. Mark Kovner, *aussi empêché d'aller à Moscou*) ou à Kiev (M. Vladimir Kirlik).

Toutes les initiatives qui peuvent diminuer cet isolement *sont à consi*dérer, estiment les responsables du comité (1), surtout après le succès de l'action en faveur du physicien Benjamin Levitch, qui a été auto*risé à quitter le pays à la fin de* l'année dernière : envol de lettres, *de « tirés à part » d'articles scien*tifiques, invitations officielles à participer à des congrès scientifiques *en Occident, etc.*

« Détention de secrets militaires »

Les intéressés, s'ils sont divisés sur l'efficacité des mesures de *boycottage des relations* scientifiques internationales décidées par certains *scientifiques* occidentaux, paraissent très partisans de ce type d'actions ponctuelles ; ils souhai*tent également que les chercheurs* étrangers de passage participent, le plus souvent possible, aux séminaires hebdomadaires de Leningrad ou de Moscou. A la suite du congrès *des 26 et 27 décembre*, ils espèrent, d'autre part, que celui-ci pourra désormais être régulièrement organisé chaque année ; pour leur part, les scientifiques français soulignent *l'intérêt que représenterait*, pour leurs collègues soviétiques, une participation étrangère plus intense, notamment dans les domaines des mathématiques et de l'informatique.

Parmi les noms des scientifiques *soviétiques en danger, parce qu'ils* ont demandé à émigrer, on peut noter ceux du physicien Salomon Alber, du mathématicien Gennady Khasin, du cybernéticien Grigory *Rozenstein et de son collègue* de renommée mondiale Alexandre Lerner. Sans oublier le cas de ces étudiants qui, faute de pouvoir accéder à l'enseignement supérieur, sont *menacés d'être enrôlés de force* dans l'armée, ce qui, après leur service militaire de trois ans, leur interdirait encore de sortir d'Union soviétique pendant cinq ans, pour « *détention de secrets militaires* » : ainsi de MM. Boris Kalendarev, *Michel Taratuta* et Leonid Brailovski.

X. W.

(1) Secrétariat : M. Jean-Paul Mathieu, *université Pierre-et-Marie-Curie*, tour 22, 4, place Jussieu, 75230 Paris Cedex 05.



Le Monde

Modes du temps

Ça change pour elles...

Mannequins d'hier et d'aujourd'hui

LES mannequins de la haute couture passaient autrefois pour de simples figurantes ambulatoires chargées de présenter au pas de charge les collections des grands couturiers. Belles filles, mais de cervelle point, elles défilaient l'œil perdu sur la ligne bleue des Vosges ou fixé furieusement sur les clientes. Après quoi, demi-tour sur les épaules, elles disparaissaient dans le secret des cabines, où, en blouses d'atelier, après des épuisements de temps mort, elles n'attendaient plus que les échinantes séances d'essayage. Cette situation purement esthétique, éphémère comme la jeunesse de ses représentantes et d'un intérêt matériel limité hors de la protection de riches « entreteneurs », comptait peu alors dans l'échelle sociale.

Tout changea après la guerre avec l'ère des stars opulentes comme Bettina ou Praline, quand Christian Dior promut vedettes de ses collections Victoire puis Kouka, surtout quand Coco Chanel, rouvrant ses salons aux plus jolies femmes de Paris, ses propres clientes, épouses de la bonne société, grand noms de l'Armorial, voire héritières d'Amérique, Claude de Leusse, Mimi d'Arcangues, Paule Rizzo, Marie-Hélène, Arnaud, Gigi Bienvenu, mirent une coquetterie à habiter la cabine de la rue Cambon.

Ce temps lui-même est révolu, et les toutes dernières présentations de la haute couture 1979 viennent de nous témoigner leurs mutations spectaculaires. Celles-ci sont au nombre de trois : les défilés ne sont pas des parades de pur-sang, ils sont devenus des shows ; les mannequins de cabine ont vu s'améliorer leur situation et leurs « exclusivités » se débrider ; les vedettes maison n'existent plus, remplacées par des « locomotives » invitées.

La grande innovation des dernières saisons est le fond musical. Terminées les exhibitions gourmées style Dior ou Grès avec numéros des modèles présentés sur cartons. La « sono » s'impose. Ce ne sont pas les arrangements musicaux qui composent la trame des concours de patinage artistique. Ce sont plutôt des sélections « mixées » sur mesure d'après l'ordre des modèles : robes d'après-midi, robes de cocktail, robes du soir. Yves Saint-Laurent, Hubert de Givenchy, artistes jusqu'au bout des ongles, y attachent des soins particuliers (chansons de jazz avec Ella Fitzgerald ou Sinatra, mélodies de Gershwin), classicisme contrôlé chez Lanvin, Laroche ou Ricci, décibels à tout va chez le « dé d'or » Cardin.

Le soulier délacé

Mais cette année la palme des rythmes super-modernes est remportée par Louis Féraud, lequel, à l'image de Paco Rabane, présente ses modèles dans une version chorégraphique imaginée par Doushka Langhofer.

Vous pouvez imaginer derrière le rideau les crises d'hystérie pour une broche qui manque, une mèche de travers, un soulier délacé. Nous touchons ici aux mystères de la coulisse, c'est-à-dire de la cabine

La cabine des mannequins, c'est un peu la loge des quadrilles de l'Opéra. Tous les sentiments y mijotent : l'envie, la jalousie, les intrigues de collège et aussi un esprit de boutique fanatique. Il y a la chouchoute qui présente vingt robes à elle toute seule, celle dont la silhouette n'inspire plus le couturier, la toujours contente de ses tenues, celle qui ne saura jamais marcher, celle qui « fatigue », celle qui aime faire du spectacle, celle qui refuse de se décolorer, la reine de la chaise longue, la championne du jean après le turbin...

« Mannequin de cabine » : la situation n'est plus à présent synonyme d'exploitation à plein temps. Ces jeunes femmes touchent un salaire mensuel de 5 000 à 6 000 F, sont inscrites à la Sécurité sociale, ont des facilités pour poser à l'extérieur et peuvent se faire remplacer par roulement. Elles sont engagées ou rengagées à raison de quatre ou cinq, tous les six mois : âge moyen 25 ans, taille minimum 1,75 m (sauf chez Carven). Pas d'autre spécification que d'être jolies et de savoir marcher, la grande affaire. A part certaines collections d'élite (six sur dix chez Saint-Laurent), elles sont « coiffées » aux présentations à la presse par des extras faisant de véritables numéros de comédiennes.

Les mannequins extras, ce sont les « locomotives » annoncées. En dehors de six ballerines groupées autour de Diane la brune, Sandra la rousse, Hennessy la blonde et Cathy la noire, toutes beautés à part entière, les grands couturiers ont un faible marqué pour des modèles vivants capables de provoquer les applaudissements des chaises dorées du parterre et qui soient, plus danseuses que porte-manteaux. De là le succès de la splendide panthère débarquée le temps d'un défi, à 5 000 F, des Etats-Unis, des Antilles ou de l'Asie, à laquelle les robes de plage ou autres décolletés estivaux, contrastés par sa couleur de peau, sont seyants comme à nulle autre, à moins qu'une star authentique, telle Mary Elvin — l'un des visages femmes les plus photographiés du monde par son mari David Bailey, — ne consente à participer à un défilé de prestige tel que la collection de Saint-Laurent.

Arrêtons là devant l'empyrée des cover-girls, miroir aux alouettes de nos jeunes filles en fleur et tout autre objet de considération.

OLIVIER MERLIN.

● *Rectificatif.* Dans l'article intitulé « Tea time » publié dans *le Monde* du 10 janvier nous signalions l'installation, 12, rue Saint-Sulpice, à Paris, du « Salon du café ». Cet établissement, qui devait normalement rouvrir ses portes au début de l'année, se consacrera désormais, à partir de février, à la brocante sous l'enseigne « Quatre Etoiles ».

D'autre part, « L'Ebouillanté » (6, rue des Barres, dans le quatrième arrondissement) n'est pas ouvert de 10 h. à 18 h., mais de 12 h. à 18 h.

Signes et pistes à Londres

Après le punk, le style froid

« GOLD CITY », « ville froide » : un graffiti qui tranche avec les couleurs bariolées des palissades qui entourent le chantier de Covent-Garden, l'ancienne halle aux fleurs et aux légumes de Londres, vouée comme à Paris à la démolition. Est-ce à dire qu'il fait plus froid ici qu'ailleurs ? Pas vraiment. Car l'adjectif, loin de sa signification météorologique, désigne une mode — ou plutôt, un état d'esprit — qui fait suite au punk et qui, à son anarchisme et à son spontanéisme, oppose un froid réalisme et une géométrie austère.

Témoin, quelques rues plus loin, la boutique « PX », un des magasins de mode les plus neufs de Londres. Un rideau de fer blanc métallisé continuellement baissé, l'énigmatique sigle « PX » éclairé par un néon bleuté : rien n'indique de l'extérieur la vocation de l'endroit, si ce n'est un récepteur de télévision niché près de l'enseigne qui retransmet en permanence ce qui s'y déroule. Passé l'étroite porte découpée dans le rideau de fer, le décor intérieur apparaît tout aussi étonnant.

Des murs blancs éclairés violemment par des néons, de larges tuyaux d'aération qui courent le long des plafonds, des filets métalliques auxquels sont pendus les vêtements, l'ensemble évoque plus le cadre fonctionnel et dépouillé d'un abri anti-atomique que le désordre chamarré d'une boutique traditionnelle. Les vêtements sont à l'avenant : des combinaisons de cuir surtout, mais aussi des imperméables kaki, des vestes militaires et de lourdes gabardines que l'on croirait sorties des premiers films d'Hitchcock.

Près de la porte, deux mannequins à la figure recouverte d'une peinture argentée, arborent la panoplie complète. En rangers, large pantalon de cuir ou de satin brillant, chemise à épaulettes et col officier, sans oublier la fourragère agrafée à l'épaule, ils ressemblent à deux sentinelles d'une armée du futur qui se seraient égarées dans la vieille Angleterre.

La ligne militaire semble être d'ailleurs un des signes de reconnaissance de cette nouvelle mode « froide ». On peut ainsi voir en vitrine de « Che Guevara », un magasin situé face au marché couvert de Kensington, un mannequin habillé d'un pantalon en vynil replié sur des rangers, d'une chemise bleu ciel rehaussée par une fourragère noire, et portant un large béret blanc. A croire que « Che Guevara », qui fut pendant longtemps un des hauts lieux de la mode parallèle, est devenu le fournisseur officiel de l'armée britannique.

« Plaza », un magasin situé sur Kings-Road, la grande artère de la mode qui traverse le quartier intellectuel de Chelsea, présente une autre mise en scène, tout aussi froide que les précédentes, mais de signification différente. Comme à « PX », on remarque d'emblée l'absence de vitrine, remplacée ici par un écran sur lequel est projetée en permanence une présentation des modèles. L'enseigne, symboliquement, est inscrite en caractères digitaux, similaires à ceux des montres électroniques.

⁂

Avec ses lignes pures, quasi géométriques, et son peu de miroirs et de glaces bleutées, le décor intérieur rappelle, par son parti pris de rigueur et de fonctionnalité, les recherches du Bauhaus. La rationalité est ici poussée à bout. C'est ainsi qu'il n'y a plus ni étalage ni vendeur, mais un guichet où, sur la base d'un tableau auquel est accroché un échantillon du modèle, le client doit demander le vêtement qu'il a choisi. Dépersonnalisation et neutralité glacée, « Plaza » apparaît un peu comme le modèle expérimental du magasin de mode de demain, galerie d'art tout autant que libre-service.

Coïncidence avec toutes ces évolutions, l'exposition qui remporte ici le plus grand succès — un succès comparable à celui du Paris-Berlin du Centre Beaubourg cet été, — traite de la « Nouvelle Objectivité » allemande des années 1923-1929. Un mouvement qui, en rupture avec l'expressionnisme, prônait un retour aux faits matériels et l'établissement d'un constat froid de la réalité. Soldats estropiés et chômeurs désespérés, scènes d'un demi-monde perverti dansant avec insouciance au bord du gouffre, ou encore paysages industriels pétrifiés et inhumains : il se dégage de l'ensemble des tableaux présentés une fascination de la déchéance et une acceptation fataliste de la catastrophe, où l'Angleterre semble trouver reflet à ses angoisses.

La musique qui entretient ici des liens particulièrement étroits avec l'apparition des modes, va même plus loin. Jusqu'au morbide et au vertige apocalyptique. Un groupe chante ainsi *Do the Mussolini*, appel-dérision à l'égard de la tentation fascisante ; un autre intitule son dernier album *Musique de l'usine de mort* et se fait photographier en treillis devant Auschwitz. Quant à Johnny Lyndon, l'ex-Johnny Rotten des Sex Pistols, il vient de faire sa rentrée avec un nouveau groupe, et ouvre ses concerts par un très long morceau où, sur une musique de plomb, il répète inlassablement son désir de mort : « *I wish I could die* », « *Je voudrais tant mourir.* »

Toutes ces attitudes sont bien sûr à mettre au crédit de la crise économique, plus profonde ici encore qu'en France, et de la surprenante faillite du consensus social, à laquelle on assiste aujourd'hui. Adaptation ultra-réaliste aux conditions nouvelles ou complaisance morbide dans la crise, pressentiment d'un cataclysme ou simulacre de désordre qui réussit à rendre enviable l'ordre établi ? Tout cela traverse cette mode froide, mouvement ambigu qui plonge, avec plus de rudesse encore que le punk, dans l'inconscient tourmenté d'une nation en dérive.

PATRICE BOLLON.

Qu'est-ce qui restera des collections de printemps ?

Le tailleur entre dans la vie active

APRES avoir vu défiler les quelque deux mille modèles de printemps des couturiers, la question se pose de savoir à qui ils destinent ces créations élaborées avec tant de peine, à coups de millions. Fiamma Chappat, ravissante rouquine au teint blanc, ancien mannequin de Chanel, leur reproche de travailler dans l'abstrait, et « de ne pas s'occuper de savoir comment vous avez envie de vivre ». *Elle est contre le laisser-aller et la fripe, mais* « je ne veux pas me déguiser en vamp ». *Elle ajoute :* « Les couturiers se trompent en jouant le rajeunissement à tout prix. Leur clientèle est la femme de quarante ans. »

Or, c'est vrai, la vague de réminiscences et de nostalgies qui nous submerge est à l'origine du flot de robes à bustier, de jupes « sarong », dans lesquelles il faut vivre debout, des robes de garden-party dignes des romans de Somerset Maugham...

En fait, la tenue qui correspond le mieux à la vie contemporaine, par son côté sécurisant et passe-partout, c'est le tailleur. Les couturiers l'épaulent, le cintrent à la taille sur une basque, et le posent sur des jupes droites en souplesse, à l'ourlet sous le genou. Ces mêmes vestes désinvoltes couvrent souvent des robes très décolletées, qui peuvent ainsi « descendre dans la rue ».

Les blouses sont plus élaborées que des chemisiers, épaulées comme les robes et coupées au ras du cou, avec de grands nœuds au corsage et des manches à revers, presque au coude.

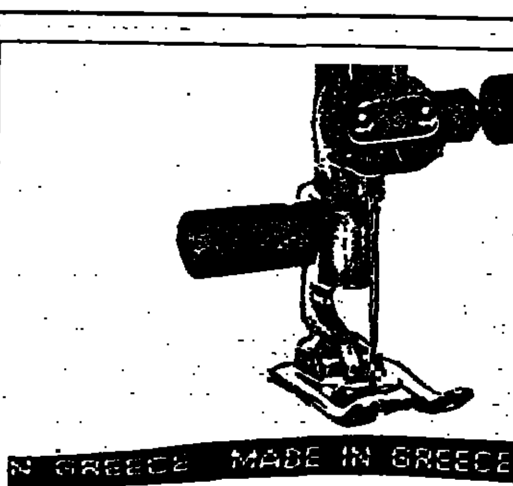
Les manteaux suivent la ligne des vestes, avec un retour marqué de la redingote, des coupes droites bord à bord, et des modèles à ampleur basculée, appuyés au corps par des corselets en contraste. La ceinture corselet est d'ailleurs l'accessoire vedette de la saison.

Dans l'esprit rétro, les femmes vont redécouvrir le chapeau : du béret à la capeline ornée de fleurs et de voilette, en passant par le canotier et les petites formes à basculer sur le front. Les coiffures simples s'enroulent en petits chignons, en alternance avec les crinières opulentes.

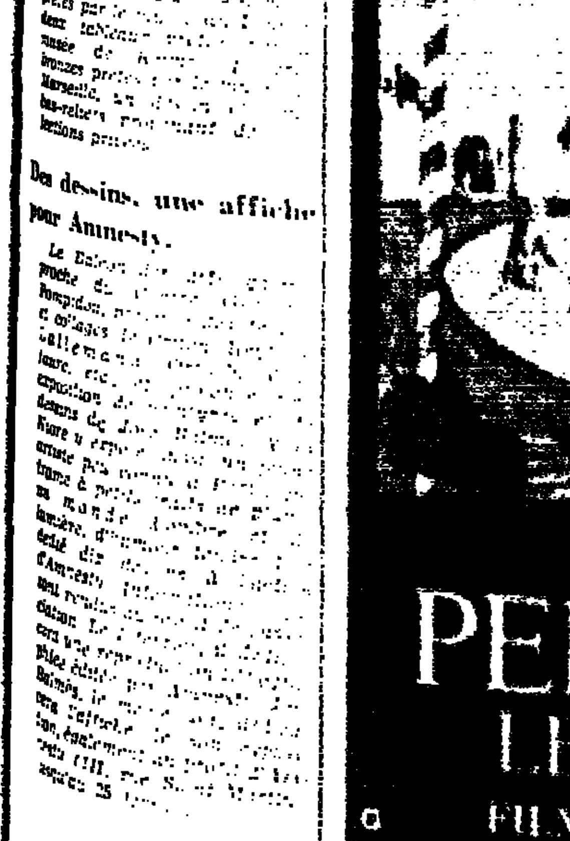
Les gants noirs, blancs ou de couleur vive sont partout, et l'effort des couturiers devrait redonner vie à l'industrie de Millau, dont c'était une des principales activités.

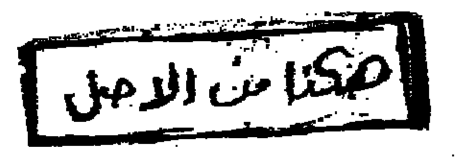
NATHALIE MONT-SERVAN.











Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

La science-fiction aux Etats-Unis.

Une exposition consacrée à la science-fiction aux Etats-Unis va s'ouvrir prochainement au Centre culturel américain de Paris, rue du Dragon. Elle présentera une cinquantaine d'œuvres originales de quatre artistes contemporains : Janet Alisio, Mike Hinge, Richard Powers, Ron Walotsky (qui ont parfois été publiées dans des magazines spécialisés comme Galaxy ou Analog), dont le style va de l'allégorique au précis scientifique, d'une presque abstraction surréaliste à la figuration mythologique. Parallèlement sera présenté un hommage à H.-P. Lovecraft, avec des éditions originales de ses livres, des affiches, des photos... Des soirées-débats, des projections de films jalonneront les manifestations. (3, rue du Dragon, du 18 février au 17 mars, tél. : 222-22-70.)

Une revue d'architecture : *Macadam.*

Le nouveau bimensuel Macadam en est à son septième numéro et paraît avoir trouvé sa vitesse de croisière. Ses seize pages de grand format, toutes en noir et blanc, pour le prix de 8 francs, comblent un manque tragique dans la presse architecturale. Elles apportent des informations abondantes sur toute l'activité non officielle de cette profession, mais aussi sur l'enseignement, les publications (livres et revues), la recherche. Mais l'originalité principale de Macadam est d'avoir retrouvé un sens critique dont il n'y avait plus guère de traces ces dernières années. Une critique dans un langage clair, sans concession aux tics verbaux d'une certaine intelligentsia et qui sait en outre manier l'humour : c'est un petit miracle.

Macadam, *18, rue Duphot, 75001 Paris. En vente également dans les librairies spécialisées.*

Objets religieux en pays de France.

La société d'histoire et d'archéologie Les amis de Gonesse (Val-d'Oise) organise jusqu'au 20 février une exposition portant sur les croyances et arts religieux en pays de France, du seizième siècle à nos jours. Cette exposition se tient à la préfecture de Cergy-Pontoise, puis sera présentée du 24 février au 20 mars à Gonesse (manoir d'Orgemont), du 24 mars au 12 avril à Ecouen (Centre d'art et de loisirs) et du 21 avril au 6 mai dans la salle des fêtes du vieux Sarcelles.

L'exposition comprend cinq parties : paroisse, décor de la religion, rites et obligations, ferveur et dévotion, détachement et tradition.

Daumier, un anniversaire.

A l'occasion du centième anniversaire de la mort de Daumier, une exposition se tiendra du 11 au 25 février à la mairie de la petite commune de Valmondois (Val-d'Oise). On pourra voir quatre-vingts lithographies, dix fac-similés prêtés par le musée du Louvre, deux tableaux prêtés par le musée de Reims, quatorze bronzes prêtés par le musée de Marseille, un dessin et deux bas-reliefs provenant de collections privées.

Des dessins, une affiche pour Amnesty.

Le Balcon des arts, galerie proche du Centre Georges-Pompidou, présente des dessins et collages de Criton, Heyboer, Lallemand, Ortlieb, Vielfaure, etc., et prolonge une exposition de peintures et de dessins de José Balmès. Yves Nioré y expose aussi, un jeune artiste peu connu à Paris, qui trame à petits traits de plume un monde d'ombre et de lumière, d'humour tendre. Il a dédié dix dessins à l'action d'Amnesty International, qui sont vendus au profit de l'association. Le 7 février, il dédicacera une reproduction lithographiée éditée par Amnesty. José Balmès, le même soir, dédicacera l'affiche de son exposition, également au profit d'Amnesty (141, rue Saint-Martin), jusqu'au 25 février.

Musique

UNE CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. LECAT

Priorité à l'enseignement musical

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a donné ce mardi 6 février, en fin de matinée, une conférence de presse consacrée à la musique et spécialement aux problèmes de l'enseignement musical. C'est la première fois qu'un ministre de la culture s'engage ainsi dans ce domaine. Pour la première fois également, le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, participait à la conférence de son collègue afin de montrer l'intérêt qu'il porte à la place de la musique dans l'enseignement général ; il faudra attendre cependant pour voir si, dans les faits, ce beau mouvement se traduit par des résultats plus tangibles que du temps de son prédécesseur, M. Haby, qui avait manifesté une sollicitude analogue.

M. Lecat a annoncé, en particulier, la création, dès la rentrée prochaine, des premières classes d'un deuxième Conservatoire national supérieur de musique, installé à Lyon, la mise en œuvre d'une « carte scolaire » permettant de réduire les « déserts musicaux » par l'implantation d'au minimum une Ecole nationale par département, l'établissement d'un Conservatoire national de région en Corse et d'Ecoles nationales à Papeete et Nouméa, mais en contrepartie un certain « verrouillage » administratif pour éviter la création quasi automatique d'écoles contrôlées par l'Etat, lequel serait promptement à bout de souffle au point de vue financier.

Le ministre a traité aussi des problèmes pédagogiques et promis la publication du rapport établi à la demande de M. Michel Guy par un « groupe de réflexion » sur ces questions ; rapport qui, comme souvent en France (rapports Vilar, Bloch-Lainé, etc.), était resté « secret », mais n'en avait pas moins suscité de violentes discussions, notamment au Conservatoire de Paris qui en avait été tenu inexplicablement à l'écart... Ces problèmes de pédagogie sont nombreux : réforme du solfège, de la formation et de l'enseignement des professeurs, constitution d'orchestres d'élèves dès le plus jeune âge, ouverture des conservatoires à la musique contemporaine et à toutes les formes actuellement en honneur, etc.

Mais le point essentiel reste sans doute la création d'une nouvelle structure d'accueil pour les innombrables Français qui veulent faire de la musique sans y consacrer leur vie ; seules les écoles spécialisées peuvent actuellement répondre à ce besoin, amis elles sont complètement engorgées. Il faudrait donc envisager la création d' « ateliers » musicaux dont les statuts et les méthodes restent à définir.

J. L.

« Des réformes qualitatives sont aujourd'hui indispensables »

nous dit M. Charpentier, directeur de la musique

Le nouveau directeur de la musique au ministère de la culture, M. Jacques Charpentier, qui a succédé, le 17 janvier, à M. Jean Maheu (le Monde du 18 janvier), nous a donné quelques précisions sur les différents points de cette nouvelle politique de l'enseignement musical :

« Pour bien comprendre la situation actuelle, il faut remonter... à la Révolution ! En 1789, il y avait quatre cent cinquante maîtrises, qui étaient de véritables conservatoires et ont formé tous nos compositeurs et instrumentistes classiques ; le budget musical de la monarchie était de 20 millions de francs-or. Après avoir fait table rase, la Convention chargea un flûtiste, officier d'artillerie, Bernard Sarette, de rédiger un projet d'organisation de l'enseignement musical, projet admirablement conçu qui prévoyait, entre autres, la création de cinquante-six établissements répartis sur l'ensemble du territoire. Hélas ! Un seul vit le jour... le Conservatoire de Paris, bien sûr (dont Sarette fut d'ailleurs nommé directeur). Quant à Napoléon Ier, il considérait, dans une optique bien romantique, que l'enseignement artistique ne concernait qu'une élite de gens surdoués ; de lui date la scission entre l'enseignement général et l'enseignement artistique, qui a failli condamner ce dernier.

» Jusqu'en 1966, la situation n'a fait que se détériorer, entraînant naturellement la dégradation de l'état de musicien. Pour cinquante millions d'habitants (le double de 1789), il ne restait plus que quarante conservatoires (à peine un dixième du nombre des maîtrises à la veille de la Révolution) ; il y avait en France moins de musiciens professionnels que dans tous les pays frontaliers et le métier était en voie de disparition : certains parlaient alors sérieusement de supprimer toute aide de l'Etat à des écoles où l'on faisait « un si mauvais travail » !

» Vous connaissez la suite, la décision d'André Malraux de redonner sa place à la musique, le « plan de dix ans », de Marcel Landowski, la création des orchestres, des opéras, des festivals, etc. Le nombre des écoles nationales a été multiplié par trois et même les villes qui n'avaient pas d'écoles municipales se sont vu souvent obligées d'en ouvrir à la demande pressante de la population. La France s'est reconnue musicienne.

» Mais nous sommes maintenant débordés par le succès : songez que 7 % des jeunes Français de douze à vingt ans fréquentent aujourd'hui une école de musique spécialisée et qu'il y a huit cent mille familles concernées ! Les conventions établies il y a dix ans ne correspondent plus à la situation. Les conservatoires sont ouverts à tous et ne s'adressent guère qu'à 2 % ou 5 % de futurs professionnels ; cet état de choses, favorable naguère, n'est plus tolérable devant l'afflux des amateurs : l'enseignement des professionnels se dilue et s'affaiblit, et les amateurs sont obligés d'entrer dans un système scolaire qui ne correspond pas à ce qu'ils viennent chercher. Innombrables sont par ailleurs ceux qu'on doit refuser, à la grande colère (justifiée) des familles.

» Cela ne se produirait pas si le ministère de l'éducation pouvait assurer, en matière musicale, le rôle de formation et surtout d'information qui lui revient (comme on le voit dans les pays voisins). C'est pourquoi nous mettons un grand espoir dans la nouvelle orientation que l'on semble vouloir prendre rue de Grenelle Si nous arrivons de plus à instaurer ces « ateliers musicaux » dont a parlé M. Lecat (il en faudrait un pour 30 000 habitants) pour permettre à tous les Français de faire de la musique dans une structure souple et adaptée à chacun, la situation des conservatoires devrait rapidement s'assainir.

» N'oubliez pas que la demande en professionnels de la musique reste considérable ; nos orchestres régionaux connaissent encore des difficultés de recrutement, en particulier parmi les cordes. Je crois que les jeunes gens d'aujourd'hui auraient intérêt à être lauréats des conservatoires plutôt que licenciés en droit. Il n'y a pas de chômage chez nous.

» Sans négliger le problème quantitatif des écoles de musique (en complétant l'œuvre de nos prédécesseurs par une répartition vraiment nationale), nous devons maintenant nous consacrer aux réformes qualitatives et pédagogiques en particulier. Je voudrais que nos conservatoires aient une structure d'enseignement moins monolithique, plus diversifiée, qu'en dehors des disciplines classiques il y ait une variété correspondant à la demande et à la vie musicale locales. Il est tout à fait souhaitable en particulier qu'ils accueillent les musiques de tradition orale et les instruments traditionnels de leur région ; indispensable aussi qu'ils s'intéressent à la musique et même à la recherche contemporaine, que les élèves apprennent à lire et à jouer ensemble des œuvres d'aujourd'hui ; et tout autant qu'ils s'initient aux instruments anciens, au chant grégorien, surtout peut-être aux musiques extra-européennes dont l'influence sera sans doute décisive pendant le prochain siècle. En ce sens, je me réjouis beaucoup de la création de conservatoires dans nos territoires d'outre-mer, qui auront beaucoup à nous apprendre.

» Le nouveau Conservatoire national supérieur qui s'installera à Lyon fera d'ailleurs amplement appel à ces disciplines nouvelles. Cet établissement viendra heureusement épauler (après plus de cent quatre-vingts ans !) celui de Paris, qui ne peut recevoir que onze cents élèves, comme en 1958, alors que le nombre des écoles de musique a triplé et que le niveau des études s'est beaucoup élevé. Il y avait là un goulet d'étranglement intolérable pour l'élite de nos jeunes musiciens.

» Ces réformes pour moi sont capitales. L'enseignement ne peut rester figé, alors que le décor musical de la France est bouleversé. Le vingtième siècle est déjà un vieillard de soixante-dix-huit ans ; il est grand temps de préparer le siècle suivant, sans poser les changements nécessaires en termes de conflit. Les conservatoires doivent s'ouvrir à la vie, à toutes les musiques d'aujourd'hui, sous peine de redevenir sclérosés, sans l'excuse cette fois d'un abandon de l'Etat. La musique est devenue un phénomène de société qui ne peut être éludé. Face au développement historique de nos sociétés industrielles, les activités artistiques qui touchent au comportement humain le plus essentiel vont jouer de plus en plus un rôle majeur. Notre mission est de leur donner les institutions nécessaires, bien adaptées. »

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT.

Danse

LE BALLET DE WALLONIE

Créé par la volonté tenace de Mme Anna Voos, aujourd'hui retirée, le Ballet royal de Wallonie est orienté vers le répertoire classique. Il a permis au public de Charleroi, Liège, Mons et Bruxelles de se familiariser avec « Giselle », « la Fille mal gardée », « Coppelia », montrés dans des réalisations honnêtes où il était de mise d'inviter des étoiles consacrées pour interpréter les premiers rôles. Ce système a le désavantage de dissocier totalement le corps de ballet du jeu des artistes en représentation. On peut en mesurer l'aberration au cours du nouveau programme présenté au Palais des beaux-arts de Charleroi, où Gabrielle Cohen, jeune vedette itinérante, vient plaquer sa virtuosité mécanique sur un troisième acte du « Lac des cygnes » languissant : décors et costumes laids, une dramaturgie inexistante, des danseurs ternes et empruntés.

Et voici soudain que, par la grâce de Félix Blaska, la même troupe se révèle pleine de jeunesse, d'entrain et de talent. Métamorphosée, elle enlève sans défaillir les variations rapides d'« Electro-Bach » et détaille avec un plaisir communicatif les rythmes innombrables du « Ballet pour tam-tam et « Percussion ». L'ouvrage date de 1970. C'est une fresque en blanc et brun où le chorégraphe, s'inspirant des danses africaines, a choisi d'utiliser les pointes comme une sorte de symbole magique en totale harmonie avec le caractère rituel de la musique. Une musique vivante de Jean-Pierre Drouet et Pierre Cheriza, interprétée sur scène, et qui a tôt fait de stimuler la salle entière.

A Charleroi, on ne boude pas son plaisir, et l'accueil reçu par cette expérience peut ouvrir au directeur général du ballet, Guy Rassel, d'intéressantes perspectives ; avec une troupe d'environ cinquante danseurs et des solistes de qualité comme Menia Martinez, Jean-Pierre Laporte, Jacques Dombrowski, Marie-Laurence Bonnet, Estela Erman, capables de se plier aux délires chorégraphiques d'un Lazzini comme à la science gestuelle d'un Blaska, le Ballet royal de Wallonie peut trouver son deuxième souffle dans un répertoire faisant une plus large place à l'expression contemporaine.

MARCELLE MICHEL.

★ Prochaines représentations à Charleroi le 31 mars et les 1er et 5 avril.

UNE MISE AU POINT D'OLEG VINOGRADOV

Le chorégraphe soviétique Oleg Vinogradov, directeur de la danse du Théâtre Kirov, nous a adressé la mise au point suivante après l'interview publiée dans le Monde *du 26 décembre :*

1) Le nom de Petipa n'est pas mentionné, alors que j'ai dit que Petipa était notre père à tous, à Balanchine comme à nous-mêmes. Balanchine que j'admire, mais n'adore pas.

2) Je n'ai pas dit que je pratiquais l'éclectisme moi-même, mais que l'éclectisme aussi avait sa place et pouvait avoir son style... qui n'est pas le mien.

Notes

Cinéma

« Les Sept Iles de Frigg »

Le bateau tangue et roule. Sa plage arrière est balayée par les vagues. Des hommes s'affairent, attrapant de lourds filins d'acier qu'ils accrochent à d'énormes colis. Les hommes s'écartent, un geste vers le ciel, et un colis quitte ce plancher mouvant et ruisselant pour être posé 25 mètres plus haut sur le pont d'une île artificielle, stable dans la tempête. Nous sommes à Frigg, en plein milieu de la mer du Nord — l'une des plus difficiles du monde — là où l'on a trouvé l'un des plus gros gisements connus de gaz naturel. Pour exploiter ce champ « offshore », il a fallu créer de main d'homme un archipel artificiel : sept îles de béton ou d'acier qui vues du ciel paraissent bien petites et bien frêles.

La difficulté du travail et le gigantisme des installations sont les notions essentielles pour faire comprendre par le grand public les problèmes de l'« offshore ». C'est ce que montre parfaitement — en douze minutes — ce film de Robert Enrico et Paul de Roubaix. Le texte est clair et précis ; de plus, les images sont belles...

YVONNE REBEYROL.

★ Court métrage présenté avec « le Gendarme » et les Extra-Terrestres ».

« Les monstres sont toujours vivants » de Larry Cohen

Dans « Le monstre est vivant », tourné en 1973 par Larry Cohen, Frank Davis, père d'un bébé monstrueux et homicide, avait essayé de le sauver après avoir voulu l'abattre. Mais la police avait tué la créature. On apprenait alors qu'un bébé du même genre venait de naître ailleurs. C'était dans le droit fil d'une certaine mythologie fantastique. Assez trouble, tout de même.

Dans « Les monstres sont toujours vivants », Larry Cohen montre Frank Davis acharné, avec l'aide d'un groupe de médecins, à protéger de la société — qui veut les abattre — d'autres petits monstres, qui pourraient pourtant — hypothèse présentée comme purement sentimentale — être « adaptés » avec le concours des parents. Un jeune couple revit plus ou moins l'histoire passée de Frank et de sa femme.

Ce nouveau film, très médiocrement réalisé, laisse un profond sentiment de malaise qui ne doit rien à la terreur cinématographique. On ne croit pas à l'explication vaguement suggérée d'une race d'extra-terrestres s'infiltrant par la grossesse naturelle. Larry Cohen a joué ici d'une manière inadmissible (accouchement dangereux, peur panique, actes sanglants commis par des larves humaines, grosse tête chauve, yeux rouges et mains griffues) avec le douloureux problème des accidents génétiques, des enfants anormaux, avec le conflit d'un couple traumatisé, résolu à prendre des risques par tendresse pour son bébé « différent » et d'une société qui doit, par raison, éliminer les « monstres ». Cette mascarade fantastique est, moralement, très choquante.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« Le Gendarme et les extra-terrestres »

Ainsi, il n'est pas question que la brigade de Saint-Tropez soit mise à la retraite. Elle revient, Louis de Funès en tête (un peu vieilli, toujours vif), après neuf ans d'absence. Jean Girault reste le metteur en scène et Jacques Vilfrid le scénariste de ces aventures bien françaises à base d'uniformes et de rapports hiérarchiques. On a déjà vu quatre épisodes de l'épopée des gendarmes, et rappelons que, dans ce style, il y a la série de « la Septième Compagnie » et celle des « Bidasses ».

Saint-Tropez n'est pas l'Amérique, ni « le Gendarme et les extra-terrestres » un film de science-fiction. Le dialogue mené par Cruchot et ses hommes avec les envahisseurs, qui s'alimentent à l'huile, passe par des rebondissements très terre à terre. Les extra-terrestres ayant le pouvoir de se substituer à n'importe qui, divers quiproquos innocents s'en suivent. On rit automatiquement. — Cl. D.

★ Voir les films nouveaux.

« Jetons les livres... » et « Pareil, pas pareil »

Les films sont toujours signes des temps, voici deux œuvres qui n'ont rien à voir entre elles et renvoient au même phénomène : la jeunesse. « Jetons les livres, sortons dans la rue », de Shuji Terayama, réalisé au Japon en 1971, remarqué à Cannes en 1972, sort à nouveau dans une salle du quartier Latin. « Pareil pas pareil », d'Uziel Peres et Jean-Louis Mennesson, passe discrètement, et pour la première fois, au Marais.

« Jetons les livres... » est un film très « pop », très marqué par 1968. La musique le date, et aussi la sauvagerie parfois gaie qui le dévaste. Un désespoir remuant le guide également. Terayama, abordant le cinéma en poète, s'interroge sur l'écran blanc où le film s'inscrit, où la réalité se met à travailler sur le rêve et vice-versa. Son héros s'avoue d'emblée héros de cinéma et présente sa famille, avant qu'elle se mette à vivre sous nos yeux, avant qu'elle s'évanouisse au générique final.

Ici, on jette les livres pour s'enquérir de ce qu'il advient dans le Japon pauvre. Là, on brûle un journal, on ne comprend plus rien à rien. « Pareil pas pareil » est le récit très moderne, très parisien, d'un jeune homme qui n'aime que lui-même, Versailles, les opéras de Mozart, et Louis II de Bavière. Un humour désabusé sauve, pour le spectateur, l'insupportable narcissisme de ce genre d'entreprise. Un monologue en voix off trébuche sur ses justifications, et ce ton hésitant ne se prend pas trop au sérieux. Entre l'esthétique éclatée de Terayama et les évocations par touches délicates de Peres et Mennesson, quelques années ont passé.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ « Jetons les livres... » : le Panthéon.

★ « Pareil pas pareil » : le Marais.

CONCERTS



SPECTACLES

théâtres

Mardi 6 février

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : le Couronnement de Poppée.
Salle Favart, 20 h. : le Ballet de l'Opéra.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Temps des cerises.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : Bernard Haller. — Gémier, 20 h. 30 : le Belvédère.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Le jour où Marie Shelley rencontra Charlotte Brontë ; 21 h. 30 : les Incertains.
TEP, 20 h. 30 : Jules César.
Petit TEP, 20 h. 30 : M'appelle Isabelle Langrenier.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Gilbert Laffaille ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Atelier-Théâtre 47, 20 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ?
Athénée, I, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires. — II, 20 h. 30 : les Thermes vénitiens.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare.
Cité internationale, Resserre, 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Galerie, 20 h. 30 : le Silence des oubliés.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Guy Bedos.
Daunou, 21 h. : Ulysse au pays des merveilles.
Essaïon, I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; 22 h. : la Maison dans les murs. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Toutes les mêmes, sauf maman ; 22 h. : le Gros Oiseau.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : J. Di Giacomo ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Maison de l'Allemagne, 21 h. : Magie Afternoon.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Petite Hutte.
Oblique, 18 h. 30 : l'Arbre à palabres ; 20 h. 30 : Elektra.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Gospel Caravan.
Présent, 20 h. 30 : Zut.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Cantate à trois voix.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : De l'éducation des insectes ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : Finnegans Wake.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre 93, 21 h. : Prothèses.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezo.
Tristan-Bernard, 21 h. : Changement à vue.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 15 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesles ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : L. Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Nazare Pereira ; 22 h. : Deux hommes en colère.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Le Plateau, 22 h. : le Klaxon.
Point-Virgule, 20 h. 30 : C'est pas d' l'amour, c'est de l'orage ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 22 h. 30 : Duo d'un homme.
Le Splendid, 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.

Les théâtres de banlieue

Bagnolet, Maison pour tous, 20 h. 30 : Atelier G. Aperghis.
Boulogne-Billancourt, T. B. B., 20 h. 30 : Tiare Tahiti.
Colombes, M. J. C., 20 h. 30 : De belges histoires.
Créteil, Maison André-Malraux, 20 h. 30 : H. Varvarova.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 30 : Rêves et erreurs du manœuvre P. Bauch aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines.
Massy-Palaiseau, Ecole polytechnique, 21 h. : E. Kotzia, R. Gratien (Vivaldi, Scarlatti, de Falla, Brouwer, Albeniz).
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : l'Enfance de Vladimir Kobalt.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Hamlet Machine et Mauser.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : J. Salles, J.-P. Thomas, S. Wirz.
Le Vésinet, CAL, 21 h. : Orchestre tzigane et Ensemble national de Slovaquie orientale.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : Duo Crommelynck, piano (Schumann, Brahms, Schubert) ; 22 h. 30 : Tanugi et Ben Mussa, guitare.
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. G. Navarro, sol. C. Eda-Pierre (Haydn, Mozart, Haendel, Dvorak).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30, A. Ciccolini, J. Diéval (de Bach à Gershwin).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. V. Segal, sol. P. Tortelier (Wagner, Schumann, Bruckner).
Théâtre Essaïon, 21 h. : M.-T. Chailley, alto ; S. Milliot, violoncelle (Beethoven, Reger, Stamitz, Ibert, Danzi).
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : B. Berstel, clavecin (Bach, Rameau, Froberger, d'Anglebert, Forqueray).
Cité des Arts, 21 h. : J.-P. Baudry, piano (Beethoven, Liszt, Debussy) ; R. Toyada, violoncelle ; M. Toyada, piano (Suk, Locatelli).
American Center, 21 h. : Ensemble 2 E 2 M (Léjet, Rose, Stravinski, Kleiman, Rochberg).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : Chœurs de Saint-Eustache, dir. J.-C. Bernède (Haendel).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre de chambre du Consort Orpheus (Haendel, Telemann, Vivaldi, Bach).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Le Jank ; 22 h. 30 : Faton, Seguin, Vitous.
Forum des Halles, 20 h. 30 : Cuarteto Cedron.
Palace, 22 h. : Troggs ; Au bonheur des dames.
Campagne-Première, 22 h. 30 : J.-C. Vannier, P. Cauvin.
Collectif, 28, rue Dunois, 21 h. : Cargaison.
Hippodrome, 21 h. : Jimmy Cliff.

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet du vingtième siècle Maurice Béjart (Petrouchka, l'Oiseau de feu, le Sacre du printemps).
Espace Cardin, 20 h. 30 : Petits pas et crac.

cinémas

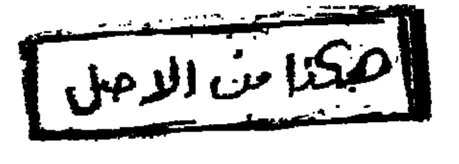
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. et 18 h., Cinéma roumain (16 h. : l'Indépendance de la Roumanie ; 18 h. : la Chute de Plevna) ; 20 h., Hommage à Claude Autant-Lara : la Traversée de Paris ; 22 h. : Rétrospective J.-M. Straub - D. Huillet.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ADOPTION (Fr., **) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 8e (770-86-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) (jusqu'à jeudi) ; Mayfair, 16e (525-27-06) (à partir de ven.) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) (jusqu'à jeu.) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32)
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (333-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES BRONZES (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CAP HORN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) (jusqu'à jeudi).
LE CAVALEUR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
C'EST DINGUE, MAIS ON Y VA (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52)
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96) (jusqu'à jeudi) ; Ternes, 17e (380-10-41).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLE SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-42-27)
COMME DES ANGES DECHUS DE LA PLANETE ST-MICHEL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) (jusqu'à jeu.) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CRI DU SORCIER (A.) (*) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE CYCLE (Ira., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES DENTS DE LA MER (A., v.f.) (2e partie) : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (548-62-25) (sauf mer., sam., dim. ap.-midi).
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A.) (*), v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (389-68-42) (jusqu'au jeudi) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FRISEE AUX LARDONS (Fr.) : Paramount-City Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
FURIE (A.) (*), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gambetta, 20e (797-02-74) (jusqu'à jeudi).
GALACTICA, LA BATAILLE DE L'ESPACE (A.), v.o. : Cluny Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKE (Jap.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA GRANDE MENACE (Ang.), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cin'ac, 2e (742-72-19).
GREASE (A.), v.o. : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) (jusq. jeu.) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) (à partir de vend.) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) (jusqu'à jeudi) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-



SPECTACLES

Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).

LA JUNGLE PLATE (Holl., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Action-République, 11e (805-51-33).

KOUNAK LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25) H sp.

LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; George-V, 8e (225-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) H. sp. ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MOLIERE (Fr.), (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) (jusqu'à jeudi).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34)

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) (jusqu'à jeudi) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (jusqu'à jeudi).

PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-City Triomphe, 8e (225-45-76).

PAREIL PAS PAREIL (Fr.), Marais, 4e (278-47-86)

LE POT DE VIN (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).

REMEMBER MY NAME (A., v.o) : Quintette, 5e (033-35-40).

LE ROUGE DE CHINE (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), h sp.

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Parnassien, 14e (329-83-11).

LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)

LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) (jusqu'à J.), Marignan, 8e (359-92-82) (jusqu'à J.), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Paris, 8e (359-53-99), Caméo, 9e (246-66-44), Athéna, 12e (343-07-48), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gambetta, 20e (797-02-74).

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) (jusqu'à J.), Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.o., v.f : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les festivals

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 13 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : l'Epouvantail ; 20 h. 10 : Cabaret ; 22 h. 15 : Taxi Driver. — II 14 h. : Citizen Kane ; 16 h 10 : A bout de souffle ; 18 h. : Cria Cuervos ; 20 h. : To be or not to be

ELDORADO, 10e (208-18-76) : Fête du fantastique

ACACIAS, 17e (754-97-83) (v.o.) : 14 h : Missouri Breaks ; 16 h. : le Tournant de la vie ; 18 h : Rocky Horror Picture Show ; 19 h 45 : Une étoile est née ; 22 h. : Portier de nuit.

MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.

GRETA GARBO (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Ninotchka.

LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Adorable Voisine.

FEMMES A L'ECRAN (v.o.), Epée de bois, 5e (337-57-47) : la Salamandre.

FESTIVAL HOMOSEXUALITE : Bilboquet, 6e (222-87-23) (v.o.) : Flesh.

ESPACE 79, 9e (265-00-29), cinéma en marge, sélection 78

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS : Action République, 11e (805-51-33) : les Disparus.

ANTHOLOGIE DU WESTERN v.o Olympic, 14e (542-67-42) : la Poussière, la Sueur et la Poudre.

BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50) I. 13 h. 10 : la Fureur de vivre ; 15 h. 10 : le Lauréat ; 19 h 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h 45 : Phantom of the Paradise. — II, 13 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 15 h. 30 : Nos plus belles années ; 17 h. 45 : Love ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Délivrance.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h 20 : le Grand Frisson ; 18 h 10 : The Rocky Horror Picture Show ; 19 h 50 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 5 : Salo.

CYCLE JOHAN VAN DER KEUKEN (Holl., v. angl.) : le Périphe, 14e (588-21-85) En alternance Blind Child, The Wall, The Spirit of the Time, The Palestinians

STUDIO 28 (v. o.), 18e (606-36-07) : Pair et impair.

Les grandes reprises

L'ARNAQUE (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40)

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)

UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76)

BLUE JEAN (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).

BORSALINO (Fr.) : Cin'ac, 2e (742-72-19).

CASANOVA, DE FELLINI (It., v.o.) : Les templiers, 3e (272-94-56)

CENDRILLON (A., v.f) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

CEREMONIE SECRETE (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap. v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES CONTES IMMORAUX (Pol., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-72-86).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)

FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Haussmann, 9e.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)

HATARI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 3e (272-61-44).

IF (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e.

JETONS LES LIVRES, SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon 5e (033-15-04)

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) (70 mm) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)

LE JEU DE LA MORT (Chin., v.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)

MON ONCLE (Fr.), André-Bazin, 13e (337-74-39).

MONTY-PYTHON, SACRE GRAAL (Angl., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)

NEW-YORK NEW-YORK (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

NEW-YORK NE REPOND PLUS (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).

LES PIEDS DANS LE PLAT (A., v.f.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

NOSFERATU (All., v.o.) (Murnau) : Studio-Cujas, 5e (033-89-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e.

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champo, 5e (033-51-60).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Cinoche-Saint-Germain, 6e ; Daumesnil, 12e (343-52-97).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

SAMSON (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)

SEBASTIANE (Angl., v. lat.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) Daumesnil, 12e

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o) : Cinoche, 6e

LE TROISIEME HOMME (Angl., v.o) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

Les films nouveaux

SUPERMAN, film américain de Richard Donner (v.o) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.o. - v.f : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MARTIN ET LEA, film français d'Alain Cavalier : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

QUAND JOSEPH REVIENT, film hongrois de Zlot Kezdi Kovacs (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD, film français de Danielle Jaeggi : Le Seine, 5e (325-92-46).

PARLONS-EN, film américain du collectif Mariposa (v.o) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; v.f : Jean Renoir, 9e (874-40-75) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES MONSTRES SONT TOUJOURS VIVANTS, film américain de Larry Cohen (v.o) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).

RHINOCEROS, film américain de Tom O'Horgan (v.o.) ; Studio Logos, 5e (033-26-42)

JACK L'EVENTREUR, film anglo-allemand de Jeff Franco (v.f. **) : Cinévog-St-Lazare, 9e (874-77-44) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Ritz, 18e (606-58-60)

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES, film français de Jean Girault, à partir de vendredi : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Danton, 6e (329-42-63) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France Elysées, 8e (723-71-11) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 7 février au 14 février)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), les 7, 9, 10, 11, 13 et 14, à 15 h. : Cirque à l'ancienne ; les 8 et 9, à 14 h. 30 ; les 10 et 11, à 14 h. 30 et 16 h. : le Scapino, ballet (Théâtre du Jardin), les 13 et 14, à 14 h. 30 : Théâtre d'images, ballet (Théâtre du Jardin).

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), tous les mer. et dim., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; le sam., à 15 h. 30 : les Dernières Aventures de Pinocchio.

Théâtre d'animation, Vincennes (365-44-41), marionnettes, tous les mer., sam. et dim., à 15 h. : le Marquis de Carabas.

Atelier du Chaudron, Vincennes (328-97-04), à partir du 3, marionnettes, tous les sam. et dim., à 15 h. et 16 h. 30 : l'Arbre fleuri ; tous les mer., à 15 h. et 16 h. 30 : Punchinelle.

Café d'Edgar (320-85-11), mer, 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Les voyages forment la jeunesse.

Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), mer., 14 h. 30 ; sam., 15 h. : le Pays des galipettes.

Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), tous les mer., à 14 h. 30 et 16 h. ; le sam., à 15 h. : Robespierre le petit lapin magique ; tous les sam., à 16 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.

Théâtre de la Plaine (842-32-25), tous les mer., à 15 h. : Juha et son âne.

Théâtre 13 (627-36-20), mer. et sam., 14 h. 30 : les Sept Enigmes du dragon.

Palais des glaces (878-33-47), les 7, 8, 9, 12, 13 et 14, à 14 h. 30 : Sylvestre et Dominique.

Théâtre des Blancs-Manteaux (261-35-36), les mer., à 14 h. 15 et 15 h. 45 ; les sam., à 16 h., et dim., à 16 h. 30 : M. Gabiolo et la Petite Sirène.

Théâtre de la Renaissance (209-89-78), tous les jours, sauf sam. et dim., à 14 h. 20 : le Barbier de Séville.

Théâtre Fontaine (535-57-64), tous les jours, sauf sam. et dim. : le Roman de Renart.

Théâtre de la Tanière (749-03-13), tous les mer., à 14 h. 30 et 16 h. ; sam. et dim., à 15 h. : Mascarade.

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse (enfants) : Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton, Molière, l'Incompris, Il était une fois dans l'Ouest, Jonathan Livingstone le goéland, Le shérif est en prison, le Troisième Homme, Sarah, Cendrillon, la Belle et le Clochard, Kounak le lynx fidèle, Koko le gorille qui parle, le Tour du monde en quatre-vingts-jours, Sous le plus grand chapiteau du monde, la Mélodie du bonheur ; (adolescents) : Mort sur le Nil, FIST, le Paradis des riches, Alambrista, l'Homme de marbre, Girlfriends, l'Arbre aux sabots, Fedora, Dossier 51, Driver, Last Waltz, Une femme libre, Retour, les Nouveaux Monstres, la Fièvre du samedi soir, le Bois de bouleaux, Julia, les Contes de la lune vague après la pluie, le Crabe-Tambour, 2001 Odyssée de l'espace, Frankenstein Junior, les Hauts de Hurlevent, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Pain et Chocolat, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la panthère rose, Tu ne m'oublieras pas, Wizards, l'Argent de la vieille, Sonate d'automne, Intérieurs, Alertez les bébés, Michel Strogoff, l'Argent des autres, le Grand Sommeil, Confidences pour confidences, Cap Horn, le Cycle, Bako ou l'autre rive, Nosferatu, Fantôme de la nuit, Comme chez nous, Je vous ferai aimer la vie.

RADIO-TÉLÉVISION

S.F.P. : M. DE CLERMONT-TONNERRE A REÇU UNE DÉLÉGATION SOCIALISTE

● Une délégation de la fédération de Paris du parti socialiste, comprenant Mme Avice et M. Quilès, députés, MM. Parmantier, sénateur, Mingotaud, premier secrétaire fédéral, et F.-R. Bastide, délégué national à l'audiovisuel, a été reçue lundi matin 5 février par M. de Clermont-Tonnerre, P.-D.G. de la Société française de production, auquel elle a fait part de son « *inquiétude* » sur l'avenir de cet établissement.

Les socialistes ont indiqué à l'issue de la rencontre, qu'ils craignaient une remise en cause de la notion de service public. Ils se sont alarmés de la volonté manifestée, selon eux, par M. de Clermont-Tonnerre de rendre la S.F.P. « *concurrentielle* », celui-ci ayant précisé : « *Nous ne pouvons être concurrentiels que sur certains créneaux* ». Le P.-D.G. de la S.F.P., qui a refusé de se prononcer sur d'éventuels licenciements, a annoncé à la délégation la conclusion d'un accord avec TF 1 prévoyant, dans le cadre d'un contrat pluriannuel, une augmentation de 5 % en francs constants des commandes de cette chaîne. D'autre part, toujours selon les socialistes, M. de Clermont-Tonnerre a souligné que les propositions de son prédécesseur, M. Labrusse, ne permettaient pas de rétablir l'équilibre de la société. Il a ajouté que celle-ci devait désormais apporter « *ses propres idées* » et, de « *société de prestations* », devenir « *société de propositions* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 6 FEVRIER

— M. Jean-Louis Servan-Schreiber reçoit *M. Santiago Carrillo*, secrétaire général du P.C. espagnol, sur le thème « Espagne, Europe et eurocommunisme », au cours du magazine « Questionnaire », sur TF 1, à 22 h. 20.

VU

Le nouveau cinéma allemand

Il y a déjà plusieurs années, c'était bien avant qu'on ne parle du nouveau cinéma allemand, nous sommes entrés par hasard au Styx, rue de la Huchette, et nous sommes ressortis éblouis. Nous venions de voir en noir et blanc Même les nains ont commencé petits, *d'un certain Werner Herzog. Aujourd'hui son dernier film,* Nosferatu, fantôme de la nuit, *est programmé dans vingt-deux salles parisiennes. Et Herzog nous avouait lundi soir, sur TF 1, à l'occasion d'un reportage sur le nouveau cinéma allemand, que l'accueil réservé ici à* Aguirre *et à* l'Enigme de Kaspar Hauser *l'avait sauvé de l'asphyxie, de la mort lente par indifférence, celle qu'on lui témoigne outre-Rhin.*

Il faut dire qu'elle est colossale. Et pas seulement en ce qui le concerne. Pour Fassbinder, Klüge ou Schlöendorf, c'est pareil. Chaque fois qu'ils font un film, la critique, enthousiaste, bat le rappel du public, lequel, de Hambourg à Munich, prend littéralement la fuite. Pourquoi ? Pour toutes sortes de raisons. D'abord le grand style baroque, flamboyant, le côté Murnau, Lang, Wagner, dont les Français raffolent, laisse les gens là-bas à la fois méfiants et froids.

Ça leur fait un peu penser au grand déploiement de Nuremberg orchestré plus tard par Leni Riefenstahl. Et puis parce que dans la République fédérale, le cinéma n'est qu'une filiale de la télévision. Et que, contrairement à ce qui se passe en France, chez nos voisins, le petit écran s'en voudrait de laisser au grand le privilège de ses exploits audacieux, engagés. Ancrées dans le quotidien le plus amer, le moins souriant, les dramatiques, œuvres de fiction et de combat, portent librement la contestation sur à peu près tous les terrains. Alors pourquoi chercher ailleurs ce qu'on peut trouver chez soi ?

Enfin parce que ces subventions largement distribuées par une dizaine de redaktors et de membres de la commission d'avances sur recettes à des réalisateurs qui viennent en grande partie de la télévision et qui y retournent volontiers entre deux tournages les dispensent d'avoir à rameuter les foules. Syberberg le déclarait sans ambage à l'antenne : ses films n'ont pas leur place sur le marché commercial : « On ne va pas chercher un Faust dans un bordel. »

A mes yeux, c'est tout le drame du cinéma allemand. A la différence des cinémas américain, italien et même français dans une certaine mesure — je parle du cinéma de qualité, — il n'est pas, il n'est jamais populaire. Sauf dans le cas d'un Wim Wenders, très branché sur les Etats-Unis, il reste et, il a beau dire, il se veut un cinéma d'art et d'essai. Dommage. Avec un peu moins d'argent au départ, il aurait probablement plus de clients à l'arrivée. Et ce ne serait peut-être pas plus mal.

CLAUDE SARRAUTE.

MARDI 6 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Documentaire : Des paysans (1. Les racines), de J.-C. Bringuier et H. Knapp.

Une équipe de scientifiques (biologistes, ethnologues, sociologues) débarque dans un petit village des Pyrénées. Jean-Claude Bringuier scrute la réaction des paysans, leur étonnement, leur méfiance. Un certain regard sur la « paysannerie » française.

21 h. 35, Variétés : Arouapeka.

Avec les Frères ennemis, Alice Dona, Adamo, Hervé Vilard, Jean-Claude Monet, etc.

22 h. 25, Magazine Questionnaire : Espagne, Europe et eurocommunisme.

Avec M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol. Le 1er mars, l'Espagne élira son premier Parlement dans le cadre de la Constitution votée en décembre, phase ultime du processus qui a commencé il y a trois ans et visant à l'établissement d'une démocratie qui reste fragile. De Madrid, Santiago Carrillo répondra aux questions de Jean-Louis Servan-Schreiber.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie : les handicapés mentaux.

Premier volet d'une grande enquête menée par Monique Cara, et qui durera trois semaines. Ici le témoignage bouleversant des parents de Mylène, une petite fille mongolienne.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Nicole Croisille) ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Les dossiers de l'écran, document : Si vous écoutiez vos enfants ?

Après avoir rencontré plus de cinq cents enfants, ils en ont retenu une dizaine qui illustrent différents types de rapports familiaux. Les auteurs, qui aiment les enfants, ne proposent pas de solutions, mais posent des questions directes, précises, et sont attentifs aux réponses.

Vers 22 h., Débat : Comment nos enfants nous jugent-ils ?

Avec Mmes M. Pelletier, ministre délégué à la condition féminine ; M. Cardinal, écrivain ; J. Dana, journaliste ; MM. J.-J. Guillermet, psychopédagogue, inspecteur de l'éducation nationale ; G. Hopaille, docteur en psychologie.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : L'ordre rosicrucien ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LA PERLE NOIRE, de R. Thorpe (1953), avec R. Taylor, S. Granger, A. Blyth, H. Rowland, B. Saint-John, K. Wynn. (Rediffusion.)

Au cours d'une campagne de pêche à la baleine, un marin retrouve son frère — un aventurier — disparu. Celui-ci voudrait récupérer un sachet de perles précieuses, immergé près d'une île du Pacifique.

L'aventure hollywoodienne et l'affrontement de Robert Taylor et Stewart Granger.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues avec... O. Goyet et C. Revon : « Des boutiques de droit : pour quoi faire ? » ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Hommage à F. Poulenc ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : A la recherche de Dostoïevski.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du grand auditorium de Radio-France : « Ouverture de la grotte de Fingal » (Mendelssohn), « Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur » (Schumann), « Symphonie n° 9 en ré mineur » (Bruckner) par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. U. Segal, avec P. Tortelier ; 23 h., Ouvert la nuit : Bruits de flûtes ; 1 h., Jazz pastel : Le cabaret du jazz, avec Don Cherry.

MERCREDI 7 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emission pédagogique : Français, mathématiques, problèmes de langage ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h., Magazine TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 19 h. 50, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Pierrot, mon ami, d'après le roman de R. Queneau. Adaptation A. Gallien. Réal. F. Leterrier. Avec J. Dutronc, G. Garcin, S. Joly, A. Jousset...

L'univers tendre et cruel de l'auteur de « Zazie », des personnages qui ont du mal à vivre le temps qui passe, et qui préfèrent leurs rêves à la réalité...

22 h. 10, Emission médicale : Médecine et sexologie.

Avec les professeurs Pasini, gynécologue à l'hôpital cantonal de Genève ; Subrini, chirurgien à Montpellier ; Guisendore, gynécologue, ancien doyen de la faculté de médecine de Genève, et le docteur Abraham, psychiatre et psychanalyste à Genève.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Les compagnons de Jéhu ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 15, Série : Les Robinsons suisses ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : les handicapés mentaux.

Problèmes posés dans une famille par la présence d'un enfant psychotique.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Nicole Croisille) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les Muppet (avec Bruce Forsyth).

21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison : Défis en cascade.

Sauter à plus de 10 mètres à bord d'une voiture, se lancer à 100 kilomètres à l'heure sur un tremplin, effectuer des sauts périlleux avec des skis, c'est le quotidien et le métier des cascadeurs. Le point sur une activité qui a ses « records ». On y verra Michel, Jean-Paul et Philippe Chiraze, les Virolins, René Lafite et d'autres.

22 h. 20, Magazine : Voir.

Au sommaire : Exode (un jeune Vietnamien à Paris) ; Voir l'invisible (l'observation au microscope) ; La basse-cour (la vie quotidienne, les amours et la mort des volatiles) ; Les photos du mois ; Le pélican ; Ardoises...

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs immigrés : Travail manuel ; 18 h. 30, Pour les jeunes : Eurêka ; 18 h. 55, Tribune libre : L'union travailliste ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm américain : L'exécution du soldat Slovik, de L. Johnson, d'après le livre de W. Bradfort Huie, avec : M. Sheen, M. Costello, N. Beatty, G. Busey, etc.

L'histoire tragique d'un soldat américain, fusillé en France pour désertion en 1945, parce qu'il avait choisi de se tenir « loin du front » dans l'espoir de retrouver la « femme merveilleuse » laissée au pays. Sur ce sujet grave, Lamont Johnson a réalisé un film fort et émouvant.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Et le bonheur, Aurélien ? », de B. de Meunier ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Points d'interrogation : la linguistique ; 16 h. 50, Libre appel : Que signifient les orientations en fin de 5e et de 3e ? ; 17 h. 32, Les musiciens français : P. Petit ; 18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Purcell, homme de théâtre ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : A la recherche de Dostoïevski.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : Lutereau, Popp ; 14 h. 35, Concerto (Stravinski) ; 15 h., Musique-France-Plus : Chausson, Xenakis, Brahms, Ibert ; 16 h. 30, La pause tartine ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées : « Suite de danses » (Bartok), « Concerto pour piano et orchestre » (Dorati), « Hary Janos, suite » (Kodaly), par l'Orchestre national de France, direct. A. Dorati, avec I. von Alpenheim ; 23 h., Ouvert la nuit : Bruits de flûtes ; 1 h., Douces musiques.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux



DIVISION EUROPEENNE

L'ORDINATEUR EUROPEEN au service de L'INFORMATIQUE EUROPEENNE

AUJOURD'HUI: *Nous sommes le premier constructeur européen d'ordinateurs, solidement implanté dans les pays européens (y compris l'Europe de l'Est). Notre croissance, preuve de notre succès, est exceptionnelle: nous avons triplé notre activité au cours de ces trois dernières années. Nous offrons une gamme complète de produits et services, issue d'une technologie informatique de pointe. Cette réussite nous la devons surtout à la qualité de nos collaborateurs : de vrais professionnels, des milliers en Europe.*

DEMAIN: *Nous maintiendrons notre haut niveau de croissance. Nous développerons notre succès d'aujourd'hui. Et, pour réaliser nos objectifs, nous aurons besoin d'encore plus de collaborateurs de valeur. Quant à leur quantité ? c'est simple, notre effectif va doubler dans les prochaines années !*

MAINTENANT ! *Notre direction européenne désire enrichir sa structure existante et recherche pour son siège européen des :*

Professionnels de haut niveau managers confirmés

(venant de l'Informatique et/ou des différents secteurs d'activités s'y rapportant)

dans les domaines suivants :

— VENTES —
— MARKETING —
— MAINTENANCE —
— SYSTEMES —
— BUSINESS PLANNING —

Tous ces postes impliquent des contacts de haut niveau en Europe et la pratique de l'Anglais est indispensable. Si vous nous intéressez, nous vous garantissons une rémunération et un développement de carrière très attractifs. Ecrivez-nous, envoyez votre Curriculum Vitae (de préférence en Anglais) et rémunération souhaitée à ICL Division Européenne Département du Personnel (référence PLM/MJM) Tour Horizon 52, quai National 92806 PUTEAUX.

CORAP

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
DAKAR
recherche
UN COLLABORATEUR
DECS pr animer départ Audit. Min. 3 a. expér. cabinet intern. Ecr. n° 7055, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

ARCHITECTE - URBANISTE
INGÉNIEUR V.R.D.
dans équipe pluri-disciplinaire en ALGERIE (2 a.). Exp. min. 4 a., de prét. ds pays en développement. Adr C.V. manuscrit, photo et prétent à : SCOPE, 51, r. de Seine, 75006 PARIS.

Important bureau d'études recherche, disponible rapidement, un technicien expérimenté dans les travaux de
GÉNIE RURAL
(aménagements hydro-agricoles, irrigation, terrassements), ainsi que dans l'entretien des matériels de stations de pompage. Un séjour de longue durée, qu'il est souhaitable d'envisager en célibataire, est prévu dans un pays d'Afrique pour ce poste, auxquels sont attachés les avantages de l'expatriation.
Merci d'écrire
(joindre C.V. et préciser votre dernière rémunérat. s/réf. 5336, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transm.

EXPANSIAL

Recherche pour Entreprise Nationale Algérienne de Construction

	Référence
• **INGÉNIEUR** en organisation et contrôle de gestion pour entreprise de bâtiment TCE	6006 M
• **SPÉCIALISTE** en qualification du travail	6039 M
• **SPÉCIALISTE** en systèmes et procédures de gestion de personnel, particulièrement axés sur les problèmes de formation	6040 M

Une expérience de 5 années minimum dans la spécialité est souhaitée.

Il est offert :
– un logement ou une indemnité de logement;
– Sécurité Sociale et Retraite Cadre selon convention Algéro-Française;
– une rémunération nette d'impôts et en partie transférable.

Adresser C.V. détaillé, sous référence correspondante à : EXPANSIAL, 6, rue Halévy - 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT



emplois régionaux

cadres financiers angers

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii HONEYWELL BULL recrute pour son établissement d'ANGERS, des

jeunes ingénieurs

titulaires d'un diplôme d'une École d'Ingénieurs (Centrale, A.M., INSA, ENSI...) et d'un complément de formation économique (Sciences Eco, IAE,...).

Fortement motivés par une carrière au sein d'un groupe international, ils acceptent une formation complémentaire de 2 à 3 ans dans la gestion financière.

La connaissance de l'anglais facilitera leur progression à l'intérieur du groupe.

La lettre de candidature, accompagnée d'un c.v. est à adresser à : M. FERNEX Cii HONEYWELL BULL, 331, avenue Patton - 49000 ANGERS.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Centre de recherche Nancy recrute

ANATOMOPATHOLOGISTE
— Justifiant de cette qualification et possédant, si possible, une expérience professionnelle.

MÉDECIN
— Ayant une formation ou expérience en neurophysiologie ou psychophysiologie expérimentales.

TECHNICIEN-BIOLOGISTE
— Hautement qualifié.
— Expérience en cancérologie appréciée.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
(TELECOM - SUPELEC)
— Spécialiste en viabilité sécurité des systèmes.

TECHNICIEN GRANDES ECOLES
— Expérience en ventilation, en mécanique des fluides et des aérosols.

TECHNCIEN SUPÉRIEUR
— Possédant BTS ou équival.
— Connaissances exigées en acoustique ou mesures physiques.
— Connaissances souhaitées en informatique.

Adr. C.V. et prét. à SWEERTS, n° 1.690, B.P. 269, Paris Cedex 09, qui trans.

SENEGAL

importante société minière recherche

ingénieur chef du département production

rattaché au Directeur des exploitations sa mission consiste à diriger une unité importante (25 millions m^3/an), extraction à ciel ouvert et de valorisation du minerai par flottation.
Les matériels les plus modernes sont utilisés et impliquent une importante unité de maintenance.
Le département représente 900 personnes dont 150 cadres et A.M. Une expérience de plusieurs années à un poste analogue dans l'industrie minière ou d'extraction à ciel ouvert sera appréciée.
• logement meublé climatisé dans cité moderne près du bord de mer,
• avantages liés à l'expatriement,
• régime français de prévoyance,
• congés annuels 5 jours par mois de présence au Sénégal,
• facilités pour l'éducation des enfants.

Adresser CV et prétentions à n° 2004 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

Société de Transports et de Transit
Dakar
recherche
RESPONSABLE COMPTABILITE GESTION

Avec l'appui de la Direction Administrative et Financière du Groupe, il aura pour mission :
• *d'assurer et d'animer les travaux de comptabilité générale et analytique jusqu'au bilan ;*
• *de superviser la situation des comptes clients ;*
• *de gérer la trésorerie.*

CANDIDAT SOUHAITABLE :
— 30 ans minimum,
— D.E.C.S.,
longue expérience professionnelle.
CONTRAT EXPATRIE

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à **SOGEMARCO** 11, rue La Boétie, 75008 PARIS.

Usine produits chimiques Nord de la France recherche
2 INGÉNIEURS CHIMISTES
— attirés par le métier technico-commercial.
— Ayant une expérience de la vente de produits chimiques.
— Connaissant parfaitement la langue allemande pour l'un et la langue italienne pour l'autre.
— Résidence nécessaire Nord de la France.
Ecr. Agence HAVAS, 59023 Lille Cedex sous réf. AT 7.378/2.

LYON
2 ANALYSTES IMS ou CICS
pour prendre en charge des applications développées pendant 2 mois à Paris et à Lyon par la suite. Cette opportunité peut intéresser 2 informaticiens désireux de s'installer définitivement à Lyon.
Ecr. sous réf. 5.270, à Publicité LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui tr.

---

attaché de direction générale
champagne (Reims) — **120.000 +**

L'une des plus prestigieuses Maison de Champagne confierait à un jeune Attaché de Direction, des missions ponctuelles intéressant les divers secteurs de l'entreprise (administration, gestion-finances, commercial et relations publiques).
Au bout de quelques années de formation pratique aux méthodes de la Société et de la profession, il serait appelé à faire partie de la Direction Générale.

Des conditions de formation (HEC - AGRO - ESC - SCIENCES PO...), d'âge et d'expérience (3 à 5 ans de fonctions polyvalentes d'administration et de gestion dans société à structures peu cloisonnées), de culture générale et d'adaptabilité, sont nécessaires. Anglais indispensable; Allemand ou Espagnol souhaité.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1664 M à rappeler sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

Recherchons un jeune
HYDROGRAPHE
pour participer à une mission hydrographique de longue durée dans un port d'Afrique noire francophone. Veuillez prendre contact en écrivant (joindre C.V. et préciser votre dernière rémunération) sous référence n° 2408, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société Distribution exploitation cinématographique Afrique recherche
RESPONSABLE
30 ans min. pour seconder Chef Agence Afrique noire Fonctions administratives et commerciales. Perspectives d'évolution pour candidat de valeur. Adress. lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. s/n° 1585, P.M.P., 69, r. Provence, Paris-9e

---

Importante société recherche pour ses activités en Afrique noire francophone un Technicien Supérieur ou Chef d'Atelier
ENGINS TRAVAUX PUBLICS
ayant une bonne formation technique (B.T.S. ou équivalent), une connaissance approfondie des matériels de T.P. et ayant de préférence déjà mené dans ce domaine des activités de formateurs. Merci d'écrire (joindre C.V. et indiquer votre dernière rémunération) sous la référence n° 8195, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 86), 14, r. Cleuzel, Paris (9e).

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e

---

IMPORTANTE SOCIETE D'INFORMATIQUE recrute
TECHNICIEN INFORMATIQUE
Pour assurer intégration et essais d'un ensemble de matériels (MITRA 15) en usine (près de Paris-Sud) et installation sur site avec séjour *de 6 mois à BAGDAD :*
IRAK
Gdes facilités de vie sur place. Expérience exigée de 2 à 3 ans de matériel.
Adr. C.V. détaillé, prétent. et délai de disponibilité sous le n° 97361, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. Réponse rapide assurée.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

IMPORTANT GROUPE T.P. recherche pour
HONG KONG

DIRECTEUR de TRAVAUX
35 ans minimum. BILINGUE (Anglais) pour l'exécution d'un grand chantier de Génie-Civil en site urbain. réf 9382 A

CONDUCTEUR de TRAVAUX
30 ans minimum. BILINGUE (Anglais) pour réaliser en site urbain un important ouvrage impliquant:
— nombreuses déviations de réseaux
— mise en œuvre d'étaiement. réf 9382 B

Adresser CV, photo et prétentions en précisant la référence à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

BORDEAUX
La Direction Générale d'une importante Société de Distribution, filiale d'un grand groupe international recherche

directeur de succursale

pour prendre en charge l'ensemble des fonctions de Direction d'une unité de distribution dans le cadre d'une délégation et d'une autonomie réelles. L'organisation du fonctionnement de l'unité, le développement commercial, la maintenance d'un système de gestion performant ainsi que l'animation du personnel seront les principaux aspects importants sur lesquels la réussite de ce nouveau Responsable sera appréciée.
Ce poste conviendrait à un diplômé d'une grande école de commerce (H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent), âgé au minimum de 35 ans, ayant acquis une première expérience du management, si possible dans un établissement à la Direction décentralisée et touchant au domaine de la distribution.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous la réf. 526 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

IMPORTANTE FIRME EUROPEENNE D'EQUIPEMENTS POUR AUTOMOBILES recherche
pour son usine en Picardie
UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
débutant ou quelques années d'expérience, pour prise en charge équipements électroniques et industrialisation nouveaux produits. Perspectives de développement intéressantes.
Ecr. avec C.V. et photo (retournée) à n° 2.247 PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS qui transmetira.

AGNES B.
cherche personne désirant prendre en charge la vente et l'animation d'une petite boutique à TROUVILLE-SUR-MER d'avril à septembre. Possib logt sur place.
Ecr 3, rue du Jour. 75001 Paris

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE ALIMENTAIRE
recherche pour une de ses Usines

UN CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET PERSONNEL

Chargé :
- de l'ensemble des travaux administratifs, de personnel et de production : paye, budget, horaires de travail, tableaux de bord, etc ...
- de l'assistance opérationnelle de la Direction Usine en matière de gestion de personnel et des relations sociales : formation, conditions de travail, relations paritaires, etc ...

Le candidat recherché devra justifier d'une expérience de deux à quatre ans dans la fonction personnel usine avec maîtrise totale de tous ces aspects administratifs.

Une formation supérieure de type gestion ou administration serait appréciée : IAE, I.U.T. personnel.

Le poste proposé : Usine 350 personnes située en Côte Basque, ville proche de Bayonne, est classifié Cadre et sa rémunération annuelle est de l'ordre de 78.000 F. (à débattre suivant niveau et expérience).

Possibilités d'évolution au sein du groupe, effectif total 3600 personnes et 22 établissements.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé, photo et prétentions à no 97626 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
Discrétion et réponses assurées.

Important Grossiste en Produits Second Œuvre (décoration) regroupant PLUSIEURS FILIALES dans le quart Centre-Est et Est de la France principalement Bourgogne, Franche-Comté :
recherche

DIRECTEUR GENERAL

Ce responsable fera porter ses efforts sur les achats et la gestion (rapports avec les banques, tableaux de bord, etc.). Il animera également une équipe de ventes existante et harmonisera les méthodes des filiales.

Basé à Dijon
Il est indispensable pour ce rôle de coordonnateur et d'animateur d'être disponible pour les visites des filiales dans le secteur précité.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous n° 97.208
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Puissant Groupe industriel en expansion recherche pour l'une de ses filiales

directeur général

La société, de création récente, développe actuellement son activité. En 1980 sont C.A. sera de 100 Millions de F.

Le Directeur Général est le patron de la société. Responsable devant le Président du Groupe, il dirige plusieurs centres de profit (politique commerciale, production, gestion).

L'homme que nous cherchons, diplômé d'Etudes supérieures est un Manager; son expérience professionnelle lui a déjà permis d'assumer des fonctions comparables. Il sait ainsi qu'il a l'étoffe d'un véritable patron, il cherche l'opportunité de le devenir réellement; nous la lui offrons.

Adresser C.V. et photo à nº 788-890 REGIE PRESSE 85 Bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

CHEF DU SERVICE ENTRETIEN-TRAVAUX NEUFS

La Filiale agro-alimentaire d'une importante Société Française recherche l'Ingénieur responsable du Service Entretien Travaux Neufs d'une de ses unités de production (450 personnes) implantée en Normandie.

Membre du Comité de Direction de l'usine, sa fonction très complète recouvre :
- maintenance de l'outil industriel, mise en œuvre du niveau optimum de prévention, analyse et suivi des coûts d'entretien;
- participation à l'élaboration du budget d'investissements, responsabilité de sa réalisation et de son suivi;
- fourniture de l'usine en fluides aux meilleurs coûts;
- proposition et mise en œuvre des améliorations en matière de qualité, productivité, conditions de travail;
- gestion de son budget (15 M. de F environ), animation et formation de son personnel (50 personnes).

Ce poste intéresse un ingénieur diplômé ayant entre 5 et 15 ans d'expérience professionnelle, acquise dans des fonctions d'entretien et travaux neufs en position hiérarchique.
La connaissance de l'industrie agro-alimentaire est indispensable.

Adressez candidatures avec C.V. détaillé, sous réf. 76.021, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris - en indiquant éventuellement les sociétés auxquelles votre courrier ne doit pas être transmis. Les candidatures seront traitées directement et confidentiellement par l'entreprise concernée.

HAVAS CONTACT

PS Conseil

Pour son département « Constructions mobiles », la filiale d'un important groupe français, spécialisée dans les constructions métalliques, recherche un

INGÉNIEUR GESTION PRODUCTION

Moselle **80.000 F**

Cet ingénieur aura pour mission d'assister le chef du département dans le traitement et la réalisation des commandes (préparation, plannings, montage et expéditions) ainsi que dans le suivi de la section études/devis. Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé (AM, ENSAIS ou équivalence) ayant acquis si possible une première expérience opérationnelle de production. Des missions ponctuelles à l'étranger sont à envisager. Une bonne pratique de l'anglais serait appréciée. La rémunération annuelle globale, de l'ordre de 80.000 francs, sera fonction de l'expérience antérieure du candidat. Les réponses seront traitées confidentiellement par Ph. LESAGE.

Adresser C.V. sous référence A/213 M à:
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Tél. 505-14-30

PROGRAMMEURS

Importante société leader dans sa profession recherche un Programmeur de formation I.U.T. informatique de gestion ou institut supérieur de programmation ou BTS ou DUT informatique.
Expérience pratique de 2 à 3 ans de programmation en GAP 2.

Participera au développement des systèmes de gestion dans la société sur matériel IBM 3/15 - 34 - 38.

Evolution souhaitée et encouragée vers l'analyse.
Lieu de travail 200 km EST de PARIS.

Env. C.V. + photo + prét., Nº 19.834 sur enveloppe
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

ENTREPRISE DE DIMENSION NATIONALE RECHERCHE POUR SES DIVERSES ACTIVITES DANS LE DOMAINE DE LA DISTRIBUTION

2 contrôleurs de gestion

Le poste à pourvoir suppose la responsabilité d'une équipe comptable ainsi que le conseil et l'assistance à la gestion auprès de l'équipe de direction.

IL CONVIENDRAIT particulièrement bien à des diplômés ESC, HEC, licence sciences économiques, DECS, possédant quelques années d'expérience professionnelle et : • le goût du travail en équipe • le désir et la capacité d'assumer des responsabilités étendues • une personnalité suffisamment forte pour conseiller utilement, participer efficacement et animer des réunions.

IL EST OFFERT : • une formation appropriée • une rémunération en rapport avec les responsabilités • un travail passionnant dans des équipes jeunes et dynamiques • de réelles possibilités de promotion pour les candidats réussissant pleinement à ce poste-clé • lieu de travail : métropole Nord.

Envoyez sous réf. N 109, C.V., lettre manuscrite et photo à ICAR, 1 rue Rabelais 75008 Paris qui transmettra.

Jeune Analyste
90 000 F/an + Avantages

Ces 3 dernières années, vous avez acquis en cabinet conseil (SSCI) de préférence une expérience professionnelle variée.

Vous pensez que votre acquis technique (connaissance des matériels IBM souhaité, COBOL indispensable...) fait de vous un professionnel de l'informatique.

D'une bonne formation générale (BAC + 2 ans) vous êtes logique et organisé.

De la volonté et de la méthode, du bon sens et de la diplomatie sont, pour ce poste, de sérieux atouts.

Le souci du détail sans perdre de vue l'essentiel, cette façon de voir l'informatique, c'est votre plus.

Vous nous intéressez parce que vous nous ressemblez.

Notre développement nous conduit à créer un poste d'analyste avec mission :
- d'assurer périodiquement la projection des résultats financiers et l'estimation pour l'année, en liaison avec les départements concernés et analyser les variances de ces projections par rapport aux résultats réels,
- de participer à l'analyse des variances des comptes périodiques par rapport au plan,
- de mettre en place un outil de contrôle des budgets et organiser avec les responsables budgétaires l'analyse des variances par rapport au plan.

Ce poste intéressant est à pourvoir en ALSACE.
Il laisse entrevoir de réelles possibilités d'avenir au sein d'un important groupe international.

Pour un premier contact, adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous la référence 4243

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

en précisant sur l'enveloppe les sociétés avec lesquelles vous désirez ne pas communiquer.

BANQUE REGIONALE

en très forte expansion, nous étoffons les structures de gestion de notre département «PLACEMENTS» par l'intégration d'un

Analyste Financier

Homme d'études autant que de réalisation, il mobilisera sa perspicacité et sa rigueur non seulement sur la vitalité des grands secteurs économiques nationaux et internationaux, mais encore sur les implications de celle-ci dans l'évolution des marchés financiers.

Conseiller responsable, il participera directement aux décisions de gestion prises par le département dans lequel il occupera par conséquent une fonction tout particulièrement motivante. L'expérience, tout comme la formation, naturellement supérieure, (langues étrangères appréciées), justifieront les possibilités de rémunération ainsi que l'évolution des responsabilités.

Le poste est à pourvoir en province dans une grande ville universitaire.

Votre dossier complet, adressé sous REF. Nº 2808 sera traité confidentiellement par M. JARDINI avec qui vous pourrez prendre contact téléphoniquement si nécessaire.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing

INGENIEURS INFORMATICIENS

Le Centre d'études et de production de VILLERS-ECALLES
[illegible]
[illegible]urs postes à pourvoir pour des [illegible] [illegible]nieurs con[illegible]
[illegible] : universi[illegible] école d'ing[illegible] [illegible]rmatique.
[illegible] d'activité :
- logiciel de base
- contrôleurs de périphériques
- théorie des langages
- télétraitement
- [illegible], synth[illegible] dévelop[illegible] [illegible]tions.

[illegible]nnaissance [illegible] anglais néce[illegible]
[illegible] C.V., photo [illegible] prétentions d[illegible] [illegible] qu'une description détaillée de l'[illegible] et [illegible] ci-[illegible]nent

Burroughs

B.P. No 5 - 76360 BARENTIN.

---

responsables programmes
Groupes d'Habitations

MAISON PHENIX

GRENOBLE-ST-ETIENNE. La Société des maisons PHENIX RHONE-ALPES, en forte expansion, recherche, dans le cadre de la décentralisation de ses activités foncières, 2 Responsables de programmes basés l'un à Grenoble, l'autre à St-Etienne, et animant une petite équipe, ils seront chargés sur leur secteur respectif de la concrétisation active d'une politique ambitieuse dans le domaine foncier. Leur responsabilité couvrira l'ensemble des opérations (recherche des terrains, montage complet, réalisation des groupes d'habitations et gestion) dans le souci constant du respect des engagements budgétaires.

Ces postes passionnants conviennent à des diplômés de l'enseignement supérieur (ESCP, ESCAEL ou niveau équivalent), une expérience professionnelle d'au moins 4 ans dans le domaine de la promotion immobilière leur aura permis de se confronter au montage et à la gestion de programmes importants et d'en maîtriser les différentes étapes. La réussite de leurs actions aura été basée sur de réelles qualités de négociations et sur le sens de leurs engagements. Ils seront attirés par un poste leur offrant une grande autonomie d'action et des perspectives d'évolution à la mesure de leur efficacité. La connaissance du secteur géographique confié sera un atout supplémentaire.

Prière d'adresser rapidement dossier de candidature détaillé (discrétion et réponse assurées) sous référence 7902-M à notre conseil



CEP lyon
55 montée de choulans
69323 lyon cedex 01
tél. (78) 28.51.65

annecy, grenoble.

Pour développer la vente de notre gamme de produits hospitaliers, nous recherchons :

Un (e) Jeune Pharmacien (ne)

Nous apprécierons dans notre sélection les capacités de vente, de dynamisme et de contacts de l'intéressé.

Notre laboratoire étant une filiale d'un important groupe américain, la parfaite connaissance de l'anglais est nécessaire au candidat s'il veut profiter des opportunités de développement de carrière au sein du groupe.

Lieu de travail : PITHIVIERS (Loiret) avec déplacements à PARIS et en PROVINCE.

Avantages sociaux: 13ème mois - prime de vacances - 5ème semaine de congés - congés d'ancienneté - participation - cantine ...

Adresser CV détaillé et photo à: Service du Personnel
LABORATOIRES RIKER
Avenue du 11 Novembre - 45300 PITHIVIERS

Entreprise industrielle dynamique (C.A. 40 millions de francs)
Ville universitaire Centre-Est
recherche pour accélérer le développement de ses Ventes tant en France qu'à l'étranger

CADRE COMMERCIAL

de formation E.S.C. ou, éventuellement, Ingénieur maîtrisant parfaitement l'allemand et, si possible, l'anglais, ayant, en outre, au moins 4 à 5 années d'expérience technico-commerciale dans produits industriels fabriqués sur devis (secteurs automobile, électro-ménager, radio, T.V., de préférence). Grande disponibilité demandée : déplacements environ une semaine sur trois.

Adr. C.V. et photo avec références et prét. no 97.057
CONTESSE Publicité.
20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

LIMAGRAIN

Leader dans son secteur d'activités (recherches - production - commercialisation de semences de maïs) créé poste de

CHEF DE PROJET

Titulaire d'une formation universitaire supérieure (3e cycle) ou d'un diplôme de grande école d'ingénieurs, le candidat aura à assumer les responsabilités d'un poste comparable au sein d'une grande entreprise ou d'une société de services.

Informaticien de bon niveau, il aura travaillé sur un gros matériel et aura de préférence la connaissance du matériel utilisé : HB/600/6000/66.

Pour ce poste basé à CLERMONT-FERRAND, envoyer dossier de candidature détaillée sous réf. 101 M à LIMAGRAIN
BP. 51 - CHAPPES - 63360 GERZAT.

GROUPE IMPORTANT DU SECTEUR TERTIAIRE RECHERCHE POUR ORLEANS

UN CADRE ADMINISTRATIF DÉBUTANT

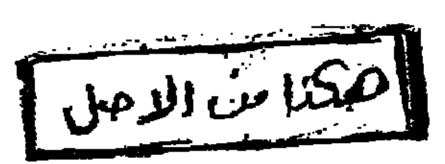
— Libéré obligations militaires ;
— Ayant les diplômes et qualités suivantes :

DIPLOMES
— Sciences Po,
— Maîtrise Droit,
— Sciences Eco ;

QUALITES
— D'excellentes expressions orales et écrites,
— Goût de la rédaction,
— Facultés à établir contacts à tous les niveaux.

Adressez C.V. manuscrit très complet, photo et prétentions sous réf. 775 à CAMPBELL - B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17.





هكذا من الأصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



Nous sommes CEGI - TYMSHARE
(COMPAGNIE EUROPEENNE DE GESTION ET D'INFORMATIQUE). Filiale du CREDIT LYONNAIS, de TYMSHARE et de CEGOS. Leader dans son domaine. Forte expansion européenne.

Vous êtes

Jeune diplômé Grande École

ou

Universitaire (niveau miage)

Vous recherchez un poste qui vous permette :

- de *réaliser et de mettre en place* des APPLICATIONS DE GESTION pour de grandes entreprises nationales et internationales (nos clients) ;
- *d'être entièrement responsable du développement : analyse, programmation,* tests, documentation, formation ;
- *de travailler au sein d'une équipe jeune et sympathique.*

Vous êtes désireux d'utiliser :

- les techniques les plus avancées de l'informatique :
  - — notre réseau mondial de télétraitement comportant plus de 50 gros systèmes interconnectés (IBM 370/158, PDP 10, XDS 940) ;
  - — notre gamme de produits comprenant les SGBD les plus évolués ;
- les techniques de pointe du Management : modélisation, simulation... dans les domaines financier, marketing...

Vous avez une bonne expérience des langages de programmation : FORTRAN, PL 1.
Vous avez la faculté de vous adapter à la nouveauté, le sens de l'initiative et beaucoup d'efficacité.
Si vous avez aussi une bonne connaissance de l'ANGLAIS,

alors, débutant ou non, nous vous proposons de rejoindre notre GROUPE LOGICIEL en qualité d'

Ingénieur software d'applications

La formation spécifique à nos systèmes et produits sera assurée dans nos bureaux de Saint-Cloud.
Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae (+ photo), sous la référence 2.015, à :
CEGI - TYMSHARE, 106, Bureaux de la Colline de Saint-Cloud - 92213 SAINT-CLOUD.

EAM

Filiale Française d'une très importante société internationale *leader sur le marché de* l'instrumentation scientifique *recherche*

INGÉNIEURS-TECHNICO-COMMERCIAUX

— *Traitement du Signal.*
— Electro-chimie.
— Physique-électronique.
Profil : *expérience laboratoire ou centre de recherches - goût des contacts et aptitude* commerciale - Anglais courant.

Adr. lettre man., C.V. et photo, s/réf. 902 à Mlle de Clinchamps EAM Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.





Chef du service informatique de gestion

région parisienne

Dans le cadre de notre politique informatique nous sommes amenés à vous proposer aujourd'hui le poste de Chef du Service " Informatique de Gestion ".

Relevant directement de la Direction Générale, vous aurez à assurer le développement de nos applications informatiques (maintenance et amélioration des programmes, et nouveaux projets) dans le domaine financier et de la gestion du personnel.

Vous animerez et assurerez l'encadrement d'un service de 15 personnes travaillant sur un Digital DEC 10 doté de périphériques conversationnels.

Diplômé d'Etudes Supérieures vous avez acquis par votre expérience professionnelle la *maîtrise suffisante de l'outil informatique pour prendre du recul et* assurer un rôle " d'interface " entre l'équipe de conception et les utilisateurs, et de Conseil auprès de la Direction Générale.

Après quelques mois à PARIS, votre lieu de travail sera SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature sous la référence 79-02 M à :
P. CANDES - Service Emploi & Formation -
SOCOTEC - 17, Place Etienne Pernet - *75738 PARIS CEDEX 15.*

Notre Groupe (2.000 personnes en France et dans le monde) s'est acquis, par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans les milieux du Bâtiment et de l'Industrie.

rsc carrières

UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
(2.500 personnes, 7 usines, C.A. 300 millions)
fabriquant des matériaux pour le bâtiment cherche pour sa DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
(50 km au Nord de Paris)

UN INGÉNIEUR PROJETS

Placé sous l'autorité du Directeur des Travaux Neufs, il aura pour mission d'étudier et de réaliser *les nouvelles unités* de production en France et à l'étranger.
Ce poste convient à un Ingénieur Grandes Ecoles 30 ans minimum, ayant acquis une première expérience, soit dans *l'engineering,* soit dans les biens d'équipements lourds.
La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Le salaire annuel de départ de l'ordre de 130.000 F sera fonction des compétences.

Adr. lettre manuscrite et C.V. n° 96.366 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

CLINIQUE 65 LITS
ligne Paris-Nd-Pontoise, sortie *recherche* pour chirurgie jour gare, 15 minutes gare du Nord
Infirmières D.E.
Tél. pour RDEZ-VS : 959-48-12.

Groupe International Travaux Publics Routiers recherche pour ses implantations françaises et suisses

INGENIEURS TRAVAUX

Agés de 24 ans minimum, les candidats seront diplômés d'une Grande Ecole d'Ingénieurs *(X, P & C, Mines, Centrale, ETP, AM,...), intéressés* et disponibles pour des évolutions ultérieures au plan international.

La formation, essentiellement pratique, se fera sur le terrain et conduira les ingénieurs *à prendre des responsabilités croissantes dans des domaines de plus en plus variés* (commercial, technique, social, gestion).

Nous recherchons des candidats ayant le goût d'entreprendre et un intérêt marqué *pour les contacts humains et la Direction d'affaires.*

Pour les postes en Suisse, la nationalité suisse ou franco-suisse est indispensable.

Intéressantes possibilités de carrière en France et à l'étranger dans un Groupe Important mais composé d'unités de taille humaine.

Adresser lettre, CV et prétentions en précisant votre disponibilité géographique à :
rsc carrières - Référence IT1 - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION D'APPAREILS DE MESURES

recherche

TECHNICO - COMMERCIAL

NIVEAU A.T.P.

pour VENTE d'appareils de mesures dans le secteur NORD DE PARIS

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles SOUS REFER. M.E.S. à REGIE PRESSE Service petites annonces, n° 788.817 M 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e) qui transmettra.

IMPORTANTE STE EXPLOITANT DES PRODUITS MINERAUX DESTINES AUX INDUSTRIES DE LA VERRERIE, FONDERIE, BATIMENT recherche

CADRE COMMERCIAL

— 30 ans minimum.
— Ayant l'expérience de la négociation.
Poste basé à PARIS.
— Déplacement très fréquents dans toute la France
— Voiture de fonction.
— Rémunération annuelle :
80.000 F ou plus selon expérience et valeur.
— Des possibilités de promotions pour candidat manifestant autorité naturelle et sens de l'organisation.

Adr. C.V. manuscr. et photo (ret.), s/réf. 1678 M, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, q. tr.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



D.U.T., B.T.S. Chimie

+3 Ans d'Expérience

La filiale française d'un important groupe chimique international vous propose :

- soit un poste de TECHNICIEN (NE) CONFIRME (E) DE LABORATOIRE (réf. 79 705 M).
  Connaissance de céramique appréciées.
- *soit d'être responsable, après formation* pendant un an, de la prospection, la vente, les essais en clientèle d'une gamme de nouveaux produits (réf. 79 508 M).

Anglais indispensable. Lieu de travail : 200 kms Est de Paris.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous référence choisie à notre Conseil

EMPLOI centor — *13 bis, rue Henri Monnier* 75009 - PARIS

Important Groupe de Sociétés Immobilières

Bordeaux

leader dans le Sud-Ouest
recherche
pour sa *division gérance d'immeubles (17.000 log.)*

UN RESPONSABLE COMPTABLE

LA FONCTON ENGLOBE :

- l'animation d'une équipe de 8 personnes ;
- l'organisation de l'ensemble des opérations comptables et financières courantes et prévisionnelles ;
- le suivi de l'exploitation et des budgets d'investissements (ratios, prix de revient, tableaux de bord).

La candidat diplômé ESC, DECS, IUT ou équivalent aura acquis une expérience minimum de 3 ans dans un post similaire et devra avoir des capacités réelles de commandement et d'animation.

CE POSTE EST A POURVOIR IMMEDIATEMENT.

Env. curr. vitae détaillé, photo et prétentions à REGIE - PRESSE, n° *T 11.010 M.* 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LILLE - AMIENS
NANCY - STRASBOURG

Dans le cadre du développement de nos agences régionales, *nous recherchons*

10 programmeurs
7 analystes-programmeurs

Connaissant un ou plusieurs langages, le matériel IBM *et/ou* CII/HB et si possible ayant des compétences en CICS/DL1. Tous bénéficieront d'un plan de formation individuel leur garantissant une réelle évolution de carrière. Les informaticiens intéressés par un ou plusieurs de ces postes peuvent écrire ou téléphoner à :

Yves-Michel DUVAL - CAP/SOGETI-GESTION
20, rue Leriche 75738 Paris Cédex 15
Téléphone : 539.22.25

CAP SOGETI GESTION

Importante société travaillant dans le domaine de

l'Armement
RÉGION ORLÉANS

recherche

A.T. EN ELECTRONIQUE

ANALOGIQUE, NUMERIQUE, ETUDES PRODUITS NOUVEAUX

Formation Marine-Air
Quelques années d'expérience appréciées

Nationalité française exigée

Ecrire avec C.V. et prétentions, sous le n° 97.360 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



SOURIAU

LE MANS recherche

CADRE D'ATELIER

pour unité de montage de petites séries (petite *mécanique).*

- *responsable* des objectifs de livraison : activité, volume, délais, qualité
- *effectif 120 personnes (personnel féminin)*
- expérience de production indispensable.

Envoyer C.V., prétentions et photo au *Service du Personnel* - SOURIAU 72470 CHAMPAGNE.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Cette importante Société de Distribution possède de puissants moyens logistiques et couvre une grande partie du territoire Français.
Pour lui confier la DIRECTION COMMERCIALE de son département «Collectivités» CA 135.000.000F 4 Agences Régionales - elle recherche un Cadre Commercial *confirmé d'au moins 35 ans, de formation* ESC ayant déjà dirigé une importante force de vente. Son expérience aura été acquise dans la distribution et il connaîtra bien la vente aux collectivités.
Point d'attache: Banlieue Sud - Fréquents déplacements.

France Cadres — 22 rue St Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 961 M.

Importante société industrielle, 2 usines, 300 MF, filiale d'un des premiers groupes *français, réalisant un produit leader sur* le marché national recherche

son directeur technique

De formation grande école, disposant déjà d'un potentiel confirmé d'autorité et de compétences dans le domaine de la mécanique *générale* et de la *métallurgie,* il *prendra* en main les responsabilités de l'ensemble des *services de la société mais aussi celles de la* création et du développement de nouveaux produits et de nouveaux procédés de production.
Le poste peut conduire à d'importantes promotions dans le cadre du groupe.
Adresser dossier de candidature à n° 1395
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS
Les dossiers seront examinés en toute discrétion.

GROUPEMENT D'ASSOCIATIONS de SERVICES INTERENTREPRISES

Région NORD-OUEST

recherche

INGÉNIEUR

ayant une *expérience* approfondie de l'entreprise industrielle (Métallurgie) pour un poste aux *responsabilités suivantes* :

— lancement et direction d'une association de sous-traitance métallurgie ;
— *direction et* gestion technique d'un service de médecins du travail interentreprises ;
— concours aux entreprises industrielles en matière d'hygiène, sécurité, conditions de travail et protection de l'environnement.

L'éventail des missions en fait un poste particulièrement intéressant.

Adresser lettre de candidature et C.V. manuscrits *et photo.* Faire connaître prétentions à : N° 97.608, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.



Filiale du GROUPE SEB recherche pour

Service des Etudes et Recherches Marketing

Chargé d'Études

Il devra concev., suivre, analys. les études confiées par les services Marketing ou Ventes de la Société

Le poste convient à un candidat de formation supérieure *(E.S.C.A.E. ou équival.)* ayant déjà 1 ou 2 ans d'expér. Il est à pourvoir à prox. de DIJON

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à :
SEB. *Département* du Personnel, 21260 SELONGEY

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE NATIONALE
recherche
pour sa Direction régionale de Provence-Côte d'Azur

SON VENDEUR DE HAUT NIVEAU

— Bilingue obligatoire.
— Déplacements très fréquents.
— Voiture.
— Libre très rapidement.
— *Domicile : région parisienne* de préférence.

Salaire : 6.000 F + commission + frais de déplacements.

Téléphoner pour rendez-vous :
M. HURTIN : 16-1-538-52-53 PARIS
M. LEROY : 16-91-73-90-00 MARSEILLE

Association Tourisme Social
recherche

DIRECTEUR ÉCONOME

Village vacances 180 lits pour 5 mois à partir courant mai 1979.
Etablissement situé bord *de mer (Aude).*
Expér. économat et animation exigée. Salaire mensuel brut 5.826 F.
Adr. candidature et C.V. à AREPOS, 16, rue Franklin, 75016 PARIS.

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION
recherche pour ses Centres régionaux LILLE ET MARSEILLE

ANIMATEURS DE FORMATION

— Ayant une bonne connaissance *du secteur hospitalier* et du secteur social.
— MISSION : négociation et animation de stages relations de travail et organisation.

Env. C.V., photo à n° 96.648, *Contesse* Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

CHBRE DE COMMERCE EST recrute un cadre

ASSISTANT TECHNIQUE DE GESTION INDUSTRIELLE

diplômé supérieur et 5 ans expér. entreprise.
Ecr. no 3004 BLIQUE CONSEIL, 160, av. de Strasbourg, 54000 NANCY.
Tél. (83) 35-42-63.

Si vous êtes VENDEUR V.N. - V.O. expériment. efficace. *Libre rapidement.*
VENEZ VIVRE ds une tr. jolie ville bretonne. Facilité logement. Situation stable. Bien rémunéré, secteur bien exploité.
Ecr. avec C.V., CITROEN *DINAN,* B.P. 256 - 22100 DINAN

Nous sommes un groupe industriel français d'importance internationale.

Sa Direction Informatique *recherche un*

chef de projet

Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure scientifique, il devra être un bon technicien des systèmes informatiques, avoir vécu une expérience approfondie et réussie d'une grande variété de problèmes traités dans une organisation importante. Il devra intervenir comme conseil du service Organi*sation et Etudes Informatiques* auprès de certaines filiales françaises et étrangères. *Nous attendons donc de lui une* forte personnalité, un bon sens rela*tionnel et une grande mobilité. Il doit* parler parfaitement l'Anglais.

Localisation : Paris la Défense.

La rémunération sera intéressante, fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + rémunération sous réf. 572-M - 25, rue du Renard, 75004 Paris.

PROSSEL *international*
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

L'AVENTURE

VENDEURS DE MINI-ORDINATEURS

Que désirez-vous ? Gagner beaucoup d'argent bien sûr. Mais aussi de la liberté. Vous en avez par dessus la tête du train-train quotidien procédurier qui vous empêche de vous réaliser pleinement. Vous voulez vous battre pour de bon et en mesurer directement les résultats.

L'informatique vous intéresse, et **la vente** encore plus, votre **expérience** le prouve, et c'est cela qui nous importe.

Alors voici **l'Aventure** :

Démarrer la commercialisation sur un marché en plein développement, d'une gamme nouvelle de mini-ordinateurs particulièrement orientés vers l'informatique répartie. Vous ferez à vous même la preuve de votre opiniatreté, et de votre indépendance, tout en profitant de l'appui technique, administratif, et financier que notre Société, un des grands constructeurs d'ordinateurs de renommée mondiale offre à la jeune équipe de **mercenaires** dont vous ferez partie.

Si vous êtes cet homme, n'hésitez pas à nous contacter, car nous vous attendons avec impatience.

Ecrivez sous **référence 387 M** à PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS.
(qui ne transmettra pas si l'annonceur est votre société)

VOS DESIRS NOUS INTERESSENT.

directeur commercial

UNE ENTREPRISE FRANÇAISE (filiale d'un groupe US) qui importe et distribue des machines-outils et des outillages de haute qualité - CA 50 MF - cherche son directeur commercial.

Basé au siège à Paris où il dirige un service d'assistance technique (conseil avant-ventes et après-ventes, mises au point), il anime un réseau de technico-commerciaux et de VRP (Paris et province) et a en charge personnellement les clients importants - constructeurs automobiles et de machines-outils - clientèle qu'il connaît bien.

Nous souhaitons pour ce poste de niveau élevé un DC expérimenté, de formation supérieure et parlant couramment anglais, soit ingénieur ayant opté pour le commercial, soit grande école commerciale, ayant acquis au contact des réalités une bonne expérience technique.

La rémunération attrayante est assortie d'une voiture de fonction.

Ecrire à G. BARDOU, réf. 3527 LM.

coordinateur des achats - Paris

Nous produisons des composants électroniques passifs; les achats, pour nos quatre établissements autonomes, se sont montés à 50 MF en 1978. Âgé de 40 ans minimum, vous possédez de solides connaissances en électronique et en électromécanique. Votre expérience de la fonction achats a été acquise dans une affaire industrielle, et vous êtes aujourd'hui un négociateur ferme et efficace.

Nous vous confions la coordination des achats pour l'ensemble de notre groupe; vous prospectez de nouveaux fournisseurs; vous négociez des contrats d'achats globaux, et contrôlez l'application de la politique d'achats par les établissements.

Ecrire à A. LEROUX, réf. 3530 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

parfumerie

Nos produits équipent les flaconnages et sont très réputés, leur qualité et notre dynamisme commercial nous ont positionnés comme l'un des leaders sur le marché français. Nous recherchons

un négociateur haut niveau

150 000 + **Paris**

Assisté de deux collaboratrices, vous devez assurer la Direction Commerciale de notre filiale française, négocier avec notre clientèle, les grands de la parfumerie, superviser l'administration commerciale et le marketing-mix. Vous aurez toute autonomie pour développer vos actions commerciales sur votre marché.

C'est un atout si votre expérience commerciale a concerné la parfumerie ou des produits proches des flaconnages, mais ce sont surtout vos qualités de négociateur, votre capacité d'établir des relations à haut niveau qui nous intéressent. Une pratique courante de la langue allemande serait appréciée.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence B 5641 à Mme. Sigolet au 1 rue de Berri - 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

Quand les entreprises ont besoin d'une banque, c'est surtout un interlocuteur qu'elles recherchent. Nous les mettons en rapport avec des

CADRES CONFIRMÉS

auxquels nous confions la gestion d'un fonds de clientèle : ils étudient les problèmes et apportent des solutions en tant que spécialistes des produits bancaires.

Ce sont de véritables managers, capables de développer leur clientèle en menant les actions appropriées de prospection et de suivi.

Une formation supérieure et une expérience de 3 ans minimum, sont les premiers éléments pour réussir à ces postes de niveau Fondés de Pouvoirs.

Adresser c.v. avec lettre manuscrite, photo et prétentions sous n° 768184 à REGIE PRESSE LE MONDE, 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

Plein Champs

Pour Entreprise moyenne en expansion rapide, leader de son secteur, largement tournée vers l'exportation.
Biens semi-durables
Haut de Gamme et Luxe

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL Paris

- Mise en place et animation du système de gestion et de contrôle des activités commerciales et industrielles.
- Supervision de l'informatique et des services administratifs et comptables.
- Prise en charge des affaires juridiques.

Formation Grande Ecole (Commerciale ou Ingénieur tourné vers la gestion). Anglais.
Son expérience lui a donné une bonne connaissance des **fonctions de Direction Générale.** Il aura aussi acquis des compétences dans les domaines de l'organisation, de l'audit et de l'informatique. 35 ans.

Réf. 124

DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT

Paris

Conception, création et développement des nouveaux produits. Amélioration des produits existants.

- Suivi du marché, des tendances de la mode et de l'évolution des techniques en France et dans le monde. (Salons professionnels, revues, contacts terrain...) pour ce qui touche les produits, les matières nouvelles et les nouveaux procédés.

Formation Architecte, Beaux Arts ou Ingénieur Grande Ecole. Aptitude au Dessin.
Anglais/Allemand souhaités.
Il aura travaillé en relation avec un bureau d'Études dont les problèmes d'innovation sont comparables (automobile, électroménager, décoration de la maison...). 30 ans.

Réf. 126



Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée à EKA 158, Av. de Suffren 75015 Paris

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
DIRECTION DU PERSONNEL

RECRUTEMENT D'INFORMATICIENS PAR CONCOURS

60 ANALYSTES
35 PROGRAMMEURS DE SYSTÈME

Études supérieures (moins de 30 ans)
Inscriptions jusqu'au 21 février 1979

70 PROGRAMMEURS
35 PUPITREURS

Études secondaires (moins de 45 ans)
Inscriptions jusqu'au 22 février 1979

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

PARIS
DIRECTION DES POSTES DE PARIS
140, Bd du Montparnasse - 75675 PARIS CEDEX 14
PROVINCE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES POSTES du chef-lieu du département

steria

Pour de nombreux projets informatiques de gestion de production, de gestion commerciale et de gestion industrielle, associent les techniques du temps réel, des bases de données et des procédures de télécommunication, recherche des

INGENIEURS grandes écoles

Les candidats sont assurés d'une rapide intégration dans une société parmi les leaders de sa spécialité en Europe, en forte expansion, disposant de solides méthodes de travail et offrant de larges possibilités d'évolution.

Adresser C.V. et prétentions à J.C. CHANTREAU

steria 26, av. de l'Europe 78140 Vélizy Villacoublay

télé informatique

Pour répondre au développement important du marché, nous recherchons des :

ingénieurs informaticiens

- de formation Grande École (spécialité Informatique) ou de formation universitaire équivalente, ayant acquis une expérience soit sur **minicalculateurs**
- dans l'environnement d'ordinateurs centraux (saisie, traitement, transmission)
- ou en gestion de réseaux (concentrateurs frontaux)

soit en **Télécommunications et bases de données.**
Réseaux Nationaux ou Internationaux, Protocoles, Procédures.

INTÉGRATION dans des ÉQUIPES de RÉALISATION de PROJETS IMPORTANTS.

Formation complémentaire assurée :
- Méthodologie WARNIER.
- Gamme de matériels Cii HONEYWELL BULL.

Possibilités réelles d'évolution pour des candidats doués de qualités technico-commerciales.

Mobilité appréciée.

Envoyer c.v. et prétentions sous Réf. 17 M à Cii HONEYWELL BULL, Direction Marketing France. Poste de Courrier 1 F 103. 61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cedex 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

centre de recherche électronique et télécommunications

Très important Centre de Recherche en Electronique et Télécommunications recherche pour sa Direction un collaborateur de premier plan pour assurer les fonctions suivantes :

- Elaboration de la politique du personnel du Centre en fonction des objectifs stratégiques et des besoins des laboratoires,
- Définition de la politique en matière de recrutement, de mobilité interne et externe, d'évolution de carrière, de formation complémentaire etc. . . et mise en place de la procédure d'application et des critères de suivi nécessaires.

Ce collaborateur devra avoir :

- Une connaissance au moins partielle des milieux suivants : universitaire, industriel, recherche publique, administrations,
- Un profil scientifique ou technique (niveau Ingénieur),
- Une bonne aptitude aux relations humaines,
- 35 ans minimum.

Sa résidence sera dans la région parisienne mais de nombreux contacts seront à établir en France et à l'Etranger.

Adresser curriculum vitae détaillé, références et prétentions sous le numéro 9202 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS / QUI TRANSMETTRA

coordinateurs techniques

La DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES de notre Société recrute des

INGENIEURS

ELECTRONIQUE - ELECTROMECANIQUE
CHIMIE - PHYSIQUE

AYANT DE PREFERENCE 2 OU 3 ANS D'EXPERIENCE

pour remplir la fonction de **COORDINATEUR TECHNIQUE** et participer à la conduite de projets :
simulateurs d'avions civils ou militaires, simulateurs de P.C. de centrales nucléaires ou d'usines chimiques, systèmes électroniques temps réel liés aux simulateurs.

- coordination des études et réalisations,
- préparation des propositions techniques et des devis,
- relations techniques avec le client.

Bonne pratique de l'anglais souhaitée.

Lieux de travail : TRAPPES (78) banlieue Ouest de Paris ou CERGY PONTOISE (95) banlieue Nord Ouest - Desserte assurée par lignes SNCF.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. IC 79.13.M à B. LETOURNEUX Service Recrutement IC, LMT Division Simulateurs et Systèmes Electroniques - B.P. 116, 78192 Trappes Cedex.

LMT

offres d'emploi

Important Groupe Electronique

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

BREVETS

INGÉNIEUR-CONSEIL EN BREVETS

sélécadres

SELECADRES SA
36, av. de Bethusy
Ø 021/20 47 02

HACHETTE

éditeur assistant

Métallurgiste et di

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

صكتا من الاجل

offres d'emploi

Important Groupe Electronique
recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour responsabilités d'un domaine de produits et d'une clientèle bien déterminée.

— Formation universitaire ou grande école électronique.
— Anglais courant indispensable, 3e langue souhaitée.
— Expérience de quelques années en électronique professionnelle.
— Déplacements de courte durée France et étranger.

Lieu de travail : PARIS

Adr. C.V. man., *photo (retournée)* et prétentions sous le n° 97 499 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Depuis 1956, spécialistes suisses des carrières de haut niveau

BREVETS

Nous cherchons pour Groupe industriel suisse actif dans le domaine de la micro-technique (environ 15 000 personnes)

INGÉNIEUR-CONSEIL EN BREVETS

pour renforcer le Service de Propriété Industrielle rattaché à sa Direction générale.

- Ingénieur grande Ecole ou formation universitaire équivalente.
- Expérience dans le domaine des brevets, de préférence après formation au CEIPI.
- Bonnes connaissances des langues allemande et anglaise.
- Personnalité prête à assumer des responsabilités.
- Il est offert un travail intéressant, indépendant et très varié.

Veuillez adresser vos offres sous réf. No 1415
Sélécadres S. A. met à votre service son renom, son expérience et vous assure une discrétion absolue.



SELECADRES SA 1005 Lausanne
36, av. de Bethusy
021/20 47 02

HACHETTE
recherche

éditeur assistant

FORMATION SUPERIEURE

Son rôle : réalisation des ouvrages en étroite collaboration avec les auteurs et les illustrateurs et en liaison continue avec l'éditeur et le service *de fabrication* jusqu'au bon à tirer.

Expérience souhaitée :
- connaissance des techniques graphiques et de l'édition comme maquettiste/metteur en pages et, *si possible*, secrétaire d'édition.
- bonne connaissance de l'anglais (lu).
- très bonne culture générale à dominante SCIENTIFIQUE

Envoyer CV et prétentions, sous réf. 1205 à HACHETTE,
Direction des Relations du travail
Gestion des cadres
79 Bd St Germain, 75006 Paris.

offres d'emploi

4,rue Massenet 75016 Paris — etap

Écrire en précisant la *référence* - Discrétion absolue

Secrétaire général
référence RD 314 CM

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL (METALLURGIE)

recherche son Secrétaire Général, formation supérieure juridique, spécialisé en droit du travail, ayant une solide expérience dans le domaine social et capable *de : ● collaborer avec le Président pour l'animation et la gestion de l'organisme* ● d'assister et de conseiller les entreprises adhérentes (en particulier sur les plans : formation, salaires, problèmes sociaux...) ● assurer les relations extérieures (relations professionnelles au plan national, réunions paritaires, liaisons avec les autorités départementales...).
Ce poste nécessite une expérience de plusieurs années en entreprise.
Rémunération : 180.000 F
Poste : grande ville région RHÔNE-ALPES.

Chef de personnel
référence TF 316 CM

UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE (plus de 2.000 personnes)

recherche le Chef du Personnel d'une de ses unités (type industrie lourde - 650 personnes). Il sera rattaché au Directeur de l'unité et aura la responsabilité de l'intégralité des fonctions du personnel. *Ce poste peut convenir à un candidat de formation* supérieure, ayant une solide expérience des fonctions de personnel acquise en usine.
Rémunération : 140.000 environ.
Résidence : NANCY.

Directeur administratif
référence SE 315 CM

UNE P.M.E. DU SECTEUR INSTRUMENTS MEDICO-CHIRURGICAUX faisant partie d'un Important Groupe Français.

crée le poste de Directeur Administratif. Ce poste conviendrait à un candidat ESC ou équivalent, ayant environ 8 à 10 ans d'expérience professionnelle acquise au sein de sociétés commerciales, disposant de bonnes connaissances en comptabilité, gestion des stocks et administration commerciale (douane - Coface - CNME). Une expérience complémentaire en marketing (ou de solides aptitudes pour se *former dans ce domaine) lui permettra d'étendre ses responsabilités et d'accéder* à des fonctions de Direction Générale. Connaissance de l'anglais nécessaire.
Ordre de grandeur de rémunération : 120.000 F.
Poste : PARIS.

Cadre supérieur futur directeur administratif
référence PB 313 AM

GRANDE FIRME FRANÇAISE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

recherche un Cadre diplômé grande école X - ECP - HEC ou école équivalente, 35 ans minimum, capable après prise en main progressive des fonctions, d'accéder *au poste de Directeur Administratif d'un ensemble de 5.000 personnes.* Une très bonne expérience professionnelle ainsi qu'une solide pratique des méthodes d'informatique modernes sont indispensables.
Poste grande ville ALSACE.

Jeune directeur de filiale
référence NW 298 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS LEADER INCONTESTE *DANS SON DOMAINE ET EN CONSTANT DEVELOPPEMENT*

recherche un Jeune Diplômé Grande Ecole ayant environ 5 ans d'expérience *impliquant négociation et animation de personnel.*
Il lui sera confié la direction et le développement d'une de ses filiales (100 personnes). Une opportunité très intéressante est offerte à un jeune candidat qui se sent *les qualités d'un patron et qui est désireux de le prouver.*
Poste ville CENTRE EST.

Cadre organisation
référence JY 398 CM

UNE DES PREMIERES MUTUELLES FRANÇAISES D'ASSURANCES, 3.000 PERSONNES - EN PROGRESSION CONSTANTE renforce ses structures ORGANISATION - METHODES - INFORMATIQUE

et propose poste formateur et évolutif à candidat Grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC...) ou Ingénieur (*ECP, MINES, ESE...*).
Ce candidat à fort potentiel ayant 2 ans d'expérience, éventuellement débutant (une première expérience en informatique étant appréciée) sera intégré à une équipe *pluridisciplinaire et formé pour assurer des chantiers d'organisation :* ● analyse et diagnostic des problèmes ● définition des procédures et systèmes ● coordination constante entre l'informatique et les services utilisateurs ● suivi *des applications (formation des utilisateurs, information...)*
Poste à PARIS.

Ingénieur d'application
référence NZ 312 AM

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche, dépendant directement du *Directeur Général*, un Ingénieur d'Application. Cet ingénieur, en relations étroites avec les services Marketing et Recherche du groupe, aura pour tâche de développer la clientèle des nouveaux secteurs *d'activité dans l'utilisation des gaz industriels.*
Il s'agit d'un poste d'avenir impliquant de réelles possibilités de développement de carrière qui peut convenir à généraliste ECP, AM ou école équivalente, dispo*sent 2 à 3 ans expérience industrielle et qualités marquées de vendeur. Formation* complémentaire assurée France, étranger.
Connaissance anglais indispensable.
Poste à PARIS.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

offres d'emploi

ARTHUR D. LITTLE
cherche
pour Département Télécom/Electronique Europe basé à Paris

CONSULTANT, 32 ans minimum

8-10 ans expérience professionnelle internationale dans un ou plusieurs des domaines industriels suivants : télécom-informatique-semi-conducteurs. Habitude des contacts à haut niveau nécessaire.
Profil souhaité : Grande Ecole technique, formation complémentaire spécialisée, langue anglaise *écrite et parlée, autres langues* très appréciées (allemand, etc.).
Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion et devront être adressées avec curriculum vitae détaillé au
DIRECTEUR DU PERSONNEL, ADL-FRANCE
230, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS
Il ne sera répondu qu'aux candidats correspondant rigoureusement au profil décrit.



POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
LA DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES SOCIALES
recrute par concours les 15 et 16 MARS 1979

350 INSPECTEURS ELEVES des Services Techniques

FONCTIONS :
- Encadrement d'une équipe de techniciens dans un central téléphonique
- Collaboration aux études sur les services techniques au Centre National d'Etudes des Télécommunications
- Gestion et organisation technique dans les services de personnel de directions.

CONDITIONS :
- 30 ans *maximum* (reculs possibles)
- Diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures ou de certains D.U.T. (Génie Civil, Génie Electrique (toutes options); Informatique; Mesures Physiques (options techniques et mesures physiques).

Inscriptions jusqu'au 19 Février dans toutes les Directions Régionales des Télécommunications

HARTMANN ET BRAUN

INSTRUMENTATION
REGULATION
AUTOMATION

INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL
PARIS

C'est un ingénieur ESME, BREGUET, HEI, IDN ou équivalent, ayant au moins 5 ans d'expérience dans la vente d'appareils et de systèmes de mesure de régulation ou de contrôle.

Notre marché connaît actuellement un développement important au niveau des engineering, des utilisateurs industriels et des organismes d'état qui seront vos prochains interlocuteurs.

Parler allemand ou même anglais est un plus.

Un prochain entretien viendra compléter cette annonce où nous vous parlerons bien sûr de notre société et des modalités de notre future collaboration.
Merci d'envoyer votre CV à Michel Garnier, sous référence 3997,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.

Métallurgiste et diplomate

Votre métier d'ingénieur métallurgiste, vous l'avez appris dans une industrie de la mécanique, chez un négociant en produits métallurgiques... Ou bien encore dans une entreprise sidérurgique mais alors vous étiez plus axé sur la promotion des *produits* auprès des *utilisateurs* que sur les problèmes de production.

L'évidente compétence technique que vous avez acquise n'a en rien changé votre nature profonde : vous êtes un homme de relation, subtile, nuancé.

Aujourd'hui, nous vous donnons l'occasion d'exploiter cet aspect de votre personnalité tout en continuant à vous passionner pour les étonnantes possibilités de l'utilisation des métaux, spécialement de l'acier. Au sein de l'organisme au service de l'industrie française qui nous a confié cette recherche, vous pourrez réconcilier vos deux vocations.

Si vous parlez anglais, écrivez-nous sous référence 791 187 M. Nous étudierons ensemble votre adéquation à ce poste.




11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

answare

Une filiale d'un des tout premiers groupes industriels internationaux, recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX
INGENIEURS D'AFFAIRES

pour le développement et la réalisation de ses activités "systèmes clés en main" :
- applications industrielles,
- gestion de production,
- télécommunications,
- gestion pour P.M.E..

Adresser C.V., prétentions et délai de disponibilité sous référence DS134 à
answare SELECTION
135, rue de la Pompe - 75116 Paris.

1975 1976 1977 1978 1979

Malgré la conjoncture.
Une bonne année pour moi
Celle d'un job sûr, solide et passionnant

« *Mes études scolaires et universitaires m'ont mal préparé (ée) à la vie active. Je sens bien qu'elles ont déformé mon jugement en lui donnant le plus souvent les caractéristiques de l'abstraction. Je suis coupé (ée) du réel mais profondément désireux (se) de l'affronter. Je me connais assez pour savoir ce que je souhaite même si je ne suis pas encore capable de faire face à toutes mes ambitions. Au moins ne suis-je habité (ée) d'aucun préjugé à l'endroit de quelque activité que ce soit.*

Je pense que le caractère et la persévérance peuvent emporter tous les obstacles. Je sais aussi — contre toutes les pesanteurs sociologiques — *qu'il faut travailler beaucoup pour réussir...* »

SI VOUS avez envie de commencer votre C.V. de cette façon

Il vous reste à nous convaincre que vos motivations se traduiront vite dans les faits.

Notre Direction choisira parmi vous les 6 jeunes qu'elle prendra en charge pour les former et les intégrer ensuite dans l'équipe de Vente d'ELITE qu'elle constitue.

SI VOUS AVEZ 23 ANS AU MOINS. Ecrire à Monsieur BENCELLE N° 1950 (à préciser sur l'enveloppe) 13, bd des Italiens 75002 PARIS

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

CONTROL DATA FRANCE
DÉPARTEMENT CONSEIL ET APPLICATIONS

recrute

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Ingénieurs Grandes Ecoles ou Equivalent

Expérience pratique d'une dizaine d'années de la gestion et de l'organisation d'un service de production en usine impliquant :
- l'expérience de bureaux d'études et méthodes,
- la connaissance des techniques de fabrication,
- le respect des normes de qualité et des délais,
- l'amélioration de la productivité,
- l'utilisation des techniques modernes de suivi de fabrication.

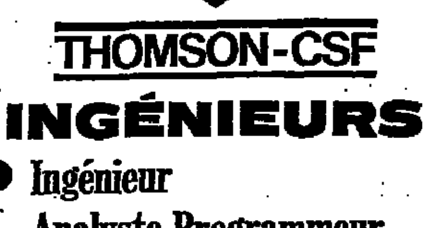
Nous vous proposons d'évoluer vers une activité de conseil qui consistera en l'adaptation de l'outil informatique aux techniques d'études et de production, la recherche d'applications et la mise en œuvre en clientèle.

L'anglais courant est indispensable.

Envoyer votre candidature sous réf. 201 M à CONTROL DATA Direction du Personnel - Tour Gamma A - 195, rue de Bercy 75582 PARIS CEDEX 12.



UNE GAMME COMPLÈTE DE SYSTÈMES ET SERVICES INFORMATIQUES



INGÉNIEURS

• Ingénieur Analyste-Programmeur

Ayant quelques années d'expérience pour programmation temps réel microprocesseur. Connaissances Inter-Data et Mitra 125 indispensables.

Référence Sk

• Ingénieur Électronicien

ESE - ISEN - ISEP ou *équivalent*

Ayant quelques années d'expérience pour Etudes de circuits électroniques analogiques particulièrement dans le domaine TV et radars.

Référence Pe

• Ingénieur Électronicien

ISEP - ISEN ou *équivalent*

Pour études de circuits analogiques H.F. et Vidéo.

Référence Ch

Adr. C.V., photo et prétentions en précisant bien la référ., à Mme CHARRIER - THOMSON C.S.F., 48, rue Guynemer - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

La DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES de notre Société recrute des :

ingénieurs électroniciens

DEBUTANTS OU AYANT JUSQU'A 5 ANS D'EXPERIENCE

pour travailler au sein de ses groupes d'études dans les domaines suivants :

• visualisation synthétique
Développement de systèmes informatiques (matériel et logiciel) pour calcul d'images en temps réel.
Responsabilité d'une équipe d'une quinzaine d'Ingénieurs et de Techniciens.
Expérience de 3 à 5 ans exigée. (Réf. IC.79.9.M)

• études électroniques - équipements de bord
Expérience de 1 ou 2 ans des techniques de détection sous marine souhaitée. (Réf. IC.79.10.M)

• études et mise au point de systèmes électroniques numériques
Ingénieurs débutants ou ayant 1 an d'expérience. (Réf. IC.79.11.M)

• schémas - câblages et circuits imprimés
2 à 3 ans d'expérience dans les domaines des interconnexions électriques, de l'implantation de câblages, ainsi que dans la conception et la réalisation de dossiers de fabrication de circuits imprimés sont souhaités. (Réf. IC.79.12.M)

Anglais lu souhaité, parlé apprécié.

Lieux de travail : TRAPPES (78) banlieue Ouest de Paris ou CERGY PONTOISE (95) banlieue Nord Ouest - Desserte assurée par lignes SNCF.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. ci-dessus à B.LETOURNEUX Service Recrutement IC, LMT Division Simulateurs et Systèmes Electroniques - B.P. 116, 78192 Trappes Cedex.

LMT

---

sems

SOCIETE EUROPEENNE DE MINI-INFORMATIQUE ET SYSTEMES

Filiale THOMSON CSF

recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS COMMERCIAUX

Formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou Ecoles Supérieures de Commerce (option informatique). Ils seront chargés de la commercialisation des systèmes de mini-informatique MITRA et SOLAR sur les marchés scientifiques, de la gestion, de la télé-informatique et des réseaux.

Lieu de travail : Région Parisienne, TOURS, LILLE, NANCY, TOULOUSE, RENNES.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à SEMS - Service du Personnel - 36/38, rue de la princesse 78430 LOUVECIENNES

Dans le cadre d'une **POLITIQUE COMMERCIALE NOUVELLE**

le groupe des compagnies d'assurances LE SECOURS

recherche des

AGENTS GÉNÉRAUX

Cette proposition s'adresse à toute personne :
- attirée par une profession libérale,
- possédant un niveau d'études équivalent ou supérieur au Bac,
- ayant des qualités de gestionnaire rigoureux et un sens commercial développé,
- professionnels de l'Assurance ou non,
- pouvant disposer d'un apport personnel.

Le Groupe leur apporte :
- soutien financier si nécessaire,
- large délégation de pouvoirs,
- solide formation,
- assistance technique et commerciale efficace,
- produits nouveaux et compétitifs.

Actuellement portefeuilles disponibles à : COMPIEGNE - CLERMONT DE L'OISE - THIERS - VICHY - COLMAR - FOIX - CHARTRES - ROUBAIX et BRESSUIRE.

Les candidats intéressés par d'autres régions peuvent également nous écrire.

Envoyer C.V., photo sous réf. 644 M à **PUBLIPANEL** - 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.



SOCIETE INTERNATIONALE DE SERVICES PETROLIERS
(Groupe SCHLUMBERGER)
Z.I. Vaux le Pénil (près Melun)

POUR SA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
recherche

ingénieur mécanicien

le candidat aura une formation
ARTS ET MÉTIERS ou *équivalent*

Une formation ENSPM est souhaitable. Il sera débutant ou aura deux ou trois années de pratique.
Connaissance de l'anglais, parlé et écrit, exigée.
Cet ingénieur participera à la réalisation et à la mise au point de matériel de fond, de puits et de traitement de surfaces, liées à la recherche ou à l'exploitation des hydrocarbures.
La formation pétrolière sera assurée par la société en fonction des connaissances initiales.
Des déplacements à l'étranger sont possibles durant toute la vie professionnelle.
La rémunération sera fonction de l'expérience et de la qualification.

Ecrire à FLOPETROL, Service du Personnel
BP 592, Melun Cedex 77005
sous référence RND 4/79

Un groupe multinational d'Ingénièrie et de Construction, basé à Paris et opérant au Moyen-Orient pour d'importants projets, recherche du personnel pour les postes suivants à pourvoir dans le nouveau Département des Projets à Paris :

ingénieur des projets
ingénieur coûts et budgets
ingénieur planning

Les candidats auront au minimum 5 ans d'expérience, et seront familiarisés avec les techniques les plus récentes du management des projets.

Un diplôme d'ingénieur et l'anglais parlé couramment sont exigés.

Envoyer C.V. + salaire précédent et prétentions à :

Personnel /MOP-1
SOGEX MANAGEMENT INTERNATIONAL
8, rue de Berri - 75008 PARIS
FRANCE

SOGEX

---

jeune ingénieur commercial export

Une Société filiale d'un très Grand Groupe français, réalise plus de 200 Millions de Chiffres d'Affaires en fabriquant et commercialisant des matériels de type électromécanique.

Le collaborateur recherché aura la charge de la ZONE NORD, NORD EST DE L'EUROPE. Il devra mener depuis Paris une active politique commerciale sur le terrain.

Ce sera un Ingénieur de formation ENSI électromécanique, âgé d'au moins 28 ans, pouvant faire valoir la réussite d'une expérience d'environ 3 ans sur le terrain, pratiquant couramment l'allemand, très disponible pour effectuer des déplacements fréquents.

Envoyer C.V., photo, salaire actuel sous réf. 6533-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE MAISON D'ÉDITIONS

recherche

Le Responsable de la Promotion de son Département Scolaire

Formation Supérieure : École de Commerce ou Universitaire

IL DEVRA :
— CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE la politique de promotion des livres scolaires auprès du milieu enseignant.
— ANIMER une équipe nombreuse à Paris et sur le terrain.
— GERER un important budget de promotion directe.

Ce poste ne peut convenir qu'à une personne ayant, en plus d'un esprit créatif et d'un caractère affirmé, une expérience réelle et heureuse de la promotion.
L'expérience professionnelle de l'édition scolaire et/ou la connaissance du milieu enseignant seraient appréciées.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 96.498 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01 qui transmettra.

Société exportant des biens d'équipement dans les domaines mécanique et électrique et appartenant à un groupe multinational recherche

JEUNE CADRE

ayant au minimum 2 ans d'expérience du commerce international acquise dans la banque ou le secteur industriel, pour être chargé, au sein **DU SERVICE FINANCEMENT DES EXPORTATIONS :**
- de l'étude et de la mise en place des financements,
- des relations avec les organismes intervenant dans ce secteur (banques, Coface, DREE),
- du conseil aux ingénieurs d'affaires.

Ce poste doit évoluer vers la participation pour les questions financières à la négociation à l'étranger des contrats.

Profil :
Niveau études supérieures : Sciences Po, Sup de Co, Droit.
Anglais courant indispensable. 3ème langue appréciée.

Lieu de travail :
Paris avec quelques déplacements France et étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions sous no97384 CONTESSE Publicité 20 av. Opera 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE

recherche pour un de ses

Départements Paris

CADRE DE VENTE TECHNICO-COMMERCIAL

FORMATION :
- Ecole Supérieure de Chimie ou Commerciale (E.S.S.E.C. ou E.S.C.P.).

PROFIL REQUIS :
- 3 à 5 années d'expérience de vente à l'industrie chimique,
- connaissances des milieux pharmacie, phytosanitaire, peintures et vernis,
- goût des contacts extérieurs et qualités de négociateur,
- bon gestionnaire,
- langue anglaise.

MISSION :
- assister le Chef du Service des Ventes,
- contact permanent avec la clientèle (Sociétés importantes),
- ouverture de nouveaux marchés,
- développement commercial de produits nouveaux à caractère technique,
- gérer son activité en liaison avec production et services fonctionnels.

Adr. C.V., prét. sous le n° 97.319 à : CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

JEUNE CADRE - FONCTION PERSONNEL

La direction générale de notre groupe considère la fonction Personnel comme une fonction clé dans l'entreprise. D'ailleurs, le Directeur du Personnel fait partie du comité de direction.

C'est précisément pour faire équipe avec ce dernier, que nous créons le poste.

Il s'agit en fait de réaliser des études et de mener des actions concrètes dans des domaines tels que la gestion du personnel, la formation, le recrutement, la législation, l'organisation de réunions, etc...

C'est donc un poste diversifié, près des réalités du terrain, où une première expérience de 2 à 3 ans dans la fonction personnel est nécessaire.

Par ailleurs, une formation supérieure juridique ou sciences humaines vous sera utile dans la résolution des problèmes qui se poseront à vous.

L'anglais est souhaité.

Merci d'envoyer votre CV à Michel Garnier sous référence 4005,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

IBD

GROUPE MÉCANIQUE
proche banlieue Est parisien
spécialisé dans la conception et l'installation de matériels de manutention, recherche

1) AGENT DE MÉTHODES

Pour assumer la fonction de CHRONOMETREUR. Titulaire BTS ou équivalent, sachant réaliser des gammes de fabrication.

La connaissance des travaux de serrurerie, de mécano-soudure, de mécanique générale, des moyens de production et de l'atelier sont nécessaires. La mission consiste en la préparation des gammes, la vérification du bon processus et le respect des temps prévus en atelier.

2) TECHNICIEN DE MÉTHODES

Titulaire Bac technique ou BTS de BE ou fabrication mécanique. Possédant une solide expérience de suivi et de commandement en atelier dans la fabrication d'ensembles de serrurerie avec asservissements mécaniques.
La fonction peut être confiée à un chef d'atelier autodidacte.

La mission comprend l'estimation des prix de revient de la fabrication et de la matière sur des appareils complets.

Avantages sociaux - Restaurant d'entreprise - Horaire souple : 5 x 8.

Adresser C.V. détaillé, photo et prét. à n° 97188 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q. tr.

---

offres d'emploi

THOMSON-CSF

MATHÉMATICIEN

CHEF DE VENTE

Important Groupe Industriel et Commercial

CADRE DE CONTENTIEUX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

ingénieurs programmeurs débutants ou confirmés

SOURIAU

CIRCUITS IMPRIMÉS

UN COLLABORATEUR EXPORT RESPONSABLE DE ZONE TRILINGUE FRANÇAIS ANGLAIS - ALLEMAND

2 CHARGÉ(ES) D'ÉTUDES



THOMSON-CSF

MATHÉMATICIEN

FORMATION ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE ET AGRÉGATION DE MATHÉMATIQUES

Il sera chargé pour un ensemble de Groupes d'Etudes de :
— l'optimisation d'algorithmes ;
— travaux sur des asservissements ;
— l'ensemble des travaux d'analyse.

POSTE A HAUTES RESPONSABILITES

Adr. C.V., photo et prétent. sous référence JGlb à Madame CHARRIER — THOMSON CSF — 48, r. Guynemer 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

LE DIRECTEUR COMMERCIAL D'UN IMPORTANT CONSTRUCTEUR D'ORDINATEURS

recherche pour Paris

son

CHEF DE VENTE

140.000 à 160.000 F

Personnalité affirmée, il possède une réelle expérience de la vente d'ordinateurs.

En sus de ses qualités de vendeur, il devra posséder celles de meneur d'hommes.

Leader incontesté, il saura s'imposer sur son équipe et sur le terrain.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.



Les candidats intéressés sont invités à adresser leur CV, photo et salaire actuel ss réf. 79.15.M.N. Cabinet Claude VITET 20, rue de la Trémoille 75008 PARIS.

Important Groupe Industriel et Commercial

recherche

CADRE DE CONTENTIEUX

Agé au moins de 30 ans.

Ce cadre, de formation maîtrise, doctorat en droit privé, aura acquis une bonne expérience dans les recouvrements de créances, le contentieux et les contrats commerciaux d'une société industrielle et commerciale.

Sous l'autorité du chef de service contentieux et contrats commerciaux, il aura délégation vis-à-vis de filiales du groupe et travaillera en étroite collaboration avec celui-ci.

Si vous êtes intéressé par cette offre, nous vous demandons de bien vouloir nous adresser C.V., photo et prétentions, s/réf. 1680, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra. Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE

située à Paris, recherche

ingénieurs programmeurs

débutants ou confirmés

pour participation à l'analyse et la programmation de logiciels téléphoniques en temps réel.

Ces postes offrent de réelles possibilités d'avenir dans un domaine en pleine évolution.

Déplacements à l'étranger.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecrire avec CV et prétentions No 97.265 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

SOURIAU

CIRCUITS IMPRIMÉS

recherche :

UN COLLABORATEUR EXPORT RESPONSABLE DE ZONE

TRILINGUE FRANÇAIS ANGLAIS - ALLEMAND

Formation technique solide et expérience technico-commerciale à l'exportation. Capable de définir des stratégies de pénétration et de les appliquer avec l'aide du réseau d'Agents.

30 % de son temps à l'étranger

Envoyer C.V., photo et prétentions à SOURIAU. 11, rue Gallieni, 92100 BOULOGNE

Institut d'Etudes de Marché hautement spécialisé dans les études quantitatives et prospectives de matériel de bureau et d'informatique,

recherche

2 CHARGÉ(ES) D'ÉTUDES

— Minimum 5 ans d'expérience dans les produits industriels et/ou biens d'équipements.
— Formation économique et statistique.
— Connaissance de l'analyse des données.
— Anglais indispensable ainsi que grande aisance dans l'expression orale et écrite.

Envoyer C.V. détaillé et photo à Rémy GENTON, 8 bis, rue de Rouvray, 92200 NEUILLY-S.-SEINE.

JEUNE STE DE CONSEIL EN ORGANISATION

recherche :

INGÉNIEURS

Grandes Ecoles scientifiques ou commerciales, 2 à 4 ans d'expérience, de préférence dans le conseil. Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 3.949 à : PLAIN CHAMPS, 4, rue du Helder, 75009 PARIS.

Importante Société

TRAITEMENT ET CONDITIONNEMENT DES EAUX

recherche pour siège social Paris-15e

CADRE TECHNICO-CCIAL

Formation ingénieur chimiste ou équivalent pour établissement devis installations, traitement des eaux et suivi des affaires. Dynamique, bonne expérience de la vente pour contacts directs avec clientèle ou appui agents régionaux.

Ecrire avec C.V. et prétentions, sous la référence 5.265 à : P. LICHAU S.A., B. P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Important organisme de FORMATION (PRIVE) recrute

H. ou F. pour CONSEILS

auprès entreprises

Adr. C.V. ss no 4.178 à : L.T.P. 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES

recherche

un chargé d'études

Jeune Cadre de formation supérieure, orienté gestion, il devra justifier de bonnes connaissances en matière de statistiques et, si possible, d'une expérience en contrôle budgétaire.

Ce poste exige beaucoup d'aisance dans les contacts, de la *diplomatie* et *le sens* des négociations à tous niveaux.

Réf. E 79014

un chef de projet

EN ORGANISATION ET INFORMATIQUE

D'un niveau de formation supérieure : Ingénieur, Maîtrise ou Doctorat 3è Cycle, le candidat retenu aura exercé cette fonction plusieurs années dans le domaine tertiaire.

Il devra être capable de mener à bien la réalisation d'importantes applications mettant en œuvre les techniques de Télétraitement. Une réelle expérience dans ce domaine est *indispensable.*

Réf. C 79105

Ces deux postes sont à pourvoir à PARIS.

Merci d'envoyer votre C.V. en mentionnant le numéro de référence à :

STERIA RECRUTEMENT
147, rue de Courcelles, 75017 PARIS ou appeler Madame FOSTIER au 763.11.83 pour 1er contact.

ENGINEERING INDUSTRIEL

MANUTENTION CONTINUE ET THERMIQUE filiale française d'un groupe multinational AUBERVILLIERS (93)

recherche

ingénieur d'affaires

- 30 ans minimum, formation Ingénieur Chimiste ou similaire.
- Homme de terrain à l'esprit marketing, il prend en charge la Division Process, dont il assume la responsabilité aux plans technique, commercial et développement.
- *Connaissances industrielles demandées en Agro-alimentaire, Chimie, Para-chimie, etc.*
- Il doit également entretenir d'étroites relations avec les sociétés sœurs du groupe pour participer activement à l'évolution technique de son département.
- Anglais indispensable, allemand souhaité.
- Possibilités de promotion à l'intérieur de la filiale ou du Groupe.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 3009-M
Réponse et discrétion assurées

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

CÉGOS ALPHA-LANGUES

recruta dynamic

TEACHERS

English mother-tongue, for intensive language course in april on a holiday resort (all expenses included an dsalary according to *qualifications)* - training period in march (5 days) paid. Preferences will be given to qualified teachers. Send complete CV until february 23 and recent photo with adress and or phone number to Jacqueline PHILLIPS-FRANJOU Cégos-Alpha-Langues, 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

Un des plus importants constructeurs européens de matériel d'équipement pour l'aéronautique, recherche pour son usine de Montrouge (92)

un ingénieur méthodes

diplômé grande école, ayant une expérience de plusieurs années notamment en programmation sur des *machines à commandes numériques*. Il lui sera confié la responsabilité d'une vingtaine de techniciens. La connaissance de *l'anglais est indispensable.*

Adresser dossier de candidature à no 1400
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Nous sommes une Grande Entreprise Industrielle de la proche banlieue N.O. de Paris.

Nous recherchons notre nouveau

RESPONSABLE des SERVICES GENERAUX et INSTALLATIONS

(usine 90.000 m2)
(Le titulaire actuel part prochainement en retraite)

Le poste s'adresse à un INGENIEUR de 40 ans minimum diplômé A&M, ou similaire, ou T.P. pouvant justifier d'une expérience industrielle confirmée (Production, Services généraux ou Travaux neufs).

Outre ses qualités d'autorité naturelle de meneur d'hommes et son sens des relations humaines, le candidat devra avoir de sérieuses connaissances en BATIMENT, ELECTRICITE, THERMIQUE, ORGANISATION INDUSTRIELLE.

Ses responsabilités couvriront :
- les investissements d'infrastructures
- la gestion complète du service
- les installations mécaniques, électriques, construction et/ou gros entretien, exploitation des facilités : (distribution fluides, électricité, chauffage, téléphone, traitement des effluents, etc...)
- animation et gestion d'un service de 90 personnes et le contrôle des entreprises sous-traitantes des différentes fonctions.

En collaboration étroite avec la Direction et les Services du Personnel, il participera activement à la gestion des moyens et aux actions concernant la sécurité et les conditions du travail.

Adresser lettre de candidature avec CV détaillé en précisant niveau de rémunération actuel à No 97.282 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. Discrétion absolue assurée.

---

chef de produits

GALLIA (200 M. de CA), société de la *Branche Alimentaire* du Groupe BSN-Gervais Danone, commercialise des aliments et des produits de soins pour enfants, distribués par le circuit pharmacie. Elle recherche le responsable de la gestion *et du développement d'une gamme* importante de produits : baby foods, farines, potages, produits de dermo-pharmacie.

Cette société, par sa taille moyenne et sa structure légère, permet au chef de produits d'avoir prise directe sur les évènements et d'agir avec un maximum d'autonomie et d'initiative.

C'est l'opportunité offerte à un jeune diplômé d'études supérieures de développer l'expérience marketing acquise pendant *2 à 5 ans au sein d'une société de produits* pharmaceutiques, dermo-pharmaceutiques, de cosmétologie ou de luxe.

Lieu du poste : Levallois-Perret.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. P07M, à Patrick Dubert - BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

ETABLISSEMENT FINANCIER DE TOUT PREMIER PLAN

recherche

pour son Service JURIDIQUE

JURISTE

CONFIRMÉ

Spécialisé en droit social

Le poste convient à un candidat ayant une expérience de plusieurs années du droit du travail, acquise dans une entreprise *comportant une pluralité d'établissements.*

De formation supérieure (licence en droit privé minimum), il devra posséder le goût des travaux d'études.

L'intéressé sera chargé d'examiner des problèmes juridiques complexes et de proposer des solutions concrètes.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. M 57722 B à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

IMPORTANTE SOCIETE faisant partie d'un Groupe International, spécialisée dans AUDIT et Etudes Financières

recherche

EXPERTS-COMPTABLES STAGIAIRES

— formation H.E.C., E.S.C., I.E.P., E.S.S.E.C. ;
— D.E.C.S. complet ;
— connaissances anglais ou allemand utiles.

Les interventions se situent au niveau d'entreprises de premier plan, tant sur le plan national qu'international, demandant une bonne compréhension des problèmes relatifs aux affaires de grande importance et offrant les conditions d'une formation de haut niveau. Activité principalement en France, *mais avec* déplacements pour des missions importantes en AFRIQUE du NORD et *AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCOPHONE.*

— Très larges possibil. de développem. de carrière.

Ecrire avec C.V. et photo à no T 10.925 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Organisation Professionnelle de l'Hospitalisation Privée recherche

RESPONSABLE JURIDIQUE

ayant en même temps :
une formation comptable,
une formation administrative,
une expérience de la réglementation en matière de Sécurité Sociale.

Conditions : âge minimum 30 ans, expérience professionnelle de 4 ou 5 années.

Adresser candidature avec curriculum vitae à : Fédération Intersyndicale des Ets d'Hospitalisation Privée, 81, rue de Monceau. — 75008 PARIS.

THOMSON-CSF

recherche

pour REGION PARISIENNE

INGÉNIEUR

Expérience sérieuse maintenance équipements et systèmes électroniques modernes militaires ou non militaires

- aptitudes analyse et synthèse de ces problèmes.
- anglais technique courant.
- animation groupe de travail et qualités établissement comptes rendus et rapports.

Adresser C.V. et photo, sous la référence 744 à : CREATIONS DAUPHINE, 41, avenue Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION recherche

chef comptable

DECS, Anglais souhaité

Outre la tenue des comptes et l'établissement du bilan et des déclarations fiscales, le candidat recherché aura à assurer les liaisons avec le contrôle de gestion et le suivi de la trésorerie.

Le développement prévu de la société implique une grande capacité d'initiative dans la supervision d'un service comprenant actuellement 5 personnes, mais en grande expansion.

Le développement professionnel dans ce poste peut intéresser un candidat ayant déjà dirigé un service comptable et ayant si possible travaillé dans des activités de distribution.

Envoyer CV et prétentions sous référence 2649 à MEDIA SYSTEM 104 rue Réaumur, 75002 Paris.

Usines de Beauchamp (Val d'Oise)

Ingénieur

mécanique ou génie chimique

assistance technique à la clientèle

Il devra :

- assurer la liaison technique entre la clientèle, *les services vente et la production.*
- former les vendeurs et distributeurs à l'utilisation de nos produits.
- mener des études techniques sur les produits et leurs applications.

Quelques années d'expérience en technico-*commercial appréciées.*

Anglais parlé indispensable.
Voyages fréquents mais de courte durée.

PA-SVP

Envoyer C.V., photo et prétentions
Service du Recrutement
3M France
Avenue Boulé - 95250 Beauchamp

3M

BANQUE PRIVÉE

recrute pour son siège Paris 16e

UN ASSISTANT COMPTABLE

ADJOINT AU CHEF DE LA COMPTABILITÉ

- Excellente formation comptable et expérience professionnelle *continue ;*
- Connaissances bancaires nécessaires, et pratique courante de l'informatique en comptabilité ;
- *Poste à pourvoir très rapidement, carrière ouverte.*

Adresser c.v. d'urgence à J. GENEVAY 11, square Jasmin, 75016 PARIS.

P.R.B.

PS Conseil

Une importante société française de produits de luxe, réalisant 70 % de son chiffre d'affaires à l'exportation recherche son responsable

ADMINISTRATION COMMERCIALE EXPORT

Nanterre 100.000 F

Sous l'autorité du Directeur Administratif et en très étroite liaison avec la Direction Export, il aura à animer, coordonner et contrôler le travail d'une équipe de 8 personnes couvrant les fonctions : ordonnancement des commandes, contrôle de la facturation et suivi des expéditions ; ces opérations étant traitées par informatique. Il sera personnellement responsable des relations avec les transitaires. Ce poste intéresse un cadre âgé d'au moins 35 ans, possédant un bon niveau de culture générale et ayant acquis une solide expérience pratique chez un transitaire, une parfaite maîtrise des procédures export et du traitement informatique. La connaissance de l'anglais est indispensable. La rémunération annuelle de l'ordre de 100.000 francs, sera fonction du niveau de compétence atteint. Les candidatures seront traitées confidentiellement par G. RAYNAUD.

Adresser C.V. sous référence A/212M à :

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Tél. 505-14-30

offres d'emploi

ingénieur chimiste

DIA-PROSIM à Vitry, 94, filiale française d'un groupe américain important, spécialisée dans le traitement des eaux par échangeurs d'ions, recherche le

CHEF DU SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Ce poste comporte la responsabilité de 7 ingénieurs et techniciens avant-vente et après-vente.

Ingénieur chimiste diplômé ou de niveau universitaire équivalent, vous avez 30 ans au moins, et déjà plusieurs années de responsabilité dans un service technique, de préférence dans la même branche. Vous maîtrisez parfaitement l'Anglais.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée à GemO, 32, rue Pierret, 92200 Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature sous référence CS 26-M.

GemO

LE MATIN

LE NOUVEL OBSERVATEUR

recherchent

VENDEUR PUBLICITÉ

ayant esprit dynamique
et expérience
dans le démarchage
des boutiques et restaurants
rémunération fixe élevée + commission

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions, sous le n° 788.683 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

GRANDE BANQUE
recherche

UN CHEF DE PROJET SYSTEME

pour études et mise en place d'ordinateur IBM 3032

PROFIL : INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

– Expérience 4 à 6 ans,
– Connaissances approfondies OS/MVS et VM 370.

Écrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS. Référence 31437.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE FABRICATION CHAUSSURES
recherche

JEUNE CADRE, 30 ans min.
de formation supérieure, connaissance du droit fiscal, pour renforcer l'équipe de la comptabilité générale et capable d'évoluer vers la fonction de chef-comptable. Anglais souhaité.
Discrétion assurée.

Ecrire n° 7.054, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

SOCIÉTÉ PROMOTION ET INGÉNIERIE HOSPITALIÈRE
RECHERCHE

CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER
(30 ANS ENVIRON)

pour études et montages d'opérations.
Ce poste nécessite licence en droit et expérience bancaire.
Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à :
FIM, 22, place Vendôme 75001 Paris

ICI

I.C.I. FRANCE

Siège à CLAMART
recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Chargé de la vente et du suivi technique des solvants chlorés.

LE CANDIDAT :
— Formation technique (Ingénieur de préférence) ;
— Expérience du marché des solvants chlorés ;
— Connaissance des applications techniques ;
— 2 à 5 ans de pratique d'une activité commerciale ;
— Anglais courant.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétent. au : Service du Personnel référence 153, 8, avenue Réaumur, 92142 CLAMART.

---

offres d'emploi

Importante société de services à succursales multiples recherche pour Paris

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

— Niveau d'études, ingénieur ou B.T.S.
— Expérience du commercial souhaitée.
— Minimum 30 ans.
— Dynamique.
— Habitué aux contacts humains et commandement.

Il sera DIRECTEUR d'une agence de PARIS, où il assumera la gestion commerciale et administrative

Salaire fixe + avantages.

Env. C.V. + photo + prétent. à n° 8.921 PUBLIFOP, 100, r. de Richelieu, 75002 Paris qui transmettra.

Administration parisienne cherche

VACATAIRES

pour enseigner aux adultes les mathématiques et le français.

Ecrire av. C.V., sous n° 5.269, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Société de COMMISSAIRES AUX COMPTES

recherche

EXPERT COMPTABLE
OU EQUIVALENT INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU

Pour animer son service D'AUDIT INFORMATIQUE
Ecrire avec C.V., SECOR, 8 bis, rue d'Annam, Paris 20e

DIRECTEURS-TRICES
MAISON DES JEUNES
et DE LA CULTURE
F.F.M.J.C. recrute par concours national futurs directeurs-trices M.J.C. expér. d'animation exigée, format. type DUT CAPASE format. profess. assurée postes à pourvoir dans toute la France.
Dem. documentat. avant 10-2-79 à F.F.M.J.C., 15, rue de la Condamine, 75017 PARIS.

MERCEDES - BENZ FRANCE
Siège social
(78) ROCQUENCOURT
recherche

pour son département Etudes Commerciales

CADRE

Responsable d'une jeune équipe, il sera chargé :
— de l'analyse et étude des produits du marché,
— du secteur information commerciale,
— expérience technico-commerciale, voiture ou camion indispensable,
— grande disponibilité.

Env. C.V., photo et prét. à MERCEDES BENZ France Direction Centrale du Personnel - B.P. n° 100 78150 LE CHESNAY

CHEF DE PROJET
CONFIRME
pour développer des applications BATCH et T.P. sur I.B.M. 3/15, expérience GAP II et CCP.

Env. C.V. et photo à TRAIT, 17, rue Pelleport, 75020 Paris

LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS
Banlieue sud-ouest de Paris
recherche

INGÉNIEUR
GRANDES ECOLES
ou équivalent

Débutant ou 2 ou 3 années d'expérience pour les activités suivantes :
— Logiciels d'application temps réel (téléphonie) ;
— Programmes de tests de calculateurs et périphéries.

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise

Nationalité française exigée

Adr. C.V. et prét. ss n° 97.095 à L.C.T. 18-20, rue Grange-Dame-Rose 78 - VELIZY-VILLACOUBLAY

S.A. BOURJOIS
recherche pour son laboratoire COSMETIQUES

UN (E)
BACTÉRIOLOGISTE
Formation B.T.S. ou D.U.T. min. Expérience souhaitée, mais non indispensable.

Env. C.V., lettre manuscrite, photo et prét., Bourjois S.A., Bureau du personnel 40, rue Delizy 93501 PANTIN Cedex

---

Société d'Etudes Economiques et Statistiques
recherche

UN ÉCONOMISTE
(DES, SC. ECO ou équivalent). 3 ans d'expérience minimum. Connaissances souhaitées : environnem., économie agricole. Env. C.V., prét. et références à Société SFERES 58, av. Briand, 92120 Montrouge

---

L'AGENCE POUR LES ECONOMIES D'ENERGIE
30, rue Cambronne
75737 PARIS Cedex 15
recherche pour son Service Etudes Economiques

UN INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

FORMATION GDE ECOLE
Ayant 2 à 5 ans d'expérience dans la réalisation et la conduite d'études économiques.

Adr. C.V. au Chef du Services Etudes Economiques Agence pour les Economies d'Energie - 30, r. Cambronne, 75737 Paris Cedex 15

SOCIETE COURTAGE
réassurances internationales
MARITIME - AVIATION
recherche pour son SERVICE COMMERCIAL
J. H. diplômé études commerciales supérieures
EXCELL. PRESENTATION, DYNAMIQUE, SERIEUX. TRES BON ANGLAIS écrit, parlé. ESPAGNOL et/ou ALLEMAND souhaité. Libre de suite. Adresser C.V. + photo + prétentions, à : A.M.P., sous réf. 6.188/F, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
COLLABORATEUR TRÈS EXPÉRIMENTÉ
Poste avec responsabilités
Ecrire avec C.V. SEGOR 8 bis, rue d'Annam, Paris (20e).

Cherche J.F. pr garder 2 enfts 7 mois, 3 ans, 5 matinées par semaine : de 8 h. 15 à 13 h. 30. TEL. : 578-95-16.

---

secrétaires secrétaires secrétaires

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
recrute pour le chef d'un de ses Département d'Études Techniques de Recherche et d'Exploitation Pétrolières, une

SECRETAIRE de DIRECTION

D'un bon niveau de connaissances générales (BTS ou niveau équivalent), elle a acquis une expérience professionnelle de quelques années et maîtrise parfaitement la langue anglaise, par exemple grâce à un séjour aux U.S.A.
Elle est, si possible, familiarisée avec le langage propre aux entreprises d'études techniques et scientifiques.
Des notions d'informatique seraient aussi très appréciées.
Elle assurera le bon fonctionnement administratif du Département.
Ses fonctions concerneront également :
– le suivi des plannings administratifs et techniques des ingénieurs;
– la préparation et l'organisation de leurs déplacements;
– la dactylographie de rapports techniques (en français et en anglais).
La taille et l'importance de l'entreprise ouvrent de larges perspectives d'évolution.
Lieu de travail : CLAMART.
Ecrire en joignant un C.V. et une photo, sous réf. *7866*, à :
ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
26, rue de la Cavée 92142 CLAMART

Schlumberger

HAVAS CONTACT

Agence Marketing Promotion des Ventes secteur diffusion presse recherche une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

— 25 a. min + expér. profession
— Tr. organisée, rapide, auton.
— Parfaite sténo-dactylo.
— Aisance dans les contacts.
— Suffisamment disponible pour être une collaboratrice efficace et solide.
— Libre immédiatement.

Ecr. avec C.V. + photo + prét. à Jacques STRIL, 21, rue Rollin, 75240 PARIS Cedex 05.

AGENCE IMMOBILIERE rive gauche recherche

SECRÉTAIRE
COMPETENTE

LIBRE RAPIDEMENT

Adr. C.V. + photo si possible sous n° 4.180 à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra.

FRANCO-ANGLAISE DE LEVAGE S.A.

rech. pr s/impl. à Louvres 9538 voie n° 2 zone industrielle.

DACTYLO D'AGENCE

expérience commerciale. Nombreux contacts téléphoniq., dynamique et esprit d'initiative Env. CV à l'att. de la Dir. Gale

---

pour seconder 2 cadres supérieurs

nous cherchons

une secrétaire bilingue très qualifiée

30 ans minimum, possédant au moins B.T.S.

Vous assurez un travail général de secrétariat et devez faire état de très bonnes connaissances de la langue anglaise.
Vous avez également des fonctions d'accueil et d'organisation.
Nous vous proposons un ensemble d'activités variées, intéressantes rémunérées en fonction de votre expérience.
Lieu de travail : Paris 9e.

Une information complète et un rendez-vous immédiat vous seront donnés en appelant sous référence 102 du lundi au vendredi, de 8 à 19 heures.

Emploi Information
609.95.95

Secrétaire

Responsable de la Gestion du Personnel de plusieurs sociétés d'un Groupe International, je recherche MA SECRETAIRE possédant parfaitement sa technique (anglais souhaité, frappe, sténo, classement), intéressée par tout ce qui touche les relations humaines.

Puissance de travail et haut pouvoir d'adaptation, intégration à une équipe jeune et dynamique.

Rémunération intéressante (50 - à 60 000 F./an) et nombreux avantages sociaux.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) sous réf. 4236 à

MEDIA PA, 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

et qui s'engage à répondre à toutes les candidatures.

PS Conseil

Une entreprise française de grande notoriété et faisant partie des leaders de sa profession, recherche la :

SECRÉTAIRE DU PRÉSIDENT
Métropole Nord **60.000 F**

Elle assurera le secrétariat personnel du Président-Directeur Général et évoluera rapidement vers une fonction de véritable assistante. Ses tâches de sténo-dactylo, relativement réduites certes, nécessitent néanmoins une maîtrise parfaite de ces techniques. La candidate que nous recherchons, âgée de trente ans au moins, devra posséder un excellent niveau de culture générale et une grande ouverture d'esprit. Elle aura acquis une expérience d'un secrétariat de direction. De bonnes bases de la langue allemande sont au départ indispensables. Il s'agit d'un poste de cadre dont la rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 60.000 francs. Les candidatures seront traitées confidentiellement par Dany-Chantal MONNIER.

Adresser C.V. sous référence AJ466M à :

PS CONSEIL

19, Résidence Flandre - 59170 Croix

Importante Société de Publicité quartier BOURSE

recherche
pour son service du Personnel (3 personnes)

UNE COLLABORATRICE EXPÉRIMENTÉE

capable assurer secrétariat et tenue des dossiers, pouvant aider à la paie. Très bonne dactylo, ordre, méthode et discrétion indispensables. Restaurant d'entreprise, avantages sociaux.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions sous le numéro 603 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

---

offres d'emploi

GROUPE BANCAIRE SPÉCIALISÉ DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER

recherche

JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(I.E.P., SCIENCES ECO. ou équivalent)

Libérés des O.M., POUR POSTES

D'ATTACHÉS DE DIRECTION

Adresser lettre manuscrite, curric. vitae, photo et prétentions sous la référence L 85, à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.



Société française Hoechst

vous propose pour son Centre de recherche situé *en proche banlieue parisienne, un poste d'*

INGÉNIEUR D'APPLICATIONS
Teinture textile

chargé de l'animation technique de l'assistance à la clientèle et du développement de produits auxiliaires textiles.

NOUS VOUS DEMANDONS :

— une formation d'ingénieur textile ou chimiste,
— quelques années d'expérience dans la peinture.
— une bonne connaissance de l'Allemand.

Adr. C.V., photo, prét. sous référ. 223 Département des Ressources Humaines Tour Roussel Nobel, cedex 3 - 92080 PARIS LA DEFENSE

SERVICE INFORMATIQUE
ÉTABLISSEMENT AÉRONAUTIQUE
PROCHE BANLIEUE NORD, recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Pour responsabilité analyse et programmation IBM 370 - 115 (GAP II - ASSEMBLEUR - PL1) Expérience 3/5 ans. Aptitudes contacts humains indispensables.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 97.389, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE

recherche

COLLABORATEURS COMMERCIAUX
(hommes ou femmes)

— Expérience souhaitée.
— Négociations à haut niveau.
— Formation assurée.

Téléphoner pour R.-V. ou écrire à M. COULON : 297-46-65 ; 18, rue de la Banque, 75002 PARIS.

Filiale Française d'un Groupe Allemand bâtiment second œuvre Paris-Ouest recherche

CHEF COMPTABLE
avec expérience gestion administrative et financière.

Chargé de gérer et de contrôler le budget.
Diplômes professionnels, expérience professionnelle de plusieurs années acquise nécessairement dans le secteur du bâtiment.
Bonne connaissance de la langue allemande souhaitée, disponibilité immédiate.

Adresser lettre man. avec C.V. et photo, n° 20.516, Centrale d'Annonces - 121, rue Réaumur, Paris-2e.

SOCIÉTÉ DE RÉGIE
rech. pour support presse grand public - C.E.S.P.

UN HOMME JEUNE

ayant déjà expérience de la Publicité, pouvant s'intégrer rapidement dans équipe de prospection Statut : CHEF DE PUB. REGIE (fixe + intéress.)

Env. lettre manuscr., C.V. + photo au C.P.E. 17, rue des Acacias - 75017 PARIS, sous n° 1.266

SOCIETE PORTE DE SAINT-CLOUD

recherche

PROGRAMMEUR-ASSEMBLEUR

1 an expérience sur IBM 370
NIVEAU D.U.T. ou équivalent.

Adresser C.V., prét. et réf. N° 19983 sur enveloppe à : 39, rue de l'Arcade - PARIS-8e qui transmettra.

J.R.P.

MARBEN INFORMATIQUE
Sté d'études et réalisations
recherche

3 INGÉNIEURS
INFORMATIQUE

1 an expérience et plus.

Téléphoner à Nadine CORDIER 267-32-69 ou envoyez C.V. 123, av. de Villiers, 75017.

LE CTRE D'INFORMATIONS FINANCIERES recherche

COLLABORATEURS COMMERCIAUX
— Très bonne présentation.
— Goût contacts à haut niveau.
— Formation assurée.
— Situation d'avenir.
— Rémunération importante.
Tél. pour R.-Vs. : 574-33-33 +.

Compagnie d'Assurances équipée d'un I.B.M. 370/138 recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
DEBUTANTS ou 3 ans expérience maximum. Diplômés IUT ou équivalent.
Lieu de travail : 92 CLICHY. Ecrire avec C.V. et prétentions à la PROTECTRICE, Service Informatique, 50, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY.

Ville de VITRY-SUR-SEINE (94400) recherche d'urgence pour la Division urbanisme : UN ING. SUBDIVISIONNAIRE expérience professionnelle formation spéciale appréciée. Adresser demande et C.V. à Monsieur le Maire de VITRY-SUR-SEINE.

---

formation professionnelle

Apprendre un nouveau métier, c'est prendre un nouveau départ.

capitaux ou proposit. comm.

information divers

POUR TROUVER UN EMPLOI

représent. demande

occasions

automobiles

5 à 7 C.V.

divers

box parking box parking

A VENDRE
2e TRANCHE PARKINGS

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	48,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

formation professionnelle

Apprendre un nouveau métier, C'est prendre un nouveau départ.

Faire preuve d'initiative, d'organisation; de synthèse.

Assister un Chef de Service ou un Directeur.

Devenir Secrétaire de Direction, Attachée de direction...

Pour faire de vous cette collaboratrice efficace et recherchée, l'IFOCOP (association sans but lucratif) s'est doté de moyens pédagogiques modernes.

Une formation GRATUITE et REMUNEREE d'ATTACHEE DE DIRECTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE (ADAC).

40 heures/semaine - 50 % en cours théoriques, 50 % en stage d'entreprise. Durée 9 mois dont 1 mois de cours à temps complet.

DES RESULTATS : L'IFOCOP a formé 8 000 personnes depuis 1970.

EXTRAIT DU PROGRAMME : Expression écrite, et orale, économie, organisation, sténographie...

SANCTION DES ETUDES : Examen écrit et oral niveau III.

CONDITIONS D'ADMISSION : 23 ans minimum, BAC + 2 ans d'études supérieures + 1 an d'expérience professionnelle.

DATE ET LIEU DE STAGE : Début Avril 1979 à RUNGIS (94).



IFOCOP - BP 368
3, rue du Caducée
94154 RUNGIS CEDEX
ou tél. 687.24.05

capitaux ou proposit. comm.

Grande Organisation Européenne de services immobiliers

envisage d'acquérir une participation active, même minoritaire, dans une agence de courtage immobilier à Paris.

Si vous possédez une agence, même si elle n'est pas très grande, mais solide, et si vous désirez vraiment avoir des contacts d'affaires dans toute l'Europe en vous servant des meilleures techniques de vente.

Discrétion assurée.

Ecrivez à :
Consilia Werbegesellschaft mbH
Siesmayerstr. 12 D - 6000 Frankfurt am Main

AFFAIRE NAUTISME VOILIERS SHIP Location - voiliers. Port-Médit. Très gros C.A. et bénéfice. Prix : 3.000.000 - Pour contrôle total. Ecrire HAVAS CANNES, 19643/06/R.

Recherchons PME saines en vue participation ou prêts garantis. Ecr. à 68, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Société d'éditions recherche AGENCES PUBLICITES en PROVINCE pour régie support exportation. Tél. : 246-84-46.

Rech. contacts commissionnés pouvant procurer travaux d'agence et de cuisine. Téléphone : 020-35-14.

Nous sommes leaders d'un marché que vous pourrez exploiter avec notre aide si vous disposez de 150.000 F à 300.000 F. Ecrire à A.P.I. no 125, 13, rue Madeleine-Michelis, 92200 NEUILLY, qui transmettra.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)

Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

représent. demande

REPRÉSENTANT (Cadre 35 ans) 7 ans expérience. Vente produits pharmaceutiques, alcool, spiritueux. Dernier emploi inspecteur technico-commercial pièces détachées autos. Cherche emploi stable PARIS et Rég. Paris. TEL. 584-34-67, M. LACROIX, 30, r. Chisson-13e.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 100.000 m2 en stock. Téléph. : 355-66-50

automobiles

5 à 7 C.V.

Part. vend BREAK R 12, 1975, 47.000 km. Très bon état. Révision complète - Prix : 13.000 F. Téléph. : 929-39-75

divers

104 - 305 - 504 - 604 78 et 79, peu roulé, garanties A.P. XV. Tél. : 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e

box-parking box-parking

A VENDRE
2e TRANCHE PARKINGS en ÉTAGES
Grand garage CARDINET, 114, rue Cardinet, PARIS-17e - Sur place mardi-jeudi 18 h. à 19 h.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

demandes d'emploi demandes d'emploi

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF
45 ans - Formation supérieure
Pratique courante anglais

- *Expérience complète de la fonction secteur privé* entreprises anglo-saxonnes et holdings ;
- Maîtrise négociations bancaires, mise en œuvre politique financ., montage te crédits C.T.-M.T. ;
- Sens aigu rentabilité, esprit concret en vue optimiser outils gestion, bonne connaissance *informatique* ;
- Aisance particulière dans les rapports humains.

Recherche situation D.G./D.F. Paris, province Importante société, cabinet expertise ou conseil.

Ecrire sous no 660 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui tr.

41 ANS
Expérience plus de 10 ans Directeur de l'exploitation des agences de voyages d'un réseau de bonne dimension et notoriété.

NON DIPLOME GRANDE ECOLE MAIS EXPERIENCE DE TERRAIN REUSSIE

- direction et animation des équipes ;
- qualités de gestionnaire et de négociateur ;
- pragmatique ; capacité à communiquer ;
- sens organisation, initiatives et responsabilités ;
- faculté d'adaptation.

Prêt à examiner proposition stimulante tous secteurs d'activités offrant perspectives notamment grandes entreprises ayant potentialités dans le domaine des voyages à mettre en valeur.

Ecrire sous le numéro T 87 379 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

INGÉNIEUR CHIMISTE 38 ans
Connaissances comptabilité - gestion

- 12 ans exp. industr. recherche et production matériaux bâtiment.
- Exp. : Assistance technique ventes export.
  — Implantation et gérance filiale à l'étranger.
  — *Négociations haut niveau.*
- Disponible déplacements/séjours étranger courte durée.
- Espagnol et anglais courants.

RECHERCHE POSTE HAUTE RESPONSABILITE BASE PARIS DANS DISTRIBUTION PRODUITS CHIMIQUES ou BATIMENT

Ecrire n° T 11022 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR FINANCIER, 35 ans

— Formation supérieure.
— 10 ans d'expérience dans un important organisme bancaire.
— Spécialiste de la gestion administrative et financière recherche :

situation équivalente dans P.M.E. du Sud-Ouest de la France

Ecrire no T 788.951 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Recherche poste : DIRECTION COMMERCIALE S.S.C.I.
Dispose fichier clients et prospects
Travail à façon (spécialement paies)
Ecrire no 670 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09

ARTISTE PEINTRE, 33 ans
Recherche « CONTRAT FINANCIER »
Pour se consacrer entièrement à la peinture

- Accepterai contrat sur 10 ans.
- *Marié, 3 enfants.*
- Actuellement cadre dans l'industrie (Salaire 120.000 F/an).

Ecrire n° 7.026, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

Ingénieur chimiste 41 a., 15 a. *expérience matières plastiques.* Laboratoire + fabrication + vente. Ouvert à toutes proposit. Ecr. n° 7.031 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme Franç. 39 a., 8 a. expér. Amérique latine et du Nord SPECIAL IMPORT - EXPORT cherche poste **DIR. EXPORT** langue cour. angl., esp., port. Ecrire : ALLIOT, 47, rue Héricart, 75015 Paris.

Hme 51 ans, emploi huissier, bne présent., conn. serv. courr., photocop., démarches ds Paris. Ecr. n° 6.989 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE H., 33 ans, maîtrise droit privé, 4 a. expér. établ. public national, cherche poste à RESPONSABILITES. Ecr. n° 639, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ancien rédacteur en chef, critique de cinéma, *diplômé d'études* supérieures de journalisme, *licencié en théologie,* connaissant la langue et la civilisation grecques modernes, cherche emploi ds la presse, édition, *etc.* Constantin PAPADOPOULOS, 15, rue Danton, 92 VANVES.

J.H. 32 a. DUT gestion personn., exp. formation, *ch. poste* COLLABOR. service personnel, Paris ou banlieue nord - ouest. Ecr. n° 87.529 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MEDECIN exp. médecine GENERALE et PHARMACOLOGIE rech. poste temps partiel Paris ou région paris. Etudie ttes propos. Ecr. n° T 10 960 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

JOURNALISTE PROFESS. expérience étendue domaines reportages et grands reportages, cherche emploi stable dans périodique ou quotidien national. Ecr. n° T 010.959 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

29 a. - Dr DROIT FRANÇAIS Dr DROIT ITALIEN *CAPA, dipl. avoué, 7 a. expér.* dans étude d'avoué. Etudierait toutes propositions sur Paris. Disponibilité imméd., poss. Ecr. n° T 010.942 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

I.C.G. 31 ans - Niveau DECS 5 ans expérience cabinet expertise comptable. Depuis 1972, au sein d'un Cabinet conseil de renommée internationale Direction administrative et financière cherche situation. Sérieuses références. Ecrire sous réf. 266/M à PUBLISCOPE JUNIOR, 11, rue Royale - 75008 PARIS.

COMPTABLE INDUSTRIEL Responsable px revient analyse coûts et résult., stocks, compte exploit. ch. poste. Libre suite. Ecr. n° 663 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 26 ans, ATTACHE de DIRECTION, *conseil immobilier,* bac G2, ancien élève E.S.P.I. en cours I.C.H. (expertise), recherche emploi immobilier gestion ou commercialisation si fixe si possible Promoteur marchand de biens pour problème éviction. *Libre rapidement.* Ecrire ZERRY CLAUDE, 8, rue Firmin-Gémier, 93300 AUBERVILLIERS. Tél. : 834-30-17 le soir.

Homme 34 ans, bonne présentation, études secondaires. Très disponible. Pouvant voyager, rech. situation non sédentaire. Ecr. no 96.054 CONTESSE PUB., 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

Secrétaire sténodactylo, 35 a., bne notion angl., sans responsab. goût contact humain, sér. référ., ch. poste d'avenir. Libre de suite - Tél. : 788-00-72.

J. F., 27 a., lic. angl., maîtrise cinéma améric., séj. 1 an USA, *expér. secrétariat bil., ch. poste* intéress. cinéma, publ., édition. Ec. à T 011.011 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR FINANCIER et ADMINISTRATIF 33 ans *Membre de la Chambre nationale* des conseillers financiers, jouissant d'une très gde introduct. nat., financ., banc., cciale, libre de suite, recherche similaire *ou DGA ts secteurs redres.* et expans. rapd. de votre potent. actuel. Bne connaiss. de l'angl. Préfér. Paris et PARIS-SUD Ecr. no 612 M REGIE-PRESSE. *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

Jeune auteur talentueux cherche TRAVAUX DE REDACTION et de REWRITING. Tél. : 874-65-97.

Cadre audit bancaire 45 ans, 25 ans profession bancaire, B.P. banque + 2 ans ITB, ch. poste conseil organisation gestion. Tél. : 967-05-29.

COMMERCE INTERNATIONAL Cadre sup. 41 a., angl., allem., *direct. export, 10 ans expérience* ch. poste responsabilités comm international marchés compensations. Libre le 1er mars. Ecr. à 7.004, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris.*

59 a. INGENIEUR, 25 a. direct. fonderies de bronze *puis de* fonte, cherche DIRECTION TECHNIQUE ou DIRECTION GEN. FONDERIE. Ecr. à 667, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris*

J F., 31 a., ét. sup. (secrétariat, document., *esp., angl.), ayant* occupé div. empl. presse édit., *univers., exc. prés., rech. poste* France, étr., lib. ste. Filcoteaux 26, rue Chevert, 75007 PARIS

Diplôme de l'Enseign. supérieur. J.H., lic. sc. éco., niv. certif. *juridique DECS, anglais lu, étu*die toutes formes d'emplois sédentaire, stable, dans banques, assurances et établiss. financ. Ecr. à 6.987, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris.*

Jeune Femme, 28 ans, intelli*gente et capable, possédant ré*férences achats - ventes - gestion dans prêt-à-porter, ch. emploi à responsabilité dans un cadre vivant et sympathique. Très *bon salaire demandé.* Ecrire HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS Réf. 66042 ou tél. 544-42-20.

Diplômé de l'enseignement supérieur, J.H., lic. sc. éco., niv. certif juridique DECS, angl. lu. *étudie ttes formes d'emploi sé*dentaire stable, dans banques, assurances et établiss. financ. Ecr. à 6 987, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris

J.H. 24 a., lib. O.M., niv. *certif.* études comptables du DECS, *4-5 a. expér., rech. emploi dans* entreprise parisienne. Rémun. souhaitée 65 000/an. Ecr. à 6.988, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F., 34 a., expér. 10 a. en cabinet de conseil, rech. poste *de CHARGEE D'ETUDES* MARKETING INDUSTRIEL. Ecr. à 7.053, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE COMMERCIAL, 28 a., Angl., allem., étud. ttes propos. France outre-mer, expérience *Afrique.* Ecr. HAVAS LYON 5.447.

47 ans, licence droit, directeur programmes promotion immobi*lière, 16 ans expérience réussie,* étudie toutes propositions, région indifférente. - Ecrire HAVAS 06011 NICE cedex, référ. 0472.

PHYSICIEN ARGENTIN (33 a.) DOCTORAT NUCLEAIRE 5 ans expérience *électronique et informatique,* quadrilingue esp., fr., ang., all., étudierait toutes propositions région parisienne. Ecr. à 87.230 M Régie-Presse, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

29 ans, J.F., cadre formation supérieure juridique, expérience P.M.E. gestion personnel, étu*dierait toutes propositions* en rapport, région parisienne de préférence. Disponible rapidement. Références morales. *Ecrire à no 4.628* PUBLICITES REUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris

CHEF de CHANTIER, 42 ans, Monteur - Tuyauteur Soudeur arc et *autogène, rech. emploi* stable Paris, région parisienne. Salaire mensuel désiré : 4.800 F. Téléphoner 991-48-10, après 17 h.

COMMERCE INTERNATIONAL Cadre sup., 41 a., anglais-allem Direction export, 10 a. expér., *ch. poste responsab. commerce* internat., marchés compensat Libre 1er mars. Ecr. n° 7.004 « le Monde » Pub *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

Cadre de gestion, 34 a., Lic. en droit, 10 a. d'exp. gestion *financière,* budgets, trésorerie, pratique des relations publiques, sens de l'organisation, de la rigueur et de la discrétion, ch. situation stable. *Ecr. n° 638 « le Monde » Pub* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F., 24 a., docteur Sc. Eco., célib., ch. emploi form. rech *enquêtes, ttes régions et pays* Ecr. n° 7.022 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR, 27 ANS. *Mécan.* fluides et énerg., en deb exp., ch. situat. évolutive. Etud ttes propos. Préf. rég. Méditer *Libre de suite.* Ecr. n° 7.019 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune Femme 26 ans, animatrice socio-culturelle, CAPASE. 4 ans d'expér ch. place à resp., libre le 1er septembre 1979 Ecr. n° 7 020 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Japonais, 25 a., lic. Japon, USA langue angl. maîtrise, France sociologie industr., ch. emploi *dans société française,* exper en exécution de projet. Etudierait toutes propositions. Ecr. n° 8.994 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ING. documental. en retraite *ch. temps partiel documentat.,* édit., publications scientifiques *Ecr. n° 646, « le Monde » Pub.* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 28 a., CAP COMPT., capacité DROIT, 2e année DROIT, rech *emploi., expér. 9 ans banque* Ecr n° 653, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e

JEUNE FEMME DACTYLO 8 mois expérience, cherche place stable. Tél : 837-94 21

Jne fille, 23 A., Bac G2, Maîtrise Droit Affaires, D.E.C.S., étudierait ttes propositions d'emplois Ecr. n° 7.030 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

RUE DAUNOU, 2/3 P., 70 m2, *confort, 5e étg., asc.,* plein sud, calme, 430.000 F. Tél. 256-13-29.

4e arrdt.

MARAIS ELEGANT DUPLEX Réception, 3 chambres, 155 m2. *Dans bel hôtel XVIe rénové.* MICHEL & REYL 265-90-05

AU CŒUR DU MARAIS 5-7-9, Rue des TOURNELLES Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PIECES en duplex Lundi à vendredi, hres bur. et samedi après-midi, 274-59-10

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD, DU 2 PIECES AU 5 PIECES. Sur place les mardis et jeudis, de 14 h. à 18 h. 30. 755-98-57.

BD SAINT-GERMAIN, bel imm. Pierre de Taille, 6 P., tt conft, parfait état + chambre de bonne + cave + asc., 5e étg., orientation sud. Tél. : 033-18-38.

6e arrdt.

St-Germain-des-Prés, Part. de *prêt. 2 P., (50 m2), s. bs, ptres,* chem. T., r.-v., 354-45-22, mat.

47, RUE BONAPARTE Propriétaire vend 2 p., 5e étage, ascens., sur cour, imm. *rénové.* Me voir : mercredi, 14 h. 30 à 17 heures, *Mme BASTIDE.*

7e arrdt.

RUE AUGEREAU (près Ecole-*Militaire*), grand liv., 2 chbres, balc., immeub. neuf, EUROPA. Téléphone : 705-24-10.

AVENUE BOURDONNAIS BEAU 2 P., 2 bains, 150 M2, soleil, *IMMEUB. DE CLASSE.* 1 200.000 F. Eicher : 359-99-69.

GRENELLE-INVALIDES S. à M., 2 salons, 4 ch., 180 m2, *étage élevé.* ODE. 93-10. Soleil.

7, RUE VANEAU IMM. NEUF 3 PIECES 5 PIECES TERRASSE S/pl. tous les jours 14 h. à 17 h. SAGE - 357-63-63

RUE CLER STUDIO 21 M2 RENOVE Tél. : 222-63-23

8e arrdt.

EXCEPTIONNEL 6/7 p. 180 m2 environ. Imm. stand. 2e étage, équipement à *réaliser, 900.000 F. - Sur place* lundi, vendredi, 61, rue de Rome, de 14 heures à 18 heures ou rendez-vous au 288-15-57

8e Salon, salle à manger, 3 chbres, 1 bains, 2 sal. d'eau, état neuf. - 325-32-77.

Mo LIEGE 5 p., cft, 3e ét., asc., 135 m2. A rénover. *2 portes pal. 640.000 F. 254-41-34.*

9e arrdt.

Pl. Clichy, Prop. vend b. 2 P., *cuis., wc, bns, cft, soleil. Urgt.* Prix exceptionnel. - 878-41-65.

10e arrdt.

CANAL SAINT-MARTIN 2 P., 85 m2, soleil, cft, 4e étage, 520.000 F. Téléphone : 285-75-17.

République, 45, bd Magenta : propriétaire vend dans b. imm. P. de T., 3 P., entrée, cuis., wc. Tél. 224-02-86, à rénover. Prix 165.000 F. S/pl., 2e étg., de 13 à 1 h., *samedi, dimanche lundi.*

11e arrdt.

BASTILLE, BEAU 2 PIECES, tout confort, neuf : 155.000 F, long crédit possible. - 574-35-31.

BREGUET-SABIN près Me St-Ambroise ou Bréguet - Dans *bel imm. récent, beau studio* 40 m2, tt confort, cuis. équipée, 175.000 F. - 887-97-81.

12e arrdt.

REUILLY immeuble rénové 3 P. avec jardin privatif, possib. duplex 112 m2. A aménager. - Tél. 293-62-16.

14e arrdt.

8, RUE MAISON-DIEU Prox. av. du Maine, imm. neuf, 2 p. et 2 p. duplex. S/pl. mardi, mercr., jeudi, vendredi, samedi, 14-19 h. - 359-63-63 - 322-04-03

ALESIA *Beau 4 pièces,* 140 m2, imm. pierre de taille, 2e étage *sur rue et cour.* - 320-99-80.

15e arrdt.

Vue sur **TOUR EIFFEL** 106-108, bd de Grenelle Imm. neuf, cuis. équipée, porte palière blindée, interphone, gardien.
4 P. 80 m2 + balcon 26 m2 735.000 F
4 P. 85 m2 + balc. et terrasse sud · 890.000 F
Vente directe par le propriétaire ce jour 15 heures à 18 h. 30.

LA MOTTE-PICQUET Beau 2 P., 48 M2, 5e étage. *Jean FEUILLADE* 566-00-75.

Mo BOUCICAUT 3 P., calme. 350.000 F. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

16e arrdt.

AV. FOCH, dern. étg., LUXE, RECEPT. 100 m2 + 3 CH., 2 bs, TERRAS. GAR. ORI : 359-26-66.

FAISANDERIE. Calme, 140 m2, gd séj., 3 chbres, cuis., bains, service. BOURGEOIS, 522-62-14.

VUE SUR SEINE beau liv. dble + 2 chbres + 1 *petite gds bains modernes,* cuis., chff. centr., tél., moqu., 4e étg., asc., soleil, bel imm. P. de T., 790.000 F, crédit. *Propriétaire,* mercr., jeudi, 14 h. 30-*18 h. 30, 1, bd Exelmans, 16e.*

BD DELESSERT 7 PCES, 220 m2, PLAN PARF., bel imm. ancien, grand conft, 3e étage, 1.700.000 F. 532-66-10.

16e SUD Immeuble récent Standing *Dernier ét.* Living + 2 chbres. 2 s. de bains, cuisine équipée. 800.000 F — 766-02-74

4 P RAYNOUARD - Près 120 m2 + service - Bon plan. 900.000 F. — Tél. 293-51-07.

47, BD SUCHET Pptaire vend beau 2 P. 75 m2. Cuis., bains. Tt conft. S/place MERCREDI 7, 14 h. à 17 h.

11, VILLA SAID Hôtel partic. luxueusem. rénové 2 APPARTS DE 65 M2. 2 duplex jard. 50 et 53 m2. S/pl. lundi, merc., sam. 14-19 h. T. 500-70-41. Autres jrs. 958-50-28

17e arrdt.

PORTE DE CHAMPERRET *Immeuble récent, 6e et dernier* étage, standing, 3 Pièces, cuisine, bains, balcon, chff. centr., individuel, parfait état, cave et park. en sous-sol, 630.000 F. Téléphone : 296-12-86, poste 37.

PONT - CARDINET. - Luxueux *5 Pièces, tout confort, 2 bains :* 740.000 F. Téléphone : 267-18-33.

VILLIERS - MALESHERBES : 1 ès luxueux 5 Pièces, 2 bains, 1.250.000 F. EICHER, 359-99-69.

44, AV. GRANDE-ARMEE Très bel immeuble 1920 Restauration de qualité APPARTEMENTS **5 PIECES** 160 m2 environ entièrement équipés IMPORTANTE RECEPTION, 2 chambres, 2 bains, soleil. Visites *les mercredis de 14 h à* 18 h 30, ou tél. 755-98-57

AV. NIEL (près) - En DUPLEX 128 m2, 2 terrasses. *Impecc.* Soleil. Calme. 266-92-15.

BATIGNOLLES-ROME **LUX. RÉNOVATION** DUPLEX 110 m2. ASC. 833-95-10

18e arrdt.

ABBESSES. Sans vis-à-vis, au 3e étage, ascens., 4 P., cuis., bains + S. d'eau, cave possible, parking : 485.000 francs à débattre. Téléphone : 296-12-86, poste 37.

RUE DU MONT-CENIS. Imm. NEUF. STUDIOS et 2 PIECES. PRIX INTERESS. — 280-23-25.

ATEL ARTISTE MONTMARTRE CONFORT 4e étage. BALCON. Téléphone. 330.000 F. Crédit. - T. 346-11-76.

LAMARCK Imm. gd standing Récent SUPERBE ET TRES GRAND **2 P.** *(Beau living + chambre)* Tout confort - Plein soleil Prix : 290.000 F. - Voir 140, RUE MARCADET Mercredi, jeudi, de 13 à 18 h., ou 252-38-08.

19e arrdt.

85.000 - AVEC 15.000 STUDIO, s. d'eau moderne vraie cuis. équipée av. fenêtre, ch. *cent. Bel imm. 1930. Près* O.R.T.F. et Parc BUTTES-CHAUMONT. Idéal pour locat. Pptaire. 720-89-08, poste 37 et 32

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN, proximité du R.E.R., immeuble du 17e, restauré, beau 3 PIECES, 66 M2, remise en état déductible. *Excellent placement locatif.* 300 000 F Téléphone : 227-22-62.

ST-GERMAIN-EN-LAYE - Dans hôtel ancien - Séjour, 2 chambres, restauration de CARACTERE - 963-28-02

LE VÉSINET av. des COURSES près R.E.R. ds PROPRIETE ANCIENNE, bel APPT de caractère, séjour, 2 chbres, jardin. 370.000 F. RHODES, *Le Vésinet.* 071-33-84.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY SAUSSAYE IMMEUBLE NEUF *en cours d'achèvement* Soleil, salon, salle à manger, 4 chambres, 1 salle de bains, 2 douches, 185 m2, parkings. **GEFIC CTI** 723-78-90 p. 326-328

NEUILLY Métro Sablons Très beau 4 p. Tt conft. Balc. + chbre de serv. Imm. pierre. 850.000 F. - VERNEL : 526-01-50.

BOULOGNE - PLEIN BOIS 2 ET 4 PCES GD STANDING Livrables 2e trimest. 80. 603-68-08

MEUDON-BELLEVUE Imm. récent gentil 4 P. tt cft. Vue dégagée. Px intéressant. *MARTIN Dr. Droit. 742-99-09.*

NEUILLY 70, boulevard Maurice-Barrès, dans immeuble neuf luxueux. Reste quelques beaux appts à vendre, 126 m2 et 156 m2 + duplex avec terrasse. A partir de 11.000 F le m2. **O.G.T. - 522-86-86**

NEUILLY-SUR-SEINE 11, boulevard de la Saussaye *dans imm. neuf de gd standing* reste 2 duplex avec terrasse, *jardin,* 190 m2 et 225 m2 + petits appartements de 39 m2. **O.G.T. - 522-86-86**

94 Val-de-Marne

FRESNES GD 3 PCES STANDING *Tt conft* 189.000 - 665-22-84

95 - Val-d'Oise

ST-GRATIEN PRES GARE BEL APPT F 5, 96 m2 + 10 m2 balc. Parkg. Cave. 325.000. y compris 35.000 *Crédit foncier.* — *Tél.* 989-31-74.

Province Province

Super Lioran (Cantal)
Station d'hiver et d'été
Entre Aurillac et Clermont-Ferrand
Accès direct par SNCF et RN 126.
Face aux 50 km de pistes
réservez dès maintenant VOTRE STUDIO VOTRE DUPLEX
Livraison 1er trimestre 1979
(1re tranche)
Renseignements et ventes :
9, avenue Marceau, 75116 Paris, **723.43.06**
ou AGENCE PRADEL
48, rue du Buis, 15000 Aurillac, **(71) 48.01.54**

ANTIBES - Plein centre Part. à part. Vds appt résident *4 pièces, cuis., 1 s. bains. Tél.* Téléph. : 929-39-75

LES HOUCHES Au pied du télésiège, magnifique studio 35 m2, bains, w.-c., dans immeuble entièrement rénové, vue sur chaîne Mont-Blanc. *Prix 135.000 F avec 30.000 F.* **AVIS** rue Joseph-Vallot, *CHAMONIX* (16) 50-53-05-60 ou 53-51-61

PART VD BANDOL (VAR) superbe appartement 107 m2, dans parc 15 ha bord de mer 800.000 F. Tél. : (94) 29-68-93. A partir de 18 heures.

SKI A CHATEL (Haute-Savoie), studios 4 personnes. 2/3 Pièces Avec 31 000 F compt. + crédit Gestion assurée. — ERIGE. 84, route de Genève, 74240 Gaillard. T. (50) 38-52-89.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

CARNET

Naissances

— Anouk et Jean-François GRUNFELD sont heureux d'annoncer la naissance de

Emilie, Providence.

Paris, le 1er février 1979.

Mariages

Marditsa BOVIATSIS,
docteur en sciences politiques,
juriste à la F.A.O. (Rome)
et
Ezio ANASTASI,
docteur en sciences agronomiques, chef de service à l'Institut national italien de recherches agronomiques sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu, le samedi 27 janvier, en mairie de Montpellier.

Domaine du Bois-Fleuri,
2250, route de Mende,
34100 Montpellier.
Via Pescara 12,
06100 Perugia (Italie).

Décès

— Nous apprenons le décès de

M. Paul AMIOT,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre

survenu le 29 janvier à Paris.

[Né à Paris le 29 mars 1886, le comédien Paul Amiot avait commencé sa carrière à l'Odéon puis s'était consacré au théâtre de Boulevard. Au cinéma, où on l'avait vu dès 1920, il était devenu une figure familière, interprétant une quarantaine de films avant la deuxième guerre mondiale. En 1953, il avait joué dans « le Grand Jeu ». Un de ses derniers films avait été « Alerte au deuxième bureau », de Jean Stelli, en 1956, où il campait un espion classique mais convaincant. Il avait présidé l'Association des comédiens combattants dont il avait été l'un des fondateurs après la guerre 1914-1918.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Le comte d'Arjuzon,
Le vicomte et la vicomtesse d'Arjuzon et leurs enfants,
Le vicomte et la vicomtesse Antoine d'Arjuzon et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Arnaud de Guitaut et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Gandolphe,
Le vicomte et la vicomtesse Jacques d'Arjuzon et leurs enfants,
Le vicomte et la vicomtesse de Bonneval et leurs enfants,
Le vicomte et la vicomtesse Dominique d'Arjuzon et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

la comtesse d'ARJUZON,
née Jacqueline GILBERT-BOUCHER

survenu le 5 février 1979 dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de la Madeleine, à Paris le jeudi 8 février à 10 h. 45.

Une bénédiction sera donnée le même jour en l'église de Chevilly (Loiret) à 15 h. 30.

— Mme Catherine Barnier-Thoury, son épouse,
Ses enfants Jean-Paul, Jean-Pierre, Catherine, Christophe, Aurélie,
Mme Denise Barnier,
Les familles Morand, Paturet, Thoury, Poissant, Beyot,
Et tous ses amis,
vous font part du décès de

M. Lucien BARNIER,

survenu le 3 février 1979.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 7 février, à 13 h. 45, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, Paris-9e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Ouen.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris-9e.

(Le Monde du 6 février.)

— Mme Marc Broido,
Jean-Claude et Sylvie Broido,
M. et Mme Albert Broido et leurs enfants,
Mme Paul Manini,
et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc BROIDO,

survenu le 30 janvier 1979, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

— **Le Père Yves-Marc DUBOIS, o.p.,**
a été rappelé à Dieu, le 5 février, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Ses obsèques seront célébrées jeudi 8 février, à 10 h. 30, dans l'église conventuelle de l'Annonciation (222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e).

De la part du Père provincial des dominicains de la Province de France, du Père prieur et des religieux du couvent de l'Annonciation, de sa famille.

— M. et Mme Jean-Pierre Hadamard et leurs enfants,
Mme Denise Hadamard et ses enfants,
Mlle Jacqueline Hadamard,
M. et Mme René Picard,
M. et Mme Charles Vignals,
M. et Mme Michel Darbord,
Mme Marie-Thérèse Darbord,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Simone HADAMARD,
docteur en médecine,

survenu le 30 janvier 1979.

L'inhumation, au cimetière de Montmartre, a eu lieu dans l'intimité le lundi 5 février 1979.

— Mme Henri Leven,
M. et Mme Raymond Leven, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Edouard Leven, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Georgette Leven, ses enfants et petits-enfants,
M. Gustave Leven,
Mme Stéphane Leven et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri LEVEN,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité de la famille à Sanary (Var).

« La Noria », route de la Tourelle, 83110 Sanary.

— Nous apprenons le décès de

M. Philippe PARÈS,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
survenu à Paris le 1er février.

[Né en 1901, Philippe Parès était le fils de Gabriel Parès, chef de la musique de la garde républicaine. Après des études musicales, il avait composé de nombreuses opérettes avec Georges Van Parys, notamment « la P'tite Dame du train bleu » (1925), « Lulu » (1927), « l'Eau à la bouche » (1928), « Louis XIV », « Couscous » (1931). Il avait également écrit des musiques de films, dont celle du « Million » de René Clair, de courts métrages et de chansons pour Damia, Jean Sablon, Charles Trénet. Il avait fondé la Société pour l'administration des droits de reproduction mécanique des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (S.D.R.M.).]

— M. et Mme Olivier Ranson et leurs enfants,
M. et Mme Denis Ranson et leurs enfants,
M. et Mme André Caquot et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André RANSON,
sous-directeur honoraire
de la préfecture de Paris,
ancien directeur
des hôpitaux de Paris,
survenu à Paris, le 25 janvier 1979, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au Bourg-Dun (Seine-Maritime).

8, rue Boissonade, 75014 Paris.
198, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.
1, rue Monticelli, 75014 Paris.

— Mme Alexandre Rubin,
M. et Mme Jean-Pierre Vesperini et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Bosoni et leurs enfants,
M. Jacques Manachem,
M. et Mme Georges Rubin et leurs enfants,
M. et Mme Claude Rubin et leurs enfants,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
font part du décès de

M. Alexandre RUBIN,

survenu le 1er février 1979 à Neuilly-sur-Seine.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

146, boulevard Bineau, Neuilly-sur-Seine.
12, avenue de Breteuil, Paris-7e.
144 bis, boulevard Bineau, Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Louis Tedeschi,
Mme et M. Henri Dana et leur fille,
Mme et M. James Dickison et leur famille,
M. et Mme Wilfried Unternahrer et leur fils,
Les familles Finzi, Tedeschi, Sberro, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Maurice TEDESCHI,
née Andrée FINZI

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 février 1979 à 13 h. 30 au cimetière des Sablons, à Grenoble.

48, rue Stalingrad, Grenoble.

Anniversaires

— Il y a un an

Jean WOUTERS,

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Carqueiranne.
Paris.

Messes anniversaires

— En souvenir de
Emmanuel BEAU de LOMENIE,
midi 15, messe à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, jeudi 8 février.

Bienfaisance

— Un gala au bénéfice de la recherche de Villejuif aura lieu le mardi 20 février 1979 au Théâtre Edouard-VII avec la représentation de « la Machine infernale », de Jean Cocteau, par la compagnie Colette Louvois.

Communications diverses

André RAFFORT
et ses COLLABORATEURS
recevaient le vendredi 2 février 1979 en soirée dans les salons de l'Automobile Club, place de la Concorde, de nombreux invités à l'occasion du dixième anniversaire de la création de la S.I.E.I. (Société internationale d'études et d'interventions).

52, rue de Dunkerque, 75009 Paris
Tél. 878-91-55.

— NANE STERN, 25, avenue de Tourville, 7e - 705-08-46, vous propose de voir les sculptures de Gérard KOCH, du 30 janvier au 24 février 1979, du mardi au samedi, de 15 h. à 20 h. 30, et certains matins sur rendez-vous.

Visites et conférences

MERCREDI 7 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 heures : 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz : « l'hôtel Sully ».

15 heures : Façade, portail central, Mme Colin : « Notre-Dame ».

16 h. 30 : 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « le Paris d'Henri IV et de Louis XIII ».

17 heures : Grand-Palais, entrée exposition, Mme Saint-Girons : « Exposition Chardin ».

18 h. 15 : Musée du Louvre, porte Denon, Mme Lemarchand : « Au Louvre le soir » (Caisse nationale des monuments historiques).

21 heures : 21, rue Cassette : « Des Bellini à Carpaccio » (Arcus).

15 heures : 158, boulevard Haussmann : « la Ruche et Montparnasse » (Approche de l'art).

15 heures : 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 heures : 24, rue Pavée : « le Marais » (M. de La Roche).

15 heures : Entrée du musée du Jeu de Paume : « l'Impressionisme » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 13 heures, 16 heures, 20 heures : 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 heures et 17 heures : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires : « la peinture française au Louvre ».

18 h. 30 : 9 bis, avenue d'Iéna : « Une grande randonnée au Sahara » (Autour du monde).

19 heures : Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Haim Vidal Sephina : « Le judéo-espagnol tel qu'on le parle ».

20 h. 30 : 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse : l'amour amoureux » (Psycho-Santé).

21 heures : 10, rue Alfred-de-Vigny, M. le professeur Pierre Debray-Ritzen, M. P. de Boisdeffre : « De l'enfant à l'homme » (Fondation Simone et Cino del Duca).

L'immobilier

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 Pces, PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. : 873-23-33.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e — 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

ATTAR, 29, bd de Clichy (9e), recherche 1 à 5 PIECES, bon quartier, estimation gratuite sans engagement. T. : 285-14-71.

constructions neuves

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf en cours de construction (achèvem. prévu dans 12 mois) INVESTISSEURS privés CEDENT au PRIX de REVIENT surface à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. : 707-02-31

MAIRIE MONTREUIL
53-55, AV. PASTEUR
Promoteur vend directement CHAMBRES INDIVIDUELLES
STUDIO - 2 P. - 5 P.
Px fermes, livraison immédiate. Prêts conventionnés, crédit de 80 %. Pour investisseurs loyers garantis. S/pl. : samedi, de 14 h. 30 à 18 heures ou : 857-36-80

RUE D'ALÉSIA
Livraison début 1980 dans petit imm. P. de taille, tout électrique, reste : QUELQUES 3 ET 4 PIECES PRIX FERMES. Renseignements : LA FONCIERE DIEULAFOY Catherine CRAVERO, 18, r. du Docteur-Leray, 75013 Paris. Tél. 588-53-96. Réalisation SEPAC.

appartements occupés

BUTTE MONTMARTRE
Bon immeuble, concierge, tapis escalier, grand 3 Pièces, 70 m2 environ, plein soleil, bains modernes, chauffage central, bon état, occupé dame seule. Droit de reprise : 229.000 F, crédit. confort, occupé par personne. Voir propriétaire mercredi, 14 h. 30-16 h. 30, 54, RUE LEPIC.

16e, ASSOMPTION, 5e étage, sans ascenseur, 75 m2 + balcon, confort, occupé par personne seule, 86 ans : 270.000 F.

14e, proche RUE des PLANTES, immeuble P. de T., entièrement rénové, ascenseur, 1er étage : 2 Pièces, cuisine, wc, débarras, occupé 2 têtes, 73 et 74 ans : 125.000 F. Téléphone : 285-38-96.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue Ouest. Propriétaire directement. - 365-67-77.

DIPLOMATE recherche appart. de réception, 7e, 16e, Nord ou 8e arrdt. Téléphone : 742-62-65.

SERVICE ETRANGERS pour cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. 285-11-08.

Région parisienne

Pour Sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

locations non meublées Offre

Paris

133, RUE DU RANELAGH
3 Pces, tt conft, 3.400 F C.C. Vis. 14 h. 30-16 h. - 705-39-10.

Mo PASSY - FACE SEINE LUXE, RECEPT. + 3 CHBRES, 3 bains, 200 M2, REFAIT NF, 7.350 F NET - Tél. : 359-87-52.

QUAI HENRI-IV. - Très belle vue sur Seine, appart. 4 P., 1?0 m2, tt cft, dans immeuble récent, refait entièrem. à neuf, 3 800 F + charges. - 526-33-99.

R. MONTCALM, ref. nf, très beau studio, cuis., wc, S. de B., chauff. asc., 980 F. 606-22-48.

Mo PLACE-DES-FÊTES
face sortie COMPANS
Près Magasin RADAR
Immeuble neuf standing
— 3 pièces, 71 m2 .. 1.880 F
— 4 pièces, 91 m2 .. 2.360 F
— 5 pièces, 108 m2 .. 2.750 F
Parkg, s/sol et provisions sur charges compris. Visites lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 13 heures à 18 heures :
3, RUE DES LILAS
H. LE CLAIR

Région parisienne

APPARTEMENT A LOUER SANS COMMISSION MASSY (ESSONNE)
3 Pièces, 76 m2 + loggia, loyer 1.290 F, charges 278 F. S'adresser au gardien. 1, avenue Nationale - MASSY. Téléphone : 920-48-90 - 920-48-92 ou 920-48-91, le matin.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PCES pour cadres étrangers, garantis pr BANQUES ou AMBASSADES. Téléphone : 555-84-23.

hôtels-partic.

8e COURCELLES
Très élégant hôtel particulier commercial, terrasse, rez-de-ch. + 4 niveaux, 450 m2. MONTESFORT - 544-11-87.

locaux commerciaux

PARIS (20e)
Réunion
LOCAUX COMMERCIAUX
neufs à louer dans imm. 1974
62 m2 et 72 m2
boxes disponibles.
SOGEI, 7, rue des Cordelières, 75013 PARIS.
TÉL. : 331-65-61.

Etude de Me LECORNU, notaire
11, place de la République, Caen
Tél. : 86-27-54.
A VENDRE
Dans CAEN, sortie Est,
VASTE LOCAL COMMERCIAL
Surf. du magasin r.-ch. 1.684 m2
Surf. du magasin ss-s. 1.431 m2
Habitation 212 m2
Bureaux r.-dechaussée.. 127 m2
Bureaux étage 105 m2
LIBRE DE SUITE
Conviendrait pour grossiste, entrepositaire, grands magasins, etc. S'adresser à l'étude.

villégiatures

PARIS - LONDRES (centre)
Aller et retour. Avion + autocar 295 F tarif visite. T. 203-46-00.

immeubles

ACHÈTE EN 48 HEURES
Immeuble libre Paris ou périphérie. Tél. M. Gérard : 563-11-40 (heures bureaux). C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris

bureaux

Part. loue bureau 110 m2, 2 lig. téléph. moderne aménagé, loyer annuel 47.000 F + charges. Reprise 20.000 F - Tél. 249-95-51

Mo OPERA — Bon imm., asc., chauff. centr. Petit bureau, tél. 1.000 F/mois - Tél. : 873-57-80

A VENDRE
5e ARRONDISSEMENT
PANTHEON - 5 burx 120 m2 à aménager + sous-sol éclairé de 200 m2, grande hauteur sous plafond. 4 parkings.
Prix : 950.000 F
Tél. : 707-02-31

IMMEUBLE RÉCENT DE 4.800 m2
Paris 13e - Niveaux de 500 m2 cloisonnés - Standard et postes en place. Restaurant. Parkings. Local informatique équipé. Disponibilité immédiate.
GIM - 766-35-60

1 à 20 BUREAUX tous quartiers
Locations sans pas-de-porte
MAILLOT
ST-LAZARE **293-45-55**

SANS PAS-DE-PORTE
16e - TROCADÉRO
BUREAUX 265 m2 entièrement agencés prêts à fonctionner. Standard téléphonique 8 lignes, 50 postes, bail neuf, poss. parkg. TEL. : 727-83-94.

9e BUREAUX MEUBLES A LOUER
Tél. : 770-35-85

fonds de commerce

ALPES station - Cabinet immobilier FNAIM
2 portefeuilles C.A. 1.250.000 F. Avec 750.000 F. Tél. (76) 80-54-21.

Vend institut soins esthétiques, 3 cabines + magasin vente parfumerie, matériel moderne. Prix intéress. Compt. 40.000 F, pr solde larges facil. 288-29-43.

URGENT. - Bail à céder tous commerces sauf café. Magasin r.-de-ch. envir. 65 m2, 1er étage (commercial ou appt.) 60 m2 env., tt cft. Sous-sol env. 60 m2. Plus 2 chbres domest. Très bien situé rue de Châteaudun, quart. Chaussée-d'Antin. Prix tr. intér. à débattre. Tél. 874-14-18.

Part. vd libr. Papeter. presse, C.A. important, 350.000 + crédit 51, rue des Martyrs, PARIS-9e.

BAR - BRASSERIE
PARIS-8e, emplac. 1er ordre, b. install., recette just., loy. 40.000 peut loger, ouvert 7 h. à 20 h., cause retraite. Avec 700.000 F + crédit. Ecr. Mme Meneghel, P.R. PARIS 8e.

villas

MALMAISON - 20' ETOILE
Villa stands pl-pied, triple réc. + terrasse, 4 chambres, bur. + ss-sol tot. + service, 2.500 m2 jardin, sans vis-à-vis - 603-40-00

ST-GRATIEN Plein centre VILLA
CARACTERE 6 p. dt une 40 m2 idéal profess., jardin 750 m2. Remise 45 m2. Garage. Prix 750.000 F. - Tél. 989-31-74.

viagers

STE SPECIALISTE VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie (8e) 266-19-00
Prix, indexation et garanties
ETUDE GRATUITE, DISCRETE

fermettes

Vends Ferme 28 ha, 55 km Sud TOULOUSE, 300.000 F. Tél. : 16 (1) 23-42-64, 15 à 19 h.

pavillons pavillons

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons. Appartements. Propriétés. Terrains. Bureaux. Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'information de la Maison de l'immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

VILLE-D'AVRAY - Charmante maison 6 p. + dépend. s/jdin 400 m2, cft. VUE. Tél. le matin et le soir au 527-57-56

ANTONY - Pav. 5 pces, tout confort, gar. Jardin. Métro 3'. 580.000 F - 666-00-27

propriétés propriétés

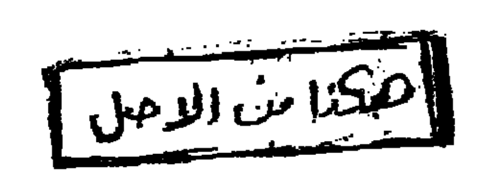
EXCEPTIONNEL
AU NORD DE LA CREUSE dans un très beau site
ANCIEN MOULIN
Indép. et isolé, constr. en pierre de granit au G.O. en tr. bon état, de 4 p. habit. de suite avec boiseries d'origine en parfait état, bel. poutr. appar. et 2 gdes chemin. rustiques. Anc. fournil sur le côté et gde dépend., terr. atten. 1.800 m2 en bord. de rivière. Eau, électr., sanit.
PRIX : 160.500
Poss. créd. 90 %, solde s/10-15 a. PROGECO, 33, av. GAMBETTA, 23000 GUERET
Téléph. : (16-55) 52-50-87

BRETAGNE - 200 m. PLAGE
construction 1974, séjour 56 m2 s. à mang., cuis. équip. office, bur., 7 ch., s. de jeux, 3 s. bns, terrain boisé de 4.800 m2 env., gd sous-sol, 3 boxes pr chevaux. Prix : 1.000.000 de francs. Tél. : (96) 38-86-08 après 18 h.

20 km NIMES - A vendre propriété en société civile, 100 ha entièrement irrigable, 90 ha fruits, 10 ha vigne. Import. bâtiment + gd mas. Ecr. no 66230, HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

TOURAINE
Très BELLE DEMEURE XVIIIe en pierre de Touraine Dominant la vallée
4 réceptions + 10 chbres, salles de bains, parfait état, tt confort, terrasses, piscine chauffée, caves. Parc et vigne (C.C.) 15 ha et 10 ha possib. vignoble VOUVRAY A.O.C.
D. FEAU S.A. - 261-80-40 132, bd Haussmann

BEAUJOLAIS
5 kilomètres
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
à louer ou à vendre
PRÉVENTORIUM
Jardin et prairie de 2,50 ha. Surf. des bâtiments 2.500 m2 en 3 étages + villa + dépendances. Ecrire HAVAS LYON 5.450.





Anniversaires

Messes anniversaires

Bienfaisance

Communications diverses

Visites et conférences

MERCREDI 7 FEVRIER

Le Monde

régions

RETOUR EN RHONE-ALPES

Échéances financières difficiles pour les autoroutes alpines

La construction du réseau des autoroutes alpines s'achèvera à la fin de l'année 1980. La société concessionnaire aura ainsi ouvert depuis le mois de novembre 1973 260 kilomètres d'autoroutes reliant les principaux centres urbains de Rhône-Alpes (Lyon, Grenoble, Chambéry et Annecy). Cependant, l'imprécision de l'avenant conclu entre la Société des autoroutes Rhône-Alpes (AREA) et l'Etat, en mars 1978, permet à cette société d'« *oublier* », *pendant quelque temps encore*, d'une part le *contournement autoroutier* de l'agglomération chambérienne par le tunnel de Saint-Saturnin et, d'autre part, la prolongation (2 kilomètres) vers Montmélian-nord de l'autoroute A-41.

La convention de concession signée en 1971 entre AREA et l'Etat prévoyait enfin la réalisation de deux sections d'autoroutes dites « sections conditionnelles » : Grenoble-Valence (85 kilomètres) et Montmélian - Pont-Royal (14 kilomètres). *Grenoble-Valence sera construite*, affirme la convention de concession, dès que le trafic sur les routes nationales qui longent le futur tracé autoroutier aura atteint quatorze mille véhicules-jour ; une « barre » qui a, semble-t-il, été placée assez haut pour différer le plus possible la construction de cet axe pourtant nécessaire.

Cette autoroute permettrait en effet de désenclaver les villes de Grenoble, de Saint-Marcellin, de Romans et de créer une liaison directe Genève-Méditerranée évitant les agglomérations de Lyon et de Vienne. Cet axe donnerait toute sa signification à l'autoroute Genève - Grenoble, qui, si elle n'a pas de prolongement, va aboutir à une sorte de cul-de-sac à Grenoble. Ce qui, font observer de nombreux élus locaux, n'est « *ni rationnel ni défendable* ». AREA ne souhaite pas, dans l'immédiat, *prolonger son réseau au-delà de* Grenoble. Le directeur d'exploitation d'AREA, M. Michel Carreau, précise que, pour sa société, la construction de Grenoble-Valence serait « *le meilleur moyen de nous faire boire totalement le bouillon* ».

Le 1er janvier 1981 marquera *donc la fin* des travaux de la société concessionnaire des autoroutes alpines. Au même moment AREA abordera la période probablement la plus difficile de son histoire. La société devra faire face entre 1981 et 1986 à de lourdes échéances financières. Les emprunts contractés par la société, qui bénéficiaient jusqu'alors d'un différé d'amortissement, vont arriver à leur première période de remboursement, engageant ainsi AREA dans une courbe de charges financières croissantes. La question est aujourd'hui de savoir si elle pourra ou non les honorer. Selon le maire de Chambéry, M. Francis Ampe (P.S.), « *AREA est déjà en état de cessation de paiements* ».

De nombreux élus locaux de Rhône-Alpes doutent qu'AREA puisse « *s'en sortir* » sans une nouvelle et très importante aide de l'Etat. Des discussions seraient sur le point de s'engager entre la société concessionnaire et l'Etat afin de trouver une solution au lourd déficit de trésorerie de la société autoroutière. « *L'Etat a-t-il si peur qu'AREA rende son tablier ?* » demande le président du conseil général de la Savoie, M. Louis Besson (P.S.). « *Il est exact qu'AREA connaît des difficultés sérieuses*, admet M. Jean-Arthur Moiron, président-directeur général d'AREA. *Globalement, le trafic sur notre réseau est deux fois et demi inférieur à celui que nous prévoyions. Une telle situation pose évidemment des problèmes. Mais ceux-ci ne semblent pas insolubles.* » Toutefois, dans l'entourage du « P.-D. G. » on reconnaît qu'AREA va connaître prochainement « *des problèmes de trésorerie phénoménaux* ».

Les utilisateurs des autoroutes alpines et les élus locaux accusent le niveau des péages qualifié de « *dissuasif* ». Le prix moyen au kilomètre sur le réseau AREA est de 23,1 centimes alors qu'il n'est *que de 12,5 centimes sur* Paris-Lyon. Entre Lyon et Chambéry, *le prix du kilomètre* AREA dépasse 30 centimes. La section la plus *coûteuse, Aiguebelette*-Chambéry, atteint 0,60 franc au kilomètre.

En *définitive, ce sont* les « silences » qui planent actuellement *sur l'avenir de cette société* qui posent le plus de problèmes. AREA *survivra-t-elle* à ses échéances financières ? L'Etat *obligera-t-il* AREA à achever le réseau dit « ferme » prévu par la convention de *concession* (le contournement de Saint-Saturnin et le prolongement autoroutier vers Montmélian-Nord) accentuant encore les difficultés de trésorerie de la société ?

CLAUDE FRANCILLON.

RÉACTIONS ET PRÉCISIONS

Après la semaine que « le Monde » a, du 22 au 27 janvier, passée avec les huit départements de Rhône-Alpes, des lecteurs nous ont fait part de leurs réactions ou apporté des précisions.

Voici quelques extraits de leurs lettres.

Qu'est-ce que l'acroléine ?

Président de P.C.U.K. (Produits chimiques Ugine Kuhlmann), M. A. du Fretay nous adresse la lettre suivante, après la publication de l'article de notre correspondant Yves Leers, sur la chimie lyonnaise et plus particulièrement sur l'acroléine (le Monde *du 24 janvier*).

N'est-ce pas manquer de rigueur que d'écrire, par exemple :

— Qu'à la suite de l'incident survenu le 12 octobre 1978 à l'atelier d'acroléine de notre usine de Pierre-Bénite, « le personnel s'est mis en grève pour réclamer des conditions de sécurité plus rigoureuses », alors qu'il est patent que cette grève a été déclenchée à la suite d'une sanction disciplinaire visant précisément à obtenir le strict respect des consignes de sécurité existantes ;

— Que l'acroléine est « un gâteau formidable », *à telle* enseigne qu' « en moins de trois ans les investissements de l'unité lyonnaise construite en 1977 ont été amortis ». En admettant même que la date de 1977 soit une « coquille » puisqu'elle rend le propos de votre collaborateur difficilement compréhensible, je vous signale que l'unité d'acroléine de Pierre-Bénite est en service depuis *plus de treize ans*. Quant à l'amortissement en trois ans des *installations, je pense qu'une* telle affirmation aura fait sourire tous ceux de vos lecteurs *qui ont* une connaissance quelconque de la législation en ce domaine, car cela est légalement impossible ;

— Que l' « usine de Pierre-Bénite est *la première unité* au monde d'acroléine avec 60 à 70 % de la production du globe » (*car* il s'agit bien là de mettre en évidence le « monstre »). Or, *la* production d'acroléine de Pierre-Bénite ne représente que 30 % de la production mondiale. Par ailleurs, elle ne constitue qu'une des nombreuses fabrications de cette usine qui comprend également des ateliers d'acide sulfurique, de produits fluorés, de produits oxygénés, etc. ;

— Qu' « un choc relativement faible sur un wagon *d'acroléine* pourrait avoir des conséquences insoupçonnables », alors que le transport de ce produit — et par conséquent les moyens de transport utilisés — doit satisfaire et satisfait effectivement aux normes nationales et internationales les plus strictes dans ce domaine, et qu'au demeurant l'acroléine n'est pas plus dangereuse à transporter que nombre de produits pétroliers ou *chimiques* ?

Enfin, votre *collaborateur* semble s'interroger sur la « finalité d'un tel produit ». Voilà qui « *fait* sérieux ». Pourtant vos lecteurs n'en auront pas su davantage. Aussi permettez-moi de dire en quelques mots ce qu'est l'acroléine. Elle sert à produire la méthionine, qui est un important élément pour l'alimentation du bétail, fabriquée non seulement en France, mais en Allemagne, en Italie, aux Etats-Unis, en U.R.S.S., au Japon et prochainement en Chine. La finalité de l'acroléine est donc claire : faire face à un des besoins fondamentaux de l'homme, sa nourriture.

Permettez-moi de vous dire qu'il y a dans l'article de M. Yves Leers trop d'exagération, trop d'à-peu-près, trop d'erreurs.

La fabrication de l'acroléine, qui n'est pas plus dangereuse en elle-même que celles d'un grand nombre d'autres fabrications de produits chimiques, s'effectue *comme elles sous la protection* des meilleurs dispositifs de sécurité *existants et selon des consignes* très strictes. Cela ne veut pas *dire, bien sûr, qu'elle n'est pas* perfectible, et nous nous efforçons, jour après jour, de l'améliorer, nos ingénieurs et techniciens collaborant dans ce domaine avec les meilleurs experts.

Je n'hésite donc pas à dire que notre unité de Pierre-Bénite dispose de ce qui se fait de mieux actuellement dans le monde en matière de sécurité : comment pourrait-il en être autrement dès l'instant qu'un risque existe ? Notre *crédibilité n'est-elle* d'ailleurs pas renforcée, s'il en était besoin, par la *récente cession* d'une licence de notre procédé à la *Chine*, alors *qu'il était en* concurrence avec les procédés *américains, allemands, italiens* et japonais les plus performants. En *bref, il faut que l'on* cesse de prendre cette fabrication et la chimie en général comme cible, en multipliant contre elles les attaques non fondées, les propos alarmistes et les assertions erronées.

Comme toute activité humaine, elles soulèvent certes des problèmes, mais nous avons le droit d'exiger que ces problèmes soient étudiés sur la base de critères *objectifs et avec objectivité*, car la cible, en l'occurrence, c'est une *industrie mais aussi et surtout* des hommes qui en vivent.

A. DU FRETAY,
président de P.C.U.K.
(Produits chimiques Ugine Kuhlmann).

Mgr MATAGRIN A GRENOBLE

A propos du diocèse de Grenoble, l'article d'Henri Fesquet sur l'Eglise de Grenoble (le Monde du 25 janvier) a été malencontreusement titré : « Un rebelle sous la mitre ». Ce titre prête à Mgr Matagrin une attitude qui, de toute évidence, lui est étrangère, comme cela ressort du texte. Nous présentons nos excuses à celui qui fut le vice-président de la Conférence épiscopale de France ainsi qu'à nos lecteurs.

Une ville pour le rock

Je lis dans *le Monde* daté du 24 janvier, sous le titre « Du spleen dans le rock », une insertion me concernant et que je ne peux laisser passer sans réaction. Cette insertion, déjà publiée dans le journal *le Progrès*, a valu de ma part la réponse suivante, que je vous livre à nouveau :

« Jamais nous n'avons souhaité nous débarrasser du rock sur Villeurbanne. Simplement, des responsables du rock à Lyon nous indiquaient que Villeurbanne leur offrait une salle. Sur quoi j'ai répondu que si le maire Charles Hernu leur proposait une solution, ils devaient la saisir, puisque nous ne pouvions, pour le moment, leur garantir que la ville puisse leur construire une salle.

» *Pour nous*, Villeurbanne ne représente absolument pas un ghetto suburbain », *puisque nous* allons aussi bien chez Planchon, au T.N.P., qu'au théâtre des Célestins.

» *Il est évident aussi* que la ville de Lyon, avec ses 460 000 habitants, ne peut payer toute la culture pour 1 300 000 habitants de l'agglomération, et il faut bien que les communes de la couronne lyonnaise participent à notre effort.

» Je vous signale, d'ailleurs, que depuis la réunion qui a motivé l'article de votre envoyé spécial, j'ai proposé, dans une nouvelle réunion organisée par la *municipalité avec les responsables* du rock, à Lyon, que l'on aménage *une salle municipale pour que* les rockers et rockmen puissent se *livrer à leurs ébats... Pour nous*, un concert de rock est un fait culturel aussi important qu'un concert de musique classique... »

M. A. MURE,
adjoint délégué aux affaires culturelles
de la Ville de Lyon.

« Sept titres sur un matin »

Dans l'article consacré à la presse écrite dans la région Rhône-Alpes, intitulé : « Sept titres sur un matin » (le *Monde* du 26 janvier), le caractère régional aurait dû être attribué au périodique *Métropole*, qui diffuse quinze mille exemplaires *sur Rhône-Alpes et non* au bimensuel *Résonance*, davantage lyonnais (sept mille exemplaires).

En ce qui concerne l'activité des stations de radio (« *Tous à l'antenne* », dans le même numéro du *Monde*), précisons que M. Jean-Jacques Mauriat est essentiellement le correspondant permanent de France-Inter à Lyon.

● *A Oyonnax.* — Dans l'article intitulé « A Oyonnax, la gauche fait l'expérience de l'union » (*le Monde* du 25 janvier), nous avons mal orthographié le nom de l'ancien maire de la ville. Il s'agit de M. Emin.

« GARDER » L'ARDÈCHE

La « mission » des Compagnons du Gerboul

Au fond d'une *Ardèche qui se vide dans l'indifférence*, une expérience réussie et qui fait école : les Compagnons du Gerboul. A l'origine des Compa*gnons du Gerboul, une mission* d'études menée en 1956 au ministère de l'agriculture par Mlle Huguette Nicolas, en collaboration avec un maire de *Savoie*, M. Gilbert André, artisan du renouveau de Bonneval-sur-Arc et de la Vanoise, et un médecin ardéchois, le docteur Richard, des Vans. La mission, *commencée dans le Var*, se termina en Ardèche. L'objectif de cette initiative était de « *rechercher les moyens de maintenir les populations agricoles rurales de montagne en leur procurant des ressources d'appoint par un artisanat qui ranimerait en les rénovant d'anciennes traditions manuelles et mettrait en œuvre des matériaux nobles d'origine agricole* ».

L'expérience a commencé en 1957 à Thines, un petit village du sud de l'Ardèche surplombé *par une admirable* église du douzième siècle. L'association regroupe *aujourd'hui quatre cent* cinquante adhérents répartis dans quatre-vingt-dix communes ardéchoises. Des armoires à pointes de diamant aux vaisseliers en châtaignier en passant par les jouets en bois, les tapisseries ou le tissage, les Compagnons du Gerboul offrent un éventail de produits d'une qualité que l'on croyait oubliée. Avec un chiffre d'affaires d'environ 1 *million de francs*, l'association procure à ses adhérents un revenu complémentaire qui ne dépasse pas le SMIC. Un revenu, mais aussi une réflexion *approfondie sur le rôle de l'artisan-paysan* en montagne.

C'est ainsi que le *bureau des Compagnons du Gerboul, récemment réuni*, a pris la décision de donner un coup de frein : plutôt que de chercher une expansion continue, les Compagnons ont choisi de fuir le piège du rendement pour le rendement en *privilégiant* le développement humain sur le gonflement du compte en banque. Une leçon de sagesse qui montre à quel point les Compagnons du Gerboul sont *parvenus* à « *gérer eux-mêmes leur propre réflexion* », comme le souligne Mlle Nicolas qui anime l'association depuis vingt-deux ans.

Tout ne va pas sans friction. Il y a ceux qui *préfèrent* lâcher le Gerboul pour le tourisme seul, hôtellerie ou ski de fond. Les Compagnons restent à même pourtant de réfléchir et de redresser de tels courants. Ils ont montré, tranquillement et *simplement, depuis* les recoins de leur « montagne de sous-développés », qu'une attitude créative pouvait « *rendre apte à une remise en cause des certitudes sur lesquelles nous vivons* ».

YVES LEERS.

★ Les Compagnons du Gerboul, Les Vans (Ardèche).

Après le colloque « Rhône-Alpes an 2000 »

Une opération de « mystification de l'opinion », selon le P.S.

Après l'organisation du colloque « Rhône-Alpes an 2000 », organisé à Lyon le vendredi 26 janvier, et la clôture des travaux par le premier ministre (*le Monde* daté 28-29 janvier), M. André Vianès, délégué régional du parti socialiste pour Rhône-Alpes, a déclaré dans un communiqué :

« *Le patronat rhône-alpin et le premier ministre viennent de se livrer conjointement à une tentative de mystification de l'opinion régionale (...) Au-delà du faux lyrisme régionaliste, du bavardage technocratique, des banalités dignes d'un cours de géographie élémentaire, les travailleurs rhône-alpins connaissent la dure réalité de la situation régionale : 54 000 emplois industriels supprimés dans les cinq dernières années, 101 000 chômeurs recensés, de graves menaces sur l'emploi chez Creusot-Loire, chez Renault - Véhicules industriels...* »

Les socialistes posent quatre questions, après ce colloque :

« — *Comment concilier les discours sur l'avenir de Rhône-Alpes et la croissance « zéro » des efforts d'aménagement du territoire et d'infrastructures en faveur de notre région, considérée, dans la propagande officielle, comme largement épargnée par la crise ?*

» — *Comment croire que la fameuse « mondialisation » ne soit autre chose qu'une aggravation des difficultés et des déséquilibres engendrés par le libéralisme sauvage, par le laisser-faire et le laisser-aller ?*

» — *Comment croire à un redressement de la situation, en l'absence de planification, de politique industrielle régionale et de maîtrise des firmes dominantes ?*

» — *Comment croire que l'élargissement de la Communauté européenne n'aboutisse pas à une aggravation de la situation agricole et industrielle régionale dans un cadre libéral sans que soient remplis les préalables d'organisation des échanges posés par les socialistes ?* »

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

A PROPOS DE...

la conférence de Genève sur la Méditerranée

L'argent de l'antipollution

Les représentants de dix-sept pays riverains de la Méditerranée — sur dix-huit — sont réunis depuis le lundi 5 février à Genève, sur l'initiative du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Objet de cette conférence qui doit durer jusqu'au 10 février : le financement des actions antipollution.

En 1975, puis en 1976, à Barcelone, la plupart des nations riveraines de la Méditerranée étaient convenues que cette mer fermée, dont les eaux se renouvellent mal, était en danger de mort. Elle était atteinte de pollution généralisée. Le diagnostic posé, on convint aussi qu'il fallait appliquer d'urgence une thérapeutique vigoureuse. D'où, à la surprise générale, la signature d'une *convention-cadre* et de deux protocoles techniques. Enfin, s'écria-t-on, voici réconciliés pour le bon combat Israéliens et Arabes, Grecs et Turcs, musulmans et catholiques. Beau succès, en effet, pour le PNUE, qui était à l'origine de ces retrouvailles. Les signataires de la convention s'engageaient à « *prévenir, réduire et combattre tous les types de pollution, de toutes les sources* ». Vaste programme, quand on sait que des milliers de ruisseaux, de fleuves, d'égouts et de navires, déversent leurs eaux douteuses dans cette malheureuse Méditerranée, bordée de cent millions d'hommes.

Les protocoles précisaient immédiatement les choses. Dans l'un, ou fixait quels étaient les produits dont le déversement par bateau ou par avion serait soit totalement interdit, soit soumis à autorisation. Dans l'autre, on convenait d'un plan collectif de lutte antimarée noire avec un centre de surveillance situé à Malte. Mais on réservait l'essentiel pour plus tard : le combat contre la pollution tellurique, c'est-à-dire les déchets venant de la côte et qui représentent 85 % de la pollution totale. Ce protocole-là, dont on discute depuis trois ans, n'est toujours pas signé. Il supposerait que toutes les usines, toutes les villes, situées sur le bassin versant de la Méditerranée, fassent de sérieux efforts de propreté. On en est fort loin.

Restait aussi en suspens un vulgaire problème d'intendance et, pour tout dire, de gros sous. Qui allait régler les frais de toutes ces réunions, de ces études, des observations faites par quarante laboratoires pour dresser un diagnostic plus précis, du centre de Malte, etc. ? Depuis 1975, le PNUE payait exactement 7,3 millions de dollars (31 millions de francs). Les riverains, eux, n'ont versé que 375 000 dollars, soit 5 % des dépenses.

Mais l'accord sur la Méditerranée a fait tache d'huile. Voici que les Etats du golfe Persique, ceux du golfe de Guinée, ceux du détroit de Malacca, ceux des Caraïbes, sont saisis d'une émulation semblable. Eux aussi veulent que le PNUE les aide à se rencontrer, à mettre sur pied un programme commun de surveillance et d'épuration. Le PNUE, qui a désormais d'autres chats à fouetter, souhaite donc laisser les Méditerranéens régler leurs propres factures.

Le programme Méditerranée prévu pour 1979 et 1980 nécessitera des crédits se montant à 4,5 millions de dollars. Le PNUE veut bien contribuer encore pour 750 000 dollars, mais le reste doit être pris en charge par les riverains. A Genève, ceux-ci vont dire si, oui ou non, ils sont décidés à verser leur quote-part. Voici les gouvernements face à leurs responsabilités.

MARC AMBROISE-RENDU.

Pollution atmosphérique, radioactivité, constructions abusives

Plusieurs dispositions sont envisagées pour protéger le littoral dunkerquois

Dunkerque. — M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a survolé, le lundi 5 février, la zone industrielle et portuaire de Dunkerque. Objet de cette visite : l'étude et les possibilités de règlement des nombreux problèmes de la qualité de vie qui se posent sur le littoral. Vaste programme.

Ce programme, on vient d'en aborder un élément important avec l'installation d'un réseau de contrôle de la pollution de l'air. Celui-ci a été créé par une association groupant les pouvoirs publics, les collectivités locales, les associations de défense de l'environnement, les industriels et le service des mines qui en assure la gestion technique. Deux cents appareils de mesure fournissent déjà des informations sur la pollution de l'air. Cela permettra dans l'avenir de prévenir les pointes de pollution en stoppant momentanément certaines installations industrielles.

Au siège du réseau centralisé à Gravelines, M. d'Ornano a annoncé que la métropole lilloise, le Valenciennois, la région de Lens-Béthune, devraient être équipés du même dispositif dans trois ans.

Pourquoi cette solution jugée « exemplaire » par le ministre ne serait-elle pas appliquée pour le contrôle de la radioactivité de l'air ? C'est M. Denvers, président (socialiste) de la communauté urbaine de Dunkerque, qui a soulevé la question.

On était, sur le site de Gravelines, au cœur du sujet. Une noria de camions vient d'apporter à la centrale nucléaire les tubes d'uranium constituant la première charge du premier des quatre réacteurs. Son couplage sur le réseau est prévu pour le 1er juillet prochain.

La suggestion de M. Denvers rejoignait le souci d'information exprimé par les écologistes de l'association Nord-Nature. « *Les mesures de radioactivité prévues autour de la centrale seront faites*

De notre correspondant

par le service central de protection contre les radiations ionisantes, centralisé au Vésinet, a remarqué le président de l'association, le professeur Emile Vivier, *mais elles sont gardées secrètes. Pourquoi ne seraient-elles pas communiquées à une commission comprenant des élus et des groupes de défense de l'environnement ?* ». M. d'Ornano n'a pas dit non, mais cette commission pourra-t-elle informer aussi les voisins belges ?

Inquiétude en Belgique

Car l'opposition commence à se manifester au-delà de la frontière, à l'approche de la mise en service du premier réacteur de Gravelines. Un journal de la Flandre occidentale s'élève contre le fait que la consultation sur les rejets de la centrale (*le Monde* du 27 janvier) n'ait pas été étendue à la côte belge, alors que le rayon d'action des effluents gazeux (tritium, krypton et iode gazeux) doit, lui, s'étendre jusqu'à Ostende en englobant aussi Armentières et Le Touquet. Le maire de Steenwerk, petite communes des Flandres françaises, fait campagne dans le même sens.

Il est vrai que les Belges ne toucheront pas un centime de la taxe professionnelle qui, pour les quatre réacteurs (on va peut-être décider d'en installer deux supplémentaires), doit se chiffrer en dizaines de millions de francs chaque année.

L'après-midi, au siège de la communauté urbaine, M. Michel d'Ornano devait aborder le dossier de la pollution par l'urbanisme. Dans la région, le rivage concédé à la détente et aux loisirs est celui de Dunkerque-Est. Mais qu'en fera-t-on ? Les partisans d'un port de plaisance situé dans un bassin de l'arrière-port, en bordure de la ville, croyaient avoir gagné la partie sur ceux d'une grande base située sur la plage.

Mais un promoteur s'offre à financer un bassin qui s'étendrait parallèlement au rivage sur la moitié est de la plage. Capacité : 2 000 anneaux dont 1 600 seraient vendus à un prix de l'ordre de 80 000 francs, et les autres recédés à la ville à 50 000 francs pièce. M. d'Ornano a promis d'étudier le dossier « *ainsi que les autres solutions proposées* ». Cette fois, c'est une association de défense de la plage (Eco-Plage) qui réagit, faisant remarquer que le projet est contraire à la politique de protection du littoral.

Le classement des caps Blanc-Nez et Gris-Nez

C'est aussi ce qu'a indiqué le professeur Emile Vivier, auquel le ministre a accordé un entretien en fin de journée. Le président de Nord Nature en a retenu deux éléments positifs : le premier concerne les caps Blanc-Nez et Gris-Nez, dont le classement comme sites nationaux est en bonne voie ; le second intéressant Le Touquet, où certains partis d'aménagement seraient repensés afin de limiter l'accumulation du béton près de la station.

Quelques centaines de manifestants, en majorité des écologistes, attendaient M. d'Ornano à sa sortie de l'hôtel de ville. Il n'y a pas eu d'incidents. Le ministre avait déclaré précédemment : « *La défense de l'environnement et du cadre de vie me paraît une voie d'avenir et il serait vain de vouloir l'opposer au développement économique.* » Mais comment concilier, notamment à Dunkerque, ces deux exigences ?

MARC BURNOD.

P.T.T.

LA POSTE, BONNE A TOUT FAIRE DU MONDE RURAL

La poste créera bientôt une nouvelle catégorie d'agents, celle des « distributeurs-guichetiers », a annoncé le 5 *février*, à Feurs (Loire), M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., qui rappelait la politique menée par son administration dans les zones rurales.

Le « distributeur-guichetier » recevra une formation appropriée pour effectuer au domicile des usagers des opérations postales et financières jusqu'ici réservées aux bureaux de poste. Afin de satisfaire les besoins postaux dans les secteurs dépourvus d'établissements P.T.T., 5 900 « distributeurs-guichetiers » seront installés d'ici à 1981.

Le ministre a également souligné l'importance de la polyvalence administrative des bureaux de poste afin de lutter contre la dévitalisation des campagnes.

TOURISME

Des responsables des stations de sport d'hiver protestent contre le « découpage » des vacances de février

Pour transporter plus de six cent mille personnes qui vont quitter la région parisienne à l'occasion des vacances de février, la S.N.C.F. mettra en service sept cent soixant-quatre trains, dont cent cinquante-sept supplémentaires au départ des gares de Paris les mardi 6 et mercredi 7 février. La gare de Paris-Lyon, qui conduit aux champs de neige alpins, verra partir deux cent six trains, dont soixante-cinq supplémentaires.

***Mais sur place,* dans les stations alpines, l'étalement des vacances scolaires par zones géographiques (A, B, C) mécontente les responsables du tourisme.**

De notre correspondant

Grenoble. — Cette année, pour leurs vacances de février, les écoliers partiront en milieu de semaine. Les élèves de la zone A (Paris) quitteront leurs classes après les cours du mercredi 7 février et les retrouveront le jeudi 15 février. Ce sera ensuite au tour des enfants de la zone B (Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nantes, Poitiers, Strasbourg) du 15 au 21 février ; ils seront suivis par ceux de la zone C (Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Lille, Lyon, Nancy, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse) du 22 au 28 février.

Le ministère de l'éducation répond ainsi au vœu exprimé par le ministère des transports et par la S.N.C.F. qui souhaitent « décongestionner » les week-ends. L'expérience tentée cette année permettra probablement une plus grande fluidité du trafic. Mais, pour l'heure, cette décision provoque une nouvelle « colère » chez les responsables des stations de sports d'hiver alpines. Ils constatent que, à deux reprises, du 5 au 7 février, puis du 1er au 3 mars, leurs lits seront presque totalement inoccupés. « *Le ministère de l'éducation nationale est parvenu à désorganiser l'activité des stations pendant le mois le plus fréquenté* », proteste M. Jean Brissaud, directeur de l'office de tourisme de Chamonix, directeurs d'office du tourisme

Autre grief exprimé par les directeurs d'Office du tourisme des stations à l'encontre des services de M. Beullac : la surcharge inégale des trois zones en skieurs. Si les Parisiens parviennent à remplir à eux seuls les trois cent cinqante mille à quatre cent mille lits des stations de sports d'hiver, ceux de la zone B ne connaîtront pas de problème d'afluence. Quant aux skieurs retardataires de la zone C, il leur est quasiment impossible ou presque de trouver une place disponible en station entre le 21 et le 28 février. « *Si ma station avait eu deux fois plus de lits, je les aurais remplis pendant cette période* », déclare M. Montegu, directeur des services hôteliers des Arcs.

Les responsables du tourisme demandent qu'un nouveau découpage de l'Hexagone soit réalisé et notamment que les élèves des trois agglomérations de Lille, Lyon et Marseille ne partent pas ensemble en vacances au mois de février. Ils souhaitent enfin connaître le plus tôt possible, et mieux, avec deux et même trois ans d'avance, les dates des vacances scolaires.

CLAUDE FRANCILLON.

FAITS ET PROJETS

ENVIRONNEMENT

● *Seveso : la commune réclame des dommages et intérêts.* — La commune de Seveso (Italie), victime d'une catastrophe écologique en juillet 1976, vient d'intenter une action devant la justice helvétique contre la firme Gibaudan (filiale de Hoffman-La Roche), propriétaire de l'usine chimique jugée responsable des émanations de dioxine. Seveso demande des dommages et intérêts. La commission parlementaire italienne ayant enquêté sur la catastrophe avait estimé le préjudice total à 242 millions de francs suisses. Givaudan a versé pour sa part plus de 16 millions de francs suisses et se déclare prête « *prendre en considération toute demande justifiée* ».

P.T.T.

● *L'annuaire du code postal.* — Les P.T.T. ont mis à jour le code postal. Celui-ci se présente sous la forme d'une brochure 21 × 29,7 centimètres, tirée à 1,3 million d'exemplaires, et sous la forme d'un livre de poche, tiré à 200 000 exemplaires. Le code est remis à tous les usagers qui en feront la demande auprès des bureaux de poste.

TRANSPORTS

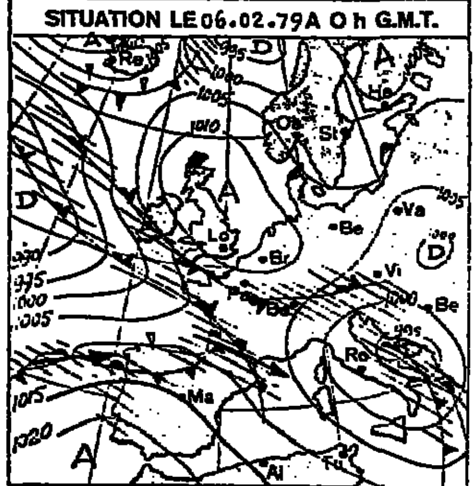
● *Billets d'avion demi-tarif entre Paris et Londres.* — British Airways va réduire ses tarifs jusqu'à 50 % par rapport au tarif économique normal sur certains vols entre Londres et plusieurs villes françaises. Un aller-retour Londres-Paris sera proposé, à partir de la mi-juin, à 41,50 livres (350 francs). Ce barème ne s'appliquera toutefois qu'aux derniers vols quittant Londres et Paris à 21 h. 30.

La compagnie britannique envisage de proposer d'importantes réductions, à partir du 1er avril, sur ses vols entre Londres et plusieurs grandes villes françaises. Un aller-retour Londres-Nice, par exemple, coûterait 100 livres (850 francs) en saison creuse et 114 livres (970 francs) en haute saison : juillet, août, septembre. — *(A.F.P.)*

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 06.02.79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 07.02.79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 6 février à 0 heure et le mercredi 7 février à 24 heures :

Les perturbations du courant atlantique continueront à circuler des Açores à l'Europe occidentale. Elles ralentiront en pénétrant en France, où elles seront partiellement bloquées par l'air froid, qui s'étend encore sur l'Europe centrale et septentrionale.

Mercredi 7 février, le temps sera brumeux et relativement froid le matin dans l'Est et le Nord-Est. Partout ailleurs, il sera doux et généralement pluvieux. Au cours de la journée, les pluies gagneront progressivement toute la France ; elles seront précédées, dans l'Est et le Nord-Est, de quelques chutes de neige passagères.

Les vents, modérés, tourneront du sud au sud-ouest.

Mardi 6 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,5 millibars, soit 757,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 février ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 16 et 7 degrés ; Biarritz, 14 et 11 ; Bordeaux, 13 et 10 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 5 et 0 ; Cherbourg, 5 et 2 ; Clermont-Ferrand, 12 et 7 ; Dijon, 11 et 4 ; Grenoble, 10 et 6 ; Lille, 3 et —2 ; Lyon, 12 et 7 ; Marseille, 15 et 8 ; Nancy, 8 et —1 ; Nantes, 14 (max.) ; Nice, 13 et 7 ; Paris-Le Bourget, 4 et 0 ; Pau, 14 et 9 ; Perpignan, 18 et 6 ; Rennes, 12 et 5 ; Strasbourg, 3 et 1 ; Tours, 12 et 4 ; Toulouse, 14 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 15 ; Amsterdam, 0 et —4 ; Athènes, 18 et 11 ; Berlin, 2 et —5 ; Bonn, 5 et —4 ; Bruxelles, 3 et —4 ; Iles Canaries, 25 et 15 ; Copenhague, 0 et —9 ; Genève, 9 et 5 ; Lisbonne, 16 et 15 ; Londres, 6 et —1 ; Madrid, 15 et 12 ; Moscou, —2 et —7 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, —4 et —10 ; Palma-de-Majorque, 20 et 10 ; Rome, 18 et 9 ; Stockholm, —4 et —12.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 5 et mardi 6 février 1979 :

DES DECRETS

● Portant promotions et nominations dans les cadres des officiers de réserve ;

● Relatif à l'emploi de directeur régional de la concurrence et de la consommation.

Bourses

● *Le comité central du Rayonnement français*, que préside M. Georges Riond, attribuera cette année un ensemble de bourses dont la dotation s'élèvera au minimum à 130 000 francs.

Sont attribuées à des étudiants ou des chercheurs français les Bourses Louis-Armand (5 000 F), Jacques-Chastenet (5 000 F), Colbert (10 000 F), Roger-Loubry (5 000 F), Ernest-Mercier (10 000 F) et Jules-Romains (10 000 F).

Sont attribuées à des étudiants ou des chercheurs étrangers les bourses Wilfrid-Baumgartner (10 000 F), Marc-Boegner (10 000 F), Jules-et-François-Charles-Roux (10 000 F), Max-Hymans (10 000 F), Louis-Pasteur-Vallery-Radot deux de 20 000 F) et Jean-Zernik (5 000 F).

Les candidatures devront parvenir à l'association avant le 30 avril. Le règlement peut être demandé par courrier au comité central du Rayonnement français, 11, rue Nicolo, 75016 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2301



HORIZONTALEMENT

I. Qu'on ne sait donc pas par où saisir. — II. Pourri quand il est froid. — III. Ne fait pas un pli quand il est plat. — IV. Sans collier. — V. Qui a peut-être été avalée ; Préfixe ; Symbole pour le vingt-deux. — VI. Pas dévoilée ; Est souvent élevé dans les discussions. — VII. Ont des barbes ; Qui peut donc rouler. — VIII. Quand elle est seconde, c'est une solution ; Faisait rougir des Egyptiennes. — IX. Qu'il vaut mieux ne pas chercher. — X. D'un auxiliaire ; On y trouve beaucoup de mots. — XI. Oblige à faire appel aux agents.

VERTICALEMENT

1. Permet d'arroser. — 2. Que l'on a donc fait vibrer ; A plusieurs coins. — 3. Utile pour faire la bombe. — 4. Note ; Ne laissai pas dormir. — 5. Souffle comme un phoque ; Domaine des Mormons. — 6. Fils étranger ; Pour les amateurs de saillies. — 7. Peut être évoqué quand il y a de la casse ; Evoque une tête de Turc. — 8. Entre deux propositions ; Doit être donné à ceux qui veulent le tout. — 9. Petite partie d'un berge ; La nôtre est vulgaire.

Solution du problème n° 2300

Horizontalement

I. Bruit ; Age. — II. IA ; Naevus. — III. Cimentées. — IV. Yeux ; Erra. — V. Loi ; Tri. — VI. Lier ; Pie. — VII. Entamer. — VIII. Bar ; As. — IX. Tael ; Lent. — X. Enlevés. — XI. Sus ; Star.

Verticalement

1. Bicyclette. — 2. Raie ; In ; Ans. — 3. Mulet ; Elu. — 4. Inexorables. — 5. Tan ; Ma. — 6. Eté ; Perles. — 7. Avertir ; Est. — 8. Guerre ; An. — 9. Essai ; Ester.

GUY BROUTY.

L'ÉVÉNEMENT

LA DURÉE DU TRA

DES BAT

Grande-Bretagne : Trop d'heures supplément

Japon : D'abord prendre ses vaca

L'ÉVÉNEMENT

LA DURÉE DU TRAVAIL

DEPUIS dix ans seulement, la France est entrée dans une phase de réduction des horaires, alors que certains autres pays industrialisés avaient déjà entamé, parfois depuis longtemps, le processus de la diminution de la semaine de travail. En 1947, la durée hebdomadaire était, en France, de 45 heures et, après une pointe à 46 heures en 1957, elle était toujours stabilisée à 45 heures en 1968. Depuis, un lent mouvement de baisse a été entamé et, en octobre 1978, les ouvriers des industries de transformation travaillaient 40,9 heures par semaine (41,4 si l'on inclut le bâtiment). Mais en France, comme ailleurs, cet indicateur ne reflète pas complètement la réalité. Deux données, parfois contradictoires, doivent être ajoutées.

Il faut tout d'abord tenir compte des jours fériés et des congés payés, et c'est de durée annuelle du travail qu'il faut alors parler. Selon les dernières statistiques de la C.E.E., la Grande-Bretagne détient, avec l'Irlande, le record de l'année de travail la plus longue avec 1 940 heures en 1975 au lieu de 1 911 heures en 1972. Vient ensuite la France avec 1 862 heures au lieu de 1 957 heures en 1972 et 2 078 heures en 1966. En République fédérale d'Allemangne, l'année est passée de 1 860 heures en 1966 à 1 767 heures en 1972 et 1 680 heures en 1975 ; les réductions les plus importantes ont concerné la Belgique, 1 550 heures par an en 1975 au lieu de 1 909 heures en 1966, et l'Italie, 1 521 heures au lieu de 1 877 heures.

Mais, comme l'indiquent ci-dessous plusieurs de nos correspondants, il faut aussi tenir compte de la durée effective du travail : au Japon comme aux Etats-Unis, des salariés acceptent d'effectuer des heures supplémentaires sans majoration de salaire ; ailleurs, l'horaire affiché s'avère souvent supérieur à celui qui est vraiment réalisé : selon le patronat, pour un même horaire officiel et payé 40 heures, les ouvriers français de la métallurgie ne travailleraient en fait — et en moyenne — que 37 à 38 heures alors que leurs collègues allemands seraient « productifs » durant 39 heures par semaine... et des responsables de l'administration française évoquent parfois certaines durées effectives de travail qui seraient bien inférieures à 35 heures, voire 30 heures par semaine.

Dans la plupart des nations industrielles, les syndicats ont relancé la bataille — une bataille ambiguë — pour la réduction de la durée du travail. Apparemment, la semaine de 35 heures, voire 32 heures, est brandie comme la revendication prioritaire ; en fait, les revendications les plus « populaires » portent sur l'allongement des congés payés et l'abaissement de l'âge de la retraite. Ces deux dernières revendications sont d'ailleurs mieux « tolérées » par le monde patronal : mais, dans l'ensemble, les employeurs résistent fortement à toute mesure généralisée d'abaissement des horaires et reprochent aux syndicats de réclamer en même temps le maintien des salaires. Et ils rejettent l'affirmation syndicale selon laquelle ces améliorations du genre de vie permettraient parallèlement de résorber le chômage.

Quant aux pouvoirs publics, ils s'interrogent en France, mais aussi ailleurs, sur le délicat problème des heures supplémentaires... et du travail noir. N'est-ce pas sur ce terrain qu'il faut d'abord agir ? Pour l'instant, chacun se renvoie la balle, et les gouvernants, notamment en France, affirment, à qui mieux mieux, que rien ne peut se faire sinon au niveau européen... Mais l'Europe sociale n'est pas pour demain.

JEAN-PIERRE DUMONT.

DES BATAILLES AMBIGUËS A L'ÉTRANGER :

Grande-Bretagne : Trop d'heures supplémentaires

ENTRE 1964 et 1966, la *durée normale* du travail a été réduite de 44 à 40 heures par semaine, mais la *durée effective*, c'est-à-dire en tenant compte des heures supplémentaires *(overtime)*, a relativement peu varié. Selon les statistiques du ministère de l'emploi, elle a atteint la moyenne de 46,7 heures en 1948, 46,4 heures en 1958, 46 heures en 1968 et 43,1 heures en avril 1978. La tendance à la réduction est certaine, mais, en l'absence d'une limite fixant la durée maximale du travail, pour 25 % la main-d'œuvre masculine manuelle travaille plus de 48 heures par semaine. Il y a lieu de noter que, pour les femmes, la durée moyenne effective du travail hebdomadaire atteint seulement 37,5 heures. Et cela essentiellement parce que les femmes ne font pas d'heures supplémentaires ; que 40 % de la main-d'œuvre féminine est employée à temps partiel, et qu'un grand nombre de femmes travaillent à temps complet dans des services publics ou entreprises où la durée normale est inférieure à 40 heures.

La durée du travail n'est pas fixée par la loi, mais négociée entre les syndicats et les entreprises industrielles et commerciales. De même, la durée des congés payés est établie contractuellement, sauf pour les jours de fêtes légales (huit) fixées par la loi.

Les syndicats font campagne pour la semaine de 35 heures ou, en tout cas, de 38 heures, ainsi que pour la généralisation de la quatrième semaine de vacances.

Le ministère de l'emploi demeure jusqu'à présent opposé à cette réduction. Selon une publication officielle la semaine de 35 heures pourrait entraîner une réduction du nombre des chômeurs allant de 100 000 à 500 000, mais les salaires étant maintenus au même niveau les coûts de main-d'œuvre *(labor costs)* augmenteraient de 6 % à 8 %. Les économies réalisées par l'Etat par la diminution des allocations de chômage et l'accroissement des revenus fiscaux seraient plus que compensées par cette hausse qui affecterait la compétitivité de l'industrie britannique et compromettrait les perspectives à long terme du marché de l'emploi. Il en irait autrement si les principaux concurrents de la Grande-Bretagne adoptaient simultanément une réduction du même ordre.

En ce qui concerne l'extension des congés, le ministère de l'emploi considère que ses effets sur le chômage seraient relativement faibles. Les heures « perdues » seraient recupérées par un accroissement de l'*overtime*, ou de la productivité individuelle *(output per man hour)*, ou bien la production serait réduite. En augmentant d'une semaine les congés payés, on entraînerait une réduction du chômage variant de vingt-cinq mille à plus de cent mille, mais les frais de main-d'œuvre augmenteraient de 2 %.

Selon le ministère, la réduction des heures supplémentaires donnerait de meilleurs résultats. Dans cette période de chômage massif (un million cinq cent mille chômeurs), plus d'un quart des travailleurs manuels font au moins huit heures supplémentaires par semaine. Si ces heures supplémentaires pouvaient être converties en emplois à plein temps, il y aurait assez de travail pour tous les chômeurs enregistrés dans l'industrie. Et cela sans augmenter les dépenses publiques (à l'exception des frais de recrutement et de formation des travailleurs supplémentaires) ni les coûts de main-d'œuvre.

Le ministère concède que le système créerait des difficultés. D'abord aux employeurs, notamment les petites entreprises, qui préfèrent la souplesse du système de l'*overtime* à l'augmentation du nombre des travailleurs à temps complet. D'autre part, les travailleurs insuffisamment payés de certaines industries seraient privés du bénéfice escompté des heures supplémentaires. Il pourrait également être difficile de trouver parmi les chômeurs les éléments suffisamment qualifiés pour occuper les emplois ainsi créés.

HENRI PIERRE.

Allemagne fédérale : Vers six semaines de congé

LA durée du travail dans la République fédérale d'Allemagne est réglée par des accords directs entre organisations ouvrières et patronales, sans aucune intervention de l'Etat. C'est là une conséquence de l'« autonomie tarifaire » définie dans la Constitution. La plupart des autres problèmes (heures supplémentaires, conditions de travail, durée des vacances, etc.) sont réglementés de la même façon.

Après la guerre, lorsque l'Allemagne de l'Ouest entreprit la reconstruction de son économie, la durée moyenne du travail dans l'industrie était de quarante-huit heures. Les réductions ne sont intervenues qu'avec lenteur puisqu'en 1956 la semaine de travail comportait toujours 47 heures pour les ouvriers et 47,5 heures pour les employés. Quatre ans plus tard, les chiffres correspondants étaient de 44,1 et de 44,7.

Il fallut de nouveau attendre cinq ans avant que l'on enregistre un changement substantiel : en 1965, la durée moyenne de la semaine de travail descendit à 42 heures dans les ateliers et à 43 heures dans les bureaux. En 1968, ces chiffres tombèrent à 40,7 et 41,6. Enfin, les statistiques les plus récentes du ministère du travail de Bonn indiquent pour 1977 une durée moyenne de 40,3 heures pour les ouvriers et de 40,1 pour les employés.

Le problème a pris depuis quelques mois des formes nouvelles. D'une part, les dirigeants syndicaux se rendent compte que, dans une période de faible croissance et de stabilité des prix, il devient plus difficile de compter sur des augmentations substantielles de salaires. D'autre part, la crainte du chômage conduit les militants ouvriers à revendiquer la réduction du temps de travail en même temps que d'autres mesures garantissant leurs revenus pour les années à venir.

Un tournant décisif a été pris au congrès de la Confédération syndicale (D.G.B.) à Hambourg, au mois de mai. En dépit des réserves de beaucoup de dirigeants, les pressions de la base se montrèrent assez fortes pour faire approuver l'« objectif » d'une semaine de trente-cinq heures. A la fin de l'année, le congrès extraordinaire du parti social-démocrate (S.P.D.), réuni à Cologne pour définir son « programme européen », s'empressa de mettre la semaine de 35 heures à la tête de ses demandes.

En décembre, le très puissant syndicat I. G. Metal se lança dans le combat avec une témérité qui s'avéra toutefois excessive. La grève de six semaines dans les aciéries de la Ruhr a été menée expressément en vue de déclencher la « marche progressive vers les trente-cinq heures ». Mais si en fin de compte les employeurs ont accordé des congés annuels plus généreux, ils ont tenu bon sur l'essentiel : le syndicat a dû admettre que, comme avant, la durée normale du travail restera de quarante heures par semaine.

Cet échec n'est pas la seule raison pour laquelle les dirigeants syndicaux de la métallurgie n'ont pas repris à leur compte la campagne pour les trente-cinq heures. Les avis restent en effet partagés, même au sein du D.G.B. Une majorité de dirigeants paraît admettre que l'adoption de la semaine de trente-cinq heures ne créerait pas nécessairement des emplois supplémentaires. Elle risquerait tout au contraire d'accélérer la rationalisation. De ce point de vue, il paraît donc plus judicieux aux états-majors ouvriers de faire porter leurs efforts sur une réduction annuelle du temps de travail. A l'heure actuelle, le nombre moyen de jours de congés payés dans l'industrie ouest-allemande s'élève à 23,6 par an (22,1 en 1974). Le nouvel objectif de six semaines de vacances par an n'est d'ailleurs plus guère disputé, le patronat lui-même ne menant sur ce point qu'un combat retardateur.

JEAN WETZ.

Belgique : Trente-six heures par semaine ?

EN 1968, la durée hebdomadaire du travail dans l'ensemble des secteurs industriels était déjà la plus courte du Marché commun : 43,8 heures contre 44 en R.F.A., contre 44,6 en Italie, contre 45,2 aux Pays-Bas, 45,3 au grand-duché et 46,6 en France. Les organisations belges ont toujours été à la pointe du combat pour la réduction de la durée du travail.

On est arrivé progressivement, après 1968, aux 40 heures et à la semaine de cinq jours. Actuellement, la revendication des 36 heures est posée, et tout au long de 1978 les conflits sociaux se sont multipliés pour atteindre cet objectif. Les deux syndicats, la Fédération générale du travail de Belgique, la F.G.T.B. (socialiste) et la Confédération des syndicats chrétiens (C.S.C.), qui sont de force égale, affirment que les 36 heures sont un remède contre le chômage, qui atteint, le 15 janvier, le chiffre record des 300 000 unités (8 % de la population active). Le patronat rétorque que les 36 heures n'auront pas pour effet de développer l'emploi et qu'au contraire les coûts de production (parmi les plus élevés du monde) deviendront encore plus lourds. La compétitivité des entreprises risque donc d'être encore affaiblie, ce qui pourrait entraîner des fermetures d'entreprises et une aggravation du chômage.

Le patronat se montre d'autant plus hostile au projet que les syndicats proposent qu'une embauche obligatoire accompagne la réduction du temps de travail.

Dans le secteur pétrolier, par exemple, il faudrait engager du personnel supplémentaire à concurrence de 11 %, alors que cette industrie ne travaille plus qu'à 60 % de sa capacité, et qu'elle a perdu 3 milliards de francs belges (400 millions de francs français) en un an. En 1972, fait remarquer le patronat, la durée du travail hebdomadaire était encore de l'ordre de 42 heures, alors que la semaine de 40 heures était déjà revendiquée avant les années 30. Pourquoi, dès lors, précipiter les événements par temps de crise ?

Le ministre du travail, M. Guy Spitaels (socialiste) a fourni, il y a quelques mois, des précisions sur l'évolution plus récente. De 1966 à 1973, *la semaine de travail réelle des ouvriers a diminué*, passant de 44 h. 25 à 41 heures, soit un peu moins d'une demi-heure par an. Le mouvement s'est brusquement accéléré avec la chute de la conjoncture. La Belgique est passée de 39,5 heures en 1975, à 37,1 en 1976. Pour les employés, l'influence de la conjoncture se faisant à peine sentir, la semaine est passée de 42,6 heures en 1966 à 39,9 en 1976. Il y a eu au cours des dernières années une sorte de stabilisation autour de la barre (peut-être psychologique ?) des 40 heures.

L'idée de base est claire, explique encore le ministre du travail : puisque les efforts déployés pour augmenter le nombre d'emplois disponibles ne donnent pas de résultats satisfaisants, répartissons-les mieux. Le ministre note d'ailleurs que la préretraite (en somme une réduction de la durée du travail total au cours d'une vie professionnelle) relève d'une philosophie analogue, de même qu'une éventuelle prolongation de la scolarité. Mais la réduction de la semaine de travail parle mieux aux esprits. En simplifiant à l'extrême, on pourrait dire : « S'il y a 10 % de chômeurs réduisons la semaine de 10 % (de 40 à 36 heures par exemple) et le taux de chômage sera ramené à zéro... »

Rien ne prouve, dit de son côté le patronat, qu'en restreignant de 10 % le volume global d'heures, on libérera un nombre d'emplois équivalent. Beaucoup d'entreprises, dont l'équilibre financier est précaire, se contraindraient à la discipline de la rationalisation dans l'espoir d'atteindre à des normes nouvelles de productivité.

PIERRE DE VOS.

Japon : D'abord prendre ses vacances

LA base légale pour la durée du travail est depuis 1947, au Japon, la semaine de quarante-huit heures. Mais une évolution notable s'est manifestée au cours des dix dernières années et s'est accélérée depuis la crise pétrolière de 1973.

Dans le secteur privé, la moyenne est aujourd'hui de quarante heures par semaine (43,8 % des salariés sont dans ce cas selon les statistiques du ministère du travail). Dans les grandes entreprises (plus de cent ouvriers), cette durée varie entre trente-huit et quarante heures. En revanche, selon la confédération syndicale Sohyo (socialiste), dans les entreprises de moins de cent ouvriers, 74 % des employés travaillent encore quarante-cinq heures.

Avec un chômage qui, officiellement, touche un million deux cent mille personnes (moins de 2 % des travailleurs) mais en fait, selon Sohyo, au moins trois millions et on tient compte du sous-emploi (environ 9 %), et un piétinement de l'activité économique depuis plusieurs années, la question de la réduction des heures de travail se pose de façon de plus en plus aiguë.

Le patronat cherche en général à lier augmentation de salaires et heures de travail : les employeurs acceptant des augmentations —, qui ces dernières années n'ont permis qu'une faible progression du pouvoir d'achat — en fonction des heures effectuées, tout en essayant de compenser cette perte par une réduction de celles-ci.

Surtout préoccupés par la question du chômage, les syndicats ont axé leur lutte sur le maintien de l'emploi grâce à une réduction de la durée du travail.

Sohyo, par exemple, demande l'instauration pour l'ensemble des salariés de la semaine des quarante heures, deux jours de repos hebdomadaire, la suppression des heures supplémentaires et vingt jours de congés annuels. « *Théoriquement*, dit-on à Sohyo, *la semaine de quarante heures permettrait de créer un million six cent mille emplois, et l'utilisation complète des vacances, un million quatre cent mille.* »

Les congés annuels, aux termes de la loi, sont, en effet, de six à vingt jours et varient selon l'ancienneté dans l'entreprise. Dans les grands groupes, les employés ont droit à vingt jours après deux ans, mais les conditions y sont plus favorables qu'ailleurs.

En fait, le salarié japonais, selon les syndicats, ne prend, en moyenne, que six à dix jours de vacances par an. Ces congés ne sont pas bloqués sur une période de l'année. Il faut donc chaque fois les demander à l'employeur. Et le « bonus », part importante du salaire annuel, est décidé en fonction de critères assez arbitraires dont le « bon esprit » n'est pas le moindre. Les congés ne sont pas très bien vus ; enfin, ceux qui restent sont généralement obligés de faire le travail de ceux qui partent. En mai 1978 cependant, le gouvernement a demandé aux entreprises de « faire prendre » leurs congés à leurs salariés... Un phénomène analogue se produit dans le cas des repos hebdomadaires : 23 % seulement des salariés bénéficient de deux jours, mais une faible proportion les prennent effectivement.

En ce qui concerne les heures supplémentaires (payées 25 % de plus que les heures normales), elles ont certes diminué depuis 1973, mais, en général, dans le cas d'une reprise de la production, l'employeur les préfère à l'embauche.

PHILIPPE PONS.

Etats-Unis : Des situations très variables

LES pratiques en matière de durée du travail aux Etats-Unis sont déterminées beaucoup moins par la loi que par le *bargaining* (marchandage), autrement dit par les conventions collectives conclues entre syndicats patronaux et ouvriers dans les divers secteurs d'activité. La principale et pratiquement unique loi dans ce domaine est le Fair Labor Standards Act, de 1938, qui pose en principe que la semaine de travail est de quarante heures : au-delà, toute heure doit être considérée comme supplémentaire et payée comme telle. La pratique est en réalité différente et les statistiques difficiles à établir. Il faut distinguer entre les « heures moyennes programmées », c'est-à-dire prévues par les contrats de travail, et les « heures moyennes effectuées ». En outre, le bureau des statistiques du ministère du travail considère que les salariés travaillant moins de trente-cinq heures par semaine sont des travailleurs « à temps partiel ».

Tous les chiffres publiés n'en traduisent pas moins une lente réduction de la durée du travail. En 1964-1965, par exemple, la semaine « programmée » était de 38,9 heures en moyenne pour les employés, de 40,4 heures pour les ouvriers d'usine. Elle est passée en 1973-1975 à 38,7 et 40,1 heures respectivement. Quant à la « durée réelle » du travail, elle était, selon un sondage, de 38,2 heures par semaine en 1976 pour les salariés non agricoles, contre 41,8 en 1948.

La tendance est confirmée par l'étude des écarts. Les salariés ayant un horaire « programmé » supérieur à la moyenne (de 41 à 48 heures par semaine) représentaient 26,6 % du total en 1948 ; ils n'étaient plus que 10,9 % en 1976. En revanche, la proportion de ceux qui travaillent, en principe, entre 35 et 39 heures par semaine est passée dans le même temps de 4,2 % à 7,9 % ; les bénéficiaires d'une semaine de 30 à 34 heures, de 3,7 à 6,1 %.

Les durées effectives de travail sont encore différentes, mais les variations sont moins accusées avec les années. Les salariés travaillant effectivement plus de 41 heures par semaine étaient 29,1 % du total en 1973 et 25 % en 1975. La reprise de l'activité économique a ensuite entraîné une légère augmentation de cette proportion : 27,4 % en mai 1977 et 27,3 % un an plus tard.

Sur ce nombre, quelque 43 % seulement recevaient une prime pour ce surcroît de travail. De nombreux salariés, en effet, selon les conditions de l'emploi et le type de travail effectué, hésitent à déclarer à leur employeur les heures supplémentaires effectuées. On ne s'étonnera pas de voir figurer parmi eux plus de cadres que de travailleurs du bas de l'échelle, plus de non-syndiqués que de syndiqués, mais aussi plus de manuels que d'employés de bureau et plus de Blancs que de Noirs. Les longues semaines de travail sont particulièrement fréquentes dans les transports (plus de 40 % en mai 1978) et chez les employés de commerce (36,6 %), qui sont en outre les moins nombreux à recevoir une prime pour ce temps supplémentaire (15,8 %). En revanche, les employés de bureau sont les moins nombreux à dépasser les 41 heures de travail hebdomadaires, et, lorsqu'ils sont dans ce cas, ils reçoivent plus souvent que les autres un supplément de salaire (60 %).

La semaine de travail comporte cinq jours pour 82,7 % des salariés, contre 83,7 % en 1975 et 81 % en 1973. Là aussi, la reprise de l'activité économique a entraîné ces deux dernières années une légère extension de la semaine de six jours, qui a été pratiquée en 1977 par 9,3 % des salariés. Un quart des mineurs notamment travaille plus de cinq jours par semaine, de même que 28 % des employés de commerce. En revanche, les conventions collectives négociées par les syndicats les plus combatifs prévoient d'importants avantages en matière de durée du travail : la semaine de 35 heures existe déjà depuis plusieurs années dans certains secteurs. En gros, la durée du travail est légèrement supérieure à la moyenne dans le sud des Etats-Unis, inférieure sur la côte est.

Pour les congés payés, aucun minimum n'est prévu par la loi. La pratique s'est établie en moyenne entre deux semaines et deux semaines et demie par an, auxquelles s'ajoutent de neuf à onze jours fériés. Certaines conventions collectives octroient des congés importants (jusqu'à six et sept semaines), mais ces avantages ne sont en règle générale accordés qu'aux travailleurs justifiant de dix ans, vingt-cinq ans et même trente ans d'ancienneté. Même la seconde semaine de congés n'est accordée dans de très nombreux cas qu'après deux, voire cinq ans, d'exercice de la profession. Une statistique assez ancienne (1972) révèle que 5 % des salariés n'avaient pas de congés du tout, sinon ceux qu'ils prenaient à leurs frais.

MICHEL TATU.

Le Monde

économie

COMMERCE

LES NÉGOCIATIONS MULTILATÉRALES

Les résultats acquis restent insuffisants

Bruxelles (Communautés européennes). — Le conseil des ministres de la C.E.E., réuni mardi 6 février à Bruxelles, devait faire notamment le point sur l'état d'avancement des négociations commerciales multilatérales (N.C.M.), dites « Tokyo round ». Ce débat a été préparé lundi 5 février par une séance de travail entre M. Deniau, ministre français du commerce extérieur, et MM. Haferkamp et Davignon, respectivement vice-président de la commission chargé des relations extérieures, et commissaire chargé de la politique industrielle.

De notre correspondant

De ces conversations, il ressort que, si des progrès ont été réalisés au cours des semaines passées, les résultats acquis par les négociations communautaires (commission qui est le porte-parole des Neuf dans les N.C.M.) ne sont pas encore suffisants. Cependant, au rythme où vont les choses, il est possible qu'à la session de mars le conseil des ministres de la C.E.E. *« ne fasse pas d'objection »* au schéma d'accord qui lui sera présenté.

Il ne s'agira pas encore toutefois d'une conclusion formelle des N.C.M. : la Communauté ne veut, en effet, donner un accord définitif qu'une fois certaine que les Etats-Unis seront en mesure — contrairement à ce qui s'est passé lors de la négociation Kennedy — de respecter entièrement les engagements auxquels ils ont souscrit. Cela signifie que soit écoulé le délai durant lequel le Congrès peut amender le projet d'accord qui lui est soumis par le président et que la législation d'application a été approuvée.

Sur le fond des choses, M. Deniau répète depuis plusieurs mois que l'objectif n'est pas de terminer les N.C.M. à la hâte, mais de parvenir à un résultat satisfaisant et équilibré. Cela signifie dans son esprit, d'une part, que les Etats-Unis, contrairement à la situation qui a prévalu depuis la guerre, appliquent dorénavant les règles du GATT de la même manière que les autres parties contractantes, et, de l'autre, que la Communauté obtienne de façon tangible un meilleur accès pour ses exportations sur le marché américain.

C'est à la lumière de ce double objectif que M. Deniau et ses interlocuteurs de la Commission ont procédé lundi à l'évaluation des résultats des pourparlers. Avec les Etats-Unis, ceux-ci ont surtout porté au cours des dernières semaines sur le volet tarifaire, et les positions se sont rapprochées : la C.E.E. a fait des concessions nouvelles sur le papier kraft et sur les composants électroniques (semi-conducteurs). En contrepartie, les Américains ont amélioré leur offre sur les produits chimiques.

Il s'agit de savoir dans quelles conditions ils vont supprimer le régime très protecteur de l'American Selling Price (A.S.P.). Pour compenser cette disparition, ils veulent dans un premier temps relever les droits de douane des produits en cause. La Communauté ne fait pas d'objection de principe, mais elle estimait que les augmentations projetées étaient trop fortes et, de surcroît, s'appliquaient à un nombre trop important de produits. Jusqu'à un certain point, elle vient d'obtenir satisfaction. M. Deniau estime *toutefois* qu'il faut regarder de plus près comment s'effectuera la conversion (en droits de douane) de l'A.S.P., dans le cas notamment des produits nouveaux. Il estime que ce qui a été obtenu en matière d'écrêtement des droits les plus élevés du tarif américain est encore insuffisant.

Une autre source de désaccord avec les Etats-Unis concerne les modalités de mise en œuvre des réductions tarifaires. Il est entendu qu'elles s'échelonneront sur huit ans ; mais les Français ne veulent s'engager vraiment que pour cinq ans. Pour le reste, l'engagement serait conditionnel : autrement dit, la Communauté n'opérerait les dernières réductions que dans la mesure où elle considérerait que ses partenaires ont eux aussi rempli convenablement leurs obligations.

En matière agricole, les Etats-Unis demandent à la Communauté d'affirmer son intention de discipliner sa politique de subventions à l'exportation, en particulier à destination des nouveaux marchés. M. Deniau, en dépit des assurances que lui donnent ses interlocuteurs de la Commission sur l'innocuité du texte sur lequel l'accord s'est fait avec les Américains, entend refuser tout engagement nouveau qui ne soit pas parfaitement clair. Or, selon lui, le projet actuel est ambigu, si bien que sa portée pratique n'est pas évidente. Donc, jusqu'à plus ample informé, la France refuse ce point — important — du schéma d'accord. Notons enfin que les résultats des pourparlers entre la Communauté et le Japon, toujours dans le cadre des N.C.M., sont, aux yeux de Bruxelles, tout à fait insuffisants. — Ph. L.

COMMERCE EXTÉRIEUR DU JAPON EN 1978 : + 25 MILLIARDS DE DOLLARS, MAIS LES EXPORTATIONS RÉGRESSENT.

La balance commerciale du Japon a été excédentaire de 2,6 milliards de dollars en décembre contre 1,4 milliard en novembre, mais moins qu'un an plus tôt (— 3 %). Sur l'ensemble de l'année 1978, le commerce extérieur du Japon a été excédentaire de 24,8 milliards de dollars contre 17,5 milliards en 1977 (+ 41,7 %). Pourtant, si l'on compare l'évolution des achats et des ventes du Japon (moyenne mensuelle calculée sur les dix premiers mois (1) de 1978 comparée à la moyenne mensuelle des douze mois de 1977), on constate que le volume des exportations japonaises a diminué de 2 % sur un an (contre + 9,5 % en 1977 par rapport à 1976), alors que le volume des importations augmentait de 4,5 % (+ 3 % en 1977 par rapport à 1976). Ces chiffres montrent bien que la forte appréciation du yen a nettement freiné les ventes japonaises à l'étranger.

La balance des paiements courants du Japon a été excédentaire de 16,6 milliards de dollars en 1978 contre 11 milliards de dollars en 1977. Mais, depuis octobre, les excédents des paiements courants ont tous été inférieurs à ce qu'ils étaient un an plus tôt.

(1) Les chiffres détaillés des ventes et des achats pour novembre et décembre 1978 ne sont pas encore publiés.

● *Les ministres de l'économie et des finances* des pays membres de la zone franc, réunis lundi 5 février à Paris, ont *« fermement confirmé le maintien des relations spéciales qui lient toutes les monnaies de ces pays »*, annonce un communiqué du ministère français de l'économie.

Selon M. Seck, ministre des finances et des affaires économiques du Sénégal, M. Monory a notamment donné à ses collègues africains l'assurance que le S.M.E. ne remettra pas en cause les relations économiques privilégiées de la France avec ses partenaires africains ni les avantages dont ces derniers bénéficient sur le plan européen du fait de leur appartenance à la convention de Lomé (garantie de recettes à l'exportation).

Participaient à cette réunion les ministres des finances du Bénin, du Cameroun, des Comores, du Congo, de Côte-d'Ivoire, de France, du Gabon, de Haute-Volta, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Togo. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Les avoirs officiels de change de la France* ont augmenté de 3 002 millions de francs en janvier. Au 1er février, ils s'élevaient à 135 599 millions de francs.

Les avoirs en or, qui sont demeurés stables, s'élèvent à 93 693 millions de francs. Les avoirs en devises ont progressé de 1 703 millions de francs et atteignaient, fin janvier, 36 535 millions de francs.

BILLET

Et si l'on supprimait l'impôt sur les transactions boursières...

Pourquoi ne pas supprimer l'impôt de Bourse (1) sur les transactions en valeurs mobilières, ce qui permettrait aux intermédiaires d'augmenter d'autant leurs tarifs sans décourager une clientèle déjà maigre ? Telle est l'une des suggestions contenues dans le volumineux rapport (45 pages) qui vient d'être rendu public par le groupe « Diapason ». Ce groupe de réflexion, qui a réuni pendant sept mois quinze professionnels de la banque, de la Bourse, de l'industrie, de l'assurance et de l'administration, propose une autre révolution : la suppression pure et simple de la matérialité des valeurs mobilières (actions et obligations) par la création de « comptes courants de titres ». La mise en œuvre de cette réforme (déjà répandue aux Etats-Unis) permettrait, selon les auteurs, de simplifier et d'automatiser les opérations sur titres (augmentations de capital, regroupements, échanges, remboursements, paiement des coupons, etc.), d'éviter leur livraison matérielle après les transactions, et de permettre aux entreprises d'avoir une meilleure connaissance de leurs actionnaires.

Une telle réforme aboutirait également à alléger considérablement la tâche des intermédiaires (banquiers et agents de change) tout en réduisant sensiblement les coûts. En effet, tous les services-titres des banques sont déficitaires et le rapport « Diapason » cite même le chiffre de 1 milliard de francs de déficit par an pour l'ensemble des institutions financières concernées.

Quant aux actionnaires irréductibles qui tiennent à conserver les titres dans leurs propres coffres-forts (7 % à 10 % du total), on leur donnerait satisfaction dans un premier temps,, mais des moyens financiers dissuasifs seraient progressivement mis en place...

Les membres du groupe « Diapason » tiennent à conserver l'anonymat, mais tout laisse à penser que les suggestions contenues dans leur rapport ont reçu l'aval des responsables du marché financier, qui, par ce biais ont sans doute voulu lancer un « ballon d'essai ». Le débat est ouvert... — P. C.

(1) Cet impôt est de 0,3 % du montant de la transaction. Il représente entre 33 % et 60 % du courtage prélevé par les intermédiaires.

AFFAIRES

LE BILAN DU MARCHÉ DE RUNGIS

La part des importations de fruits et légumes a progressé de 47 % en 1978

Un mot sur le bilan 1978 de Rungis... un mot sur les carambouilles (escroqueries consistant à revendre une marchandise non payée) qui ont pris pour siège ce marché d'intérêt national... un mot encore sur les mesures de redressement prises... M. Emile Arrighi de Casanova, P.-D. G. de la société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Rungis (SEMMARIS) a brossé, lundi 5 février à Paris, un tableau de la situation économique de ces halles qui approvisionnent quotidiennement dix millions de consommateurs. Quelques chiffres : Rungis a réalisé un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs en 1978 ; dans l'ensemble, le tonnage des produits vendus a augmenté de 2 à 3 %, si l'on excepte la gamme des produits laitiers et notamment le beurre ainsi que les fleurs coupées ; l'indice général des prix de gros a monté de + 6,5 % pour la viande, de + 10 % pour les produits de la pêche. Il a, en revanche, fléchi de — 5,8 % dans le secteur des fruits et légumes où la part des importations progresse de + 47 % pour atteindre 44 % des produits vendus ce qui s'explique par l'engouement pour les fruits tropicaux et de « contre-saison ». En ce qui concerne la viande la part des importations a progressé de 28 %.

A propos des carambouilles, M. Arrighi de Casanova a précisé que *« ce n'est pas le marché de Rungis qui les sécrète, mais qu'il en est la victime »*, avant d'indiquer que tout était fait actuellement pour déjouer ces fraudes.

En fin, le « patron » de Rungis a indiqué que le budget 1978 devrait se clore avec un déficit de l'ordre de 10 millions de francs au lieu des 22,6 votés, et que 1979 devrait voir s'amorcer un retour à l'équilibre du compte d'exploitation.

Regroupement de Duco et de Ripolin au sein de C.d.F.-Chimie ?

Après plusieurs mois d'études, les groupes Nobel-Bozel et C.d.F.-Chimie sont parvenus à la conclusion que la concentration de la société des peintures Duco, avec Ripolin, était parfaitement viable et rentable, tant sur un plan technique qu'économique (*le Monde* du 6 octobre 1978).

Rien ne s'oppose donc plus, en principe, à la réunion de ces deux entreprises au sein du groupe d'Etat C.d.F.-Chimie, si ce n'est le problème du financement de cet investissement.

Pour racheter à Nobel-Bozel ses intérêts dans Duco, C.d.F.-Chimie doit impérativement trouver les capitaux qui lui manquent. Or la firme est déjà à la recherche de 1 milliard de francs pour continuer ses investissements à Dunkerque et à l'étranger. Et ce ne sont pas les 46 millions de francs, en argent frais, amenés par de nouveaux partenaires entrés récemment dans le capital de C.d.F.-Chimie Internationale (la Société Générale, la B.N.P., le Crédit lyonnais et l'Indo-Suez pour 36 millions, la société libérienne United Greenfield limited pour 10 millions), qui lui permettront de dégager les fonds nécessaires.

M. Jacques Petitmengin, président de C.d.F.-Chimie est formel : *« Aucun accord définitif ne pourra être conclu tant que le financement de l'opération ne pourra être assuré de manière convenable par toutes les parties en présence »*. Si néanmoins une solution était trouvée, C.d.F.-français de la peinture avec un chiffre d'affaires de 740 millions de francs environ. Nobel-Bozel, rappelons-le, cherche à vendre sa filiale Duco afin de trouver les capitaux nécessaires au renflouement d'Isorel. — A.D.

La situation de la chimie française reste fragile

La situation de l'industrie chimique française (9 % de la valeur ajoutée industrielle nationale) ne s'est guère améliorée l'an dernier. Selon M. Jean-Claude Achille, président de l'Union des industries chimiques, sa croissance en volume a été plus faible qu'en 1977 : 4 % au lieu de 5,5 %. Les Allemands, les Hollandais et les Belges n'ont pas fait mieux et les Britanniques moins bien (+ 2 %). Seuls les Américains ont réussi un progrès de 6,8 %.

En valeur, le résultat français, bien que supérieur à celui des Allemands (+ 2,7 %), n'a pas été non plus très brillant : + 6 %, soit 112 milliards de francs. Les investissements ont faiblement augmenté, pour la quatrième année consécutive, passant de 4,6 à 5 milliards de francs ; le « géant » britannique I.C.I. a consacré une somme à peu près égale à ses seules immobilisations nouvelles.

La première partie de l'année a été meilleure que la deuxième. Dans certains secteurs, la progression s'est révélée faible (de 0 % à 3 %) dans la chimie de base (minérale et organique) ; mais elle a été forte (de 5 % à 8 %) dans la parachimie (biens de consommation) et la pharmacie.

L'exportation est restée le fer de lance de la chimie, dont la balance commerciale s'est de nouveau améliorée avec une augmentation de 14,2 % des exportations (37,2 milliards de francs) contre 13,8 % pour les importations. Le solde positif a atteint 7 milliards de francs. L'essentiel de ce solde est dû à la pharmacie et à la parachimie, la balance restant très déficitaire pour les engrais (plus de 1 milliard de francs) et les intermédiaires organiques.

Selon toute vraisemblance, la situation de la chimie française sera encore décevante en 1979. Les problèmes de prix, malgré les hausses récemment décidées, restent en effet cruciaux, après les tensions observées sur le marché du naphta (+ 50 % en quelques mois) et de ses dérivés (*le Monde* du 13 janvier), tensions imputables au déséquilibre provoqué à la production par la reprise de la consommation de carburant.

MONTEFIBRE VA PROCÉDER A UNE VASTE OPÉRATION FINANCIÈRE

Pour reconstituer ses fonds propres obérés par une cascade de déficits, la société Montefibre, filiale du groupe milanais Montedison, numéro un italien de la chimie, va procéder à une très importante opération financière. Son capital, actuellement fixé à 117 milliards de lires (585 millions de francs), sera ramené à 65 milliards de lires (325 millions de francs), puis massivement augmenté pour être porté à 115 milliards de lires (575 millions de francs).

La Montefibre devra toutefois obtenir l'autorisation préalable de ses actionnaires pour réaliser ce « coup d'accordéon ». L'opération, explique-t-on, est rendue inévitable en raison de l'opposition marquée à l'échelon gouvernemental de laisser la Montedison fusionner les activités « fibres » de Montefibre avec celles de la SNIA-Viscosa, sa filiale à 44,1 % (*le Monde* du 14 novembre 1978), pour donner naissance à la SNIA-Fibre, et se débarrasser de toutes ses activités « textiles » devenues un fardeau générateur de pertes énormes. Une assemblée extraordinaire sera convoquée à cet effet à la fin du mois de février.

● *Le syndic de Lip-S.A.*, Me Jacquot, a fait savoir au maire de Besançon qu'il restait prêt à céder à la ville les terrains et bâtiments de l'usine de Palente au prix de 8 millions de francs comptant. Cet accord, qui correspond aux offres de la ville, est cependant assorti d'une condition concernant le rachat par la coopérative des ouvriers d'une partie du matériel et des machines. Cette transaction pourrait se faire sur la base de 2,5 millions payables en sept ans, mais le syndic exige des garanties bancaires que les coopérateurs, pour l'instant, ne peuvent fournir.

Ceux-ci indiquent toutefois que la coopérative doit disposer d'un capital constitué par ses membres (488 parts de 2 400 F chacune) auquel s'ajouteraient 8 millions provenant des mutuelles de l'éducation nationale, tandis que le Fonds d'expansion des coopératives apporterait son appui.

● ERRATUM. — Par suite d'une erreur matérielle l'article de Maurice Bommensath, dans notre supplément « Europa » (*le Monde* du 6 février), a été mal titré. Il fallait lire non pas « Décentralisations économiques et sociales », mais « Des contradictions économiques et sociales ».

RHONE-POULENC RENFORCE SON IMPLANTATION SUR LE MARCHÉ GREC DE LA PHARMACIE

Le groupe français Rhône-Poulenc et la société Cooper, premier laboratoire grec, ont décidé de créer à 50/50 une nouvelle firme pharmaceutique sous l'appellation Rhône-Poulenc-Cooper S.A.

Rhône-Poulenc-Cooper S.A. sera chargée de développer et de commercialiser sur le marché grec les produits de la division santé du numéro un français de la chimie. La firme disposera en plus d'un droit d'option sur tous les produits issus de sa recherche.

Sa création s'inscrit dans le cadre de la politique de développement international menée par la division santé de Rhône-Poulenc. Le marché grec de la pharmacie représente actuellement 325 millions de dollars (1,4 milliard de francs), chiffre qui le situe au onzième rang européen et au vingt-cinquième rang mondial.

La réalisation de ce projet reste toutefois subordonnée à l'obtention des autorisations nécessaires.

SOCIAL

EN RAISON D'UNE GRÈVE DES ÉLÈVES

Le ministre du budget décide de « disperser » les stagiaires de l'École nationale des impôts

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — En raison de la grève suivie depuis le 24 janvier par une grande majorité des contrôleurs stagiaires et des inspecteurs-élèves de l'Ecole nationale des impôts (ENI), à Clermont-Ferrand, le ministre du budget, par arrêté a décidé, le 2 février, que *« le cycle d'enseignement professionnel des inspecteurs-élèves des impôts de la promotion 78-79 s'effectuera au sein des services extérieurs ».*

Dès vendredi, les inspecteurs-élèves ont reçu une lettre les informant qu'ils devaient se présenter le 7 février au directeur des services fiscaux de telle ou telle ville. La lettre, signée du directeur de l'Ecole, attirait leur attention *« sur le fait qu'en ne rejoignant pas la résidence qui leur était fixée, ils se rendaient coupables d'abandon de poste »* et qu'ils risqueraient *« de se priver des garanties accordées aux fonctionnaires stagiaires ».*

Quant aux contrôleurs stagiaires, ils ont appris, par une note placardée à la porte d'entrée de l'établissement, que les cours étaient suspendus jusqu'à nouvel ordre et qu'ils seraient avisés ultérieurement de la date de reprise.

Le mouvement de grève est suivi par 90 % des élèves (l'établissement accueille 520 contrôleurs stagiaires et 580 inspecteurs élèves). Les sections syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O. et autonomes, représentatives de 95 % des stagiaires, contestent surtout *« l'inadéquation existant entre le système propre au stage théorique et le travail inhérent à la fonction d'inspecteur ou de contrôleur »* (1). Elles *« condamnent le système de bachotage mis en place par le contrôle continu de sanction, lequel est incompatible avec la fonction future des stagiaires ».* Elles refusent *« cette scolarité dont le rythme des enseignements et le contenu tendent à faire des inspecteurs et des contrôleurs de simples techniciens de la fiscalité »*, et réclament *« un élargissement de ces enseignements aux problèmes fondamentaux tenant à la fiscalité et à ses prolongements économiques et sociaux ».*

Les syndicats ont protesté contre les mesures prises par l'administration, *« qui portent atteinte au droit de grève et sont destinées à briser le mouvement ».* Une assemblée des grévistes était prévue pour lundi après-midi. D'autre part, M. François Mitterrand a élevé, dimanche à Thiers (Puy-de-Dôme), une *« solennelle protestation devant la décision de fermeture prise par la direction de l'école »* et a demandé aux élus socialistes de la région de *« défendre les jeunes gens qui sont frappés pour avoir voulu être des citoyens ».*

(1) Les inspecteurs-élèves, au minimum titulaires d'une licence et admis à l'ENI après concours, suivent un stage de douze mois, au cours duquel ils subissent un contrôle continu. Ils effectuent ensuite un stage dans un service fiscal. Les contrôleurs stagiaires (bac + concours d'entrée) suivent un stage théorique d'octobre à février. Ils passent ensuite un examen professionnel pour aborder le stage pratique de six mois.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −	
$ E.-U. ..	4,2695	4,2755	— 145	— 110	— 300	— 260	— 875	— 815
$ can. ...	3,5660	3,5725	— 135	— 95	— 270	— 229	— 770	— 685
Yen (100)	2,1450	2,1510	+ 75	+ 110	+ 165	+ 210	+ 355	+ 425
DM	2,2965	2,3015	+ 30	+ 70	+ 80	+ 125	+ 250	+ 330
Florin	2,1270	2,1325	— 25	0	— 35	— 5	— 29	— 15
F B. (100)	14,5755	14,6010	— 270	— 150	— 505	— 340	—1305	— 875
F. S.	2,5345	2,5405	+ 110	+ 140	+ 255	+ 295	+ 770	+ 850
L. (1 000).	5,8893	5,1000	— 290	— 235	— 590	— 520	—1650	—1520
£	8,5010	8,5150	— 500	— 435	—1065	— 985	—3015	—2900

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 13/16	4 1/8	3 5/8	4	3 3/4	4 1/8	4 1/16	4 7/16
$ E.-U.	10 1/8	10 7/16	10 1/8	10 5/8	10 3/8	10 3/4	10 13/16	11 3/16
Florin	7	7 3/4	6 3/4	7 1/2	6 3/4	7 1/2	6 7/16	7 3/16
F B. (100)	9	10 1/2	8	8 3/4	8	8 3/4	8 1/8	8 7/8
F. S.	— 1/8	+ 1/4	— 1/8	+ 1/4	— 1/16	+ 5/16	+ 3/16	+ 9/16
L. (1 000).	9	11 1/2	12 3/4	13 3/4	12 3/4	13 3/4	13	14
£	11 3/4	12 3/4	13 3/8	14 1/4	13 1/2	14 3/8	13 3/4	14 5/8
Fr. franc..	6 1/2	7	7 3/8	7 7/8	7 5/8	8 3/8	8 3/8	8 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

« Solution heureuse » au Péage-de-Roussillon

Le long conflit de la filature Rhône-Poulenc Textile, de Peage-de-Roussillon (Isère) vient d'aboutir, selon les syndicats, à *« une solution heureuse »*, après vingt-neuf mois de luttes, menées par la C.G.T. et la C.F.D.T., marquées notamment par des grèves, des occupations d'ateliers et des barrages routiers.

L'arrêt de la filature d'acétate avait entraîné la suppression de 515 emplois. A la fin de l'an dernier, il restait 195 personnes à reclasser.

Aux termes de l'accord, 45 salariés âgés bénéficieront de la garantie de ressources. La direction créera sur le site un atelier de travaux diversifiés pour près de 80 personnes. Un moulinier reprend l'atelier de finissage textile (environ 60 personnes). Les 26 cas restants ont reçu des propositions d'emploi dans d'autres unités du groupe.

En revanche, de nombreux licenciements sont encore annoncés dans d'autres entreprises : 60 personnes sur 148 aux Constructions électro-mécaniques de Saint-Etienne ; 60 sur 312 à la société Elliott-Automation (électronique) de Vichy (Allier), filiale du groupe G.E.C.-Automation, qui vient de passer sous contrôle américain ; 50 sur 261 à la Société choletaise de transports publics, mise en reglement judiciaire ; 41 sur 300 aux établissements Thomas (matériel agricole), l'ancienne société Garnier, de Redon (Ille-et-Vilaine), dont le personnel a dévasté, lundi 5 février, la permanence de M. Alain Madelin, député U.D.F. de la circonscription ; une trentaine de licenciements, enfin, sur 130 salariés, à l'usine Activ-Auto, de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne).

A Nantes, des C.R.S. et des gendarmes ont expulsé, lundi, les grévistes qui occupaient l'usine Brissonneau-Lotz, où un meeting était prévu mardi matin.

D'autre part, à l'usine de tissages de Flachères (Isère), gérée par un syndic, le maire, M. Biessy, et des ouvriers s'étaient opposés, le samedi 3 février, au déménagement de 30 tonnes de tissu éponge représentant la production mensuelle de cette entreprise, qui emploie 90 ouvriers, dont 20 à domicile.

Enfin, à Marseille, le travail a repris à la Caisse d'épargne, où 210 personnes sur 930 étaient en grève depuis trois semaines, sans que les employés aient obtenu les garanties sociales qu'ils réclamaient.

● *Les périodes de chômage partiel seront prises en compte* dans le calcul des retraites complémentaires. Un accord a été signé en ce sens entre le C.N.P.F. et les syndicats. A partir de la *soixante et unième heure de chômage* partiel, les points de retraite complémentaire seront calculés sur la base du travail sans chômage partiel. L'entrée en vigueur de cette mesure est fixée au 1er janvier 1979, avec effet rétroactif au 1er janvier 1978 pour les chômeurs partiels n'ayant pas encore fait liquider leur retraite.

● *A Clermont-Ferrand*, les élections à l'assemblée générale de la *Mutuelle* des salariés des établissements Michelin ont été marquées par une nette progression de la C.F.D.T. au détriment de la C.G.T.

Inscrits, 34 811 ; exprimés, 19 960. Ont obtenu : C.F.D.T., 11 535 voix (7 552 en 1976), soit 57,81 % des suffrages ; C.G.T., 8 425 (8 260), soit 42,29 %.

La C.F.D.T., dont la liste a été élue en entier, a demandé que le scrutin majoritaire, en vigueur actuellement, soit remplacé par un vote à la proportionnelle.

● *M. Bornard (C.F.T.C.) : on bute contre le blocage patronal. — Les dirigeants* de la centrale chrétienne, reçus au C.N.P.F., ont déclaré que l'entretien avait surtout porté sur l'emploi et la crise de la sidérurgie. Ils ont reproché aux employeurs de bloquer les négociations au niveau des branches et des régions, de refuser de s'expliquer sur les adaptations à trouver et d'étaler les fermetures d'usine. *« Faute de relais »*, a dit M. Bornard, on risque de très fortes tensions.

● *Quelque cinq cents employés du groupe d'assurances GAN* ont bloqué, lundi 5 février, pendant près d'une heure, le boulevard circulaire du quartier de la Défense, à Paris. Cette manifestation, organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T., avait pour but de protester contre la mise à pied de trois militants syndicaux à qui il est reproché leur action lors de la journée du vendredi 2 février. Ce jour-là, le P.-D.G. et deux des directeurs avaient été retenus pendant plusieurs heures par une partie du personnel qui réclamait des augmentations de salaire et la garantie de l'emploi.

● *Plus de 20 000 travailleurs immigrés ont demandé l'aide au retour.* — Entre le 1er juin 1977 et le 31 octobre 1978, 21 612 étrangers ont demandé à bénéficier de l'aide en retour (soit 41 888 avec les familles, indique M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, dans sa réponse à une question écrite de M. Bernard Souste (R.P.R.) publiée au *Journal officiel* du samedi 3 février. Le député souhaitait connaître le pourcentage des travailleurs immigrés dans le nombre des demandeurs d'emploi. Sur ce point, le ministre situe le chiffre des demandeurs étrangers à 124 466 au 30 septembre dernier, soit 9,7 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi en France, au nombre de 1 284 583.

Ancien secrétaire général des postiers C.G.T.

M. GEORGES FRISCHMANN SERA CANDIDAT AU PARLEMENT EUROPÉEN

M. Georges Frischmann, à l'issue du XXIVe congrès de la fédération des postiers C.G.T., le 3 février, vient de quitter le poste de secrétaire général qu'il occupait depuis vingt-huit ans. M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a rendu hommage à l'action du leader des postiers, en rappelant que M. Frischmann avait, durant ce même temps, appartenu au comité central du P.C.F., dont vingt-quatre années au bureau politique. *« Il a ainsi prouvé*, a dit M. Séguy, *qu'un militant syndical pouvait avoir les responsabilités politiques de son choix sans que cela nuise à l'accomplissement de son mandat syndical.*

» Dès avant le quarantième congrès, nous savions l'un et l'autre, que le P.C.F. le proposerait comme candidat au Parlement européen, en position d'être élu. »

M. Louis Viannet, postier de quarante-cinq ans, a été élu secrétaire général de la fédération postale C.G.T.

CORRESPONDANCE

Les privilèges de la fonction publique

M. Jacques Dop, de Fontenay-sous-Bois, nous écrit :

Les postiers, les policiers, les enseignants sont « mal-aimés », *disent-ils ; mais à qui la faute ?* La fonction publique est un secteur privilégié en ces temps de « vaches maigres », comme le secteur nationalisé et semi-public. *Je ne voudrais pas être à* la place de certains de mes camarades du « privé » qui tremblent, tous les jours, pour leur situation (j'ai d'anciens camarades de Sciences Po qui sont aujourd'hui, à plus de cinquante ans, « sur la paille »).

Après le textile et la sidérurgie, on risque d'avoir une crise grave de la métallurgie, dans le secteur automobile notamment ; ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui sont menacés, quand on connaît l'importance du secteur automobile dans un pays moderne comme la France (et je ne parle pas *d'une grave crise du pétrole* comme en 1956 et 1973, liée à des évènements politiques plus ou moins imprévisibles).

Je ne suis pas l'avocat de M. Barre, mais je tente d'être objectif.

Dans ma famille, *trois générations* ont connu le chômage : mon père, ingénieur chimiste en 1931, à la suite de la crise de 1929 (nous étions à Bruxelles à l'époque et les Belges n'ont pas hésité à licencier un « étranger » en priorité).

Moi-même, en 1951, dans le secteur semi-public, en raison d'une *politique d'économies* (j'étais marié avec trois enfants à charge).

Enfin mon fils, en 1977, lors de son retour du service militaire. C'est d'ailleurs avec désespoir qu'il a accepté une situation d'attente dans laquelle ses titres techniques ne lui servent quasiment à rien.

Vous comprendrez donc que j'aie envie de dire à mes camarades de la *fonction publique de ne pas* tenter le diable totalitaire, qu'il *soit de gauche ou de droite... Le fascisme*, sous toutes ses formes, est toujours présent, prêt à se réveiller, comme le feu sous la cendre ; il suffit d'un vent violent, d'une tempête, pour qu'il présente de nouveau son visage hideux.

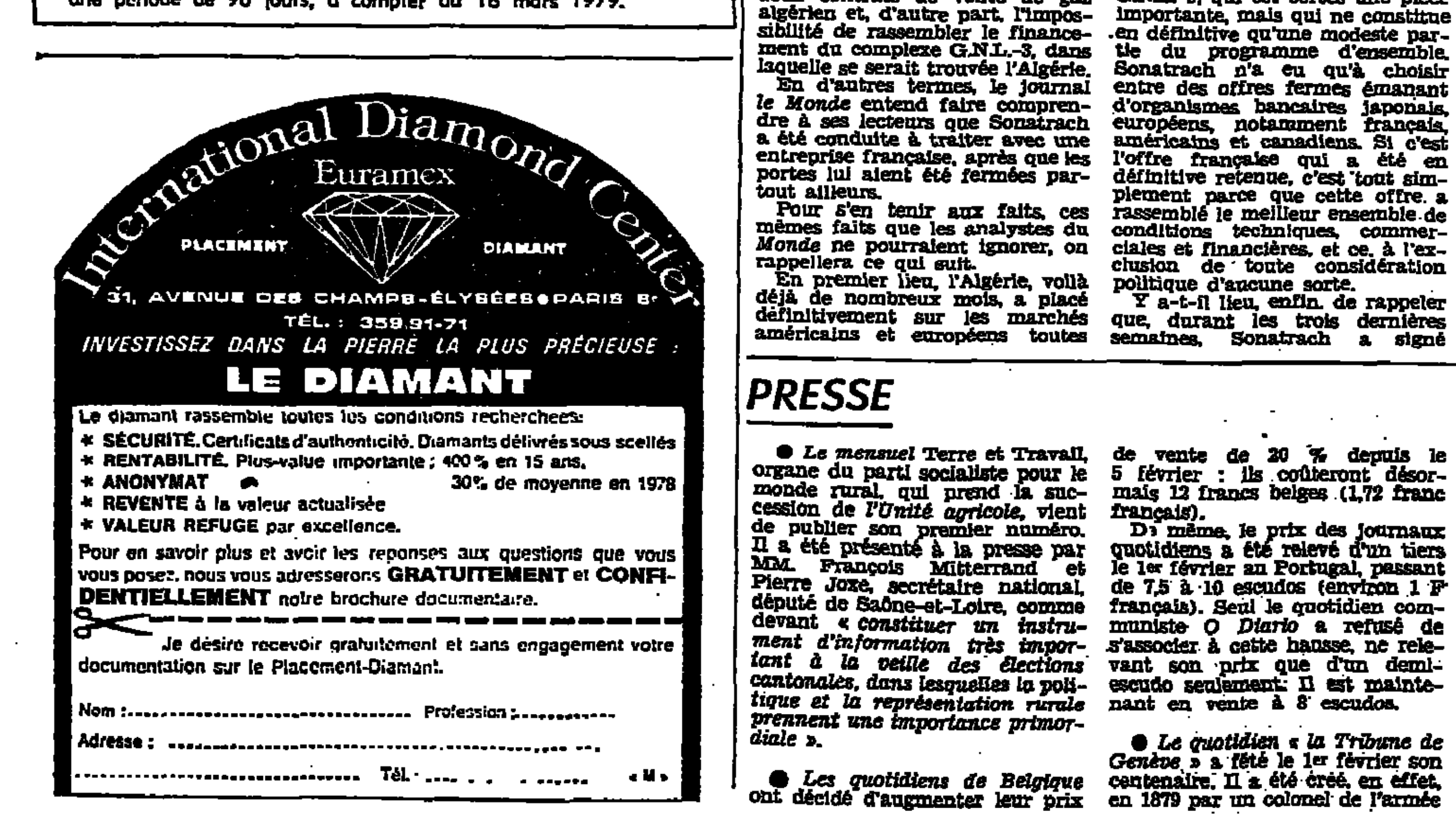
Le sort des cadres français d'outre-mer

M. Jacques Reitzer, président de l'Union des Français anciens résidents au Maroc, nous écrit :

Le 29 janvier, les cadres ont *manifesté dans tout le pays pour* défendre leur dignité. Mais qui, depuis deux décennies, s'est préoccupé du sort des Français nés, ou arrivés très jeunes, dans les ex-*territoires sous tutelle française* et surtout y vivant toujours, se conformant en cela aux directives des gouvernements successifs de la cinquième République ? Pour *la plupart, le plan quotidien était* assuré, pourquoi alors changer d'horizon ? Les ans ont passé, les problèmes qui se posaient n'ont toujours pas été résolus, ils ont *pris une acuité dramatique* puisque leur vieillesse, leur dignité d'homme et de père de famille sont menacées.

Les vieux Français vivant toujours outre-mer et démunis n'ont droit qu'à des aides dérisoires et n'ont aucune protection sociale. *L'an dernier*, le *premier ministre* a promis que les vieux expatriés toucheraient dans les cinq ans à venir les mêmes prestations que ceux de France. On ne peut pas *mieux nous faire comprendre que* l'on veut résoudre la question par voie d'extinction. Les handicapés sont abandonnés, livrés à la charité publique. Pour les cadres et salariés, *l'on est dans l'incohérence* la plus totale, le roi Ubu mène le bal. Par quelques exemples, le lecteur comprendra notre révolte (...).

Des enseignants recrutés jadis au *Maroc et dont le conjoint* a un emploi dans le privé voient leur contrat résilié, ils n'ont d'autre alternative que de rentrer ou de briser leur ménage, ou, pour celui qui n'a aucun recasement possible, de venir grossir la cohorte des chômeurs. Il faut signaler que ceux qui sont de recrutement local ne bénéficient d'une protection sociale que s'ils en assument en totalité la charge, et qu'ils n'ont pas droit aux ASSEDIC. En cas de retour obligé en France, le cadre ou le salarié qui a dépassé la cinquantaine, ne retrouvera pas d'emploi, il sera contraint de faire interrompre leurs études à ses enfants pour les mettre au travail, dans la mesure où ils en trouveront, ses économies auront été englouties dans son déménagement puisqu'il n'a droit à aucune indemnité de rapatriement et sans un logement pour abriter les siens. Pour subsister, il demandera sa retraite anticipée. N'ayant pas l'âge prescrit, il subira de tels abattements qu'il sera acculé à la misère, le désespoir le gagnant il pourra en arriver, hélas, au drame. Devant le spectacle d'une aussi triste réalité que ni les syndicats, ni les partis politiques, ni notre gouvernement ne veulent voir, notre désespérance confine à la révolte (...).



ÉNERGIE

La hausse du prix du pétrole pourrait être plus forte que prévu

(Suite de la première page.)

La Libye a annoncé qu'elle était obligée de réduire de 5 % sa production, *« pour des raisons techniques »* ; l'Arabie Saoudite, qui produisait 10.5 millions de barils par jour fin décembre, a décidé de fixer un plafond moyen de 9.5 millions de barils par jour pour le premier trimestre. Et c'est le moment que choisit M. Yasser Arafat, responsable de l'Organisation de libération de la Palestine, pour affirmer que *« les producteurs de pétrole doivent exercer une pression économique sur les Etats-Unis pour qu'ils changent de politique au Proche-Orient »*. *« L'Amérique*, dit-il, *ne modifiera sa politique que si on lui fait sentir que ses intérêts sont directement menacés, non seulement dans le domaine pétrolier, mais aussi en ce qui concerne les pétrodollars. »*

De plus, les pays — y compris l'Arabie Saoudite — qui forcent l'exploitation de leurs gisements pour répondre aux besoins des nations industrialisées tiennent à en obtenir le prix fort.

Les tensions sont de plus en plus vives sur le marché, où certains mouvements rappellent le début de 1974. Le *Petroleum Intelligence Weekly*, hebdomadaire spécialisé américain, rapporte qu'à Abou Dhabi, la semaine passée, une vente aux enchères portant sur 2 millions de barils de brut de bonne qualité a vu preneur japonais à 18 dollars le baril, soit un prix supérieur de plus de 4 dollars au cours officiel de l'OPEP. Ce n'est pas là un phénomène isolé, et à Rotterdam les prix sont beaucoup plus élevés sur certains produits finis — fuel domestique, gas-oil — que les rigueurs de l'hiver européen ont rendu rares.

Les compagnies pétrolières les plus touchées par la crise en Iran, comme B.P., qui y achetait 40 % de son brut, incapables de trouver du pétrole sur le marché, sont obligées de réduire fortement leurs livraisons. La compagnie britannique a annoncé, le 3 février, qu'elle ne pourrait faire face qu'à 55 % de ses obligations du premier trimestre.

Dans le sillage du prix du pétrole les cours des matières premières — cuivre, plomb, étain, zinc, aluminium, argent métal — s'envolent : l'indice américain Moody a gagné 4,5 % en un mois, 13 % en un an et s'est établi à un niveau record le 5 février. Quant à l'indice des matières premières de l'hebdomadaire britannique *The Economist*, qui reflète les fluctuations de vingt-huit produits et denrées, il a progressé de 14,1 % en six mois. Sans parler de l'once d'or, qui, ce même 5 février, a vu son cours progresser de près de 13 dollars (+ 5,6 %) à 243,10 dollars, alors que la devise américaine donne à nouveau des signes de faiblesse.

Dans ces conditions, les gouvernements se trouvent dans une situation délicate. S'inquiéter officiellement risque de déclencher effectivement un processus de crise et ne rien faire peut provoquer — l'hiver prochain — si les troubles se poursuivent en Iran — une pénurie de certains produits (notamment le fuel domestique).

Jusqu'à présent les réactions ont été faibles. Au Japon, qui dépend pour 18 % du pétrole iranien, l'Agence de l'énergie et des ressources naturelles a lancé fin janvier une campagne d'économies d'énergie. Aux Etats-Unis, M. Schlesinger a annoncé la préparation d'un plan de rationnement applicable en cas de crise éventuelle. En U.R.S.S. même, la presse fait mention pour la première fois, selon la revue *le Pétrole et le gaz arabes*, de pénuries énergétiques qui frappent les républiques transcaucasiennes (Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan) par suite de l'interruption des livraisons de gaz iranien.

C'est dans cette conjoncture que se réunit, le 6 février, à l'Elysée un conseil interministériel restreint pour examiner l'approvisionnement pétrolier de la France. Le pays dispose de stocks de réserve — trois mois de consommation — plus importants que ceux des autres pays industrialisés, et l'Iran ne concourrait que pour 9 % à notre approvisionnement. Pourtant, les effets de la crise se font déjà sentir. Parce que la différence entre les prix de Rotterdam et les « prix de reprise » en France est de 110 à 120 dollars par tonne sur le gasoil, six importateurs indépendants viennent de demander au ministre de l'industrie de les autoriser *« à prélever leurs besoins immédiats sur les stocks de réserve »* et de libérer les prix.

C'est aussi ce qu'a réclamé, le 5 février, M. Bizard, président de l'Union des chambres syndicales de l'industri edu pétrole, en affirmant : *« En tout cas la liberté des prix faciliterait considérablement l'adaptation progressive des relations entre l'industrie et le marché au cadre nouveau dans lequel elles se situeront à brève échéance. »*

En fait il n'y a aucune chance que le gouvernement décide de libérer les prix ; la hausse de plus de 30 % sur les produits pétroliers qui en résulterait compromettrait définitivement l'indice des prix pour 1979.

De l'analyse qui sera faite des événements en Iran dépendront les solutions qui vont être adoptées. Si les exportations reprennent à Abadan dans quelques semaines, il faut utiliser les stocks de réserve. Si ceux-ci existent, c'est bien pour s'en servir de temps en temps. Mais, si l'on estime que le tarissement peut être de longue durée, sans doute vaut-il mieux acheter les produits que l'on trouve sur le marché — quitte à les payer plus cher — pour éviter toute pénurie l'hiver prochain. Mais M. Bizard ne l'a pas caché : *« Si la France s'oriente vers des achats de pétrole à des prix dépassant les prix officiels, il faut que la couverture en soit assurée par une augmentation des tarifs pétroliers. »*

Le gouvernement doit annoncer, le 7 février, une hausse des produits pétroliers qui doit intervenir le 15 du mois. S'il ne prend en compte que la répercussion de la hausse décidée par l'OPEP au 1er janvier, la revalorisation de la marge des distributeurs et le léger recul du dollar constaté depuis deux mois, la majoration des prix pétroliers devrait être de 10 francs par tonne à répartir entre les différents produits, le fuel domestique et le gas-oil augmentant sans doute de façon plus sensible que les carburants pour tenir compte de l'évolution du marché international. Mais s'en tiendra-t-il là ? Ne décidera-t-il pas d'augmenter plus fortement les prix pour permettre aux compagnies d'acheter du « brut » sur le marché libre ? Le gouvernement semble divisé.

Si les gouvernants ont peur de montrer publiquement leur inquiétude dès aujourd'hui, il faudra sans doute attendre que des organismes internationaux, la Communauté européenne ou l'Agence internationale de l'énergie (qui a avancé sa réunion au 1er mars) prennent des dispositions. Ainsi, en cas de crise des approvisionnements, la C.E.E. peut fixer un objectif communautaire de réduction de consommation d'énergie et restreindre les exportations pétrolières des pays membres.

Mais on n'en est pas là. Plus qu'une pénurie de pétrole, les gouvernements des pays industrialisés craignent que ces tensions sur le marché ne justifient de la part des pays de l'OPEP de nouvelles hausses ; elles ne pourraient avoir que des effets déflationnistes sur une économie mondiale qui n'en finit pas de rechercher un nouveau souffle.

BRUNO DETHOMAS.

L'ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE PLUS CHÈRE DANS L'OUEST ?

M. Boiteux confirme ses projets

Dans une interview accordée à « Ouest-France » du 4 février, M. Marcel Boiteux, le nouveau président d'E.D.F., s'explique sur les projets de modulation des tarifs industriels de l'électricité suivant l'équipement de production des différentes régions.

« Si, systématiquement, l'Ouest devait rester déficitaire par rapport à l'Est, déclare notamment M. Boiteux, *nos tarifs devraient alors inciter les industriels gros consommateurs à se mettre plutôt dans l'Est que dans l'Ouest. Car s'ils s'installent dans l'Ouest, il faudra renforcer le réseau est-ouest, traverser encore la France avec de nouvelles lignes de pylônes, ce qui pose des problèmes. Ce n'est pas vouloir « punir » l'Ouest ni faire du chantage que d'envisager les conséquences tarifaires de cette éventualité. »*

« Avec le nucléaire, explique encore le président d'E.D.F., *tout le monde est mis sur le même pied. Dans ces conditions notre idée était d'étendre la péréquation totale, l'égalité totale des tarifs, qui existe déjà pour la basse tension (la vente à domicile) et pour la moyenne tension (la vente au détail), de l'étendre donc à la vente en gros et en très gros sur l'ensemble du pays... Cela dit, il est parfaitement exact que le temps nécessaire pour construire une centrale nucléaire fait que le déséquilibre de l'Ouest par rapport à l'Est ne sera pas résorbé avant les années 1987-1990. »*

En conclusion, M. Boiteux indique que si elle parvient à résoudre ses problèmes de financement, E.D.F. pourrait installer, pour assurer le relais, deux centrales à charbon de 600 MW chacune à Cordemais (Loire-Atlantique). Mais celles-ci ne pourraient démarrer avant l'hiver 1984-1985. Quant aux turbines à gaz réclamées par les Bretons, il déclare : *« Si on ne peut les financer, il faudra bien s'en passer. »*

CORRESPONDANCE

L'accord Sonatrach-Technip

Nous avons reçu la lettre suivante de M. A. Maâchou, président-directeur général de la Sonatrach S.A. :

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, à la suite de la publication par votre journal daté du dimanche 21-lundi 22 janvier 1979 de l'article paru en première page et intitulé « Les relations franco-algériennes. Paris accorde à Alger un important crédit public », l'agence A.P.S. a diffusé un commentaire repris par le journal *El Moudjahid* du 25 janvier 1979.

A ce sujet, je suis dûment autorisé par M. le ministre à vous indiquer que ce commentaire reflète parfaitement et de façon précise la position du ministère de l'énergie et des industries pétrochimiques sur l'article mentionné et relatif à la conclusion d'un accord entre Sonatrach et Technip-ENI.

Ainsi, la récente décision de Sonatrach de choisir le procédé italo-français TEAL pour le complexe de liquéfaction G.N.L.-3 a été interprétée par le quotidien français *le Monde* d'une manière qui ne laisse pas d'étonner, quand on sait que cette publication aime à se parer volontiers des attributs de l'objectivité dans la relation des faits et de la rigueur dans l'analyse des événements.

En effet, à en croire le journal *le Monde*, la conclusion des récents accords Sonatrach-Technip-ENI ne serait rien d'autre que l'aboutissement de deux facteurs, à savoir, d'une part, le rejet par l'administration américaine de deux contrats de vente de gaz algérien et, d'autre part, l'impossibilité de rassembler le financement du complexe G.N.L.-3, dans laquelle se serait trouvée l'Algérie.

En d'autres termes, le journal *le Monde* entend faire comprendre à ses lecteurs que Sonatrach a été conduite à traiter avec une entreprise française, après que les portes lui aient été fermées partout ailleurs.

Pour s'en tenir aux faits, ces mêmes faits que les analystes du *Monde* ne pourraient ignorer, on rappellera ce qui suit.

En premier lieu, l'Algérie, voilà déjà de nombreux mois, a placé définitivement sur les marchés américains et européens toutes les quantités de gaz naturel fixées au programme qu'elle s'est tracé, et qu'elle a mis en route depuis cinq années. En conséquence de cette réalité, qui est connue de tous les professionnels et observateurs d'Europe et des U.S.A., sauf apparemment du *Monde*, les décisions de l'administration américaine du mois dernier étaient, au moment où elles étaient annoncées officiellement, déjà dépassées depuis longtemps et ne pouvaient être d'aucune influence sur l'avancement du programme gazier de l'Algérie, programme qui suit son cours, normalement et dans son intégralité.

Au demeurant, le contrat de construction du complexe G.N.L. 3 qui est en cause est signé depuis deux ans avec l'entreprise Foster Wheeler, et le choix de Technip se situe dans le cadre de ce contrat, dont il n'est qu'une partie puisque son objet ne concerne que le choix du procédé de liquéfaction.

En second lieu, et s'agissant du financement, le journal *le Monde* reconnaissait lui-même, il y a à peine quelques semaines, au moment où Sonatrach obtenait l'engagement de plusieurs consortiums bancaires pour des crédits financiers s'élevant à 2,5 milliards de dollars U.S., que l'Algérie n'avait aucune difficulté à rassembler les financements nécessaires à la réalisation de son programme de développement.

Le fait est que le financement de ce programme n'a jamais constitué un problème en soi, encore moins pour ce qui concerne le financement du complexe G.N.L. 3, qui est certes une pièce importante, mais qui ne constitue en définitive qu'une modeste partie du programme d'ensemble. Sonatrach n'a eu qu'à choisir entre des offres fermes émanant d'organismes bancaires japonais, européens, notamment français, américains et canadiens. Si c'est l'offre française qui a été en définitive retenue, c'est tout simplement parce que cette offre a rassemblé le meilleur ensemble de conditions techniques, commerciales et financières, et ce, à l'exclusion de toute considération politique d'aucune sorte.

Y a-t-il lieu, enfin, de rappeler que, durant les trois dernières semaines, Sonatrach a signé coup sur coup quatre contrats, tous relatifs à la commercialisation et à la transformation du gaz, avec des entreprises japonaises et américaines qui ont remporté les marchés dans le cadre d'une compétition internationale où s'étaient alignées des entreprises françaises, parmi elles Technip ? Les quatre contrats, intégralement financés par les banques et organismes de crédit japonais et américains, se montent à 1 200 millions de dollars U.S.

Pourquoi chercher alors à torturer les faits pour donner une coloration politique quelconque à une transaction dont le traitement n'a jamais dépassé les limites du domaine économique et commercial ?

On a pris l'habitude d'entendre des commentateurs français attribuer à une hostilité de la part de l'Algérie tout accord commercial passé par notre pays avec des entreprises non françaises. Et on a pris aussi l'habitude de les entendre interpréter tout succès d'une entreprise française sur le marché algérien comme une reddition commerciale de l'Algérie.

Ces commentateurs ont-ils si peu confiance en l'aptitude commerciale des entreprises françaises pour laisser croire qu'elles sont incapables de remporter des marchés par le seul jeu des facteurs économiques et commerciaux ? Ou bien ont-ils cédé encore une fois à cette manie qui les domine dans leur vision des rapports algéro-français, une manie qui les handicape au point de les rendre incapables d'envisager le développement des échanges entre la France et l'Algérie, autrement que selon le schéma de leur rêve inassouvi, celui d'une Algérie agenouillée aux pieds d'une France triomphante ?

[N.D.L.R. : La première partie de la dépêche A.P.S. ne vise pas, de toute évidence, l'article de notre correspondant à Alger, Daniel Junqua ; elle concerne seulement et rectifie le titre et le « chapeau » qui précédait l'article.

Est-il besoin d'ajouter, s'agissant de la seconde partie de la dépêche, les trois derniers paragraphes, que « le Monde » ne se reconnaît nullement dans « les commentateurs français » dénoncés par l'A.P.S. Le procès d'intention qui leur est fait aurait gagné à être plus clair et plus précis.]

PRESSE

● *Le mensuel* Terre et Travail, organe du parti socialiste pour le monde rural, qui prend la succession de *l'Unité agricole*, vient de publier son premier numéro. Il a été présenté à la presse par MM. François Mitterrand et Pierre Joxe, secrétaire national, député de Saône-et-Loire, comme devant *« constituer un instrument d'information très important à la veille des élections cantonales, dans lesquelles la politique et la représentation rurale prennent une importance primordiale »*.

● *Les quotidiens de Belgique* ont décidé d'augmenter leur prix de vente de 20 % depuis le 5 février : ils coûteront désormais 12 francs belges (1,72 franc français).

De même, le prix des journaux quotidiens a été relevé d'un tiers le 1er février au Portugal, passant de 7,5 à 10 escudos (environ 1 F français). Seul le quotidien communiste *O Diario* a refusé de s'associer à cette hausse, ne relevant son prix que d'un demi-escudo seulement. Il est maintenant en vente à 8 escudos.

● *Le quotidien « la Tribune de Genève »* a fêté le 1er février son centenaire. Il a été créé, en effet, en 1879 par un colonel de l'armée nordiste américaine, James T. Bates, fils d'un armateur de Boston qui, après avoir fait connaissance de la fille d'une banquier genevois, Amélie Chenevière, s'installa définitivement dans la cité de Calvin.

James Bates y fonda l'Union Bank of Switzerland, qui devait devenir l'Union des banques suisses, et un journal de langue anglaise, le *Geneva Times*, qui se tranforma en 1879 en quotidien de langue française, *la Tribune de Genève*. Devenu l'un des journaux les plus influents de la Confédération helvétique, il est actuellement tiré à environ soixante-douze mille exemplaires.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 FÉVRIER

Nouvelle envolée de l'or — Repli des actions

Le fait marquant de cette première séance de la semaine à la Bourse de Paris a été la nouvelle et forte hausse du métal jaune à la suite d'une demande particulièrement importante puisque le volume des transactions a été estimé à plus de 20 millions de francs contre 7,2 millions à la veille du week-end. Le lingot s'est inscrit à un niveau record de 32 500 F (contre 31 850 F), le napoléon lui-même se mettant de la partie avec une hausse de 4,50 F à 276,50 F.

Le mouvement de baisse des actions françaises s'est, en revanche, sensiblement accéléré et, en dépit des interventions des « gendarmes » pour limiter les dégâts, l'indicateur instantané a cédé environ 1,3 %.

Aucune valeur n'a subi de chute très importante, les plus fortes baisses restant limitées autour de 5 % (Bellon, Labinal, etc.), mais le mouvement de repli s'est étendu aux trois quarts de la cote environ.

Ces deux phénomènes — hausse de l'or, baisse des actions — sont liés à la situation internationale du moment. Les menaces de réduction de production de pétrole (Libye, Arabie Saoudite), qui aboutiraient à de nouvelles hausses des prix, sont prises très au sérieux par les opérateurs. L'incertitude iranienne, où le pétrole n'est plus livré qu'au compte-gouttes, et la dégradation du climat social français n'ont fait qu'accélérer le repli des actions. De même l'envol général des cours des autres matières premières (plomb, cuivre, argent, étain) suscite-t-il quelques inquiétudes autour de la corbeille.

Comme toujours, en pareil cas, les capitaux sont en quête de refuges et les grands gagnants de cette affaire ont été le métal jaune et l'emprunt 7 % 73, lui-même indexé sur le lingot. — P. C.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 7/8 %

LONDRES

Les *mines d'or* continuent de monopoliser l'attention et gagnent encore très sensiblement du terrain. *Sur le reste du marché, le mouvement de repli se poursuit, affectant* instamment les industrielles dont l'indice baisse de 3,1 points à 457,6. Seuls les *pétroles sont soutenus.*

Or (ouverture) (dollars) 242 55 contre 243 10

VALEURS	CLOTURE 5 2	COURS 6 2
Beecham	612 ...	611 ...
British Petroleum	938 ...	938 ...
Courtaulds	109 ...	108 ...
De Beers	468 ...	466 ...
Imperial Chemical	353 ...	352 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	284 ...	280 ...
Shell	590 ...	591 ...
Vickers	178 ..	177 .
War Loan 3 1/2 %	28 1/2	28 3/8
*West Driefontein	32 1/4	34 1/4
*Western Holding	28 3/4	29 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LOCAFRANCE. — Les résultats de 1978 *ne sont pas encore définitivement* arrêtés, mais ils devraient permettre de porter le dividende global *de 18,50 F à 19,50 F.*

GENERALE DE FONDERIE. — Malgré un bénéfice d'exploitation estimé à 50 millions de francs, le *résultat net pour 1978 sera fortement* déficitaire (60 millions environ pour la société mère) en raison des pertes *entraînées par l'apurement du passif* et de l'assainissement effectué dans certaines filiales en difficulté. Un *résultat positif est cependant* attendu pour 1979.

OLIVETTI. — Augmentation du capital de 100 milliards à 200 *milliards de lires. Les propriétaires d'actions* tant ordinaires que privilégiées pourront à leur choix souscrire pour chaque titre possédé soit une action nouvelle de 1 000 lires émise au pair, soit une obligation de 1 000 lires *émise au pair par Mediobanca, majorée* des intérêts connus entre le 1er janvier 1979 et la date d'émission. Ces obligations rapporteront un intérêt de 12 %, soit 10,80 % net, et seront convertibles (1 action pour 1 obligation) le 1er juillet des années 1982, 1983 et 1984.

GENERAL MOTORS. — Malgré la hausse des coûts de production, le bénéfice net pour *1978* atteint le chiffre record de 3 508 millions de dollars contre 3 338 millions.

NEW-YORK

Nouvelle et forte baisse

La semaine s'est ouverte à Wall Street sur une nouvelle et forte baisse des cours, l'indice des *industrielles s'établissant en clôture à* 823,98, soit à 10,65 points au-dessous de son niveau précédent, après *que 26,63 millions de titres eurent été* échangés contre 25,46 millions la veille.

La hausse générale des prix des matières premières, la situation devenue explosive en Iran, la baisse du dollar, la flambée de l'or : autant de raisons qui ont contribué à déprimer le marché.

Sur 1 908 *valeurs traitées,* 1 283 se sont repliées, 291 ont monté et 394 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 209,53 (— 3,90) ; services publics, *103,98 (— 0,30).*

VALEURS	COURS 2 2	COURS 5 2
Alcoa	51 1/2	50 7/8
A.T.T.	63 3/4	63 3/8
Boeing	76 7/8	74 1/2
Chase Manhattan Bank	30 ...	28 3/4
Du Pont de Nemours	133 1/2	131 5/8
Eastman Kodak	61 1/8	60 ...
Exxon	51 ...	49 1/8
Ford	41 ...	40 5/8
General Electric	47 7/8	47 ...
General Foods	35 1/4	34 7/8
General Motors	56 3/8	55 3/4
Goodyear	17 5/8	17 3/8
I.B.M.	307 5/8	305 3/4
I.T.T.	28 7/8	28 1/2
Kennecott	22 7/8	23 1/4
Mobil Oil	71 1/4	69 .
Pfizer	31 5/8	30 3/8
Schlumberger	85 3/4	84 3/8
Texaco	24 .	23 7/8
U.A.I. Inc.	27 1/2	27 1/4
Union Carbide	36 1/8	35 7/8
U.S. Steel	24 3/4	23 7/8
Westinghouse	18 3/8	17 5/8
Xerox	57 ...	56 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 29 déc. 1978)

	2 févr.	*5 févr.*
Valeurs françaises ..	102,3	101,4
Valeurs étrangères ..	108,6	108,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	87,8	87,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 2	6 2
1 dollar (en yens)....	201 75	198 95

BOURSE DE PARIS - 5 FÉVRIER - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5 2	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 324	4 302	4 28
Allemagne (100 DM)	228 520	228 680	228
Belgique (100 F)	14 588	14 604	14 25
Pays-Bas (100 fl.)	212 610	212 960	210 50
Danemark (100 krd)	83 190	83 200	82
Norvège (100 k)	83 840	83 950	82 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 569	8 546	8 50
Italie (1 000 lires)	5 108	5 100	5 10
Suisse (100 fr.)	252 860	253 370	251
Suède (100 krs)	97 980	97 920	96 75
Autriche (100 sch.)	31 310	31 345	31 50
Espagne (100 pes.)	6 175	6 168	5 90
Portugal (100 esc.)	8 870	8 860	8
Canada ($ can 1)	3 616	3 598	3 565
Japon (100 yens)	2 148	2 144	2 17

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5 2
Or fin (kilo en barre)	31850	32500
Or fin (en lingot)	31985	32500
Pièce française (20 fr.)	272	276 50
Pièce française (10 fr.)	218 50	216
Pièce suisse (20 fr.)	269 70	276 30
Union latine (20 fr.)	249 10	248
Souverain	292 50	295 50
Pièce de 20 dollars	1298 60	1318 40
Pièce de 10 dollars	720	722
Pièce de 5 dollars	439	...
Pièce de 50 pesos	1240	1265
Pièce de 10 florins	248	252 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6 février 1979 a été tiré à 628 328 exemplaires.

A B C D E F G

Pour avoir manifesté contre la suppression d'arrêts de trains

QUATRE ÉLUS DU FINISTÈRE (DONT M. LE PENSEC) SONT VERBALISÉS

La gendarmerie de Quimperlé, dans le Finistère, a dressé plusieurs procès-verbaux contre des élus locaux qui conduisaient une manifestation d'usagers de la S.N.C.F., au cours de laquelle deux cents personnes ont bloqué le 4 février, en gare de Quimperlé, le rapide Quimper-Toulouse. Ces usagers voulaient protester contre la suppression de plusieurs arrêts de trains dans le nouveau programme d'hiver de la S.N.C.F.

Les élus verbalisés sont M. Louis Le Pensec, délégué national du P.S. aux régions, député et maire de Mellac ; son adjoint, M. Pelleter : MM. Robert Guillou, maire de Baye : Le Février, adjoint au maire de Tremeven. Le motif porté par la gendarmerie est « *entrave à la circulation des trains et pénétration dans les dépendances de la S.N.C.F. sans autorisation* ».

Le 17 novembre dernier, M. Jacques Pélissier, président de la S.N.C.F. avait notamment déclaré : « *En raison du danger que comporte la multiplication de ces incidents* (les arrêts de trains), *la direction de la S.N.C.F. a donné des instructions aux directeurs régionaux, afin que dans tous les cas la force publique soit requise pour faire respecter la loi et que plainte soit déposée au parquet.* »

Depuis 1973

LE NOMBRE DES AGRESSIONS CONTRE LES AGENTS DE LA R.A.T.P. A DIMINUÉ... ...mais l'insécurité des voyageurs augmente

Les syndicats du personnel de la R.A.T.P. (C.G.T., C.F.D.T., autonomes, F.O. et C.F.T.C.) appellent l'ensemble des agents du réseau ferré à observer une grève d'une heure par service le vendredi 9 février pour protester contre l'insécurité dans le métro. Les arrêts de travail auront lieu de 9 heures à 10 heures, de 14 heures à 15 heures et de 21 heures à 22 heures.

En 1973, on avait dénombré quatre cent-dix-sept agressions contre les agents de la R.A.T.P., en 1978 deux cent cinquante et une. En revanche, les agressions contre les voyageurs n'ont cessé d'augmenter depuis 1970 : cent trente agressions en 1970, trois cent quatre-vingt-sept en 1971, sept cent neuf, soit près de deux par jour, en 1978.

DIX « CASSEURS » DE PARCOMÈTRES INTERPELLÉS A PARIS

Dix jeunes gens ont été interpellés en flagrant délit à Paris, dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 février, alors qu'ils endommageaient des parcomètres à coups de barres de fer, selon les premières indications. On a comptabilisé quatre-vingt-dix-huit appareils endommagés dans le quartier Sait-Lazare, deux cent sept autour de la gare de l'Est et vingt-six dans le quartier de la Roquette.

Sur les dix jeunes interpellés, quatre ont immédiatement été relâchés tandis que les autres — avant d'être présentés au parquet du tribunal de Paris — étaient entendus, ce mardi matin 6 février, par la police judiciaire. Parmi ces jeunes, âgés de seize, dix-sept, dix-huit, vingt et vingt-quatre ans, deux avaient déjà été interpellés lors des incidents du quartier Saint-Lazare, le 13 janvier dernier (« le Monde » du 16 janvier).

Un correspondant anonyme a revendiqué auprès de l'Agence France-Presse les destructions au nom d'un « groupe autonome pour l'action radicale contre le capital » (PARC). Leur communiqué évoque la lutte pour « la gratuité des transports qu'ils soient collectifs ou individuels » et contre « la hausse des prix ».

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

M. Boulin : il n'y aura aucun licenciement nouveau avant juin

Les négociations sur les problèmes posés par la crise de la sidérurgie se sont ouvertes mardi matin 6 février, rue de Grenelle, entre M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, et l'ensemble des fédérations syndicales de la métallurgie. Une seconde séance pourrait avoir lieu dans l'après-midi pour poursuivre l'examen des questions sociales. Les syndicalistes avaient demandé, en préalable, l'étude du dossier industriel de la sidérurgie. M. Boulin a répondu que celle-ci pourrait être abordée avec M. Giraud, ministre de l'industrie. Un rendez-vous sera fixé avant le 1er mars.

En Lorraine, la grève de vingt-quatre heures lancée par tous les syndicats de mineurs de fer ce mardi matin a été massivement suivie : 90 % du personnel (trois mille deux cents salariés), selon la direction du groupe Sacilor. Trois cents à quatre cents grévistes occupent le siège de ce groupe, à Hayange (Moselle).

Commencée à 9 heures ce mardi 6 février au ministère du travail et de la participation, la première réunion entre M. Robert Boulin et les cinq fédérations de la métallurgie C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C., respectivement conduites par MM. Sainjon, Chérèque, Mourgues, Despringalle et Marchelli paraît se dérouler dans un climat moins tendu qu'on ne le redoutait. Des représentants syndicaux comme M. Marchelli, président de l'organisation C.G.C., parlent même d' « *ouverture gouvernementale* », considérant qu'après des mois de silence les pouvoirs publics s'aperçoivent enfin que « *les syndicats existent* ».

Le dirigeant C.G.C. a insisté sur le bipartisme de ces négociations. Le gouvernement qui a financé la sidérurgie, dit-il, semble estimer qu'il incarne à la fois dans cette affaire l'Etat et le patronat.

Tour à tour, les cinq organisatios syndicales ont exposé leurs points de vue : toutes ont posé un important préalable : que le dossier industriel de la sidérurgie soit examiné avant le dossier social. En clair, les syndicats remettent entièrement en cause le deuxième plan de restructuration de la sidérurgie. Ils ont demandé à M. Robert Boulin la suspension immédiate de toutes les mesures annoncées.

L'étude du dossier industriel, a répondu M. Boulin, pourra être abordée avec M. Giraud, ministre de l'industrie. M. Boulin a indiqué qu'une entrevue en ce sens aurait lieu avant le 1er mars. Mais, surtout attaché à l'établissement d'une nouvelle convention de protection sociale, M. Boulin devait formuler plusieurs propositions à ses interlocuteurs. Soit, en particulier, l'abaissement de la pré-retraite à l'âge de cinquante-cinq ans et peut-être moins ; la prolongation pour les sidérurgistes licenciés de l'allocation supplémentaire d'attente (90 % du salaire brut antérieur) au-delà d'un an.

La création d'un cinquième équipe pour les travailleurs « postés », réclamée par les syndicats, semble rencontrer de sérieuses objections de la part du ministre. Peut-être serait-elle envisagée dans certains cas particuliers. M. Boulin a affirmé en revanche qu'il n'y aurait aucun licenciement effectif nouveau avant les mois de juin ou de juillet.

« LA LETTRE DE LA NATION » : garantir le maintien des emplois jusqu'à ce que des postes de remplacement soient offerts.

« *Quelles peuvent être les « garanties indispensables » à accorder aux organisations syndicales* » ? s'interroge Pierre Charpy dans *la Lettre de la nation.* « *Il n'y en a pas mille. Il n'y en a même qu'une, c'est de garantir le maintien des emplois jusqu'à ce que des emplois de remplacement soient offerts. Et Robert Boulin n'a pas cette garantie en poche, tant s'en faut.*

» *Comment d'ailleurs pourrait-il l'avoir puisque la politique gouvernementale est celle de la déflation de l'emploi.* » (...) « *Si le premier ministre veut bien verser un pleur sur l'aspect humain et social au chômage, il en néglige l'effet économique. Il n'a apparemment pas changé d'avis depuis le jour où il qualifiait de « précieuse ridicule » Jacques Chirac parce que celui-ci avait rappelé cette vérité d'évidence : le chômage est inflationniste. Pourtant dans le cas particulier de la sidérurgie, serait-il plus coûteux de constituer des réserves stratégiques d'acier que de payer aux chômeurs le prix de leur désespoir ?*

» *Tout se passe actuellement comme si le gouvernement faisait l'impasse sur le chômage en estimant que les retombées de celui-ci sont strictement locales et psychologiquement compensées par la reprise — indiscutable — de l'activité économique des trois derniers mois. Cette reprise est due pour l'essentiel à la consommation des ménages. Mais la seule augmentation des cotisations de la Sécurité sociale va exercer une ponction de 11 milliards sur les revenus des salariés. Comment réagiront-ils ? Personne ne pouvant répondre, on comprend que ni les investisseurs, ni les embaucheurs ne partagent l'optimisme gouvernemental.* »

M. ANDRÉ BERGERON : le pire est à redouter...

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a fait la déclaration suivante devant les membres du bureau de la confédération lundi 5 février : « *La situation dans le Nord, et encore plus en Lorraine, devient extrêmement inquiétante. Elle peut conduire à des actes imprévisibles qui, dans leurs conséquences, dépasseront largement le cadre social. Une population désespérée peut être conduite au pire, si elle ne reçoit pas en temps voulu les assurances nécessaires, c'est-à-dire si le gouvernement et le patronat ne donnent pas aux organisations syndicales les garanties indispensables, en prenant en considération ce qu'elles expriment au nom des travailleurs. Les discussions n'ont déjà que trop tardé à s'engager.* »

M. Bergeron estime que la réunion des fédérations de la métallurgie avec M. Boulin, ce 6 février, « *doit obsolument amorcer des dispositions de dialogues à plusieurs niveaux, et surtout comporter des orientations positives ; sinon, le pire est à redouter* ».

TROIS MILLE MINEURS DE FER EN GRÈVE EN LORRAINE

En Lorraine, les syndicats ouvriers avaient appelé les quelque trois mille mineurs de fer du groupe Sacilor à une grève de vingt-quatre heures ce mardi 6 février. Ce mouvement, qui succède à la grève des mineurs d'Usinor et de la société Arbed, vendredi 2 février, était largement suivi : de 85 % à 90 %, selon la direction. A Hayange (Moselle), les bureaux de la direction ont été occupés par des manifestants encadrés par la C.G.T.

Au Congo

LE CHEF DE L'ÉTAT REMET SES POUVOIRS AU COMITÉ CENTRAL DU PARTI UNIQUE

Brazzaville (Reuter). — Le général Joachim Yhomby-Opango, chef de l'Etat congolais et le Comité militaire du parti (C.M.P.) ont décidé de remettre, lundi 5 février, leurs pouvoirs au comité central du parti congolais du travail (P.C.T.).

Dans un communiqué diffusé par la radio, M. Jean-Pierre Gombe, ministre de l'information, a indiqué qu'après l'ouverture, lundi, de la réunion du comité central convoquée par le C.M.P., celui-ci « a fait le compte rendu de la mission qui lui était assignée par le comité central au lendemain de l'assassinat du président Marien Ngouabi, et a décidé de remettre au comité central ses pleins pouvoirs ». En application de cette décision, le président Yhomby Opango a signé un texte abrogeant l'acte fondamental qui instituait le C.M.P.

Le comité central a, par ailleurs, mis en place un présidium de quatre membres dont les noms n'ont pas été révélés.

Au Brésil

LE PROCÈS DE L'HEBDOMADAIRE « MOVIMENTO » EST UN TEST POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

(De notre correspondant.)

Rio-de-Janeiro. — Malgré la fin de la censure, il n'est toujours pas facile, au Brésil, de publier une revue « de gauche ». L'équipe de l'hebdomadaire *Movimento*, de Sao-Paulo, peut en témoigner.

Movimento fut l'un des trois seuls organes de presse du pays qui restèrent soumis à la censure préalable jusqu'en juin 1978. Le 24 octobre dernier, son directeur, M. Antonio Carlos, fut inculpé à la demande du ministère de l'armée, en vertu de la « loi de sécurité nationale » : on lui reprochait la publication de nouvelles visant à « *dénigrer l'image de l'armée brésilienne devant l'opinion publique* » et à « *provoquer des scissions* » en son sein.

Cette affaire fait craindre aux journalistes brésiliens que la censure, qui a disparu officiellement le 1er janvier ne persista de manière détournée. La première audience du procès de M. Antonio Carlos devait avoir lieu ce mardi 6 février, devant un tribunal militaire de Sao-Paulo.

Au Pakistan

IMPORTANTES MESURES DE SÉCURITÉ APRÈS LA CONFIRMATION DE LA CONDAMNATION DE M. BHUTTO

D'importantes mesures de sécurité ont été prises au Pakistan après la confirmation, mardi 6 février, par la Cour suprême de la condamnation à mort de M. Ali Bhutto et de quatre agents des forces fédérales de sécurité accusés d'avoir commis un attentat contre un adversaire politique en 1974, à l'instigation de l'ancien premier ministre.

Toutes les écoles et universités ont été fermées jusqu'à nouvel ordre et des gardes ont été postés autour des monuments officiels. La nervosité règne à Karachi, où de nombreux Pakistanais prévoyants font avec fièvre des provisions de vivres de première nécessité dans les bazars.

Dans la province du Sind, dans le sud, dont M. Bhutto est originaire, des détachements de la police et de l'armée ont été attachés à la surveillance des lignes de chemins de fer, des canaux d'irrigation, des centraux téléphoniques et des centrales électriques.

Quatre cent cinquante-cinq personnes ont été arrêtées préventivement, lundi 5 février, dans l'ensemble du pays.

Le verdict de la Cour suprême a été acquis à une voix de majorité, apprend-on de source proche du greffe de la cour. Les quatre juges du Pendjab se sont prononcés en faveur du rejet de l'appel de M. Bhutto. Les trois autres juges, originaires d'autres provinces ont voté en faveur de l'acquittement.



La France va construire deux réacteurs nucléaires supplémentaires

LES RELATIONS ENTRE

ZAIRE



